

**POUVOIR LOCAL  
ET DÉVELOPPEMENT  
DANS LA VALLÉE  
DE LA MATAPÉDIA,  
1974-1983**

**Linda ROULEAU**

Les Actes et instruments de la recherche en développement régional sont publiés par le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec de l'Université du Québec à Rimouski.

Traitement de texte  
**Lise BLANCHETTE**

Conception graphique  
**Richard FOURNIER**

Révision et édition  
**Jean LARRIVÉE**

Distribution  
**GRIDEQ**  
**300, allée des Ursulines**  
**Rimouski (Qué.), G5L 3A1**  
**Tél.: (418) 724-1440**  
**(418) 724-1441**

ISBN 2-920270-39-7

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Copyright 1988

Université du Québec à Rimouski

Dépôt légal, 2e trimestre 1988

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Originnaire de Saint-Jean-de-Dieu dans le Bas-Saint-Laurent, Linda Rouleau a poursuivi ses études supérieures à l'Université Laval. Elle a d'abord obtenu un diplôme de baccalauréat en sociologie et, en novembre 1986, elle complétait son grade de maîtrise dans la même discipline.

Les membres du GRIDEQ sont particulièrement heureux de vous présenter le texte intégral produit par Linda Rouleau, d'autant plus que le Département de sociologie de l'Université Laval lui a décerné la mention de "meilleure thèse" pour l'année 1986-1987.

Jean Larrivée

Pour les membres du GRIDEQ

## REMERCIEMENTS

Cette thèse de maîtrise a été rendue possible grâce à la collaboration d'un grand nombre de personnes. Les remerciements que je leur adresse ne sauront jamais égaler l'aide précieuse qui m'a été fournie.

J'exprime d'abord toute ma gratitude envers les personnes et les organismes de la Matapédia qui, lors de mon séjour parmi eux, ont fait preuve d'un intérêt soutenu et d'une franche collaboration à l'égard de mes travaux.

J'adresse également une reconnaissance particulière à mon directeur d'étude, Jean-Jacques Simard, pour l'impulsion qu'il a donnée à cette recherche.

J'apprécie en toute sincérité l'encouragement indéfectible fourni par les personnes proches de moi tout au long de la réalisation de cette thèse: Jean, Louis-Mari, Nicol, Jacynthe, Juliette, Guylaine, Brent, Gaston, Guy.

Je remercie enfin le Fonds FCAR d'aide et de soutien à la recherche et la Fondation Girardin-Vaillancourt pour l'aide financière dispensée au cours de mes études de deuxième cycle.



## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>vi</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>vii</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I: REVUE DE LITTÉRATURE ET PERSPECTIVE DE RECHERCHE</b> .....	<b>5</b>
1.1 Du mouvement régionaliste à la sociologie rurale .....	6
1.2 Développement .....	8
1.3 Pouvoir local .....	16
1.4 Aspects méthodologiques .....	21
1.4.1 Opérationnalisation de la recherche .....	21
1.4.2 Techniques d'enquête et cueillette de données .....	28

	<b>Page</b>
<b>CHAPITRE II: LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA, PERSPECTIVES HISTORIQUES (1850 A 1970) .....</b>	<b>43</b>
2.1 Une société agro-forestière (1850-1950)	44
2.2 Le déclin du système de production agro-forestier et l'émergence de nouvelles élites (1951-1970) .....	51
2.2.1 1951-1960: 1ère phase de déclin	51
2.2.1.1 Les transformations de l'industrie forestière .....	51
2.2.1.2 La constitution d'une élite à vocation régionale .....	56
2.2.2 1961-1970: 2ième phase de déclin	60
2.2.2.1 L'intervention de l'État dans l'agriculture .....	60
2.2.2.2 D'une élite régionale à une élite locale du changement .....	68
<b>CHAPITRE III: STRUCTURES ET GROUPES SOCIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT .....</b>	<b>79</b>
3.1 Les formes institutionnelles du changement	80

	<b>Page</b>
3.1.1 La Société d'exploitation des ressources de la Vallée Inc. (SERV) .....	81
3.1.2 Les comités de développement économique et l'Agence de développement économique régional de la Matapédia Inc. (ADER) ....	83
3.1.3 Le Conseil de comté (CC) .....	86
3.1.4 La Corporation de développement touristique de la Matapédia (Tourmat) .....	87
3.1.5 Le Service d'éducation des adultes (SEA) .....	88
3.2 L'élite du changement .....	89
3.2.1 Le repérage .....	89
3.2.2 Les catégories socio- professionnelles .....	90
3.2.3 La représentativité .....	93
3.2.4 Élités traditionnelles et élités techniciennes .....	96

<b>CHAPITRE IV: L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT (1970-1978) .....</b>	<b>101</b>
4.1 Les agriculteurs et les entrepreneurs locaux, forces vives d'un milieu rural menacé (1970-1973) .....	102
4.1.1 Dans les villages: OD I .....	103
4.1.2 Dans les centres urbains: la promotion industrielle par les Chambres de commerce .....	104
4.1.2.1 Le Comité de promotion industrielle de Causapschal .....	104
4.1.2.2 Le Comité de promotion industrielle d'Amqui .....	111
4.2 A la recherche de compétences: l'arrivée des professionnels (1974-1978) .....	113
4.2.1 D'Opération Dignité au développement intégré des ressources .....	114
4.2.1.1 Pour la survie des agriculteurs en voie de marginalisation, la SERV .....	115
4.2.1.2 La bastion des agriculteurs-entrepreneurs, le SPBB et le Conseil de comté .....	122

	<b>Page</b>
4.2.2 Des Chambres de commerce aux activités de développement économique .....	127
4.2.2.1 La Commission de développement de CausapscaI .....	128
4.2.2.2 Le Comité de promotion économique d'Amqui .....	132
4.3 De l'éducation des adultes au développement économique .....	136
 <b>CHAPITRE V: L'AFFAIRE DE LA PAPETERIE (1979-1981) .....</b>	 <b>143</b>
5.1 L'arrière-plan: les élus en quête de la direction des activités de développement	145
5.1.1 Une coalition d'élus des villes et des villages: la CACM .....	146
5.1.2 Le rêve des technocrates: gérer le développement .....	149
5.1.3 Une guerre de structures: le Conseil de comté contre la SERV	151
5.2 La lutte pour l'implantation d'une papeterie .....	155

	<b>Page</b>
5.2.1 Les antécédents (1976-1979) .....	157
5.2.2 1979-1980: un groupe de travail pour la papeterie .....	161
5.2.2.1 L'emprise des élus .....	161
5.2.2.2 Le regain technicien .....	165
5.2.3 1980-1981: Le Ralliement Populaire .....	168
5.2.3.1 Les forces traditionnelles .....	168
5.2.3.2 Les nouveaux professionnels .....	175
5.2.4 La réaction de l'État .....	181
<b>CHAPITRE VI: LA RESTRUCTURATION DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT (1981-1983) ....</b>	<b>191</b>
6.1 Le déclin des professionnels (1981-1982)	192
6.1.1 La sectorisation des comités de développement des villes .....	194
6.1.1.1 La Commission de développement du secteur de Causapscal .....	194
6.1.1.2 La Société de développement d'Amqui .....	198

	<b>Page</b>
6.1.1.3 La Corporation de développement économique du secteur Sayabec ...	202
6.1.2 De l'aménagement intégré des ressources à l'aménagement forestier (SERV) .....	205
6.1.3 L'organisation d'une agence de développement régional (le Conseil de comté) .....	210
6.1.4 A l'assaut des conseils municipaux .....	217
6.2 La victoire des élites traditionnelles (1983) .....	219
 <b>CHAPITRE VII: DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES</b>	
<b>CRITIQUES .....</b>	<b>235</b>
7.1 Le changement dans la Matapédia .....	236
7.1.1 Un mode de développement volontariste.....	237
7.1.2 Vers la professionnalisation du pouvoir local .....	239
7.2 Du local à l'État .....	250
7.3 Notes critiques pour une sociologie rurale .....	259

	Page
CONCLUSION .....	265
BIBLIOGRAPHIE .....	268
LISTE DES TABLEAUX .....	313
LISTE DES FIGURES .....	318
LISTE DES CARTES .....	318
LISTE DES SIGLES .....	319
LISTE DES ANNEXES .....	320



## INTRODUCTION

Dans la dernière décennie, la Vallée de la Matapédia a connu plusieurs événements porteurs de la résistance globale d'un milieu rural en désarticulation. En réaction à l'État, les Matapédiens défendent leur territorialité et cherchent à en provoquer le développement. Par l'intermédiaire de discours et de pratiques portant sur l'aménagement intégré des ressources, sur la promotion industrielle, etc., ils tentent d'éviter leur marginalisation en comptant sur leurs propres initiatives.

Quelle est la fonction sociale des pratiques liées au développement économique? Quels sont les enjeux locaux qui structurent l'action des personnes impliquées dans les structures locales de développement? Nous tenterons de répondre à ces questions à partir de la description des événements liés au développement économique survenus dans la Vallée de la Matapédia entre 1974 et 1983. Notre démarche, centrée essentiellement sur l'analyse de la dynamique socio-politique qui caractérise ce genre d'activités, comporte sept chapitres.

Le premier chapitre met en relief les principaux éléments de la littérature qui traitent des questions relatives au mouvement régionaliste. En particulier, les notions de "développement" et de "pouvoir local" retiennent notre attention. Enfin,

nous y livrons l'essentiel de la méthodologie à la base de ce travail.

Le second chapitre fournit un rappel historique de la société matapédiennne. Nous examinons d'abord l'organisation sociale de la Vallée de la Matapédia qui, de 1850 à 1950 environ, repose sur le système de production agro-forestier. Ensuite, nous nous intéressons aux transformations qui caractérisent ce système de production dans les années cinquante et soixante.

Le troisième chapitre identifie les différentes structures locales qui, de 1974 à 1983, ont encadré les activités de développement économique de la Matapédia. A cette présentation s'ajoute le portrait des groupes sociaux actifs dans les organismes précédemment répertoriés.

Les trois chapitres suivants retracent l'évolution des structures locales qui, durant la période étudiée, ont assuré la promotion des activités de développement dans la Matapédia. Cette description s'effectue en tenant compte de deux dimensions. D'une part, il s'agit de faire ressortir les alliances et les divisions qui se forment entre les groupes sociaux impliqués dans les organismes locaux de développement. D'autre part, nous nous intéressons aux types de rapports que les élites traditionnelles entretiennent avec les élites techniciennes dans l'organisation et la gestion de ce genre d'activités. Ces chapitres nous permettent en quelque sorte d'examiner l'évolution des forces sociales qui se disputent le contrôle et la direction du développement

économique dans la Matapédia. Ainsi, le chapitre quatre décrit la période d'organisation des structures locales de développement qui s'étend de 1974 à 1978. Le chapitre suivant porte sur la courte période 1979-1981 monopolisée par un projet de construction d'une papeterie dans la Matapédia. Quant au chapitre six, il évoque les principales transformations que subissent les structures locales de développement entre 1981 et 1983.

Le dernier chapitre propose au lecteur une discussion sur le développement en tant qu'enjeu spécifique de pouvoir local. Dans la première section, un résumé des principaux résultats est effectué à la lumière des éléments théoriques présentés dans le premier chapitre. La deuxième section se prête à questionner le rôle de l'État québécois vis-à-vis des sociétés locales. Enfin, cette thèse se termine par une note critique qui débouche sur des propositions s'intégrant dans le renouveau actuel de la sociologie rurale au Québec.



## CHAPITRE 1

# REVUE DE LA LITTÉRATURE ET PERSPECTIVE DE RECHERCHE

Dans les prochaines pages, nous exposons quelques éléments théoriques qui nous serviront à décrire l'évolution des structures locales de développement économique de la Matapédia.

Après avoir fait état de la littérature qui se rapporte au mouvement régionaliste, nous faisons la critique des notions de développement et de pouvoir local. Par la suite, nous présentons quelques caractéristiques de la Matapédia. Finalement, nous expliquons comment nous avons recueilli les informations qui sont à la base de ce document.

## 1.1 DU MOUVEMENT RÉGIONALISTE A LA SOCIOLOGIE RURALE

Les analyses qui portent sur le mouvement régionaliste présentent généralement deux façons particulières d'aborder les pratiques qui en découlent. Certaines s'organisent autour de la question régionale; les autres s'en reportent à l'étude des mouvements sociaux.

Partant des théories de la dépendance<sup>1</sup>, le premier type d'explications prend comme point de départ que l'enjeu de ces pratiques concernent les résistances des petits producteurs à leur prolétarianisation devant la modernisation du système capitaliste<sup>2</sup>. Ainsi, l'étude des processus "d'accumulation" du capital en région et "d'articulation" des modes de production<sup>3</sup> y occupe une place centrale. Par ailleurs, les luttes populaires seraient d'excellents révélateurs des intérêts étatiques et de ceux de la bourgeoisie de sorte que, pour ces auteurs, elles s'avèrent susceptibles d'enrichir le projet socialiste<sup>4</sup>.

Le second type d'analyses s'appuie davantage sur une connaissance empirique des divers fronts de lutte dévoilée selon quelques catégories classificatoires propres aux phénomènes de la participation et de l'animation<sup>5</sup>. Ainsi, retrouve-t-on à côté d'analyse globale des organismes de développement communautaire<sup>6</sup>, divers écrits provenant des principaux leaders du mouvement<sup>7</sup>. Généralement, on considère que ces groupes s'inscrivent contre la logique de développement proprement étatique<sup>8</sup>. Le

dénominateur commun de ce type d'analyses réside dans le fait qu'elles concluent à l'émergence d'une forme nouvelle de démocratie<sup>9</sup>.

Ces approches adoptent un peu trop mimétiquement la logique des acteurs impliqués. En effet, les pratiques décrites y sont examinées à partir d'une idéologie "développementaliste" et de justifications qui interrogent difficilement le sens de l'action au-delà des possibilités immédiates de promotion socio-économique. Beaucoup d'auteurs acceptent, à des degrés divers cependant, les "notions chargées d'a priori"<sup>10</sup> (développement, région, etc.) portées par les gens qu'ils étudient et, en mal de promouvoir un nouveau projet social, laissent sous-entendre qu'un consensus existe autour de ces pratiques. En appelant de la sorte au militantisme, on risque d'escamoter bien des rapports de force et des intérêts inavoués<sup>11</sup>.

. Sans rejeter entièrement les analyses habituelles sur le sujet, nous aborderons ces pratiques d'auto-détermination à partir d'une perspective qui relève de la "sociologie rurale". Cette orientation pourrait être d'autant plus intéressante que la sociologie québécoise semble ignorer ce qui spécifie la "ruralité" dans une société capitaliste avancée. La campagne québécoise des années 1950-1960 est mieux connue des sociologues que celle des années quatre-vingt<sup>12</sup>. Après Gérald Fortin qui, dans La fin d'un règne, définit le milieu rural comme "une population urbanisée à divers degrés"<sup>13</sup>, peu d'études ont été réalisées pour comprendre globalement l'organisation sociale de ces milieux. Cela en dépit du

fait que l'on ait reconnu cette lacune<sup>14</sup>. Il faut toutefois noter l'émergence d'une telle préoccupation avec la fondation en 1981 d'un regroupement franco-qubécois de chercheurs en économie et en sociologie rurales<sup>15</sup>. Certains d'entre eux posent la question de l'existence d'une société rurale au Québec et soulèvent ainsi un important débat théorique pour la sociologie québécoise<sup>16</sup>

Notre contribution à ce chantier de recherches, si mince soit-elle, présente une analyse monographique d'un cas concret où des groupes sociaux ont fait du "développement" l'enjeu de leurs aspirations. Si, comme écrit Bruno Jean, c'est à partir des

différents projets de développement rural qu'il nous est possible de remonter aux problèmes ruraux car ils ne se présentent jamais objectivement, mais par la médiation des acteurs sociaux ou des groupes sociaux en présence qui adhèrent ou proposent de tels projets<sup>17</sup>,

alors, il faut au préalable s'entendre sur la notion de développement.

## 1.2 DÉVELOPPEMENT

A la mode surtout depuis les années 1950, la notion de développement constitue un objectif social voire politique. D'abord utilisée par l'État pour légitimer ses capacités d'intervention dans les différents secteurs de la vie sociale, cette notion



est reprise, au début des années 1970, par divers groupes sociaux afin de spécifier leurs revendications. L'idée qu'on se fait du développement s'inscrit dans un cadre idéologique plus vaste. Elle sert de justification aux transformations sociales amenées par le pouvoir politique et pour les groupes sociaux touchés, elle se présente comme un idéal de dépassement des conditions qui leur sont imposées. Pour d'aucuns, d'ailleurs, le développement est une catégorie de la pratique et non un concept sociologique<sup>18</sup>. Gardons tout de même l'hypothèse qu'à cette catégorie de la pratique corresponde un concept sociologique.

Qu'est-ce donc que le développement? Selon Rocher, "c'est la totalité des actions entreprises pour orienter une société vers la réalisation d'un ensemble ordonné de conditions de vie collectives et individuelles, jugées désirables par rapport à certaines valeurs"<sup>19</sup>. Le développement fournirait donc un mot d'ordre aux efforts qui visent la transformation des structures sociales. Dès lors, on peut supposer que ce qui, dans la pratique, concerne le développement peut être sociologiquement analysé à partir d'une théorie du changement social.

Pour guider la description des activités de développement de la Matapédia, il paraît donc nécessaire de s'en reporter à un modèle de changement social. Or, les plus courantes théories du changement social commettent, semble-il, deux erreurs épistémologiques. D'une part, elles sont généralement liées à une conception "évolutionniste" de l'histoire qui envisage le développement comme la montée conti-

nue d'une société sur une échelle de productivité et de rationalité croissantes. Les théories basées sur diverses séquences, différents stades d'évolution se réclament d'une telle conception de l'histoire. Des premiers sociologues (Spencer, Comte, Durkheim, Marx, etc.) aux auteurs contemporains (Parsons, Rostow, Hoselitz, etc.), on retrouve cette image d'une humanité avançant, étape par étape, sur la route du Progrès. En fait, la seule multiplicité des modes de production infirme ces théories évolutionnistes du changement. Ce dernier n'est pas nécessairement continu, une rupture peut en être à l'origine et donner lieu à un principe d'organisation sociale et culturelle différent.

Par ailleurs, la plupart de ces théories mettent généralement en évidence un facteur de développement: démographique (Durkheim), technique (Marx), idéologique (Weber), etc.. En cela, elles sous-tendent une vision "déterministe" de l'histoire comme si le changement était dû à des facteurs particuliers qu'il s'agirait d'introduire dans une formation sociale pour le provoquer. Comment croire au déterminisme des conditions objectives lorsque coexistent des sociétés qui, ayant par exemple le même degré d'industrialisation, reposent sur des organisations sociales fort différentes? Il faudrait plutôt envisager le changement à partir des acteurs sociaux qui le font.

Aux conceptions "évolutionniste" et "déterministe" du changement, opposons une vision "relativiste" et "volontariste". D'abord, il faut recourir à un modèle qui permette de considérer les transfor-

mations d'une société autrement que par son ascension vers un niveau sociétal "supérieur". Ensuite, ce modèle devrait concevoir le changement comme résultat de pratiques sociales. Touraine, dans ses études des mouvements sociaux, et Louis Quéré, dans ses analyses des "pays" en Bretagne<sup>20</sup>, ont utilisé une conception du changement et des forces sociales qui l'animent correspondant à ces critères.

Résumons brièvement Touraine. Celui-ci distingue deux perspectives d'analyse d'une société: synchronique, celle de son fonctionnement et diachronique, celle du changement. Pour cet auteur, l'histoire est discontinue. "L'idée que les sociétés se succèdent sur la même ligne d'évolution et peuvent être définies par leur place sur l'axe traditionnel-moderne, doit être rejetée."<sup>21</sup> Ainsi, Touraine envisage le changement non pas en tant que transformation d'un type sociétal mais passage d'un système social à un autre<sup>22</sup>. Si on veut comprendre comment une société se transforme, il importe moins, selon cet auteur, de définir le sens de son évolution que d'en expliquer les mécanismes de transition qui le conduiront vers une autre formation sociale.

Ces mécanismes de passage d'une société à une autre résultent de l'engrenage des différentes conditions du changement qui se retrouvent dans une situation de transition entre deux systèmes sociaux. Touraine distingue quatre conditions du changement dont deux caractérisent ce qu'il appelle le système social de départ tandis que les autres spécifient le système social en formation (figure 1).

FIGURE 1

LES CONDITIONS DU CHANGEMENT CHEZ TOURAINE

	Élément économique	Élément social
Société de départ	ouverture (1)	crise (2)
Société d'arrivée	accumulation (3)	mobilisation (4)

Source: Touraine, Les sociétés dépendantes, 1976, 11.

Dans la société de départ, une stimulation extérieure doit provoquer une ouverture dans l'organisation économique pour qu'il y ait changement. De même, au plan de la vie sociale, l'ordre et les mécanismes de reproduction doivent être ébranlés ou contestés dans le premier système. En même temps, s'y constituent les éléments du système social d'arrivée. Ainsi, la mise en place d'une nouvelle société suppose une accumulation de capitaux et l'apparition de nouvelles formes de participation sociale. Pour Touraine, le développement est la combinaison de ces conditions. Celles-ci s'ordonnent de manière différente de façon à former divers "modes de développement"<sup>23</sup>. L'expression sert à démarquer l'analyse du changement de l'analyse synchronique d'une société - analyse qui repose plutôt sur le concept de mode de production. Selon la manière dont

les quatre conditions de changement se combinent, Touraine, dans l'ouvrage cité précédemment, évoque l'existence de trois modèles possibles de changement.

A) Le mode de développement "libéral" se traduit par la séquence "crise (2) - ouverture (1) - initiative économique (3) - mobilisation (4)". A la suite de la décomposition plus ou moins grande des mécanismes de reproduction d'une société, des stimulations extérieures d'ordre économique provoquent de nouveaux investissements. Il peut s'agir par exemple de la découverte de nouvelles ressources, d'inventions scientifiques et techniques, de l'ouverture de nouvelles routes, etc. qui entraînent la construction d'usines, de centres de recherche ou encore donnent une vocation nouvelle à l'ensemble d'un territoire. De tels investissements nécessitent de nouvelles formes de participation sociale et culturelle qui petit à petit remplacent les anciennes. Ce modèle de changement repose d'abord et avant tout sur des éléments économiques.

B) A l'opposé, le mode de développement "volontariste" origine de l'action des forces sociales. Les conditions relatives à ce mode de développement s'agencent de la façon suivante: "ouverture (1) - crise (2) - mobilisation (4) - investissement (3)". Dans ce cas, l'action des pressions extérieures perturbe la société de départ à tel point que la crise provoquée engendre un mouvement de protestation de l'ordre ancien. De ce mouvement sortent de nouvelles formes institutionnelles destinées à stimuler l'investissement et le développement économique. Par exemple, la pénétration de soldats étrangers ou le retrait d'importants capitaux peuvent déclencher

une crise qui entraîne la constitution d'un mouvement de protestation ou de reconstruction de la société. Une fois ce mouvement organisé, il peut devenir un agent de croissance économique et d'investissement.

C) Enfin, il existe un mode de développement dans lequel ce ne sont ni les forces économiques, ni les forces sociales qui jouent le rôle moteur du changement. Dans le mode de développement "contractuel", il revient aux institutions politiques et principalement à l'État d'entériner le changement. On reconnaît ce type de développement lorsque se produit la combinaison "mobilisation (4) - crise (2) - ouverture (1) - investissement (3)". Le mode de développement contractuel se produit lorsque des forces politiques ou l'État provoquent le démantèlement de la société de départ par la mise en place de nouvelles structures d'intégration culturelle et politique. La destruction des anciennes formes de vie sociale et économique provoque une ouverture sur l'extérieur, qui, en contrepartie, stimule de nouvelles capacités d'initiative économique. Autrement dit, l'État assume la direction du changement selon ses priorités.

Toutefois, Touraine considère que l'agencement des conditions du changement n'est pas spontané. Chaque élément peut apparaître de façon isolée et se transformer en force de décomposition sociale. C'est aux acteurs sociaux que Touraine attribue la charge de faire interagir les conditions du changement. Ce dernier, suggère-t-il, n'est pas un phénomène spontané, il est un processus dirigé. Pour Touraine, ce sont "les hommes qui font l'histoire"<sup>24</sup>.

Touraine identifie l'État, certaines élites ou encore les mouvements sociaux comme agents de changement et il les distingue des classes dirigeantes et des classes dominantes d'un mode de production particulier.

Louis Quéré reprend cette conception tourai-nienne du changement pour y ajouter une dimension critique inspirée des idées d'Habermas sur la rationalisation dans La technique et la science comme idéologie<sup>25</sup>. Dirigé par des acteurs, le changement résulte de l'application d'une forme de rationalité (mise en oeuvre de moyens efficaces par rapport à une fin donnée) qui vise en l'occurrence l'interaction des conditions du changement. Le passage d'un système social à un autre est conditionné par la capacité des acteurs à introduire des moyens techniques et économiques qui entraînent la diffusion de l'action instrumentale à tous les domaines de la vie sociale. Ici, l'axe central du développement, c'est la rationalisation.

Dans le type de société où nous sommes, les agents de changement se démarquent des autres acteurs sociaux par leur capacité d'appliquer la rationalité techno-économique à la gestion des problèmes de reproduction de l'organisation sociale et, du même coup, à y stimuler la dynamique du changement. Quéré introduit la notion d'élite du changement laquelle, en plus d'avoir une visée d'interaction, "agit au nom d'une collectivité, s'identifie à son destin et poursuit l'intégration des processus qui la transforment"<sup>26</sup>.

Cette conception du changement laisse entière la question des rapports entre les groupes sociaux qui tentent de diriger le changement. En fait, elle nécessite une incursion sur le problème du pouvoir dans les sociétés concrètes, comme celle de la micro-région qui nous occupera.

### 1.3 POUVOIR LOCAL

Comme la notion de développement, celle de pouvoir local semble appartenir à une catégorie de la pratique plutôt qu'à un "objet sociologique en soi"<sup>27</sup>. Elle apparaît dans la foulée de la modernisation de l'appareil d'État qui, pour répondre à des objectifs de démocratisation, doit restructurer ses rapports avec les collectivités de base. La notion de pouvoir local est, d'une part, utilisée par les gouvernements en vue de justifier les diverses politiques de "décentralisation" auprès d'instances locales. D'autre part, ces dernières se réclament de la même notion pour légitimer leur quête d'autonomie vis-à-vis de l'État central. En fait, la reconnaissance d'un palier "local" d'intervention ne peut se poser qu'en terme de "limitation réciproque d'activités socio-politiques"<sup>28</sup>. Autrement dit, le pouvoir local n'existe que par la reconnaissance mutuelle d'un pouvoir central.

Au Québec, les perspectives d'analyse du pouvoir local sont à l'état embryonnaire.

Quelques études concernent les changements introduits par l'industrialisation dans la société rurale canadienne-française<sup>29</sup>. Bien que ces



analyses soient riches en informations sur la façon dont les élites d'une communauté particulière s'organisent devant le changement, il demeure qu'elles glissent rapidement sur l'étude des rapports entre les élites et les autres éléments de la société.

D'autres travaux, réalisés dans le cadre de la montée des mouvements urbains et régionalistes, s'intéressent à cette question<sup>30</sup>. Il s'agit dans l'ensemble d'analyses qui étudient les rapports de production dans des localités particulières. Fondées sur l'analyse des rapports de classe, ces études évacuent la question du changement et présentent le local comme espace géographique limité.

L'introduction de réformes gouvernementales concernant l'aménagement du territoire, orientent depuis quelques années les préoccupations de chercheurs en sciences sociales et en aménagement ou en urbanisme. Les uns s'interrogent sur les spécificités méthodologiques et conjoncturelles de la notion de pouvoir local appliquée à l'échelle du Québec<sup>31</sup>. Les autres examinent sous divers angles la particularité des rapports qui existent entre l'État québécois et les différents types de pouvoirs locaux<sup>32</sup>.

En France, l'étude du pouvoir local bénéficie d'une tradition plus étoffée<sup>33</sup> et s'inscrit dans un débat centré sur l'existence ou non de ce type de pouvoir<sup>34</sup>. Partant de la constatation que le pouvoir local est nécessairement lié à un ensemble régional voire national plus vaste, il y a lieu

d'aborder la spécificité spatiale du pouvoir de deux façons. Certains conçoivent le pouvoir local comme une forme particulière et autonome de pouvoir alors que d'autres n'y voient que le reflet local du pouvoir central sous toutes ses formes. Ainsi, deux traditions de recherche découlent de ces considérations. L'une privilégie l'analyse du pouvoir local en terme d'acteurs, d'événements et construit son argumentation à partir d'études décisionnelles, réputationnelles, positionnelles<sup>35</sup>, etc.. L'autre s'adonne plutôt à une explication élaborée en fonction de la position de classe des agents<sup>36</sup>. Sans négliger l'analyse empirique, elle démontre que les enjeux mis en évidence dans un groupe particulier n'originent pas de ce groupe mais proviennent plutôt des rapports de production reproduits ou transformés dans les pratiques de domination et de lutte, soit dans le politico-idéologique. Dans ces études, la société locale est surtout examinée en fonction de son adaptation à la société globale, voire de ses résistances à des formes socio-économiques déterminantes.

Par ailleurs, d'autres chercheurs<sup>37</sup> intéressés à cette notion ont opté pour un compromis. Ils considèrent que le pouvoir local existe parce qu'il y a des lieux de réalisation de ce pouvoir: les institutions. Ils unissent l'évidence des formes institutionnelles locales aux rapports sociaux définissant le système de production de la société globale considérée. Ces auteurs cherchent à voir comment les différents groupes d'un lieu particulier orientent les activités de la collectivité considérée

en fonction de leurs intérêts de classes. Notons que ces études, contrairement aux autres, visent d'abord et avant tout à dégager les mécanismes de fonctionnement du pouvoir local qui sont spécifiques à chaque lieu<sup>38</sup>.

Nous adopterons le point de vue du "compromis" en y ajoutant toutefois quelques spécificités. Elles sont au nombre de deux et elles dépendent du fait que l'intérêt porté à la notion de pouvoir local est fonction d'une conception particulière du changement social selon laquelle il faut distinguer les situations de transition entre systèmes sociaux des situations de production et de reproduction d'un système social.

En effet, le changement s'effectue non pas dans un mode de production mais dans une collectivité concrète définie par un mode de développement où s'articulent différents modes de production. De ce fait, une analyse qui présente une situation de changement ne peut, d'une part, utiliser le concept de classe sociale et, d'autre part, avoir uniquement recours aux formes institutionnelles de leur domination tels les conseils municipaux, les commissions scolaires, etc..

Une classe sociale se définit par la place qu'occupent les hommes dans un mode de production alors que cette analyse se situe moins par rapport à une logique d'accumulation et d'investissement que par rapport à un ensemble historique concret. Touraine dira: "Les classes sont les agents principaux du fonctionnement d'une société; elles ne

peuvent pas être par conséquent les agents de passage d'une société à une autre"<sup>39</sup>. Cependant, la réalité sociale est plus complexe que ne semble vouloir l'admettre Touraine. Indéniablement, les acteurs qui font le changement appartiennent à des classes sociales particulières. De l'ordre se constitue le désordre. Ce sont en fait des coalitions de groupes sociaux dont les intérêts immédiats commandent le changement qui le provoquent. Nous nous limiterons donc à la reconnaissance des groupes sociaux qui prennent part au changement. Cette approche sera d'autant plus valable que l'usage du concept de classe sociale est implicitement lié aux analyses macro-sociologiques.

Dans le même ordre d'idées, il nous faudra éviter de rattacher trop étroitement le pouvoir local aux formes institutionnelles destinées au contrôle de la production de l'ordre social par lequel les classes supérieures établissent leur domination sur la société. Les activités de développement constituent un type particulier de pouvoir local, celui qui consiste à orienter l'avenir de la communauté. Nous devons donc nous intéresser à l'organisation institutionnelle de ces activités.

En définitive, la notion de pouvoir local utilisée dans une analyse des activités de développement doit nous permettre de saisir comment les différents groupes sociaux luttent pour le contrôle de la direction du changement dans une société particulière. Pour ce faire, il s'agit de reporter l'action des groupes aux intérêts des catégories sociales qui fondent l'organisation institutionnelle des activités

de développement. En identifiant ces intérêts en fonction de la transition d'une société à une autre, nous pourrions rendre compte de la dynamique des forces sociales impliquées dans une conjoncture locale de transformation.

## **1.4 ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES**

### **1.4.1 Opérationnalisation de la recherche**

Nous considérerons les activités de développement comme des actions ayant pour but de provoquer le changement. Il s'agira d'examiner les pratiques sociales observables qui, dans un ensemble de collectivités, se rapportent au changement, à son orientation, à sa définition, à son contrôle. Selon Louis Quéré, ce type d'activités

s'incarne dans des pratiques axées sur l'animation et la coordination, sur l'accroissement de la capacité d'initiative des agents économiques, sur la programmation et la réalisation des infrastructures et des équipements collectifs<sup>40</sup>.

De telles actions, dont la logique se reconnaît aux tentatives d'application de la rationalité techno-économique dans les affaires locales, intéressent plusieurs groupes sociaux. Ceux qui détiennent l'autorité ou encore exercent une influence réelle sur de telles activités contrôlent la direction du changement dans la société locale considérée. Par exemple, une coalition qui réussit à faire venir une usine ou encore à obtenir diverses subventions, etc.,

y trouve une légitimité sociale. La recherche de cette légitimité a pour but de satisfaire les intérêts des groupes sociaux qui sont en jeu dans une situation de transition: les groupes dominants de la société de départ tentent d'éviter leur déclin alors que les activités de développement sont l'occasion pour les groupes sociaux destinés à diriger la société d'arrivée de favoriser leur ascension.

Le pouvoir local de changement s'exerce à deux niveaux qui s'influencent l'un et l'autre. Par rapport à la société globale, il repose sur "la capacité d'une formation sociale à réaliser ses intérêts spécifiques"<sup>41</sup>. Au plan de la société locale, il permet de cerner "la manière dont les différents groupes sociaux tentent d'organiser ou de réorganiser à leur profit respectif"<sup>42</sup>, cette société locale. Le pouvoir local sera donc considéré dans cette thèse comme étant la capacité des groupes sociaux d'assurer la continuité de la société locale face aux forces de déstabilisation externes et de réaliser leurs intérêts spécifiques au moyen de l'organisation des activités de développement.

En ce qui concerne la notion d'élite du changement introduite par Quéré, il convient de retenir qu'elle désigne l'ensemble des acteurs qui, dans une société particulière, ont pour rôle de provoquer le changement et non de le réaliser. Ainsi, cette élite doit être distinguée à la fois de la classe dirigeante et de la classe politique locales. La classe dirigeante se définit par rapport "au contrôle de l'accumulation (appropriation du surplus social) et

de l'investissement"<sup>43</sup>, elle organise l'activité économique. La classe politique est celle qui exerce sa "capacité à maintenir l'ordre"<sup>44</sup>. Elle domine par conséquent le système politique et les cadres de l'organisation sociale et culturelle. Pour sa part, l'élite du changement maîtrise l'avenir d'une collectivité par ses capacités à faire interagir les conditions du changement. Ainsi, l'élite du changement ne correspond ni à la bourgeoisie ni aux notables. Cependant, ses membres peuvent provenir de ces groupes ou, après diverses actions, s'intégrer à l'un ou l'autre de ceux-ci. C'est que l'élite du changement n'est pas fixe, "elle est en permanente décomposition-recomposition"<sup>45</sup>.

L'objet empirique de cette thèse concerne les activités de développement économique qui se sont déroulées entre 1974 et 1983 dans la Vallée de la Matapédia, une micro-région de l'Est du Québec. Lorsque nous parlerons de "société locale", nous ferons référence à un groupe de localités situées aux confins du Bas-St-Laurent et à la porte de la Gaspésie, soit sur le territoire de la MRC de la Matapédia<sup>46</sup>.

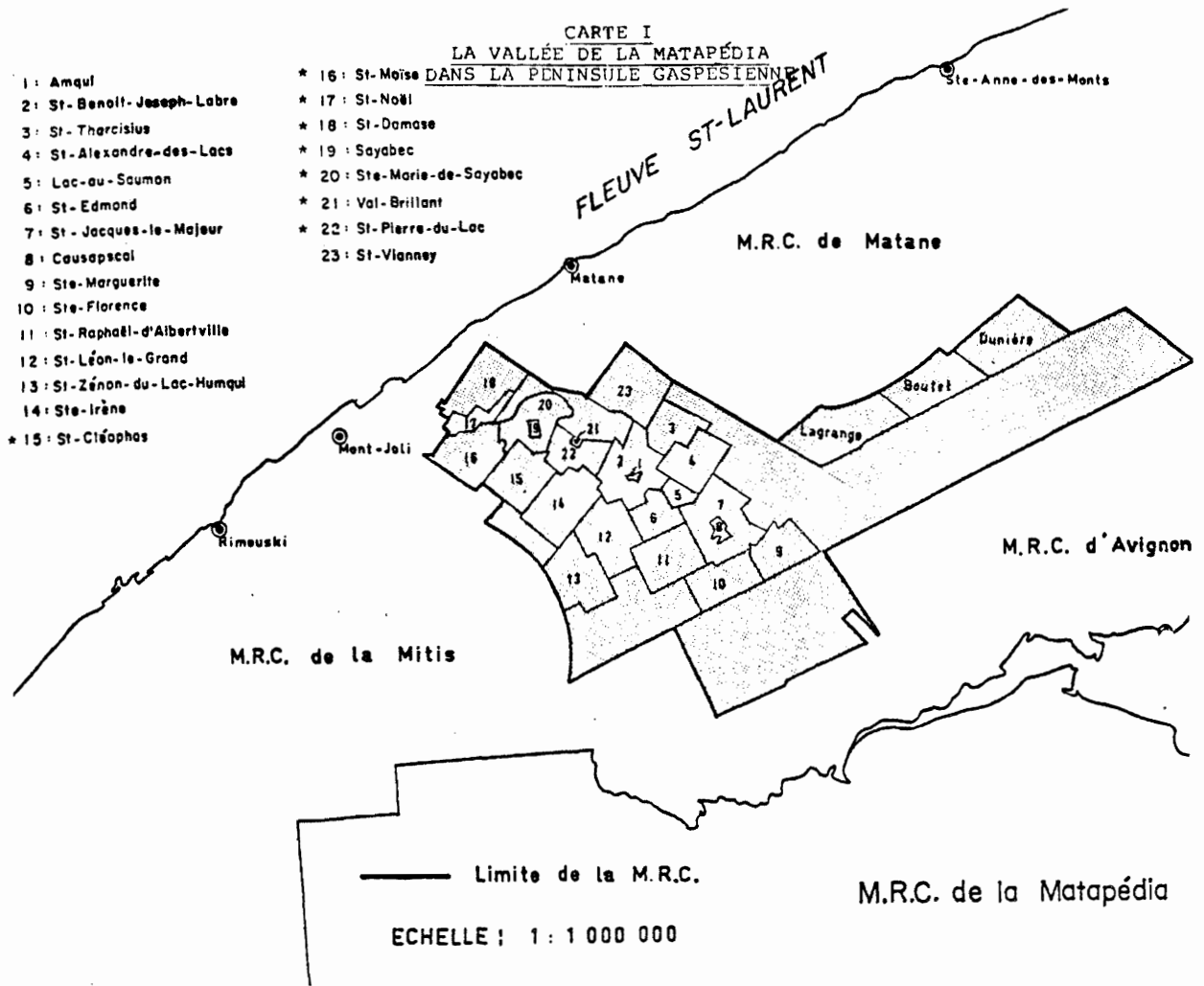
En 1981, la Vallée de la Matapédia compte 22 152 habitants répartis sur un espace de 5420 kilomètres carrés dont 90% de la superficie totale est boisée<sup>47</sup>. Cette population se partage entre 22 municipalités<sup>48</sup> dont 16 d'entre elles ont moins de 1000 habitants (population rurale selon Statistiques Canada), ce qui représente 38,8% de la population totale. L'ensemble de ces municipalités se fractionne en trois secteurs polarisés par des

CARTE I  
 LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA  
 DANS LA PÉNINSULE GASPÉSIENNE

- 1 : Amqui
- 2 : St-Benoît-Joseph-Labre
- 3 : St-Tharcisius
- 4 : St-Alexandre-des-Lacs
- 5 : Lac-au-Saumon
- 6 : St-Edmond
- 7 : St-Jacques-le-Majeur
- 8 : Causapscoi
- 9 : Ste-Marguerite
- 10 : Ste-Florence
- 11 : St-Raphaël-d'Albertville
- 12 : St-Léon-le-Grand
- 13 : St-Zénon-du-Lac-Humqui
- 14 : Ste-Irène
- \* 15 : St-Cléophas

- \* 16 : St-Moise
- \* 17 : St-Noël
- \* 18 : St-Damase
- \* 19 : Sayabec
- \* 20 : Ste-Marie-de-Sayabec
- \* 21 : Val-Brillant
- \* 22 : St-Pierre-du-Lac
- 23 : St-Vianney

24



\* Municipalités du secteur Sayabec



centres de services: Amqui, Causapschal et Sayabec. Le tableau 1 offre une vue synoptique des caractéristiques de chacun des secteurs.

La conjoncture économique locale n'est guère reluisante. D'après les données de Statistiques Canada, sur les 8960 personnes considérées comme actives en 1981, 2540 sont sans-emploi, ce qui représente un taux de chômage approximatif de 28%. Lorsque l'on considère la structure de l'emploi, on constate qu'il s'agit d'un chômage structurel. En effet, la majorité des travailleurs de la Matapédia occupent un emploi dans les secteurs primaire ou tertiaire tandis que le secondaire stagne (voir tableau 2).

Les activités d'exploitation des ressources occupent une fraction de travailleurs équivalente au nombre de ceux qui oeuvrent à la transformation des produits agricoles et forestiers. Ainsi, l'économie matapédienne est dépendante de l'extérieur pour la transformation des ressources. En ce qui a trait aux emplois générés par le tertiaire, 3/4 d'entre eux concernent les services gouvernementaux et touristiques alors que les autres font partie du tertiaire privé. Subordonné aux secteurs primaire et secondaire, le commerce de détail et de services, contrairement à l'expansion des activités du tertiaire public, éprouve de la difficulté à s'adapter aux transformations du marché.

Généralement de petite taille, les établissements industriels concernent principalement des entreprises de transformation des produits forestiers

**TABEAU 1**  
**DESCRIPTION DES SECTEURS DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA**

SECTEURS	MUNICIPALITÉS COMPOSANTES	CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES
Sayabec	Sayabec Val-Brillant St-Pierre-du-Lac St-Cléophas St-Moïse St-Noël St-Damasse	Centre de services: Sayabec; présence de services et d'équipements à caractère sous-régional, tels: école polyvalente, CLSC, aréna; il faut souligner la déficience du secteur Sayabec en matière d'équipements publics sous-régionaux due à l'attraction qu'exerce Mont-Joli (MRC Mitis) sur les municipalités limitrophes St-Moïse, St-Noël et St-Damasse. L'agriculture occupe une place importante dans le secteur principalement dans les municipalités de St-Pierre-du-Lac, Sayabec et St-Damasse. La vocation récréo-touristique se manifeste par la présence d'équipements comme la Marina régionale, la Base de plein-air de St-Damasse, le centre Naturanimo et le potentiel qu'offre le Lac Matapédia.
Causapsal	Causapsal St-Jacques-le-Majeur Ste-Marguerite-Marie Albertville Ste-Florence Lac-au-Saumon St-Edmond St-Alexandre-des-Lacs	Centre de services: Causapsal; présence de services et équipements à caractère régional et sous-régional tels: le centre de main-d'oeuvre du Canada, les bureaux d'assurance-chômage, CLSC, école polyvalente etc. La forêt constitue la principale ressource du secteur: les municipalités de ce secteur sont contiguës à la grande forêt publique. On y retrouve plusieurs industries du sciage. L'agriculture est surtout présente dans les municipalités de St-Jacques-le-Majeur et de St-Edmond. Le secteur a une vocation récréo-touristique notamment au niveau de la chasse et de la pêche avec la réserve de la Rivière Matapédia (Saumon), la Réserve Dunière et la ZEC Casault.
Amqui	Amqui St-Benoit-Joseph-Lābre St-Zénon du Lac Humqui St-Léon-le-Grand Ste-Irène St-Tharcisius St-Vianney	Centre de services: Amqui; présence de services et d'équipements à caractère régional et sous-régional comme l'hôpital, le Palais de Justice, bureau de la Commission Scolaire, bureau du Ministère, école polyvalente, etc.. De par sa situation géographique et la diversité de sa structure institutionnelle et commerciale, le centre de service d'Amqui exerce une attraction sur l'ensemble du territoire. L'agriculture occupe une place importante dans le secteur surtout dans les municipalités de St-Benoit-Joseph-Lābre et St-Léon-le-Grand. Le secteur a également une vocation récréo-touristique par la présence d'équipements à caractère régional comprenant le Camping provincial, le centre de ski de Val-d'Irène, le terrain de Golf, le camp Sable Chaud, etc.

Source: MRC de la Matapédia, Schéma d'aménagement du territoire, 1983, 17.

**TABLEAU 2**

**PERSONNES OCCUPÉES ET RÉPARTITION DE L'EMPLOI  
SELON LE SECTEUR ET LES SOUS-SECTEURS D'ACTIVITÉ  
ÉCONOMIQUE, MRC DE LA MATAPÉDIA, 1981**

Secteurs et sous-secteurs	Emplois	
	nombre	%
=====	=====	=====
Agriculture	530	8,3
Forêt	465	7,2
Pêche	10	0,2
Mine	30	0,5
PRIMAIRE	1035	16,2
Industrie manufacturière	740	11,5
Construction	340	5,3
SECONDAIRE	1080	16,8
Transport et communications	460	7,2
Commerce	1165	18,2
Finances/assurances/immeubles	235	3,7
Services socio-culturels, commerciaux et industriels	2040	31,8
Administration publique	405	6,3
TERTIAIRE	4305	67,2
=====	=====	=====
PERSONNES OCCUPÉES	6420	100,0

Source: Recensement, Statistiques Canada.

NOTE: La somme des composantes n'est pas toujours égale aux totaux en raison des arrondissements.

et agricoles (tableau 3). Ainsi, y rencontre-t-on plusieurs usines de bois de sciage et de lattes<sup>49</sup> qui, en raison d'un équipement vétuste, sont fortement vulnérables aux aléas du marché. Malgré tout, le secondaire agricole a subi d'importantes transformations: construction d'une usine de lait en poudre et de fromage, construction d'un établissement de séchage à grains, consolidation de la Laiterie de Choix et de la Crèmerie Unic.

#### **1.4.2 Techniques d'enquête et cueillette de données**

La réalisation de cette recherche a nécessité un séjour de trois mois dans la Vallée de la Matapédia où nous avons expérimenté quatre techniques de cueillette de données: l'observation, la recherche documentaire, l'entrevue et le questionnaire.

L'observation a permis de ramasser nombre d'informations pertinentes, surtout lors des réunions d'organismes locaux qui supportent les diverses activités de développement (Annexe 1: Schéma d'observation). En dépouillant de la documentation dans les institutions locales, divers renseignements informels à propos de leur dynamique interne ont été recueillis auprès du personnel. Quelques personnes sont aussi devenues des informateurs-clefs de premier ordre et dont le secours s'est avéré indispensable. De plus, comme il était fréquent d'être interrogé sur le motif de notre présence dans la Vallée, l'occasion nous était donnée de recueillir divers commentaires

**TABLEAU 3**

**RÉPARTITION DES GROUPES MANUFACTURIERS SELON LA  
TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS, MRC DE LA MATAPÉDIA,  
1981**

Groupe manufacturier	Taille des établissements (nombre d'employés)			
	0-4	5-49	50-199	200 & +
Aliments et boissons	3	4	2	
Vêtements			1	
Bois	16	15	2	
Imprimerie	2	1		
Produits métalliques	1			
Produits non-métalliques	4	1		
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	<b>5</b>	

Source: MICT, Répertoire des entreprises manufacturières, 1981.

concernant les groupes, les gens, les événements, etc., qui sont l'objet de cette recherche.

Nous avons également amassé une part importante des matériaux de recherche en consultant les archives locales. De façon particulière, le journal de l'endroit, l'Avant-Poste Gaspésien, a servi de registre des divers événements qui, depuis 1970, ont animé la Vallée de la Matapédia en matière de développement économique local. Un important dossier a été constitué sur le projet d'une papeterie dans la Vallée de la Matapédia. De plus, les procès-verbaux, documents d'orientation, rapports annuels, etc. des différents organismes locaux qui s'occupent de développement économique, ont été consultés (voir les "documents d'analyse" recensés dans la bibliographie).

Les entrevues se sont aussi avérées un outil d'information précieux. En plus de nous introduire au sein des établissements locaux, elles ont été utiles pour spécifier l'idéologie des agents, le contexte des divers écrits ainsi que le fil des événements qui circonscrivent la question du développement dans la Vallée de la Matapédia. Au cours de la cueillette de données, trois formes d'entrevues ont été réalisées. Les premières, de par leur finalité exploratoire, étaient non-dirigées. Elles portaient sur un événement particulier, celui de la lutte pour l'implantation d'une papeterie dans la Vallée (Annexe 2A: Entrevue non-dirigée). Et, parce que la plupart de nos interlocuteurs avaient la particularité d'interpréter les causes et les effets de cet événement en fonction du rôle qu'ils tiennent dans les organismes de développement auxquels ils

participent, nous avons élargi nos entrevues aux activités de développement qui se sont déroulées dans la Matapédia depuis le début des années 1970. Dès lors, nous avons utilisé un schéma d'entrevue semi-dirigée de façon à mettre en relief l'itinéraire socio-professionnel et l'expérience du sujet dans les activités de développement organisées dans la Vallée avant et après l'événement papeterie (Annexe 2B: Entrevue semi-dirigée). De plus, quelques entrevues dirigées ont été réalisées. Elles visaient à approfondir certaines données recueillies sur l'activité d'organismes spécifiques de sorte que chacune d'elles avaient un scénario particulier. Dans l'ensemble, cette démarche d'enquête s'est bien déroulée; l'annexe 2C fournit des renseignements sur celle-ci et fait état des modalités de compilation des données recueillies. Au total, 59 entrevues, d'une durée moyenne d'une heure trente, ont été réalisées (Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues).

Ces informations multiples, concernant les activités de développement envisagées en tant qu'espace de pouvoir local, furent complétées par un petit questionnaire identifié comme une "fiche de participation aux affaires locales dans la Vallée de la Matapédia" (Annexe 4). Ces fiches visaient principalement à déterminer l'appartenance sociale des répondants et à cerner leur profil participatif. En tout, 140 fiches ont été expédiées aux personnes qui, de 1974 à 1983, ont été actives dans les organismes de développement de la Matapédia. Seulement 22 d'entre elles ne nous ont pas été retournées (Annexe 4B: Échantillonnage et stratégie d'enquête).

## NOTES

1. Alain Gagnon, Le modèle centre-périphérie appliqué à l'Est du Québec, 1979, 153 p.
2. Bruno Jean, L'agriculture périphérique dans l'Est du Québec, 1982, 496 p.
3. Serge Côté, "La pénétration du capitalisme dans l'Est du Québec" dans Région, régionalisme et développement régional, 1984, 29-55;

Benoit Beaucage et al., Les structures productives d'une région périphérique, l'Est du Québec (1896-1980), 1984, 714 p.;

Serge Côté, Benoit Lévesque et Juan-Luis Klein, Industrie manufacturière et développement inégal des régions du Québec, 1982, 127 p.;

Jean Saintonge, Les interrelations entre les industries des pâtes et papiers et du sciage et le développement économique de l'Est du Québec 1950 à 1980, 1982, 167 p.

4. Serge Côté et Benoit Lévesque, "L'envers de la médaille" dans Interventions Économiques, 1982, 55-79;



Marielle Désy et al., La conjoncture au Québec au début des années 1980: les enjeux pour le mouvement ouvrier et populaire, 1980, 200 p.

5. Benoit Lévesque (dir.), Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives, 1979, 380 p.;

Marcel Rioux (dir.), "Bas du Fleuve-Gaspésie" dans Possibles, 1978, 240 p.

6. Hugues Dionne et al., Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural, 1982, 351 p.

7. Jean-Guy Gagnon et Maurice Drapeau, Défaire la défaite!, 1982, 120 p.;

Charles Banville, Les Opérations Dignité, 1977, 128 p.

8. Hugues Dionne, "Le mouvement populaire en milieu rural: un certain parcours" dans Région, régionalisme et développement régional, 1984, 137-171;

Hugues Dionne et Juan-Luis Klein, "L'aménagement intégré des ressources: une alternative à la marginalité rurale" dans Interventions Économiques, 1982, 85-91.

9. Alain Gagnon, Les Opérations Dignité: Naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec, 1981, 262 p.;

CRDQ, Développement régional et mouvement populaire. L'exemple de l'Est du Québec, 1979, 144 p.;

CRDQ, Du sous-développement aux expériences populaires de développement, 1976, 156 p.

10. Danielle Lafontaine, "Pour une théorie non-positiviste de l'espace" dans Région, régionalisme et développement régional, 1984, 26.
11. L'interprétation de Lise Pilon-Lê ayant trait à l'évolution de la pensée savante sur l'agriculture et le milieu rural pose entre autres le problème d'objectivation d'un mouvement de pensée alimenté par l'intellectuel et dont lui-même fait partie. Voir Lise Pilon-Lê, "De l'agriculture au matérialisme historique: les métamorphoses du discours des intellectuels sur l'agriculture et le milieu rural au Québec" dans La ruralité en question: réalité sociale et théorie sociologique, 1985, 19-53.
12. Voir à ce sujet le texte de Benoit Lévesque, "La sociologie et le milieu rural" dans La problématique du développement en milieu rural, 1975, 40-56.
13. Gérald Fortin, La fin d'un règne, 1971, 233.

14. Voir Les actes du colloque tenu à l'UQAR; La problématique du développement en milieu rural, 1975, 279 p.
15. Ces chercheurs se livrent à l'analyse comparative des politiques agro-alimentaires et de leurs conséquences pour les collectivités rurales en France et au Québec. Une part de leurs travaux concernent l'étude des effets des transformations économiques de l'agriculture sur les collectivités rurales et le développement rural. Ce groupe comprend une vingtaine de chercheurs. Du côté français, nous retrouvons Claude Servolin, Denis Hairy, Ramon Barcelo, Pierre Coulomb, Françoise-Eugénie Petit, François Bel, Hélène Delorme, Nicole Eizner, Maryvonne Bodiguel, Hughes Lamarche, Bernard Wolfer et Bernard Picon. Du côté québécois, signalons Philip Ehrensaft, Guy De Bailleul, Daniel Mercier-Gouin, Lise Pilon-Lê, Jean-Pierre Reveret, Hélène Boudier, Bruno Jean, Bill Reimer, Fran Shaver, Rodolphe De Koninck, Michel Morisset.
16. Bruno Jean représente sans aucun doute la figure de proue de ce mouvement. Ses principaux écrits qui abordent cette question se retrouvent dans:  
  
Bruno Jean (dir.), "La ruralité en question. Réalité sociale et théorie sociologique" dans Actes et instruments de la recherche en développement régional, 1985;

- Id., L'agriculture périphérique dans l'Est du Québec, 1982;
- Id., "Le développement rural en question" dans Recueil de textes/Sociologie rurale, 1979.
17. Bruno Jean, Le développement rural en question, 1979, 7.
  18. Bruno Jean, L'agriculture périphérique dans l'Est du Québec, 1982, 414-415.
  19. Guy Rocher, "Le changement social" dans Introduction à la sociologie générale, 1969, 453-454.
  20. Louis Quéré, "Région et "pays" en Bretagne. 1960-1970" dans Hérodote, 1981, 70-99; État technicien, changement social et pouvoir local, 1980, 86 p.; Élites dirigeantes et mouvement national en Bretagne, 1980, 39 p.
  21. Alain Touraine, Pour la sociologie, 1974, 85.
  22. Id., "Les luttes historiques et l'État" dans La voix et le regard, 1978, 133-177; "Présentation" et "Le développement" dans Les sociétés dépendantes, 1976, 9-47.
  23. Alain Touraine, La voix et la regard, 1978, 143-144.
  24. Ibid., 9.

25. Habermas, La technique et la science comme idéologie, 1973, 211 p.
26. Louis Quéré, État technicien, changement social et pouvoir local, 1980, 44.
27. Lucien Sfez, "Le local en question" dans L'objet local, 1977, 14.
28. Id., "Introduction au colloque" dans L'objet local, 1977, 18.
29. E.C. Hughes, Rencontre de 2 mondes: la crise d'industrialisation du Canada Français, 1972, 390 p.;
- G.L. Gold, Saint-Pascal: Changing leadership and Social Organization in a Quebec Town, 1975, 215 p.
30. Michel Lavallée, Pouvoir local et classes sociales à Plessisville, 1981, 141 p.;
- P.A. Tremblay, La politique par le biais: une histoire du comité des citoyens de St-Sauveur, 1980, 190 p.;
- Claude Bariteau, Pierre Durand et Lise Pilon-Lê, Pour une analyse marxiste du pouvoir local, 1980, 29 p.
31. Voir les revues suivantes:

Annick Germain et Pierre Hamel, "Les ambiguïtés du pouvoir local" dans Revue Internationale d'Action Communautaire, 1985, 208 p.

Claude Bariteau (dir.), "Pouvoir local et crise économique" dans Anthropologie et sociétés, 1985, 219 p.

32. Depuis 1984, le Congrès de l'Acfas est le lieu d'une mise en commun de leurs réflexions à ce sujet. Voir les publications suivantes: Annick Germain et Pierre Hamel (dir.), Aménagement et pouvoir local, 1985, 188 p.; Juan-Luis Klein (dir.), Aménagement et développement vers des nouvelles pratiques?, 1986, 199 p.
33. Voir les recueils d'articles suivants:  
Raymond Ledrut (dir.), Le pouvoir local, 1979, 332 p.;  
Henri Lefebvre (dir.), "Le pouvoir local", Espaces et Sociétés, 1977;  
Lucien Sfez (dir.), "Le local en question", L'objet local, 1977, 445 p.
34. Voir principalement les deux articles suivants:  
Pierre Birnbaum, "Le pouvoir local: de la décision au système", Revue française de sociologie, XIV, 1973, 336-357 et Manuel Castells, "Controverse sur le pouvoir local, remarques sur l'article de Pierre Birnbaum", (Quand le petit chaperon rouge de la sociologie empiriste du pouvoir local rencontre le grand méchant loup de la sociologie urbaine marxiste

et essaie, à tout prix, de se convaincre qu'il s'agit bel et bien de sa grand-mère la philosophie sociale), Revue française de sociologie, XV, 1973, 336-357.

35. Nous n'indiquons que quelques noms d'auteurs significatifs sans entrer dans les détails des références bibliographiques que quiconque s'intéresse au domaine peut retrouver. Cette précision s'applique également aux notes 36 et 37. Birnbaum, Grémion, Worms.
36. Il s'agit de l'École française de sociologie urbaine dont les principales figures sont Castells, Godard, Lojkine.
37. Il s'agit de l'équipe du CERAT à Grenoble principalement représenté par Boisberanger, Biarz, Mingassin, Bouchet.
38. La mise en valeur de l'existence d'un dynamisme local non réductible aux effets du global constitue actuellement en France la voie privilégiée par plusieurs champs disciplinaires pour l'étude du pouvoir local. Voir M. Mormont et C. Mougenot, "Le retour au local et les classes moyennes" dans Revue Internationale d'Action Communautaire, 13/53 (1985): 19-35.
39. Alain Touraine, Les sociétés dépendantes, 1976, 13.
40. Louis Quéré, État technicien, changement social et pouvoir local, 1980, 45.

41. André Vant, "Espace et contrôle social dans la politique urbaine stéphanoise" dans Le pouvoir local, 1979, 164.
42. J.P. Foubert, S. Savey et J.P. Volle, "Structure sociale et pouvoir local à Nîmes et Montpellier" dans Le pouvoir local, 1979, 115.
43. Louis Quéré, Élites dirigeantes et mouvement national en Bretagne, 1980, 24.
44. Id., État technicien, changement social et pouvoir local, 1980, 42.
45. Ibid., 43.
46. Voir la situation géographique de la Matapédia sur la carte no. 1,.
47. MRC de la Matapédia, Schéma d'aménagement du territoire, 1983, 2, 8, 13.
48. Dans les années 1970, le territoire de la Vallée de la Matapédia englobait 26 municipalités. Il y a eu un cas de fusion municipale (un village et sa paroisse) et trois municipalités se sont annexées à la MRC de la Mitis. Il faut donc noter que les statistiques antérieures à 1981 figurant dans cet ouvrage tiennent compte des trois municipalités de plus que celles fournies suite à la formation de la MRC. Comme nous ne faisons aucune comparaison directe entre les données de 1981 et celles des années antérieu-



res, nous n'avons pas cru nécessaire d'homogénéiser les quelques données qui décrivent la situation du territoire à l'étude dans les années 1970 (chapitre 1).

49. Cette branche de l'activité industrielle représente encore près de 2/3 des emplois du secteur secondaire. MRC de la Matapédia, Schéma d'aménagement du territoire, 1983, 11.



## CHAPITRE 2

# LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA, PERSPECTIVES HISTORIQUES (1850 À 1970)

Des lignes de forces de l'histoire, ce chapitre dégage celles ayant contribué à spécifier la trame des événements qui agitent la Matapédia depuis le début des années 1970.

Dans une première partie, nous couvrons un siècle d'histoire en faisant état de la constitution d'une société locale marquée par des mouvements de colonisation inspirés de la logique du système de production agro-forestier. De 1950 à 1970, voyons-nous dans la seconde partie de ce chapitre, ce

système se désarticule et de nouvelles élites apparaissent.

## 2.1 UNE SOCIÉTÉ AGRO-FORESTIÈRE (1850-1950)

Sous le régime français, la Vallée de la Matapédia se compose de deux seigneuries, celles du Lac Métis et celle du Lac Matapédia. Après la Conquête, ces terres inhabitées sont vendues à des Anglais qui, entre 1797 et 1881, font de ces seigneuries l'objet de nombreuses transactions avec des Américains. En 1850, Georges W. Bartholomew, de Hartford, Connecticut, achète l'ensemble de ces terres pour deux dollars.

En 1850, la Vallée de la Matapédia compte sept ou huit familles<sup>1</sup> dont les chefs sont gardiens de poste le long du chemin de Kempt qui sert de voie de passage pour le transit du courrier et les voyageurs allant du Québec peuplé aux postes des Maritimes. Ce "chemin du Roi" est le principal corridor entre le Fleuve St-Laurent et le Comté de Bonaventure et, de là, vers le Nouveau-Brunswick et les États-Unis. De 1857 à 1867, cette route stratégique, pour le déplacement des garnisons militaires en cas d'invasion américaine, est remplacée par le chemin de Matapédia. D'autres familles s'installent le long de la voie de communication: en 1871, la Vallée de la Matapédia compte environ 700 personnes<sup>2</sup>. Dans la décennie suivante, est construite une voie ferrée qui relie les provinces maritimes à Québec. L'Intercolonial est la condition d'entrée du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse dans la Confédération.

La mise en place de ces infrastructures de communication a de plus un motif économique, le commerce du bois. En effet, la dernière moitié du XIX<sup>e</sup> siècle constitue une période d'industrialisation du Québec où capitaux américains et britanniques sont investis dans l'industrie du sciage en vue de l'exportation du bois de construction vers le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Angleterre et la Grande-Bretagne. C'est dans ce contexte que la Price Brothers achète, en 1874, la Seigneurie du Lac Métis et que la King Brothers acquiert celle du Lac Matapédia en 1881. Par la suite, les cantons adjacents deviennent des concessions forestières pour diverses compagnies: Martin & Lebel (1883), Shell McPherson (1890), John Fenderson (1896), Paradis Lumber (1896), St-Lawrence Lumber (1902), Dominion Lumber (1904)<sup>3</sup>.

Entre 1875 et 1900, le Québec subit une vague d'émigration massive vers les États-Unis qui s'industrialisent rapidement. L'agriculture de la zone côtière du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie axée sur les produits céréaliers est fortement touchée par les conséquences du non-renouvellement, en 1866, du traité de réciprocité avec les États-Unis. Il s'en suit un exode massif de la population dont une partie, encouragée par le Clergé et l'État, s'établit dans la Vallée de la Matapédia. D'après les recherches de Louise Roy, ces personnes proviennent surtout du comté de Rimouski, plus précisément de la zone côtière allant des Trois-Pistoles à Matane<sup>4</sup>.

Le peuplement de la Matapédia, qui débute au tournant des années 1900, suit l'établissement des

compagnies forestières. Les municipalités de St-Moïse, Sayabec, Val-Brillant, Amqui, Lac-au-Saumon et Causapschal sont érigées à l'ombre des moulins à scie. Bien que les terres agricoles de ces paroisses soient d'assez bonne qualité, les colons établis le long de la voie ferrée sont liés de quelque façon à l'industrie forestière. Lorsqu'il défriche sa terre, le colon s'engage dans les chantiers des compagnies forestières pour survivre. Plus tard, quand il devient cultivateur, s'il parvient à produire un surplus, l'absence de marchés agricoles, mis à part les chantiers, l'oblige à vendre aux marchands anglais le bois qu'il récolte sur sa terre. Par l'attrait d'un revenu d'appoint, les colons cherchent à s'établir près des compagnies forestières.

Ce mode d'occupation du sol correspond à la logique du système agro-forestier que Normand Séguin définit:

par la coexistence des activités agricoles et forestières unies dans un même espace par des liens de complémentarité. Son existence repose sur deux conditions: 1) absence ou grande faiblesse d'intégration des activités agricoles aux circuits commerciaux; 2) forte subordination de celles-ci aux activités forestières<sup>5</sup>.

Le peuplement de la Vallée de la Matapédia résulte de la mise en place d'une agriculture de subsistance asservie à une économie forestière dominée par des compagnies étrangères. Comme celles-ci avaient besoin d'une main-d'oeuvre importante pour

les travaux forestiers, l'activité agricole permettait de fixer les travailleurs sur place et d'assurer leur subsistance.

A la suite de cette première vague de colonisation qui se situe entre 1880 et 1910, la Vallée de la Matapédia connaît une ère de relative prospérité. De 9 658 personnes en 1911<sup>6</sup>, la population augmente de près de 150% en l'espace de vingt ans, pour atteindre 24 886 habitants<sup>7</sup>. Durant cette période, l'industrie du sciage fonctionne à pleine capacité. Les terres de la couronne et les grandes forêts privées sont surexploitées. Les industriels des pâtes et papiers<sup>8</sup> cherchent à s'approprier d'importantes réserves de matière ligneuse sans pour autant transformer la ressource sur place. De plus, la concurrence qu'ils se livrent laisse entrevoir des difficultés futures d'approvisionnement pour l'industrie du sciage. De la sorte, les grandes scieries favorisent les relations de sous-traitance avec des petits entrepreneurs régionaux du sciage (les Couture, Lauzier, Théberge, etc.), et elles achètent de plus en plus de bois des propriétaires de boisés de fermes.

A partir de 1920, l'agriculture de la Vallée de la Matapédia s'oriente timidement vers l'industrie laitière. Quelques beurreries et fromageries apparaissent dans les décennies suivantes mais leur marché ne dépasse guère les limites de la Vallée. Réalisé en 1937, l'Inventaire des Ressources Naturelles de la Vallée de la Matapédia, recense neuf entreprises de transformation du lait pour les municipalités comprises entre St-Moïse et Ste-Florence<sup>9</sup>.

Ce décollage de l'agriculture, si minime soit-il, n'est pas étranger à la formation d'associations agricoles<sup>10</sup> encouragée par les curés. Ceux-ci, s'activent par la fondation de groupes religieux<sup>11</sup> à organiser la vie sociale, pendant que marchands et professionnels libéraux s'installent. A cette époque, la combinaison agriculture/forêt semble donc pour plusieurs une voie d'avenir...

Cependant, la crise de 1929 révèle l'ampleur de la dépendance de l'économie matapédiennne vis-à-vis des compagnies forestières. Au niveau international, le marché du bois d'oeuvre péréclite, ce qui se traduit dans la Matapédia par l'arrêt temporaire des activités des principaux moulins à scie (ceux des Fenderson, de la Price Bros., etc.). Privés d'une grande partie de leur gagne-pain, plusieurs petits cultivateurs ainsi que leur fils s'en iront défricher les hautes terres de la Vallée. Certaines forment déjà des municipalités (St-Raphaël d'Albertville, St-Noël, Lac Humqui, St-Alexandre-des-Lacs), d'autres ne sont encore que des missions agricoles (Ste-Marguerite, Ste-Paule, Ste-Irène, St-Tharcisius).

Cette seconde vague de colonisation est favorisée par les primes de défrichement, de labour, etc. que le Plan Vautrin du gouvernement Taschereau met en vigueur dès 1934 comme palliatif aux maux sociaux engendrés par la crise. Parce que ces primes sont plus élevées lorsque les lots reçus sont vierges, les colons ont tendance à s'éloigner à l'intérieur des terres. Ils y trouvent des terrains rocheux, peu propices à l'agriculture mais fournis en boisés. En



dépit d'un discours clérical qui présente l'ouverture de ces nouvelles paroisses comme une entreprise agricole, les colons se voient très vite soumis à la logique du système de production agro-forestier.

Les années de guerre et celles qui suivent immédiatement amènent une reprise économique qui stimule l'industrie forestière et l'agriculture. D'une part, le marché du bois de sciage connaît un regain appréciable dont profite l'industrie forestière de la Matapédia. L'installation des colons dans les hautes terres forestières de la Vallée a pour conséquence de suppléer aux problèmes d'approvisionnement de matière ligneuse et, par le fait même, d'abaisser les coûts de production du bois de sciage de façon à ce que cette industrie profite de la relance des marchés. Ainsi, les grandes compagnies reprennent leurs activités pour quelques saisons d'opérations pendant que s'ouvrent plusieurs petites scieries locales. En 1946, la Vallée de la Matapédia compte jusqu'à 49 établissements de sciage<sup>12</sup>. De plus, l'industrie papetière commence, durant cette période, à couper du bois sur ses concessions de même qu'à acheter celui récolté dans la petite forêt privée, c'est-à-dire le bois que les colons coupent sur leurs propres lots.

D'autre part, la demande de produits agricoles (porcs, oeufs, etc.) pour la guerre imprime une croissance à ce domaine d'activités. En 1941, il ne reste plus dans la Vallée de la Matapédia que 45,8% des établissements agricoles qui sont des fermes de subsistance<sup>13</sup>. C'est dire qu'une certaine équité forêt/ ferme s'établit dans le revenu des

cultivateurs. Celle-ci est due au fait que "l'effort de guerre augmente la somme de travail plutôt que la productivité"<sup>14</sup>, ce qui permet au système de production agro-forestier de se consolider. Par ailleurs, la population, durant cette décennie, se rapproche de son maximum: en 1951, la Vallée de la Matapédia compte 33 939 personnes<sup>15</sup>.

Située dans le cadre d'une économie agro-forestière, la formation sociale de la Matapédia a comme base un ensemble de cultivateurs à moitié indépendants et à moitié soumis aux rapports sociaux capitalistes par leur travail saisonnier en forêt. La classe dirigeante formée des propriétaires des grandes compagnies est absente. Tout au plus, y retrouve-t-on des intermédiaires, quelques petits entrepreneurs forestiers régionaux dont la position dépend largement des conditions de l'ensemble de l'économie forestière. De plus, une élite locale commerçante entreprend son ascension pendant que curés et professionnels libéraux définissent la situation des groupes sociaux de façon à assurer la cohésion entre eux. Regroupés dans les commissions scolaires, les conseils d'école et de fabrique, une part de cette élite compose la classe dominante de cette société agro-forestière. En quelque sorte, l'organisation sociale de la Vallée a, entre 1940 et 1950, atteint un certain équilibre de fonctionnement, une stabilité dans la façon d'organiser la vie économique et sociale.

## 2.2 LE DÉCLIN DU SYSTÈME DE PRODUCTION AGRO-FORESTIER ET L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES ÉLITES (1951-1970)

De 1950 à 1970, la Vallée de la Matapédia, en tant que société agro-forestière, subit d'importantes transformations. Durant les années cinquante, le capital forestier perturbe le système de production agro-forestier par la restructuration de l'industrie du sciage et la mécanisation des activités forestières lesquelles absorbent de moins en moins de main-d'oeuvre. En même temps que ce phénomène se poursuit, la décennie d'après est principalement marquée par l'intervention de l'État dans l'agriculture. Celui-ci, par diverses politiques, favorise l'introduction de la logique du marché dans la production agricole, ce qui a pour corrolaire la régression de la petite production d'auto-subsistance.

Simultanément, émergent au sein de l'organisation sociale deux fractions de groupes sociaux qui forment le noyau constitutif d'un nouveau type d'élite. Entrepreneurs commerciaux et agriculteurs en voie de modernisation posent la question régionale à l'État. Insatisfaits de la réponse, ils verront à reformuler le problème de la survie des régions en faveur de la société locale.

### 2.2.1 1951-1960: 1 ère phase de déclin

#### 2.2.1.1 Les transformations dans l'industrie forestière

De 1951 à 1960, on assiste à la restructuration

de l'industrie du sciage dans la Vallée de la Matapédia. Comme partout ailleurs, les marchés ont diminué depuis les années 1930 et la matière ligneuse devient de plus en plus inaccessible. La plupart des grandes scieries contrôlées par des intérêts américains ou canadiens n'existent plus. Dans cette décennie, 22 scieries disparaissent pour une diminution de plus de la moitié des employés (tableau 4).

**TABLEAU 4**

**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SCIERIES ET D'EMPLOYÉS  
DANS LE COMTÉ DE MATAPÉDIA, 1951-1961**

Années	Nombre de scieries	Nombre d'employés
1951	38	481
1961	16	195

Source: Benoît Beucage et al., Les structures productives d'une région périphérique, l'Est du Québec (1896-1980), Documents généraux du GRIDEQ, no. 11, 1984, 702.

Pourtant, les forêts de la Vallée de la Matapédia continuent de fournir des volumes de coupe importants. C'est que la demande du bois à pâte remplace celle du bois de sciage. Cela entraîne l'exportation accrue hors de la Vallée d'un bois qui, de plus en plus, sera récolté dans les petites forêts privées.

La demande croissante pour le bois à pâte s'accompagne de plusieurs changements techniques dans la production forestière dont les plus importants concernent la mécanisation des travaux et le transport du bois à pâte par camion. De plus, la prolongation de la période de coupe de bois pendant l'été perturbe le rythme de production des villages agro-forestiers. Jusque-là, les activités agricoles et forestières étaient complémentaires; mais s'il bûche pendant l'été, le cultivateur ne peut plus travailler sur sa terre. Il doit choisir entre la production agricole et le travail forestier. Des 2785 fermes recensées dans le comté en 1951, il en reste seulement 1807 dix années plus tard<sup>16</sup>.

Comme il est plus payant à court terme de travailler en forêt, plusieurs deviennent des travailleurs forestiers à temps plein. Cependant, le départ des grandes compagnies a considérablement réduit le nombre de chantiers situés dans la Matapédia. Ces hommes rejetés dans le salariat se voient soumis à la mobilité géographique des facteurs de production et doivent s'en aller bûcher à l'extérieur (Côte-Nord, Nouveau-Brunswick, Maine, etc.).

Quant à ceux qui restent dans la production agricole, privés de leurs revenus de travailleurs forestiers, ils sont obligés de suppléer à ce manque à gagner par une augmentation de leur productivité. Cette situation prépare le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture plus fortement intégrée dans les circuits marchands. Ce sont généralement les cultivateurs des basses terres de la Vallée qui prennent cette voie alors que plusieurs de leurs

accolytes des hautes terres, déjà marginaux, deviennent des ouvriers forestiers.

En fait, les années 1950 constituent la première phase de déclin de l'économie agro-forestière provoqué par des changements structurels (marché, technologie) survenus dans l'industrie forestière. Cette "stimulation extérieure" exercée par le capital rend le travail salarié en forêt incompatible avec la petite production agricole d'auto-subsistance. L'articulation producteur autonome/travailleur salarié pour le compte des compagnies s'effrite sans que d'autres investissements industriels ne viennent suppléer au manque à gagner des petits agriculteurs. Le tableau 5 nous montre qu'en l'espace de dix ans, soit de 1951 à 1961, l'emploi dans le secteur secondaire n'augmente que de 2,6%.

Ces bouleversements structurels ont pour conséquence immédiate de provoquer l'exode de la population. Entre 1956 et 1961, se manifestent les premiers signes de dépeuplement dans la Vallée de la Matapédia: la poussée démographique ne réussit plus à compenser le flux migratoire<sup>17</sup>. Devant les difficultés à trouver un emploi dans la Matapédia ou à vivre des revenus de la ferme, la croissance industrielle des villes du Québec semble pour plusieurs être une solution. D'autres s'en remettent aux politiques d'assistance de l'État (chômage, bien-être social).

TABLEAU 5

ÉVOLUTION EN POURCENTAGE DE L'EMPLOI  
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE  
DANS LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA,  
1951-1961

Secteur	Emploi %	
	1951	1961
Primaire	61,6	47,3
Secondaire	8,6	11,2
Tertiaire	29,8	40,7

Source: 1951: Jean-Paul Plante, Inventaire de la main-d'oeuvre du territoire-pilote, BAEQ, 1966, 84.

1961: Réginald Roy, "Le marché du travail" dans Planification et objectifs généraux de développement socio-économique de la zone d'Amqui, doc. 3, Amqui, 1978, 7.

Malgré la détérioration progressive de la situation économique, les services se développent (finances, assurances, transport et communications, etc.). L'activité économique du secteur tertiaire regroupe, en 1961, 40,7% des personnes occupées (tableau 5). L'introduction de l'électricité, du téléphone et de la radio dans les villages a particulièrement modifié les habitudes de vie des gens de la Vallée. Petit à petit, ils tentent de s'intégrer dans l'univers de la consommation de masse (appareils électriques, auto, etc.).

C'est ainsi qu'un grand nombre de commerçants et d'entrepreneurs profitent de l'expansion des services pour diriger une part de plus en plus importante de l'économie matapédiennne. Généralement installés dans les centres de la Vallée, ces gens d'affaires réussissent à ramasser un petit capital de sorte qu'ils se différencient progressivement des artisans et des petits marchands dont l'activité économique n'est à peu près pas lié au travail salarié.

#### 2.2.1.2 La constitution d'un élite du changement à vocation régionale

Durant la décennie 1950, l'organisation sociale de la Matapédia demeure relativement stable. Toutefois, deux groupes en mobilité ascendante présentent un discours nouveau, celui de "l'adaptation au progrès".

Il s'agit d'abord des entrepreneurs commerciaux qui se donnent une institution locale de défense de



leurs intérêts économiques: dans les années 1940, les Chambres de Commerce d'Amqui et de Causapsca sont mises sur pied. De même, ce groupe assure la diffusion de l'idéologie petit-commerçant à partir d'un journal local<sup>18</sup> fondé en 1941. Quelques quinze ans plus tard, certains représentants des Chambres de Commerce veulent donner à cet organisme un nouveau souffle. Ainsi, s'exprime un des leurs:

J'ai rentré dans la Chambre de Commerce en '55. Je trouvais qu'on pouvait pas être dans les affaires et passer à côté de ce groupe-là, surtout qu'on voyait qu'il fallait faire quelque chose pour remonter les affaires d'Amqui. Un coup embarqué, je me suis vite rendu compte que passer des résolutions c'était pas suffisant. Il fallait être plus réaliste que ça, il fallait qu'on travaille sur des vrais projets pour créer de l'ouvrage, pour organiser des services. Ça n'empêche pas qu'on avait besoin d'un coup de pouce du gouvernement.<sup>19</sup>

A travers ces commentaires, se profile une vision du monde qui joint la nécessité de réaliser des profits à celle d'organiser l'économie. Il s'agit ni plus ni moins de s'adapter aux processus d'industrialisation et d'urbanisation de façon à tirer parti du progrès. Cette attitude s'inspire de la rationalité économique du libéralisme à la différence près qu'elle insuffle une nouvelle légitimité à

l'intervention de l'État. Par ce dernier, les petits entrepreneurs de la région veulent agir sur les déterminants de la croissance afin de profiter de ses retombées.

A la même époque, une fraction d'un autre groupe social reprend à son compte cette idéologie de l'adaptation au progrès. Moins pressés de se questionner sur les conséquences de l'industrialisation des campagnes que de s'intégrer au régime économique moderne, quelques agriculteurs, par le biais du syndicalisme et de la coopération agricoles, se font les défenseurs de cette conception de l'avenir. L'un d'eux commente son intervention dans le syndicalisme agricole dans les termes suivants:

Je voulais qui ait du monde qui reste dans la Vallée. Surtout, je pensais aux jeunes pour qui c'était possible d'avoir les bonnes terres de leurs pères, pis qui voulaient pas rester. Il fallait faire quelque chose. J'ai dit, il faut qu'on organise l'avenir de nos enfants pis qu'on garde les terres de la Vallée qui sont cultivables quitte à les regrouper. C'est pour ça que j'ai bataillé dans les organisations, pour que les gens vivent chez eux, qu'on continue de travailler la terre et que ça rapporte<sup>20</sup>.

Tel est le simple idéal qui justifie et supporte l'action des leaders du syndicalisme agricole dans les années cinquante. Deux dimensions de

la vie se côtoient dans ce commentaire. L'une renvoie au passé, à la tradition, l'autre se réclame de l'avenir, de la modernité. En effet, l'implication de cet agriculteur provient à la fois du désir d'établir ses enfants, de les voir continuer l'oeuvre déjà entreprise et de la possibilité d'organiser et de rentabiliser les activités agricoles.

Cette juxtaposition constante de la tradition et de l'innovation rejoint ce que d'aucuns pourraient appeler un certain "modernisme conservateur". Devant l'industrialisation de l'agriculture, l'adaptation, et donc la survie des producteurs agricoles, dépend de leur capacité à dégager ce qui doit être conservé du monde traditionnel et ce qui est à dépasser. Il s'agit de s'ouvrir au progrès sans perdre son identité.

En fait, quelques propriétaires d'entreprises agricoles, commerciales et industrielles de la Vallée de la Matapédia sont, durant les années 1950, porteurs d'une idéologie qui endosse la rationalisation économique de leurs domaines d'activités. A ce titre, ils doivent être identifiés comme le noyau constitutif de l'élite du changement dans la Vallée de la Matapédia. Cependant, leur vision de l'organisation de l'économie repose sur une base régionale. D'après l'un d'eux, "il ne pouvait y avoir d'activités rentables dans une économie régionale qui s'appauvrissait."<sup>21</sup>.

Ils s'allient d'ailleurs avec l'élite commerciale et financière de base urbaine qui domine le

Conseil d'orientation économique du Bas-St-Laurent (COEB), fondé en 1956

pour élaborer un projet régional "industriel" susceptible de combler un retard économique inquiétant; on souhaitait alors une intervention politique susceptible de permettre le rattrapage régional et la relance de l'économie<sup>22</sup>.

Cette coalition repose sur le fait que les agriculteurs et les entrepreneurs apparaissent comme des bénéficiaires des retombées de l'intégration de l'économie régionale au système capitaliste. Ils ont en commun d'être propriétaire d'entreprises qui sont en voie d'expansion. Ce sont donc de "gros" propriétaires et peu importe qu'ils proviennent de la frange urbaine du littoral ou de l'intérieur des terres. Les marchés locaux plafonnent, ils doivent étendre leur aire d'activités.

## **2.2.2 1961-1970: 2e phase de déclin**

### **2.2.2.1 L'intervention de l'État dans l'agriculture**

Durant cette décennie, les tendances observées quelques années plus tôt s'accroissent et l'État s'active à mettre en place diverses politiques visant une régulation de l'exode rural. Entre autres, son intervention dans l'agriculture est décisive.

D'abord réclamé par le COEB qui constate la faible productivité du travail agricole dans l'Est du Québec<sup>23</sup>, un plan de modernisation du secteur

agricole est élaboré de 1963 à 1966. En 1968, à la suite des recommandations de la Commission April<sup>24</sup>, l'État entérine des normes de production nécessitant l'achat d'équipement coûteux, notamment pour l'exploitation laitière (production qu'il privilégie dans l'Est du Québec). Également, il hausse les critères d'accessibilité des producteurs aux crédits d'assistance agricole. De plus, le gouvernement provincial intervient dans la concentration du secondaire agricole. Ces mesures concrétisent la nouvelle politique agro-alimentaire du Québec, nettement orientée au cours des années 1960 vers la mécanisation et la spécialisation des activités agricoles.

Ces politiques étatiques modifient la façon usuelle de produire dans la Vallée de la Matapédia. Elles réduisent le caractère autarcique que lui avait imprimé le système agro-forestier au profit de la constitution d'une agriculture intégrée aux grands marchés capitalistes. Un nombre important de petites fermes disparaissent au bénéfice de la formation d'entreprises agricoles. Réciproquement à la diminution de 50,4% du nombre de fermes entre 1961 et 1971<sup>25</sup>, la proportion de fermes commerciales passe de 48,4 à 76,4 pourcent<sup>26</sup>.

Cette modification des activités de la ferme familiale est encouragée par la modernisation des établissements de transformation des produits laitiers. En 1961, la Vallée de la Matapédia compte huit petites beurreries dont six sont coopératives<sup>27</sup>. Ces dernières sont, au début des années 1970, intégrées en une seule usine de transformation

du lait entier qui fera concurrence à une petite usine à capital local indépendant.

Les petits cultivateurs délaissent la production de crème pour celle du lait entier, une production coûteuse en équipement selon les nouvelles exigences gouvernementales. Ceux qui ne peuvent se prévaloir du crédit agricole sont éliminés. Ce sont souvent des producteurs dont la ferme se situe dans les hautes terres de la Vallée. Quant à ceux qui peuvent bénéficier des politiques d'assistance de l'État, ils adoptent un comportement d'entrepreneur dicté en partie par ce qu'Alain Côté dénomme "la traditionnelle "courbe d'offre inversée" caractérisant le système de production agricole"<sup>28</sup>. Forcés d'augmenter leur productivité laitière en raison de la variation inversement proportionnelle du prix du lait aux coûts de production, les agriculteurs doivent sans cesse augmenter leurs investissements, c'est-à-dire élargir leur troupeau, acheter de nouveaux équipements et de nouvelles terres. Plusieurs cherchent ainsi à s'agrandir par le rachat à bas prix des terres et des contingents de production de ceux que la modernisation déclasse. L'intervention de l'État opère une sélection parmi les agriculteurs et encourage un phénomène de différenciation sociale entre les agriculteurs-entrepreneurs<sup>29</sup> dont le comportement économique se rapproche de l'homme d'affaire, d'une part, et les petits cultivateurs, d'autre part, de plus en plus marginalisés quand ils ne sont pas réduits à abandonner l'agriculture.

Tous les agriculteurs ne cèdent pas pour autant à cette poussée concurrentielle. Plusieurs réagissent à ce phénomène en vendant leur travail hors de la ferme; en plus de voir à leurs fermes, ils s'occupent à un travail artisanal à leur compte ou à un travail salarié dans une entreprise afin de financer une part des coûts d'équipement. En 1971, 30,9% des cultivateurs de la Vallée de la Matapédia déclarent du travail à l'extérieur<sup>30</sup>. D'autres, âgés et sans relève, se réorientent vers des productions peu coûteuses en équipement telles la forêt, le boeuf, etc.. Fait à souligner, ces agriculteurs demeurent soumis à une modification de leur statut. Souvent, la perte d'un emploi salarié provoque la marginalisation de petits producteurs laitiers. Par ailleurs, quelques agriculteurs voués à une production spécialisée deviennent des entrepreneurs.

Le tableau suivant illustre clairement le passage d'une activité agricole tournée vers l'autoconsommation familiale à une activité orientée vers la production de biens selon les règles du marché. La valeur des ventes de produits agricoles permet de vérifier la coexistence de trois types d'agriculteurs dans la Vallée de la Matapédia: les agriculteurs en voie de marginalisation (-2500), les agriculteurs avec un travail hors-ferme (2500 à 9999) et les agriculteurs-entrepreneurs (+ 10000). Alors qu'en 1961, il y a quatre fois plus de petits agriculteurs qu'en 1971, le nombre d'agriculteurs-entrepreneurs s'est multiplié par dix durant la même période.

La rationalisation de la production agricole qui s'opère, de 1961 à 1971 par le truchement de

**TABLEAU 6**

**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES EN FONCTION  
DE LA VALEUR DES PRODUITS  
AGRICILES VENDUS DANS LA VALLÉE DE LA  
MATAPÉDIA, 1961-1971**

Valeur des produits agricoles vendus	Nombre de fermes	
	1961	1971
moins de 2500\$	1428	356
de 2500\$ à 4999\$	314	222
de 5000\$ à 9999\$	56	227
plus de 10 000\$	9	91
<b>Total</b>	<b>1807</b>	<b>896</b>

Source: Clermont Dugas, L'Est du Québec à l'heure du développement régional, 1974, 192.

l'État, aggrave la situation de l'économie matapé-  
dienne. Elle se produit en même temps que se pour-  
suivent les transformations de l'industrie forestière  
amorçées dans les décennies précédentes. Malgré le  
boom de la construction domiciliaire et la venue de  
la Compagnie Internationale de Papier, la part de la  
main-d'oeuvre locale employée par l'industrie fores-  
tière glisse de 22,7% à 14% entre 1961 et 1971  
(tableau 7). Au total, le secteur primaire subit une  
réduction de main-d'oeuvre de près de 20% sans  
qu'elle ne soit compensée par une augmentation équi-  
valente au niveau secondaire.



De plus, la Vallée de la Matapédia perd près du tiers de sa population durant cette décennie au profit surtout de Montréal et de la Côte-Nord. Des 35 586 personnes qui habitaient la Vallée de la Matapédia en 1961, il n'en reste que 26855 en 1971<sup>31</sup>.

**TABLEAU 7**

**ÉVOLUTION EN POURCENTAGE DE L'EMPLOI PAR SECTEUR ET SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, VALLÉE DE LA MATAPÉDIA, 1961-1971**

Secteur et sous-secteur	Emploi (%)	
	1961	1971
=====	=====	=====
Agriculture	24,6	14,7
Foresterie	22,7	14,0
PRIMAIRE	47,3	28,7
Industrie manufacturière	5,6	9,5
Construction	5,6	5,5
SECONDAIRE	11,2	15,0
Transports et communication	5,9	5,5
Commerce	8,7	11,2
Finance, assurance et immeuble	1,3	2,2
Services socio-culturels, commerciaux et industriels	17,9	23,7
Administration publique	1,9	2,9
Indéterminée	4,9	10,1
TERTIAIRE	40,6	55,6

Source: Réginald Roy, "La population" dans Planification et objectifs généraux de développement socio-économique de la zone d'Amqui, document 2, 1978, p. 18.

Comme le montre le tableau 8, cette diminution touche principalement la population rurale sise dans les petits villages des hautes terres de la Vallée.

**TABLEAU 8**

**ÉVOLUTION EN NOMBRE DES POPULATIONS RURALES\*  
ET URBAINES\*\* DANS LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA,  
1961-1971**

Type de population	Population (nombre)	
	1961	1971
Urbaine**	12 108	9 865
Rurale*	23 478	16 990
Total	35 586	26 855

\* rurale: municipalités de moins de 1000 habitants

\*\* urbaine: villes et villages d'au moins 1000 habitants et plus

Source: Bruno Jean, Évolution de la population de l'Est du Québec, 1973, 88.

Bien que les centres de la Vallée ne réussissent pas à contenir cette migration démographique, ils bénéficient toutefois d'une large part de l'augmentation de 14,9% des effectifs du secteur tertiaire. Le réaménagement des services gouvernementaux (hôpital à Amqui, polyvalentes dans chaque secteur, etc.) et l'augmentation de l'activité commerciale concourent à la croissance des petites villes de la Vallée.

Aux abords des années 1970, les groupes sociaux qui dirigent l'économie locale et dominent l'organisation sociale se caractérisent de plus en plus par l'opposition ville/campagne.

Les grosses compagnies forestières fermées, gens d'affaires et agriculteurs composent en majeure partie la classe économique locale. Dans les villes d'Amqui et de Causapscal, les entrepreneurs commerciaux et industriels, détenteurs de petits capitaux, constituent le groupe dominant de l'économie locale. Les villages agricoles les plus prospères peuvent compter sur des agriculteurs entrepreneurs ou en voie de modernisation. Dans la majorité des villages, ce sont des artisans, des petits commerçants et des petites agriculteurs qui, sur le territoire de leur municipalité, remplissent cette fonction.

Quant à l'élite "instruite", celle des définisseurs de consensus, elle s'est enrichie d'une troisième faction. En plus des professionnels libéraux surtout présents dans les villes d'Amqui et de Causapscal et des membres du clergé installés dans les villages, un groupe de professionnels salariés (gestionnaires, techniciens, enseignants, fonctionnaires, etc.) fait son apparition sur la scène locale.

Outre un nombre croissant de personnes économiquement dépendantes des paiements de transfert, des travailleurs salariés constituent la base de la formation sociale matapédiennne. Ceux qui oeuvrent au niveau des services se retrouvent principalement dans

les plus fortes agglomérations alors que les travailleurs de métiers (souvent bûcherons) habitent dans les villages de la Vallée.

#### 2.2.2.2 D'une élite régionale à une élite locale du changement

Au début des années 1960, l'État répond aux demandes régionales portées par le COEB dans lequel se retrouvent quelques leaders du syndicalisme agricole et des Chambres de commerce représentant la Vallée de la Matapédia. Deux ans après l'adoption en 1961 de la loi ARDA<sup>32</sup> par le gouvernement canadien, son homologue québécois intervient dans le but de favoriser le rattrapage des régions périphériques en reconnaissant la région du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine comme territoire pilote d'aménagement. Il y a formation en 1963 du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), une compagnie privée chargée "d'élaborer et de présenter, pour 1966, un plan directeur d'aménagement du territoire-pilote au moyen d'une enquête-participation"<sup>33</sup>. Le BAEQ regroupe des administrateurs d'organismes régionaux auxquels se joint un groupe d'experts afin d'élaborer un Plan de Développement pour l'Est du Québec.

Au terme de son mandat, le BAEQ présente à l'État quelque 238 recommandations articulées autour de six grands objectifs devant concourir à l'intégration fonctionnelle de la région au système économique et social nord américain<sup>34</sup>. Ces objectifs sont les suivants:

- la modernisation des secteurs de base traditionnels (agriculture, pêche et, en partie, forêt);
- la création d'activités dynamiques nouvelles (mines, tourisme, industrie);
- la valorisation de la main-d'oeuvre visant à créer une situation de mobilité géographique et professionnelle;
- la mise en place d'un cadre institutionnel de planification et de participation;
- la structuration rationnelle de l'espace régional;
- l'éclosion d'une conscience régionale.<sup>35</sup>

Au départ, le COEB se montre peu enthousiaste devant l'approche de recherche et de planification qui inspire le Bureau. Selon ses représentants, la recherche est déjà faite<sup>36</sup> et le BAEQ risque ainsi de retarder la réalisation de projets concrets. De fait, il faudra attendre 1968 et la signature d'une première Entente-cadre entre le Canada et le Québec pour que 258\$ millions soient affectés à des programmes de développement dans l'Est du Québec. Les mesures privilégiées concernent principalement le réaménagement des secteurs de base traditionnels et la valorisation de la main-d'oeuvre<sup>37</sup>.

Entre temps, l'État légitime ses interventions dans l'économie régionale par l'édification d'un appareil qui renforce le pouvoir central. De 1967 à 1969, l'État met sur pied un cadre administratif régional chargé de l'exécution du Plan<sup>38</sup>. Par la même occasion, il crée un Conseil régional de développement de l'Est du Québec (CRDEQ) qui a pour

mandat d'assurer la consultation des divers groupes sociaux de la région. C'est ainsi que les régionaux qui ont été mêlés au développement régional depuis les années 1950 deviennent administrateurs du CRDEQ et se trouvent sollicités par une logique d'appareil qui unit planification et participation.

A la fin des années 1960, le mécontentement de l'élite régionale atteint son paroxysme. D'abord, ce groupe sent ses privilèges menacés par le remplacement des élus comme représentants régionaux vis-à-vis du pouvoir politique au profit d'organismes branchés directement sur l'appareil d'État. Ensuite, loin de satisfaire leurs visées économiques immédiates, les mesures de l'Entente impliquent des diminutions d'emplois et des relocalisations massives de population qui se manifestent concrètement par la fermeture d'une dizaine de localités dites marginales<sup>39</sup>

Il n'en faut pas plus pour que des représentants des Chambres de commerce et des Conseils de comté quittent le CRDEQ et manifestent leur insatisfaction. Devant ces faits, l'État renégocie l'Entente. Un nouveau document, par lequel les deux gouvernements s'engagent à dépenser 411 millions de dollars de 1968 à 1976, est signé en 1971. "Les deux additions les plus importantes sont effectuées au poste des transports et des affaires."<sup>40</sup>

Cependant, les programmes se situent dans le prolongement des recommandations du rapport HMR<sup>41</sup> et sont axés sur le développement des pôles régionaux établis le long du littoral. Par ailleurs, la politique gouvernementale concernant la fermeture des

paroisses de l'arrière-pays se modifie sans pour autant être écartée<sup>42</sup>. De même, l'organisation des services étatiques (enseignement, santé, services sociaux, bureaux gouvernementaux) dans la région autour des années 1970 accentue le mouvement de croissance de quelques villes régionales (Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Gaspé, etc.).

Dès lors, l'appartenance géographique engendre une scission au sein du groupe régional. Une rupture d'intérêts se produit entre les "gros" propriétaires qui proviennent de la frange urbaine du littoral et ceux dont l'établissement est situé dans l'arrière-pays. Les premiers continuent de défendre l'idéologie du développement régional et justifient l'intervention de l'État dans l'économie. Ils endossent l'ensemble des politiques de "régionalisation" qui accentue la dépendance du milieu rural envers le milieu urbain. Quant à ceux établis dans l'arrière-pays, ils adoptent plutôt une attitude critique vis-à-vis de l'État et se font les défenseurs de leur milieu immédiat. Certes, la rupture n'est pas totale, l'élite de l'arrière-pays continue à l'occasion de défendre les intérêts de l'Est du Québec mais elle axe désormais ses priorités sur une nouvelle perspective en posant directement à l'État la question d'un développement "local".

C'est dans ce contexte que s'est formée l'élite du changement dans la Vallée de la Matapédia au début des années 1970. Tout s'est passé alors comme si la grande région péninsulaire, promue par l'élite économique du Bas-St-Laurent et par l'État, perdait brusquement sa pertinence comme cadre de traitement des

problèmes de développement, voire de changement pour une micro-région comme celle de la Matapédia. Une part de ce qu'on peut appeler l'élite régionale du changement s'est transformée en élite locale du changement. Ce sont donc les cultivateurs impliqués dans le syndicalisme agricole et les entrepreneurs des Chambres de commerce matapédiennes qui, les premiers, ont directement posé la question du développement "local" à l'État. Sur ce, un agriculteur s'exprime en ces termes:

On travaillait comme cultivateur dans le jour et le soir, on se réunissait. Quand on a vu que le BAEQ voulait en faire déménager plusieurs, on a dit ça se passera pas de même. Ça fait qu'on a recommencé à se réunir. Il y en avait qui avait suivi des cours, on avait une meilleure expérience et on savait ce qu'on voulait. Ça fait qu'avec ça, on s'est viré vers l'État avec les fusils retournés de bord. On avait décidé qu'on resterait et il fallait s'organiser pour que le plus de monde possible reste<sup>43</sup>.

A partir des années 1970, quelques leaders de la Vallée s'opposent aux politiques régionales de développement conçues par l'État et, en contrepartie, ils s'activent à l'élaboration de stratégies visant à rapatrier la rationalisation et la gestion du changement sur le terrain local. Avant d'aborder la description de ces pratiques, voyons d'abord en quoi consistent les formes institutionnelles (structures et acteurs) qui seront à la base de ces actions.



## NOTES:

1. Jos D. Michaud, Notes historiques sur la Vallée de la Matapédia, 1922, 105.
2. Louise Roy fournit deux sources de données à ce sujet: Recensement Canada évalue à 683 le nombre de personnes dans la Vallée de la Matapédia en 1871 et le rapport annuel des curés établit ce nombre à 761. Voir Louise Roy, L'ouverture de la Vallée de la Matapédia 1850-1900: le rôle du clergé et des compagnies forestières, 1982, 105.
3. Groupe de recherche en histoire, "Le peuplement de la Vallée de la Matapédia" dans La colonisation pour le bois, fascicule 1, 1978, 5.
4. Louise Roy, L'ouverture de la Vallée de la Matapédia 1850-1900: le rôle du clergé et des compagnies forestières, 1982, 110.
5. Normand Séguin, La Conquête du sol au 19ième siècle, 1977, 30.
6. Louise Roy, L'ouverture de la Vallée de la Matapédia 1850-1900: le rôle du clergé et des compagnies forestières, 1982, 106.

7. Groupe de recherche en histoire, "Le peuplement de la Vallée de la Matapédia" dans La colonisation pour le bois, fascicule 1, 1978, 6.
8. Il s'agit principalement de la New-Brunswick International Paper et de la Restigouche Co. Ltd.
9. Rapport Risi, Inventaire des Ressources Naturelles de la Vallée de la Matapédia, 1937.
10. Les Cercles de l'Union Catholique des Cultivateurs et les Cercles des Fermières s'ajoutent aux Cercles agricoles locaux et à la Société d'Agriculture.
11. Ligue du Sacré-Coeur, Dame de Ste-Anne, etc..
12. Benoît Beaucauge et al., Les structures productives d'une région périphérique dans l'Est du Québec (1896-1980), Documents généraux du GRIDEQ, no. 11, 1984, 702.
13. Bruno Jean, L'agriculture périphérique dans l'Est du Québec, 1982, 63.
14. Benoît Beaucauge et al., op.cit., 405.
15. Jean-Guy Côté, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine: Aspects socio-démographiques passé (1951-1966), récent (1966-1971) et futur

(1971-1986). Le cas de trois villes, Matane, Rimouski et Rivière-du-Loup, 1977, 32.

16. Bruno Jean, op.cit., 77.
17. 1956 = 36 085 et 1961 = 35 586. réf.: Réginald Roy, "La population" dans Planification et objectifs généraux de développement socio-économique de la zone d'Amqui, document 2, 1978, 8.
18. L'Avant-Poste Gaspésien.
19. Entrevue no. 40, annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
20. Entrevue no. 23, annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
21. Entrevue no. 40, annexe 3: Fichier d'entrevues des entrevues.
22. Hugues Dionne (dir.), Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural, Cahier du GRIDEQ, no.11, 1983, 30.
23. Voir Yves Dubé et Jean-Marie Martin, Problèmes d'agriculture dans la région du Bas-St-Laurent, Québec, COEB, 1957.
24. La Commission royale d'enquête sur l'agriculture au Québec voir son rapport intitulé L'industrie laitière au Québec.

25. Bruno Jean, op.cit., 77.
26. Bruno Jean, op.cit., 96.
27. Ferdinand Ouellet, La consolidation des usines laitières dans le territoire pilote du BAEQ, 1966.
28. Alain Côté, Coopérative agricole du Bas-St-Laurent: un agent de développement, Cahier du GRIDEQ, no 12, 1984, 29.
29. Ibid, 27-29.
30. Bruno Jean, op.cit., 198.
31. Réginald Roy, op.cit., 8.
32. Aménagement Rural et Développement Agricole.
33. BAEQ, Esquisse du Plan. Texte de présentation, 1965, 4.
34. Pour une évaluation critique de cette époque, voir Jean-Jacques Simard, La longue marche des technocrates, Montréal, Éditions Coopératives Albert St-Martin, 1979.
35. BAEQ, op.cit., 1965, 1-22.
36. Le COEB a commandité les recherches suivantes: Yves Dubé et Jean-Marie Martin, Problèmes de l'agriculture dans la région du Bas-St-Laurent, Québec, COEB, 1957; Yves Martin, Étude démogra-

phique de la région du Bas-St-Laurent, COEB, 1959; Pierre Camu, Problèmes de transports dans la région du Bas-St-Laurent, COEB, 1960.

37. Clermont Dugas rapporte que près de 70% du budget de cette Entente sont affectés à ces postes suivant une répartition respective de 23,3% et 44,1%, dans L'Est du Québec à l'heure du développement régional, 1974, 131.
38. L'Office de Développement de l'Est du Québec (ODEQ), pendant régional de l'OPDQ provincial.
39. L'arrêté en conseil 2525 décrète la fermeture des 10 localités suivantes en 1969: St-Thomas-de-Cherbourg, St-Paulin-Dalibaire, Rang IV-Les Méchins, St-Octave-de-l'Avenir, Sacré-Coeur-des-Landes, Ste-Bernadette-de-Pelligrin, St-Charles-Garnier de Pabos, St-Edmond de Pabos, St-Gabriel-de-Rameau, St-Jean-de-Brébeuf.
40. Clermont Dugas, L'Est du Québec à l'heure du développement régional, 1974, 139.
41. Higgins, Martin, Raynauld, Les choix urbains et régionaux dans le Québec des années 1970, Le Québec d'aujourd'hui (sous la direction de J.-L. Migué), Montréal, HMH, 1971.
42. Un second arrêté en conseil (2874) privilégie la relocalisation individuelle et volontaire et ajoute aux centres urbains, les centres agroforestiers comme endroit d'accueil des migrants.

43. Entrevue no. 10, Annexe 3: Fichier  
d'identification des entrevues.

## CHAPITRE 3

# STRUCTURES ET GROUPES SOCIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT

Dans les années 1970, diverses activités de développement alimentent la réalité sociale de la Vallée de la Matapédia. Ce chapitre présente le cadre de ces activités.

D'abord, nous décrivons les formes institutionnelles du changement, soient les structures locales mises en place pour expérimenter de nouvelles formes de participation sociale dans le domaine du développement économique. Ensuite, nous brossons un portrait des acteurs qui, par leur capacité d'initiative

technico-économique, contribuent à la création, au maintien et aux transformations de ces structures.

### **3.1 LES FORMES INSTITUTIONNELLES DU CHANGEMENT**

Notre analyse des activités de développement dans la Vallée de la Matapédia débute par une reconnaissance empirique des lieux où sont produits les discours et les pratiques concernant la question du développement local.

Suivant la perspective que nous avons choisie pour spécifier l'objet local, les institutions qui encadrent les activités de développement sont le lieu d'un pouvoir de changement. Les lieux d'exercice du pouvoir local de changement se présentent dans des formes institutionnelles nouvelles ou encore se greffent à d'anciennes structures. Ces formes institutionnelles possèdent deux particularités. D'abord, elles reposent sur l'existence d'un rapport constant entre l'État et les groupes sociaux impliqués dans les activités de développement. Ensuite, leurs objectifs de changement contribuent à l'extension de la rationalité technico-économique dans la réalité sociale.

Dans les pages qui suivent, nous décrivons chacune de ces formes institutionnelles en prenant soin de spécifier leurs "statuts formels", leurs "objectifs" et leurs "moyens de financement".



### 3.1.1 La Société d'exploitation des ressources de la Vallée Inc. (SERV)

Cet organisme regroupe des propriétaires de petits boisés privés et a pour vocation l'aménagement forestier de leurs lots. La SERV est constituée en société commerciale par actions selon la première partie de la Loi des compagnies. Toutefois, l'organisation du capital-actions fait qu'en dépit d'un statut juridique de société privée, son fonctionnement s'apparente à celui d'une coopérative. En effet, au lieu d'être réservé aux propriétaires de boisés en fonction de la valeur du boisé mis sous aménagement pour quinze ans, le capital-actions est ouvert aux travailleurs et aux gens du milieu et on a instauré le principe "un homme, un vote". Les actions ordinaires obligatoires font référence au droit de vote. Les actions privilégiées renvoient aux dividendes que peut verser la SERV à partir des profits réalisés. La SERV comptait, en 1981, plus de 1000 actionnaires.

En 1974, l'État divise le territoire de l'Est du Québec en cinq unités d'aménagement de la forêt privée. L'unité de gestion no 49 constitue le territoire d'intervention de la SERV qui regroupe ainsi les boisés de 14 municipalités<sup>1</sup>. Les lettres patentes font mention des champs d'intervention suivants: bois - papier - agriculture - transport - pêche - tourisme - placements<sup>2</sup>. Outre les travaux d'aménagement forestier qu'elle dispense, la SERV, au cours de la dernière décennie, s'est faite le promoteur de projets agricoles et touristiques.

Simultanément, la SERV a mis sur pied un "service de développement économique" afin d'assurer une aide technique en vue de la création et de la consolidation de petites entreprises situées sur son territoire d'intervention. Par la promotion de l'aménagement intégré des ressources, la SERV veut ainsi favoriser la création d'emplois, voire d'entreprises dans les paroisses qu'elle couvre. Dès le départ, elle s'est donc fixée les objectifs suivants:

- lutter contre la fermeture des paroisses;
- développer d'une façon rationnelle toutes les ressources de l'unité, agriculture, forêt, tourisme, en vue de stabiliser la population;
- assurer une participation massive des citoyens;
- créer de l'emploi sur place;
- stimuler une économie locale fléchissante.<sup>3</sup>

Pour réaliser ses projets, la SERV a deux sources de revenus: les subventions gouvernementales et la vente du bois. Le programme d'aide à l'aménagement forestier, dispensé par le ministère de l'Énergie et des Ressources, assure à la SERV les moyens financiers pour réaliser ses travaux sylvicoles. Dans les autres domaines d'activités, la SERV doit au même titre que n'importe quel autre organisme faire des demandes de subventions aux ministères concernés. La SERV retire également des revenus de la vente de bois récoltés lors des travaux sylvicoles<sup>4</sup> ou recueillis sur les chantiers en forêt publique.

### **3.1.2 Les comités de développement économique et l'Agence de développement économique régional de la Matapédia Inc. (ADER)**

Au cours de la période que nous étudions, trois organismes de développement économique ont vu le jour dans les centres de services de la Matapédia: la Commission de Développement de Causapschal (CDC), le Comité de Promotion Économique d'Amqui (CPE) et la Corporation de Développement du secteur Sayabec (CDSS).

La Commission de Développement de Causapschal est un organisme autonome créé par résolution du Conseil municipal de la Ville de Causapschal (règlements no. 93, 1974). Suivant ses règlements et statuts, la CDC doit "définir les objectifs et le programme de développement industriel, commercial et social de la Ville ... et ... engager un agent de développement"<sup>5</sup>. Son financement est assuré par la Ville (25%) et par des groupes de Causapschal<sup>6</sup>.

En 1981, la CDC s'étend à l'ensemble des villages composant le secteur de Causapschal, elle devient la Commission de Développement du Secteur Causapschal (CDSC). Cette modification de statut entraîne au sein du conseil d'administration l'ajout de trois représentants des municipalités environnantes à ceux des organismes<sup>7</sup> et de la Ville de Causapschal.

Le Comité de Promotion Économique d'Amqui est un comité permanent de consultation de la Ville. Il

ne possède aucun statut juridique particulier. Ses objectifs sont les suivants:

- étudier, améliorer et promouvoir le développement économique d'Amqui;
- éviter l'exode des familles et en conséquence protéger et chercher à accroître la population;
- organiser, maintenir, développer et exploiter les ressources du milieu au bénéfice de la collectivité d'Amqui;
- étudier et promouvoir l'implantation de nouvelles industries ou autres ressources dans le milieu;
- organiser des rencontres à caractère économique, culturel et social au bénéfice de la collectivité. <sup>8</sup>

Le travail de ce comité est appuyé par une personne ressource qui occupe à la Ville les postes de directeur du développement économique et de directeur général de la Ville d'Amqui. A l'occasion, s'ajoute une participation financière provenant d'organismes et d'individus du milieu.

Le statut du CPE d'Amqui se modifie en 1981. Une Société de développement économique, la "Sodam", est légalement constituée en corporation sous l'autorité de la 3e partie de la Loi des compagnies. L'organisme chargé de promouvoir le développement économique d'Amqui devient alors juridiquement autonome des conseils municipaux de la Ville et de la paroisse; de plus, il agrandit son aire d'activités au secteur d'Amqui.

La Corporation de Développement du Secteur Sayabec est un organisme d'animation et de recherche pour le développement économique et commercial établi en collaboration avec les huit municipalités qui forment le secteur Sayabec. Incorporée en août 1981, ses membres lui donne le mandat suivant: "promouvoir le secteur Sayabec comme lieu d'accueil et d'investissement industriels et commerciaux, soutenir les PME naissantes du secteur, sensibiliser la population à la nécessité d'une promotion économique de tous les instants"<sup>9</sup>. Mise sur pied dans le cadre d'un Projet de Développement Communautaire du Canada (PDCC) parrainé par la Jeune Chambre de Sayabec Inc., cette corporation est principalement financée par l'État bien que les conseils municipaux concernés fournissent une quote-part.

A partir de 1982, ces organismes de développement économique se modifient en vue de la mise sur pied de structures consultatives pour chaque secteur et forment ainsi la base de l'Agence de développement économique régional de la Matapédia (ADER). Chacun de ces organismes renouvelés est actuellement accrédité à ADER et est désigné sous le nom de "Comité de développement économique du secteur ..."<sup>10</sup>.

L'ADER de la Matapédia est une corporation sans but lucratif qui a un double mandat: "favoriser la création d'emplois permanents sur son territoire et assurer la concertation des intervenants impliqués dans le développement économique"<sup>11</sup>. En fait, l'ADER reçoit son budget de fonctionnement ainsi

qu'un fonds de stimulation économique par le biais du programme fédéral d'Aide au Développement Économique Local (ADEL) administré par la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada (CEIC) et le ministère de l'Expansion Économique Régional (MEER).

### **3.1.3 Le Conseil de comté**

La Corporation municipale du comté de Matapédia regroupe depuis 1911 l'ensemble des maires de ce comté provincial. Ses affaires courantes concernent les problèmes communs aux municipalités rurales ainsi que la réglementation des eaux municipales et l'administration des territoires non-organisés, du palais de justice et du bureau d'enregistrement. Depuis le début des années 1970, le Conseil de comté ne se contente plus seulement de passer des résolutions, il organise le regroupement de services techniques dont les petites municipalités rurales seules ne peuvent défrayer les coûts. Ainsi, y retrouve-t-on un service de gérance et de secrétariat, un service d'évaluation et un service de génie.

En 1976, est mis sur pied un service d'aménagement et de développement qui, en 1980-1981, a été scindé en deux pour former un service d'aménagement et un service de recherches et développement. Ce dernier s'occupe surtout de projets ayant une dimension technique d'administration municipale. En 1979, le Conseil de comté met sur pied une Commission d'aménagement du comté de Matapédia. Cette commission comprend en plus des représentants des maires du Conseil de comté, des représentants des villes

d'Amqui et de Causapsal. Elle a "la responsabilité de l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement concernant le territoire du Comté Municipal de Matapédia"<sup>12</sup> et n'a aucun pouvoir de légiférer, elle est consultative. Le financement des activités reliées à la promotion économique est supporté par un effort fiscal des municipalités auquel se sont ajoutées quelques subventions gouvernementales via l'OPDQ et le ministère des Affaires Municipales.

En janvier 1982, le Conseil de comté de Matapédia devient la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de la Matapédia et il délaisse la question du développement local pour se concentrer presque 'exclusivement à des fonctions d'aménagement du territoire.

#### **3.1.4 La Corporation de développement touristique de la Matapédia (Tourmat)**

Il s'agit d'une corporation à but non lucratif formée selon la troisième partie de la Loi des compagnies en mai 1982. Tourmat regroupe des intervenants touristiques existant sur le territoire de la MRC et dont la plupart sont des organismes ou des associations<sup>13</sup>. Tourmat considère le tourisme comme une ressource naturelle de la Vallée qu'il faut exploiter et transformer au même titre que l'agriculture et la forêt. Cet organisme s'est donné deux rôles: d'abord, concevoir un plan de développement fondé sur la création d'un produit touristique différencié. Ensuite, Tourmat devrait s'assurer de la réalisation de projets touristiques en s'associant aux promoteurs

intéressés à faire en sorte que se développe dans la Vallée un tourisme "d'activités". L'objectif à la base de ce type de tourisme est de donner de nouvelles orientations aux équipements déjà en place et d'expérimenter de nouvelles formules telles les circuits touristiques, les forfaits, l'accueil de groupes, la constitution de banques de famille, etc..

Pour se financer, Tourmat est presque entièrement dépendante des subventions gouvernementales: En plus de certains revenus d'opération et de la cotisation des membres (16,8% du budget de 1982), les programmes de création temporaire d'emplois figurent comme principale source de financement (PDCC, bons d'emplois, projets Été-Canada, etc.).

### **3.1.5 Le Service d'éducation des adultes (SEA)**

Il s'agit d'un service financé par la Direction générale de l'éducation aux adultes (DGEA) et rattaché à la Commission scolaire de la Vallée de la Mata-pédia (CSVM).

Depuis 1977, ses activités de formation, d'éducation populaire et d'animation communautaire sont de plus en plus apparentées à un objectif de soutien au développement régional sous tous ses aspects. Ses priorités consistent à dispenser une formation et de l'aide technique qui puissent servir à la promotion économique des gens du milieu.



## 3.2 L'ÉLITE DU CHANGEMENT

Cette section vise à établir une classification des groupes socio-économiques qui ont été à l'avant-garde des discours et des pratiques concernant le développement économique de la Vallée de la Matapédia. Ainsi, pourrions-nous questionner la représentativité locale de cette élite et en dégager ultérieurement des types particuliers.

### 3.2.1 Le repérage

Résultat de pratiques, le changement constitue un processus dirigé dont le sens est, comme Weber l'a perçu, celui d'une rationalisation croissante des activités collectives. Selon Louis Quéré, l'élite du changement c'est :

le groupe des acteurs sociaux qui engagent une collectivité dans le changement et qui dirigent ce changement en suscitant, du moins dans le type de société où nous sommes, les conditions d'une application de la rationalité technico-économique"<sup>14</sup>

Comme les activités de développement sont implicitement le noyau du processus de rationalisation en cours dans nos sociétés, c'est par l'autorité ou l'influence que détiennent les acteurs impliqués dans les activités de développement de la Vallée de la Matapédia que nous pouvons les considérer comme ayant, à un moment ou à un autre, fait partie de l'élite du changement.

A partir de ce présupposé, nous avons effectué le repérage de cette élite du changement dans la Vallée de la Matapédia pour la période que couvre cette étude, soit de 1974 à 1983. Outre quelques leaders informels qu'il nous a été possible d'identifier, nous avons principalement tenu compte du personnel politique et du personnel technique qui ont assuré le contrôle ou la direction des organismes de développement décrits dans la section précédente. Cet échantillon compte 163 personnes. Il a été possible de retracer le profil socio-économique et participatif de 86,5% d'entre elles, soit de 141 personnes (consulter l'annexe 4B pour plus de détails).

### **3.2.2 Les catégories socio-professionnelles**

Quelle est la composition des groupes sociaux qui forment l'élite du changement de la Matapédia? A partir de la classification socio-professionnelle utilisée par Quéré dans son étude du mouvement des "pays" en Bretagne<sup>15</sup> et réajustée selon les spécificités québécoises<sup>16</sup>, nous avons retenu huit catégories (voir tableau 9). Fait intéressant, plusieurs de ces catégories peuvent être davantage précisées en fonction des processus de différenciation à l'intérieur des groupes résultant de la modernisation du système social.

Le cinquième de cette élite est formé de personnes provenant du secteur agricole (21,3%). Huit d'entre elles tirent leur revenu exclusivement de la production agricole alors que les autres ont

**TABEAU 9**  
**FRÉQUENCE DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DANS UN ÉCHANTILLON DE L'ÉLITE**  
**DU CHANGEMENT DE LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA, 1974-1983**

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES		FRÉQUENCES		
Globales	Différenciées	Nombre		%
Agriculteurs	Entrepreneurs	30	8	26,7
	A temps partiel		22	73,3
Commerçants	Entrepreneurs	25	8	32,0
	Petits		17	68,0
Industriels	Entrepreneurs	12	3	25,0
	Artisans		9	75,0
Clergé		3		2,1
Professionnels libéraux		7		5,0
Professionnels d'appareils	Administrateurs	48	15	31,3
	Experts		33	68,7
Employés de bureau		5		3,5
Hommes de métier et travailleurs assimilés		7		5,0
Autres		4		2,8
Total		141		100,0

recours à un salaire d'appoint. Propriétaires de leurs établissements, une part de cette élite assure la distribution de produits et de services, ce sont les commerçants (17,7%). D'autres gens d'affaires, des industriels dirigent des entreprises de production de biens tels le sciage, la fabrication de meubles, etc. (8,5%). Quelques-uns, les entrepreneurs industriels et commerciaux, possèdent des entreprises prospères alors qu'une majorité d'artisans et de petits commerçants maintiennent des services plus ou moins rentables.

Viennent ensuite les représentants des groupes sociaux caractérisés par un niveau supérieur de scolarité: le clergé et les professionnels. Outre trois prêtres (2,1%) assurant leur ministère dans les petites paroisses de la Vallée, cet échantillon de l'élite du changement compte deux types de professionnels. Les professionnels libéraux (5%) tirent leurs revenus de la vente de leurs services (notaires, avocats, comptables, etc.); ils travaillent à leur compte. Les professionnels d'appareils (34,1%) sont salariés et occupent un poste soit dans une entreprise privée, soit dans un organisme public ou para-public. Certains occupent des postes de direction, ce sont des administrateurs (dans les écoles, dans les établissements financiers, etc.). D'autres distribuent des services spécialisés pour le compte de l'État (professeurs, animateurs sociaux, etc.).

Seulement 3,5% des répondants figurent dans la catégorie des employés de bureau (secrétaires, commis, agents de bureau, etc.). On retrouve également 5% d'hommes de métiers et de travailleurs assi-

milés (bûcherons, opérateurs de machinerie lourde, journaliers, etc.). Ces travailleurs utilisent leur "savoir-faire" (scolarité de niveau secondaire, un apprentissage d'un métier) à des tâches d'exécution pour lesquelles ils reçoivent un salaire. Ils ne sont généralement pas responsables du travail des autres.

Quant à la catégorie "autres", elle désigne ceux et celles qui n'ont pas d'occupations reconnues tels les assistés sociaux et les retraités. Il est à noter que les femmes mariées sans occupations précises ont été classifiées suivant la position socio-professionnelle de leur conjoint.

Dans les prochains chapitres, nous utiliserons cette classification pour parler des différents groupes sociaux qui se sont impliqués dans les structures locales de développement.

### **3.2.3 La représentativité**

Il est courant d'identifier tout ce qui colle au discours de "prise en charge du développement par les gens du milieu" comme étant le fait d'un "mouvement populaire". Que signifie ce qualificatif de "populaire"? Traditionnellement, l'idéologie bourgeoise définit le peuple comme l'ensemble des citoyens affranchis composant une unité socio-politique quelconque. L'héritage marxiste qui pèse sur les théoriciens des mouvements sociaux va plus loin et réserve souvent le titre de "populaire" aux seules classes "dominées". Puisque, nous parlons sans cesse d'une "élite du changement", il n'est pas déplacé de

se demander si cette élite est représentative de l'ensemble de la population ou si elle se recrute plutôt dans un des groupes particuliers de la société matapédienne?

Cette mesure n'est pas simple. Il n'existe pas de données officielles sur la Matapédia qui permettent de délimiter des catégories semblables à celles que nous avons retenues. Il faut donc se servir de moyens détournés. Nous avons distingué les catégories d'occupation salariées (employés de bureau, hommes de métiers, professionnels d'appareils) des catégories d'occupation non-salariées (commerçants, industriels, professionnels libéraux). D'une part, la comparaison des catégories d'occupation salariées est possible avec les groupes professionnels correspondants de Statistiques Canada. D'autre part, les commerçants, les industriels et les professionnels libéraux ne sont pas des catégories distinguées comme groupe professionnel. Pour avoir une estimation de leur proportion dans la Vallée, nous avons dû recourir à des données considérant les employeurs par activité économique. Le tableau 10 présente les résultats de cette comparaison.

En dépit du caractère approximatif de ces données comparatives, l'on constate que l'élite du changement de la Matapédia est composée à plus de 90% d'individus appartenant à des groupes socio-économiques favorisés. Or, environ 60% des personnes occupées dans la Vallée de la Matapédia sont des employés de services, des hommes de métiers et des travailleurs assimilés. Le contrôle de la direction du changement dans la société locale est donc assuré par

TABLEAU 10

COMPARAISON DE LA PROPORTION DE SALARIÉS ET DE NON-SALARIÉS DE L'ÉLITE DU CHANGEMENT AVEC CELLE DES GROUPES DE PROFESSIONS<sup>1</sup> ET DES EMPLOYEURS<sup>2</sup> EN RAPPORT AUX PERSONNES OCCUPÉES DE LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA

Salariés de l'élite du changement	%	%	Groupes de professions
Employés de bureau	3,5	13,4	Personnel administratif et travailleurs sociaux
Hommes de métier et travailleurs sociaux	5,0	37,5	Travailleurs forestiers et bûcherons mineurs travailleurs du bâtiment Personnel d'exp./transports Travailleurs spécialisés dans la vente et les services Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machineries
Professionnels d'appareils	23,4	17,6	Travailleurs des sc. naturelles Travailleurs des sc. sociales Enseignants Personnel médical et santé Prof. des domaines art. et littéraire Trav. des sports et loisirs
Administrateurs	10,6	7,0	Directeurs, administrateurs
Agriculteurs	21,3	7,2	Agriculteurs, horticulteurs, éleveurs
	0,0	13,8	Autres groupes de professionnels (ouvriers, etc.)
=====	=====	=====	=====
Employeurs			Employeurs CEC Causapsca1
Commerçants	17,7	9 à 12%	Transports Commerce Finance, assurance et affaires immobilières Service
Industriels	8,5	1,5 à 2%	Industries manuf. et bâtiments
Prof. libérales	-	-	---

1. Groupes professionnels de Statistiques Canada, 1981.

2. Relevé des dossiers d'employeurs des CEC district Bas-St-Laurent - Gaspésie, 1984.

des représentants d'un seul tiers des personnes occupées équivalant à environ 20% des ménages. On peut donc affirmer que l'élite du changement n'est pas représentative de la composition sociale de la Vallée de la Matapédia.

Notre élite du changement n'est donc pas une élite "populaire", ni au sens où elle serait issue des rangs des plus démunis, des opprimés, des petites gens, ni non plus au sens où sa composition refléterait celle de la majorité, ni même celle de la population dans son ensemble. Mais elle n'en tient pas moins un discours "populiste" ne fut-ce que pour galvaniser derrière elle les frustrations des "petits" contre les "gros" - ce qui finit pas englober effectivement un peu tout le monde lorsque les "gros" sont communément définis comme "extérieurs à la région". Comprenons-nous bien cependant: nous ne voulons laisser planer aucun doute sur la sincérité des membres de cette élite; il s'agit plutôt d'éviter les aveuglements romantiques qui simplifient à l'extrême la nature et la dynamique des solidarités qui animent le développement d'une société.

#### **3.2.4 Élités traditionnelles et élités techniciennes**

On a donc affaire à un groupe passablement homogène. Les employés de bureau et les hommes de métiers exclus, on se trouve en présence de gens qui appartiennent à une couche sociale dont la caractéristique est la possession d'un capital économique ou d'un capital culturel.



On peut distinguer deux fractions particulières dans cette élite. Certains groupes sociaux assurent la direction du changement à partir "d'une autorité ou d'une influence qui découle d'idées, de croyances ou de structures sociales dont les racines remontent à un lointain passé et que renforce une longue tradition"<sup>17</sup>. Il s'agit des catégories traditionnelles suivantes: les agriculteurs, les industriels, les commerçants et les représentants des professions libérales. Quant aux professionnels d'appareils, ils se distinguent des groupes précédents en ce qu'ils contrôlent les activités de développement à partir d'une structure légale et bureaucratique. Ils tirent donc "leur autorité et leur influence par le fait d'être reconnus et acceptés selon des lois établies de même qu'on leur attribue des compétences mesurées d'après des critères connus"<sup>18</sup>. Ce sont les élites techniciennes du changement.

Même si ces deux types d'élites agissent en fonction d'un même but, chacun doit bien défendre ses intérêts immédiats. On peut donc s'attendre à observer entre elles des rapprochements et des divisions. De même, la vie locale peut être marquée d'alliances et d'oppositions entre fractions de groupes sociaux. Les prochains chapitres passent en revue la petite histoire du développement dans la Matapédia et mettent en évidence la dynamique des rapports entre groupes sociaux dans des activités dont l'enjeu concerne la direction du pouvoir local.

## NOTES

1. Val-Brillant, Lac-au-Saumon, St-Vianney, Ste- Irène, Ste-Paule, St-Tharcisius, St-Alexandre des Lacs, Albertville, Causapscal, Ste-Florence, Ste-Marguerite, Lac Humqui, St-Léon-le-Grand, Amqui. Les autres localités de la Vallée font partie de l'unité d'aménagement 48 et sont regroupées à la SERM (Société d'Exploitation des Ressources de la Mitis). La SERM s'implique peu dans les activités de développement de la Matapédia.
2. CRDEQ, Développement régional et mouvement populaire. L'exemple de l'Est du Québec, Québec, janvier 1970, 5 à 7.
3. Hugues Dionne (dir.), Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural, Cahier du GRIDEQ no. 11, 1983, 156.
4. L'État ne défraie pas entièrement le coût des travaux sylvicoles. Lorsqu'un propriétaire met son lot sous aménagement, il accepte que les 2/3 de la vente du bois récolté aille à la Société alors que l'autre tiers lui revient.
5. CDC, Procès-verbaux 1974-1975, 1975, 3.
6. Caisse populaire, Coopérative, Jeune Chambre, Chevaliers de Colomb, Chambre de commerce, Filles d'Isabelle, Société St-Jean-Baptiste, Paroisse de Causapscal.

7. S'ajoutent durant cette période, l'Association des commerçants du centre-ville et l'Association des Marchands des Galeries St-Jacques qui jouent un rôle prépondérant.
8. CPE d'Amqui, Assemblée générale annuelle. Rétrospective 1976-1977, 31 oct. 1977, 3.
9. Jean-François Bouchard, Sayabec: le résultat d'une lutte et le début d'un combat, 1984, 53.
10. ADER est formé de ces trois comités (CDESA, CDESC, CDESS) et de la MRC de la Matapédia.
11. ADER de la Matapédia Inc., Document de base, 1983, 2.
12. Commission d'aménagement du comté de Matapédia, "Procédures d'assemblées délibérantes pour la Commission d'Aménagement du Comté de Matapédia", Procès-verbaux, 1979, 3.
13. Association des pêcheurs et chasseurs de la Matapédia, Ça grouille Inc., Caisse populaire Val-Brillant, Camps du Ruisseau Creux, Centre d'équitation Apache, Centre Naturanimo, Club de voile du Lac Matapédia, Corporation Camp Sable-Chaud, Corporation d'exploitation des ressources fauniques, Épicerie Fernand Côté, Jeune Chambre de Causapscal, Jeune Chambre de Sayabec, Marina du Lac Matapédia, SERM, SERV, Sodam, Spélio Club Awantjish, Station de ski Val d'Irène, Valencial inc..

14. Louis Quéré, "Région et "pays" en Bretagne. 1960-1970" dans Hérodote, (1981): 72.
15. Id., État technicien, changement social et pouvoir local. Élités du changement et mouvement des pays en Bretagne dans les années 1960-1970, 1980, 83-85.
16. Jean-Jacques Simard, La longue marche des technocrates, 1979, 198 pages.
17. Guy Rocher, "Le changement social" dans Introduction à la sociologie générale, tome 3, 1969, 413.
18. Guy Rocher, "Le changement social" dans Introduction à la sociologie générale, tome 3, 1969, 413.

## CHAPITRE 4

# L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT (1970-1978)

Dans les années 1970, on assiste dans la Vallée de la Matapédia à la mise en place des différentes structures locales qui serviront à augmenter la maturité économique de la petite-région. Sous la "gouverne" de quelques groupes sociaux, se constitue une élite locale du changement qui se retrouve à la direction de ces organismes.

Dans un premier temps, nous verrons comment se sont manifestés les premiers balbutiements d'une élite du changement d'origine strictement matapédiennne. De 1970 à 1973, les agriculteurs des villages et

les entrepreneurs des petites villes de la Matapédia réagissent contre les politiques de régionalisation étatique. En se distanciant des élites économiques régionales, ils commencent par l'Opération Dignité et par les Chambres de commerce, à questionner directement l'État sur l'avenir économique de la Matapédia.

S'amorce ensuite, de 1974 à 1978, la structuration des activités de développement. Forcés d'avoir recours à diverses compétences techniques, les agriculteurs et les entrepreneurs doivent composer avec des professionnels d'appareil qu'ils soient administrateurs ou spécialistes des sciences sociales. C'est dans ce contexte que s'instituent une Société d'exploitation des ressources et des comités de développement économique à Causapscal et à Amqui.

Au fil de la structuration des activités de développement s'effectuent des alliances et des divisions entre groupes et fractions de groupes sociaux impliqués. Ce chapitre vise à faire ressortir les relations qu'entretiennent les membres de l'élite du changement pendant cette période d'installation.

#### **4.1 LES AGRICULTEURS ET LES ENTREPRENEURS LOCAUX, FORCES VIVES D'UN MILIEU RURAL MENACÉ (1970-1973)**

C'est aux agriculteurs et aux entrepreneurs modernistes que revient, de 1970 à 1973, la formation d'une élite locale du changement dans la Matapédia.

Dans les villages, les fermiers, dont l'entreprise est en voie de rationalisation, sont à la base d'un mouvement de protestation à l'égard des politiques étatiques de relocalisation qui menacent la survie de plusieurs localités rurales de la Vallée<sup>1</sup>. Par la suite, leurs revendications débouchent sur l'aménagement forestier.

Dans les petites villes de Causapscal et d'Amqui, des commerçants, enrichis par l'expansion des services dans les années 1950-1960, se retrouvent à la tête des Chambres de commerce locales. Par l'intermédiaire de celles-ci, ils entreprennent des actions qui visent la promotion industrielle dans leur localité.

#### **4.1.1 Dans les villages: Opération Dignité I**

En 1967, un groupe de citoyens de Ste-Paule<sup>2</sup> se rassemble et tente de trouver une solution pour contrer la saignée démographique qui les accâble. Le président de l'UCC régionale, un agriculteur entrepreneur de la Matapédia, propose la création de fermes forestières comme nouveau mode de gestion de la forêt et comme source d'emplois.

C'était pour faire vivre les producteurs, les garder dans les paroisses. L'idée, c'est qu'on voulait faire l'aménagement de la forêt, la culture des arbres comme on fait pour les autres productions. Avec un bloc de lots, un gars peut s'en faire un

mode de vie, avoir un bon revenu et vivre  
comme il faut.<sup>3</sup>

Deux ans plus tard, l'État stimule la création de cinq fermes forestières à Ste-Paule. Ce projet ne connaît pas le succès escompté pour diverses raisons telles l'insuffisance de la superficie prévue, la grande variation de la qualité des forêts, les lourdeurs administratives des structures régionales, etc. C'est alors que, sous le leadership du curé de la paroisse et du député fédéral<sup>4</sup>, s'organisent des manifestations contre la fermeture des paroisses<sup>5</sup>.

Au même moment, des comités de citoyens se forment dans les diverses localités de l'arrière-pays Matane-Matapédia. Composés de quelques petits commerçants, de plusieurs agriculteurs et supportés par le clergé, ces comités ont pour but de s'opposer à la fermeture des paroisses marginales et d'élaborer des projets collectifs de développement. Pour augmenter leur force de revendication vis-à-vis de l'État, ces comités vont se regrouper au sein d'une même structure, c'est la naissance des Opérations Dignité<sup>6</sup>.

Devant ce mouvement de protestation, le gouvernement du Québec se voit forcé de négocier la question du développement des "paroisses de l'intérieur" avec les représentants d'Opération Dignité, généralement des agriculteurs entrepreneurs. Il est à noter que ces tractations avec l'État se déroulent dans un cadre régional et durent environ quatre ans. En premier lieu, un comité "ad hoc" se forme; il se



compose de représentants des Opérations Dignité I et II, de l'UPA et de l'État. Ce comité demande que la relocalisation sur la base de l'ensemble des localités désignées se fasse plutôt sur une base volontaire individuelle et devienne complémentaire à l'aménagement agro-forestier. Lorsqu'en 1972 l'État revise sa politique de relocalisation, il tient compte des demandes régionales. Le comité initial s'agrandit à partir d'autres organismes du milieu sensibilisés à la défense de l'arrière-pays et devient le CPATAP<sup>7</sup>. Ce dernier poursuit sa lutte jusqu'en 1974 où l'État abroge complètement ses programmes de relocalisation.

Simultanément, l'État revise sa politique forestière. Il cherche par la même occasion à briser le mouvement de résistance de l'arrière-pays à partir de mesures qui favorisent l'exploitation rationnelle de la forêt. Par méfiance à l'endroit du ministère des Terres et Forêts, les représentants de l'OD I demandent à un groupe de chercheurs de l'Université Laval, déjà connus dans la région<sup>8</sup>, de concevoir un programme d'aménagement forestier pour les gens de l'arrière-pays de Matane-Matapédia. En 1971, le FRUL prend la gestion d'un projet d'aménagement forestier des terrains privés situés sur le territoire de l'OD I. Au cours de son mandat, le FRUL propose de réunir les propriétaires forestiers dans des sociétés à capital-actions chargées de la gestion des travaux sylvicoles. Cette proposition débouche en 1974 sur la mise sur pied d'une société d'exploitation des ressources dans la Matapédia.

#### **4.1.2 Dans les centres urbains: la promotion industrielle par les Chambres de commerce**

L'approche locale du développement sera également mise à contribution par quelques entrepreneurs commerciaux des villes d'Amqui et de Causapscal. A partir des années 1970, s'amorcent dans les Chambres de commerce locales des actions pour attirer l'industrie dans ces villes.

Ce sont ces mêmes entrepreneurs qui, dix ans plus tôt, s'étaient impliqués au niveau régional. Toutefois, leur désaccord avec l'élite économique de la grande région est moins marqué que celui des agriculteurs. Nonobstant la saignée démographique engendrée par l'émigration massive des gens hors de la Vallée, la désorganisation des villages a des conséquences positives pour les villes environnantes.

##### **4.1.2.1 Le Comité de promotion industrielle de Causapscal**

Causapscal, petit centre de services dans lequel l'industrie du bois occupe une place importante, subit depuis les années 1960, de lourdes pertes démographiques. Le départ de l'usine de la CIP en 1965 n'est pas étranger à cette situation que la désertification des villages environnants ne réussit pas à renverser. C'est dans ce contexte que des entrepreneurs et quelques administrateurs fondent au sein de la Chambre de commerce locale un "comité de promotion industrielle" chargé d'attirer des industries venant de l'extérieur.

L'inquiétude devant le dépérissement économique de Causapscal est grande surtout chez les petits industriels qui, depuis quelques décennies, ont profité allègrement des retombées de la modernisation de la société. Jusque-là, ils s'étaient contenté de bénéficier des retombées du progrès en le considérant presque comme un acquis mais voilà que rien n'est plus assuré. Devant l'incertitude face à l'avenir économique de Causapscal, il faut agir... Pas à n'importe quel prix cependant! Cette fois, le Conseil de ville, organe privilégié de la défense des intérêts des entrepreneurs, ne peut s'impliquer directement sans risquer de perdre quelques atouts politiques! Il faut voir ce qu'en pensent les principaux intéressés et s'organiser ensuite... Dans cette visée, la Chambre de commerce, par sa souplesse institutionnelle et sa fonction idéologique, constitue un lieu privilégié de rencontre entre commerçants et industriels.

Au même moment, quelques administrateurs cherchent à faire leur marque sur la scène locale. Ces personnes, en partie directeurs d'école et d'institutions financières, se trouvent déjà à la tête de la Chambre de commerce locale (six professionnels d'appareil sur 12 membres à la direction, voir tableau 11). Il ne reste plus qu'à traduire, compétences en main, les préoccupations de ceux qui font vivre la région, les entrepreneurs. S'élabore ainsi un discours portant sur la promotion économique qu'on voudra, dans un commun accord avec les entrepreneurs, institutionnaliser dans un comité affilié à la Chambre de commerce.

**TABLEAU 11**

**RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MEMBRES DE LA DIRECTION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE CAUSAPSCAL, 1970-1971**

CATÉGORIES SOCIO- PROFESSIONNELLES	RÉPARTITION	
	Nombre	%
Employés de bureau et hommes de métier	2	16,7
Commerçants	2	16,7
Industriel	1	8,3
Professionnel libéral	1	8,3
Professionnels d'appareil	6	50,0
<b>Total'</b>	12	100,0

De 1970 à 1973, le CPI de Causapsal effectue peu d'actions concrètes pour attirer des industries dans la localité. L'énergie des principaux intéressés passe en grande partie dans l'organisation du fonctionnement de ce comité. S'engage alors, d'une manière plus ou moins formelle, une bataille entre administrateurs et entrepreneurs pour le contrôle du CPI. A sa fondation, la direction du comité de

promotion industrielle de la Chambre de commerce de Causapscal appartient aux administrateurs (la moitié sont des administrateurs, voir tableau 12). L'année suivante, la municipalité s'implique financièrement et le nombre de sièges des hommes d'affaires sur le comité double (tableau 12). D'après un informateur, directeur d'école à cette époque,

...c'était clair que les propriétaires de "business" voulaient avoir un certain contrôle de ce comité-là. Il y avait tout un discours nouveau qu'on amenait à Causapscal. En même temps qu'ils trouvaient ça bon, quelques commerçants avaient un peu peur... ça fait qui voulaient rien se faire passer... C'était pas articulé tout à fait comme ça pour tout le monde mais on travaillait dans une atmosphère de même...<sup>9</sup>

Pour les administrateurs, il s'agit donc d'une tentative de la part des entrepreneurs de prendre le contrôle du comité. Leur riposte s'organise sous le prétexte fort louable d'élargir les mandats du comité en intégrant d'autres groupes d'intérêt de l'endroit<sup>10</sup>. Le CPI devient un comité de développement et élargit la portée de son discours: en plus de s'organiser pour faire venir des grosses entreprises de l'extérieur, il faut aussi stimuler la création d'emplois par l'implantation et le maintien d'entreprises locales. La dilution des sources de financement voire même des objectifs de l'organisme embrouille pour un temps les rapports conflictuels entre groupes sociaux. Toutefois, le pouvoir des

TABLEAU 12

**RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES  
DES MEMBRES DU CPI DE CAUSAPSCAL, 1970-1973**

1970-1971			1971-1972			1972-1973		
Catégories socio-professionnelles	Répartition		Catégories socio-professionnelles	Répartition		Catégories socio-professionnelles	Répartition	
	Nb	%		Nb	%		Nb	%
industriel	1	25	Industriels	2	50	Industriels	2	33,3
administrateurs*	2	50	Administrateurs*	2	50	Commerçants	2	33,3
Professionnel libéral	1	25				Administrateurs*	2	33,3
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>99,9</b>

\* Il s'agit d'une faction des professionnels d'appareils (voir la classification, section 3.2.2).

entrepreneurs s'en trouve peu affaibli puisque cette restructuration leur permet de bénéficier d'une représentation majoritaire d'industriels et de commerçants qui composent, à la fin de 1973, les deux tiers du CPI (voir tableau 12).

Rien d'étonnant alors que par la suite le comité de développement échappe à la Chambre de commerce pour devenir la "Commission de Développement de Causapscal" rattachée financièrement à la municipalité.

#### 4.1.2.2 Le Comité de promotion industrielle d'Amqui

Depuis plus de 20 ans, l'économie de la ville d'Amqui progresse à cause des nombreux services qui s'y implantent. Cette situation ne semble pas devoir s'arrêter même au début des années 1970. Par conséquent, la nécessité de promouvoir l'industrialisation de la petite ville est peu pressante chez les acteurs économiques de l'endroit. Néanmoins, un comité de promotion industrielle est formé en 1971. Il regroupe des hommes d'affaires qui y représentent les associations socio-économiques de la ville.

Le CPI d'Amqui ne survit toutefois que quelques mois. Ses membres y voient un dédoublement de la Chambre de commerce locale dont la direction appartient aux gros commerçants d'Amqui qui forment près de 40% des membres de l'exécutif (voir tableau 13).

**TABEAU 13**

**RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MEMBRES DE LA DIRECTION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE D'AMQUI, 1970-1971**

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	RÉPARTITION	
	Nombre	%
Agriculteur	1	6,3
Commerçants	6	37,5
Industriel	1	6,3
Professionnels d'appareil	4	25,0
Employés de bureau et hommes de métier	4	25,0
Total	16	100,1

Il faudra attendre la mort de la Chambre de commerce en 1974 pour que soit mise en place une structure fonctionnelle destinée à l'organisation de l'avenir économique de la ville. Un des propriétaires du centre d'achat d'Amqui commente en ces termes la disparition de la Chambre de commerce et la néces-



sité de plus en plus urgente que la ville d'Amqui se donne un instrument de développement:

Les Chambres de commerce ont un cycle. Dans les années 1950, elles étaient très fortes. Il est venu un temps où on dirait qu'elles avaient moins d'influence auprès du gouvernement. Il fallait qu'on se renouvelle. On pouvait plus parler à l'État avec juste des signes de piastres, il fallait qu'on donne des chiffres."<sup>11</sup>

#### **4.2 A LA RECHERCHE DE COMPÉTENCES: L'ARRIVÉE DES PROFESSIONNELS (1974-1978)**

De 1974 à 1978, l'organisation des structures locales de développement économique entraîne l'apparition d'un nouveau groupe social au sein de l'élite du changement. L'encadrement de ces structures nécessite des compétences techniques qu'entrepreneurs et agriculteurs sont loin de maîtriser. Afin de pallier à ces carences, les élites traditionnelles recrutent des professionnels dont l'expertise en gestion, conception ou animation est devenue essentielle.

Dans les villages, la Société d'exploitation des ressources succède à OD I et le Conseil de comté ajoute à son organigramme un service de développement chargé de dispenser de l'aide technique aux entreprises des municipalités rurales. Ces initiatives supportées par les agriculteurs nécessitent l'engage-

ment d'un personnel d'encadrement et d'animation qui très tôt est amené à prendre en charge la gestion des projets de développement.

Dans les villes, le support aux comités de développement se déplace des Chambres de commerce vers les conseils municipaux. Cela augmente les ressources financières des comités de sorte que des agents de développement sont engagés. En contrepartie, les élus convoitent la direction de ces organismes de développement.

Par ailleurs, le Service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire réoriente ses objectifs en fonction de promouvoir le développement économique de la Matapédia. Ainsi, de jeunes diplômés des sciences sociales sont mis à contribution pour élaborer des programmes d'apprentissage destinés à vivifier la structure économique du milieu.

#### **4.2.1 D'Opération Dignité I au développement intégré des ressources**

La transition de l'OD I à la SERV provoque des tensions parmi les agriculteurs. Le dossier de la rétrocession des lots intramunicipaux catalyse les divergences entre les "petits agriculteurs avec salaires d'appoint" et les agriculteurs "en moyens" dont la ferme constitue une entreprise rentable. Dans la lutte pour le contrôle du changement, les premiers s'accaparent de la direction de la SERV alors que la majorité des seconds rejoignent la classe politique locale.

Cependant, les uns et les autres se trouvent de plus en plus à la remorque d'une petite "techno-bureaucratie" locale qui, en matière de développement économique, possède des compétences techniques dont ils sont pour le moment dépourvus.

#### 4.2.1.1 Pour la survie des agriculteurs en voie de marginalisation, la SERV

En mai 1974, l'État émet les lettres patentes de la Société d'exploitation des ressources de la Vallée. Cette structure d'économie collective constitue pour les propriétaires agro-forestiers un nouveau cadre de gestion des ressources locales, particulièrement de la forêt. La SERV actualise la capacité d'initiative économique des groupes sociaux des villages qui, depuis 1970, posent à l'État la question du développement économique de l'arrière-pays. Pour les groupes sociaux impliqués, il devient impérieux de s'assurer du contrôle de la SERV qui représente une force économique de changement.

Dès la première année de fonctionnement de la SERV, les "gros" producteurs disputent aux petits agriculteurs en voie de marginalisation la direction de cet organisme. Cette rivalité s'actualise dans les rapports que les comités de citoyens de l'OD I et la SERV entretiennent entre eux. Dans la gamme des efforts pour vivre chez-soi de ses ressources, un mouvement de revendication se constitue pour que l'État rétrocède les lots situés dans les limites municipales qu'il s'est approprié en les achetant à leurs propriétaires lors de leur relocalisation.

C'est dans le comité de citoyens de Ste-Marguerite que naît cette revendication.

Pour résister à tout ce qui pouvait contribuer à la fermeture des paroisses, Opération Dignité I demande que les lots, attribués aux colons-bûcherons lors de la colonisation et récupérés par l'État après l'abandon des familles, reviennent directement aux habitants des paroisses qui souhaitent vivre d'une ferme forestière. Pour sa part, la SERV propose plutôt que la gestion de la forêt sur ces lots lui revienne; dans ce cadre commun, on verrait ensuite à mettre un certain nombre de lots à la disposition des particuliers intéressés à signer un "bail d'utilisation"<sup>12</sup>.

Pour comprendre ces divergences, il est utile de voir qui parle au juste. Les gros agriculteurs-forestiers d'abord, qu'on retrouve aussi bien en tête de file d'Opération Dignité I qu'à l'origine de la SERV (les lettres patentes sont signées par quatre d'entre eux et, comme l'indique le tableau 14, forment 40% du conseil d'administration de la SERV). Pour eux, ce qui presse c'est d'empêcher la fermeture des paroisses marginales, certes, mais encore plus de leur fournir une base solide de survie; et cette base, ils voudraient la fonder sur le dynamisme de propriétaires privés, d'entrepreneurs agro-forestiers autonomes, des gens comme eux, en somme, bien enracinés dans le pays - d'autant mieux enracinés qu'en mettant la patte sur les lots des petits producteurs déclassés par la modernisation et la concurrence, ils se trouveraient à augmenter leur capital fondamental: la terre. C'est cette stratégie qu'ils ont commencé

à appliquer en profitant des ressources confiées à la SERV: les premiers lots dont celle-ci assuma l'aménagement (subventionné), nous dirait-on, appartenaient en effet à "des cultivateurs en moyens qui n'avaient pas le temps de s'en occuper"<sup>13</sup>.

**TABLEAU 14**

**RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-  
PROFESSIONNELLES DES MEMBRES  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA SERV, 1975-1976**

CATÉGORIES SOCIO- PROFESSIONNELLES	RÉPARTITION	
	Nombre	%
Agriculteurs-entrepreneurs	4	36,4
Agriculteurs avec salaire d'appoint	2	28,2
Homme de métier	1	9,1
Professionnels d'appareil	2	18,2
Ne sait pas	2	18,2
Total	11	100,1

Mais la SERV n'est pas entièrement sous la coupe des entrepreneurs agricoles individualistes. Son personnel cadre ne voit pas l'avenir tout à fait

de la même manière. Ici, c'est du succès de la Société elle-même en tant qu'entreprise collective que dépend à plus long terme le développement agroforestier - en même temps que les nouveaux postes créés par l'organisation. Or, la SERV ne pourra dépendre indéfiniment des subventions que lui verse le ministère des Terres et Forêts pour rationaliser l'aménagement forestier à la pièce. Il lui faudrait, elle aussi, se donner une base plus solide, élargir ses champs d'opérations, consolider les droits de coupe en forêt publique.

Les cadres et les animateurs de la SERV vont trouver auprès des membres des Opérations Dignité des alliés inattendus: les petits cultivateurs intéressés à travailler dans le bois (à salaire) pour boucler leurs fins de mois ou obtenir le droit à l'assurance-chômage durant les périodes creuses. Jusque-là, ils avaient fourni la base populaire des OD. Mais les propositions de la SERV, qui laissent entrevoir la création d'emplois salariés hors-ferme au service d'une société semi-publique soutenue par l'État, ces avenues-là leur conviennent encore mieux. C'est ainsi qu'en 1975, la SERV prend en charge le dossier.

Dans notre comité de citoyens à Ste-Marguerite, après qu'on ait fait plusieurs démarches pour ravoir les lots, on se retrouvait devant rien. On a décidé de faire un mémoire, de le présenter au député sans trop savoir au début ce qu'on

ferait avec. Pour le moment, on voulait le faire cheminer au gouvernement. La direction de la SERV s'est montrée intéressée par notre action. Ils sont venus nous voir en nous disant, on a des moyens, on a des ficelles, on va appuyer votre action. On va vous aider à terminer votre mémoire et on va le pousser. Et c'est de là qu'on a entrepris une série d'actions jusqu'à la fameuse journée de contestation."<sup>14</sup>

Mais cette évolution suscite une certaine amertume chez les agro-entrepreneurs qui ont vu leur glisser des mains une initiative qu'après tout ils avaient amorcée. L'un d'eux disait à propos des Sociétés d'exploitation des ressources:

Les Sociétés, ça correspond pas à ce qu'on voulait avec les Opérations Dignité. Ils en ont fait une création d'emplois pour que les gars se fassent des timbres. Ça peut être bon pour aider à faire vivre mais on organise pas une société avec des chômeurs indéfiniment. La Société, c'est une job en attendant. C'est pas pour ça qu'on s'est battu, on s'est battu pour organiser la production, regrouper les terres à bois, pour que les cultivateurs qui restent tirent un bon salaire de la forêt, qu'ils aient un revenu sans se mettre sur le chômage, qu'ils vivent de ça, qu'ils travaillent chez-eux, libres de s'en faire un mode de vie."<sup>15</sup>

Ce discours défend l'idée de la ferme-entreprise qui se rentabilise par le groupement de terrains forestiers. Il correspond à l'idéologie du syndicalisme agricole qui favorise la modernisation sans tenir compte du fait qu'elle implique en contrepartie la marginalisation des "petits" au profit des "gros" producteurs. Pour un agriculteur avec salaire d'appoint, les SER sont perçues d'une manière tout à fait différente.

Les Opérations Dignité ont pas réussi ce qui voulaient mais au moins on a été chercher des aides gouvernementales (...) Moi, j'suis un petit cultivateur, j'ai mis un lot sous aménagement parce que, pour moi, la Société, je la vois comme un manque à gagner pour qu'après les semences et les récoltes, je fasse un morceau de sylviculture pour un revenu supplémentaire. Aussi, en travaillant pour eux autres, on peut retirer de l'assurance-chômage, on est plus obligé de s'en aller ailleurs.<sup>16</sup>

D'un autre côté, l'alliance agriculteurs à demi-prolétarisés avec des professionnels correspond à une nécessité pour les premiers. Petit à petit, ce qu'on voyait comme des "lutttes de l'arrière-pays" deviennent des "dossiers" à faire cheminer vers l'État. Dans ce contexte, le discours de la dignité, à lui seul, ne suffit plus. Car enfin, explique un agriculteur membre du conseil d'administration de la SERV en 1976-1977: "Il nous faut des gars qui savent



monter des bons dossiers pour qu'on présente ça au gouvernement sans passer pour des rêveurs qui veulent pas partir"<sup>17</sup>. On évince ainsi le clergé du leadership des activités de développement (OD I) pour le remettre entre les mains d'un nouveau groupe social dont la caractéristique est de posséder de l'expertise technique.

L'action de ces professionnels va d'ailleurs s'intensifier à la SERV. Grâce à leur soutien technique, la Société obtient des subventions de divers ministères de sorte qu'en 1978 elle opère maintenant cinq services: forêt, agriculture, administration, tourisme et développement. Fondée avec quatre employés en 1975, quelques trois ans plus tard, la SERV en compte près de cinquante dont une vingtaine se consacrent au secteur forêt<sup>18</sup>. Durant cette période, les agents de développement économique et touristique, les agents de recherche et d'information prennent une place de plus en plus importante dans l'organisation autant par leurs capacités d'animation que par leur potentiel d'expertise. La réalisation de l'aménagement intégré des ressources dépend d'eux peut-être plus que de tout autre type de personnel, du fait qu'ils détiennent les compétences indispensables pour tirer habilement les cordons de la bourse de l'État.

Inutile de souligner les inquiétudes que soulève la dépendance de plus en plus obligée des anciennes élites envers ces agents d'un organisme de plus en plus bureaucratique. Laissons plutôt conclure un agriculteur:

Les gars qui travaillent dans les papiers, faut en avoir avec nous autres, ils sont importants. Mais il faut pas non plus se laisser avoir par leurs belles paroles! C'est pas parce qu'on a pas fait d'études qu'on connaît rien. Ils travaillent pour nous autres ça fait qu'il faut pas qu'ils décident à notre place!<sup>19</sup>

#### 4.2.1.2 Le bastion des agriculteurs entrepreneurs, le SPBB et le Conseil de comté

Suite au dossier de la rétrocession des lots intra-municipaux, plusieurs agriculteurs-entrepreneurs cessent d'appuyer la SERV et critiquent son action. En 1978, ils ne représentent plus que 18,2% des membres du conseil d'administration (voir tableau 15 à la page suivante).

Quelques-uns vont s'allier à des intellectuels régionaux (Cegep de Matane et UQAR) gauchis de marxisme pour continuer la lutte des Opérations Dignité contre ce qu'ils nomment la fermeture tranquille des paroisses. De même, plusieurs animateurs sociaux de la région voués à la cause des mouvements populaires se font les porte-paroles des OD, auxquelles ils donnent un rôle de "chien de garde", de critique. Mais la "base populaire" du mouvement ne souscrit pas vraiment à l'idéologie des "projets de société" qui est propre aux intellectuels. Elle a, bien sûr, des projets mais ses horizons sont plus immédiats et, tout jeu de mots mis à part, plus

**TABLEAU 15**

**RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-  
PROFESSIONNELLES DES MEMBRES DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA SERV, 1978-1979**

CATÉGORIES SOCIO- PROFESSIONNELLES	RÉPARTITION	
	Nombre	%
Agriculteurs-entrepreneurs	2	18,2
Agriculteurs avec salaire d'appoint	4	36,4
Employé de bureau et homme de métier	1	9,1
Artisan, petit commerçant	1	9,1
Professionnels d'appareil	2	18,2
Ne sait pas	1	9,1
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>100,1</b>

terre-à-terre. Faute de militants et parce que d'autres voies d'accès au pouvoir d'État se sont ouvertes, l'Opération Dignité I s'effrite pour s'éteindre complètement en 1980.

La majorité des agriculteurs-entrepreneurs reprennent alors les voies traditionnelles de la défense de leurs intérêts.

D'aucuns se rabattent sur les positions du Syndicat des Producteurs de Bois du Bas-St-Laurent qui voit ses surplus de bois invendus augmenter par la présence des Sociétés d'exploitation des ressources. Le Syndicat est forcé d'écouler la production des Sociétés. Or, parce qu'elles ont accès aux forêts publiques et parce qu'elles accélèrent leur programme de coupe pour rescaper le résineux attaqué par la larve de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, les SER surchargent le SPBBS. Pour répartir la production, ce dernier se voit obligé de réduire les contingents des propriétaires individuels qu'il représente, ce qui est loin de satisfaire les agriculteurs-entrepreneurs. De là, naîtront plusieurs conflits dont un des plus récents concerne les changements dans la politique d'aide à l'aménagement de la forêt privée.

D'autre part, certains agriculteurs-entrepreneurs très influents dans le Conseil de comté de l'époque vont y introduire la question du développement local. L'élargissement des fonctions du Conseil de comté semble d'ailleurs nécessaire aux élus. Face à l'avant-projet de loi élaboré en 1972 par le ministre des Affaires municipales prévoyant leur

disparition, l'Union des Conseils de comté du Québec a fait valoir son opposition. Par la suite, les Conseils de comté menacés ont continué à s'organiser pour défendre et promouvoir leur rôle institutionnel.

Depuis sa formation, le Conseil de comté de la Vallée de la Matapédia ne se réunissait que quatre fois par année pour des questions d'administration de services. En 1974, l'ensemble des maires des villages de la Vallée engage un secrétaire-trésorier permanent. A la suite de quoi, l'organisme subit diverses transformations. L'année suivante, il s'y développe entre autres un secteur d'expertise technique relié aux élus par un comité administratif, lequel possède une part importante du pouvoir en ce qui a trait à l'orientation du Conseil. Dans la même année, une équipe technique met en place des rôles d'évaluation (aux fins de la taxation foncière) pendant que se réalise une étude socio-économique de la Vallée. Celle-ci donne lieu à la création d'un service de développement principalement chargé "de dispenser de l'aide technique aux PME du comté rural afin d'accroître le volume d'emplois"<sup>20</sup>. Un agent de développement est engagé. C'est ainsi que les élus dont près de 30% sont de "gros" producteurs (voir tableau 16) s'engagent dans une démarche qui les rapproche de plus en plus des experts et des gestionnaires. En 1978, le Conseil de comté de la Vallée de la Matapédia est choisi pour réaliser une expérience-pilote précédant la mise en vigueur de la Loi 125 qui propose la création d'un nouveau cadre local: les municipalités régionales de comté. Il

**TABLEAU 16**

**RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-  
PROFESSIONNELLES DES MEMBRES DE  
L'ASSEMBLÉE DES MAIRES DE LA MATAPÉDIA  
EN CONSEIL, 1978-1979**

CATÉGORIES SOCIO PROFESSIONNELLES	RÉPARTITION	
	Nombre	%
Agriculteurs-entrepreneurs	6	27,3
Agriculteurs avec salaire d'appoint	3	13,6
Employés de bureau et hommes de métier	3	13,6
Artisans, petits commerçants	5	22,7
Entrepreneurs industriels et commerciaux	3	13,6
Professionnel libéral	1	4,6
Professionnel d'appareil (administrateur)	1	4,6
Total	22	100,0

reçoit une subvention de 180,000\$ de l'OPDQ devant servir à la confection de la problématique préliminaire du territoire du comté municipal de Matapédia<sup>21</sup>. En cinq ans, le budget du Conseil de comté passera de 20,000\$ à plus de 200,000\$. Avec un seul secrétaire-trésorier en 1974, ses effectifs techniques comptent environ une vingtaine d'employés en 1979 (évaluateur, ingénieur municipal, technicien en aménagement, chargés de projets, etc.).

En se dotant de leur propre intendance d'expertise, les édiles du comté augmentent leur pouvoir de négociation lorsque tombent de Québec les analyses et les problématiques techniques qui définissent l'enjeu des politiques gouvernementales de subvention. Mais ils ne peuvent en retour éviter d'assimiler une logique technocratique encore bien étrangère aux conceptions de l'influence qui inspirent leurs manoeuvres socio-politiques.

#### **4.2.2 Des Chambres de commerce aux comités de développement économique**

Entre 1974 et 1978, les hommes d'affaires de Causapscal et d'Amqui cherchent à diriger les activités économiques de développement. Forcés de s'allier aux administrateurs locaux qui veulent se donner une base concrète de pouvoir reposant sur leurs compétences, ils ont de la difficulté à intégrer ce type d'activités aux formes traditionnelles du pouvoir local qu'ils dominent depuis les années 1950.

#### 4.2.2.1 La Commission de développement de Causapscal

Après quelques années d'opération du CPI, les membres constatent que le bénévolat ne réussit pas à combler les exigences requises pour mener une action efficace en matière de promotion industrielle. Il faut créer une permanence, engager une personne compétente qui puisse à la fois recueillir et traiter l'information gouvernementale et entretenir des contacts réguliers et privilégiés avec les gens d'affaires. Cela demande des fonds importants que seule la Ville est en mesure de supporter. En 1974, le CPI est remplacé par une "Commission de développement" dont le financement relève en majeure partie de la Municipalité.

Dès sa première année de fonctionnement, un agent de développement est engagé. Il s'agit d'un administrateur scolaire impliqué dans la Chambre de commerce depuis 1965 et qui a présidé le CPI. Mis à part l'agent de développement, l'exécutif de la Commission regroupe, entre 1974 et 1978, un nombre équivalent (trois) de cadres de l'administration publique ou privée et d'hommes d'affaires liés à l'industrie et au commerce (voir tableau 17). Quand une personne quitte la commission, elle est remplacée par quelqu'un appartenant à la même catégorie socio-professionnelle.

Durant cette période, les forces s'équilibrent et visiblement on essaie de maintenir le compromis. Toutefois, l'omniprésence de l'agent de développement consacre la montée de l'idéologie expertiste dans la



TABLEAU 17

RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-  
PROFESSIONNELLES DES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF  
DE LA CDC DE CAUSAPSCAL, 1974-1978

1974-1975			1975-1976		
Catégories socio-professionnelles	Répartition		Catégories socio-professionnelles	Répartition	
	Nb	%		Nb	%
Industriels	2	33,3	Industriels	2	33,3
Commerçant	1	16,7	Commerçant	1	16,7
Administrateurs*	3	50,0	Administrateurs*	3	50,0
Total	6	100,0	Total	6	100,0

1976-1977			1977-1978		
Catégories socio-professionnelles	Répartition		Catégories socio-professionnelles	Répartition	
	Nb	%		Nb	%
Industriel	1	16,7	Industriel	1	16,7
Commerçants	2	33,3	Commerçants	2	33,3
Administrateurs*	3	50,0	Administrateurs*	3	50,0
Total	6	100,0	Total	6	100,0

\* Il s'agit d'une fraction des professionnels d'appareils

Commission. C'est surtout lui qui se charge des tâches suivantes: recherche, information, dossiers d'entreprises, Projets d'Initiative Locale et Canada au travail, rencontres avec des fonctionnaires régionaux et provinciaux<sup>22</sup>. En fait, la Commission fonctionne à partir d'une vision "technique" du changement, c'est-à-dire que pour ses membres et surtout pour l'agent "on aura des projets à condition d'avoir des dossiers bien montés"<sup>23</sup>.

Résultat: la Commission décroche des subventions étatiques pour des projets qui ne deviendront jamais indépendants de cette source de financement, de sorte qu'une part croissante de sa dynamique locale reste assujettie à la logique de l'appareil gouvernemental central, ses impératifs, ses méthodes, sa culture politico-administrative.

Cela, bien sûr, n'est pas évident pour tout le monde. Comme cet édile municipal, un entrepreneur commercial et organisateur politique de surcroît, qui considère plutôt le développement comme "une affaire de contacts avec les bonnes personnes"<sup>24</sup>. Habitué des anciens rouages d'influence, il se charge de pousser par ces canaux quelques dossiers, quitte à sacrifier un projet au profit d'un autre que ses contacts à Québec ou Ottawa lui accordent immédiatement. Cette façon d'agir, en plus de lui fournir l'occasion d'augmenter sa propre crédibilité politique, court-circuite le pouvoir des administrateurs au sein de la Commission et mine celui de l'agent de développement. Celui-ci voit bien l'hiatus entre les tractations et la planification:

Le développement, c'est le pain quotidien des hommes politiques. C'est ça qui fait que c'est dur de travailler là-dedans, de s'occuper de ça. T'as le pouvoir politique tout le temps sur le dos! Lui, il marche aux intérêts particuliers, au court terme et le développement c'est de la planification, du long terme!<sup>25</sup>

Bien qu'ils ne soient pas entièrement à l'aise devant les initiatives de l'agent de développement, les entrepreneurs de la CD n'adoptent pas pour autant la position des "hommes politiques" représentés surtout par le maire de la ville de Causapscal. Durant cette période, ils préfèrent ménager la chèvre et le chou, soutenant l'un tout en prenant, au besoin, parti pour l'autre.

A compter de 1976, il y a dans l'air un projet d'usine de transformation du bois susceptible de s'implanter dans la Matapédia. Pour les membres de la Commission, c'était l'occasion ou jamais de redonner à Causapscal sa fonction de dortoir des travailleurs forestiers. Alors, mieux vaut mettre toutes les chances de son côté. Et, sur l'usine, les chances sont plutôt du côté de l'expertise technocratique, car l'enjeu est trop important pour se régler dans les coulisses de l'influence et des loyautés partisans. "Pour l'agent de développement de Causapscal, c'était sa chance"<sup>26</sup> nous rappelle un informateur.

#### 4.2.2.2 Le Comité de promotion économique d'Amqui

La croissance des services dans la ville d'Amqui, le centre de la Vallée, ralentit au milieu des années 1970. L'activité économique va bientôt plafonner, un projet d'usine de pâtes et papiers s'élabore... Dans ces conditions, l'élite économique d'Amqui doit s'organiser. Le maire de la ville, un entrepreneur commercial et organisateur politique du député-ministre fédéral du comté, regroupe à cet effet une cinquantaine de gens d'affaires et forme, en 1976, le Comité de promotion économique d'Amqui encadré financièrement par le Conseil de ville.

Le tableau 18 illustre la composition de l'exécutif de ce comité qui est, de toute évidence, dominé par les propriétaires de commerces d'Amqui. Il est à noter que quatre des 13 personnes qui siègent à cet exécutif le font à titre de représentant des pouvoirs municipaux (ville et paroisse). Parmi les gens d'affaires, certains peuvent également être comptés comme professionnels d'appareils: il s'agit de deux enseignants qui possèdent des entreprises commerciales dans la ville d'Amqui. Précisons que ces derniers occupent des fonctions de président et de vice-président de l'exécutif du CPE.

De 1976 à 1978, les actions concrètes de ce comité se concentrent principalement sur l'organisation des services dans la ville d'Amqui. Parmi les dossiers privilégiés dont il s'occupe, seuls le projet d'un parc industriel et le dossier tourisme se rapportent directement à la structure économique de la Ville; les autres<sup>27</sup> se rapprochent plutôt de

**TABLEAU 18**

**RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-  
PROFESSIONNELLES DES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF  
DU CPE D'AMQUI, 1976-1978**

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	RÉPARTITION	
	Nombre	%
Agriculteurs-entrepreneurs	2	15,4
Commerçants	5	38,5
Industriels	3	23,1
Professionnel libéral	1	7,7
Professionnels d'appareil (administrateurs)	2	15,4
Total	13	100,1

la fonction distribution de services. Il faut dire que ces actions renforcent le prestige politique des élus concernés et augmentent la visibilité régionale d'Amqui. Un membre explique:

Il y en a plusieurs qui disent qu'avec les industries, l'ouvrage va venir, là on va s'organiser comme il faut. Au Comité de

promotion économique, on pensait le contraire. Ce qu'il faut, c'est planifier l'équipement, les infrastructures et comme ça les investisseurs vont venir.<sup>28</sup>

Toutefois, on dirait bien que les politiciens élus appréhendent de perdre prise sur l'orientation du comité au profit d'entrepreneurs dynamiques qui, une fois bien organisés et compétences en mains, pourraient s'entendre et promouvoir seuls leurs intérêts. Afin de pallier à tout déclin éventuel de leur leadership, les élus voudront s'appuyer sur la dimension "expertise technique" de la promotion économique. Prêchant l'appui et le support professionnel aux efforts des citoyens du milieu, ils font accepter par le comité l'engagement d'un agent de promotion économique. Cependant, la Ville défraie la majorité des coûts occasionnés de telle sorte que cette personne-ressource occupe aussi le poste de directeur de la Ville d'Amqui: il tombe alors sous la supervision directe des édiles municipaux.

Cette position est inconfortable, tant pour le fonctionnaire que pour les membres du CPE. Dans la mesure où il s'agit de s'occuper des questions courantes reliées aux affaires municipales, l'entente est possible et de mise. Cependant, l'annonce d'un projet industriel d'envergure - une papeterie dans la Vallée - envenime graduellement les relations avec les élus. Ces derniers préfèrent agir dans ce dossier comme dans tous ceux qui concernent la venue ou la création d'industries nouvelles, par les rouages de la politique partisane. Pour l'agent de promotion économique, ces dossiers exigent plutôt que

le comité et la Ville fassent valoir leurs capacités d'organisation et d'expertise. Évidemment, les membres du CPE sont appelés à prendre position dans ce débat. Cette fois, les élus ont du mal à faire l'unanimité. Petit à petit, l'agent de promotion économique rallie derrière lui les cadres et les professionnels. Celui-ci décrit la situation en ces termes:

C'est le maire d'Amqui qui m'avait contacté à Trois-Rivières. J'ai amené plusieurs réformes, il (le maire) était d'accord mais il est venu qu'au niveau de la Ville, il trouvait que c'était assez. Nous autres, on a voulu continuer. (...) Ce qui est dur avec les élus, c'est que quand tu veux trop en faire, au début ils ont confiance mais la situation se revire, ça leur fait peur (...) Aussi quand tu joues un leadership, quand tu veux réaliser des choses, faut faire des déclarations, créer des alliances alors ça devient politique et les élus s'imaginent toujours que tu veux leur voler leur place. Pour se défendre, ils t'écrasent. Avec eux, faut rien bousculer et le changement ça se fait pas de même. Le développement, finalement, c'est des petites guerres de pouvoir!<sup>29</sup>

A la fin de 1978, une course à la direction du CPE s'engage entre les administrateurs et les entrepreneurs pendant que certains élus entreprennent une

lutte à finir avec l'agent de promotion économique et directeur de la Ville d'Amqui.

#### **4.3 DE L'ÉDUCATION DES ADULTES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Durant la période couverte par ce chapitre, la Commission scolaire, une institution privilégiée de pouvoir en milieu rural, s'intègre dans la gestion locale du changement. C'est par l'intermédiaire du Service de l'éducation des adultes que la CSVM affirme ses prétentions à prendre part aux activités de développement.

Au tournant des années 1970, les préoccupations du SEA, en conformité avec les expériences de planification québécoise de l'époque, concernent la valorisation et la mobilité de la main-d'oeuvre. Devant le phénomène de sous-scolarisation qui caractérise la Vallée, le SEA concentre ses ressources dans la formation générale et professionnelle.

A partir de 1977, le nombre d'inscriptions pour ce type d'activités décline. Le SEA, alors forcé de réorienter ses objectifs, se charge de faire la promotion de "l'éducation comme support au développement économique"<sup>30</sup>. Il s'agit d'organiser une gamme d'activités éducatives qui puissent améliorer la situation économique des groupes sociaux que le SEA dessert. En particulier, le SEA s'interroge sur le fait que certaines localités monopolisent les ressources au détriment des petites paroisses éloignées et sur le rapport entre la quantité des services offerts et la distance à parcourir par les béné-



ficiaires. Le SEA met donc sur pied des structures paroissiales de participation pour se rapprocher de sa base avec laquelle il éprouve de nombreuses difficultés à communiquer<sup>31</sup>.

L'entrée en fonction d'un nouveau directeur au SEA, déjà très impliqué dans le CPE d'Amqui, explique en grande partie cette nouvelle orientation. La révision des objectifs du SEA donne lieu à la venue d'un agent de recherche et de deux animateurs qui s'infiltrèrent par divers programmes éducatifs<sup>32</sup> de soutien à la promotion économique dans la dynamique locale du changement.

La réorientation du SEA résulte moins d'une demande de la part des élites installées de la Vallée que d'une stratégie professionnelle d'organisation des services répondant d'abord et avant tout à ce que souhaitent ces "réformateurs". En effet, la scolarisation générale ou spécialisée attirant une clientèle de moins en moins nombreuse, il fallait trouver une nouvelle façon de se brancher directement auprès des adultes pour se recycler efficacement. Comme la période baigne dans l'idéologie du développement endogène et la rationalisation de la vie collective, il s'agissait de se servir du SEA pour se l'approprier et pour la diffuser.

#### **NOTES:**

1. Les localités de la Matapédia décrétées marginales par l'État et donc susceptibles d'être fermées sont: Ste-Marguerite, St-Tharcisius,

St-Alexandre des Lacs, St-Zénon, Ste-Irène, St-Cléophas, St-Moïse et Albertville. Réf.: Lawrenz Desrosiers, Hiérarchie des municipalités de l'Est du Québec, Rimouski, Bureau régional du ministère des Affaires municipales, 1970.

2. Petit village du comté de Matane situé aux limites de la Matapédia et considéré par l'État comme paroisse marginale.
3. Entrevue no. 43, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
4. Le curé Charles Banville et le député Pierre DeBané.
5. Juillet 1970: manifestation à Ste-Paule  
Octobre 1970: manifeste des curés "Prise de position du clergé devant la situation économique de la région et de l'action entreprise par la population", Archives du diocèse de Rimouski, Rimouski, 27 sept. 1970, 5 p.
6. L'Est du Québec connaîtra trois regroupements territoriaux dont l'esprit et la lettre relèvent de la volonté des gens de vivre chez-eux de leurs propres ressources. En 1970, Opération Dignité I regroupe 27 paroisses du comté de Matane-Matapédia. Chaque paroisse y désigne deux représentants: le plus souvent, il s'agit du maire du village accompagné du curé ou d'un agriculteur-entrepreneur. Une deuxième Opération Dignité voit le jour à l'été 1971. Celle-ci étend son mouvement à 27 paroisses de

l'arrière-pays de Rimouski. Enfin, au début de 1972, ce même mouvement prend racine dans la Gaspésie (12 localités sont touchées). Ce phénomène a déjà fait couler beaucoup d'encre. Pour de plus amples informations en terme d'événements ou d'analyse, le lecteur pourrait consulter les ouvrages suivants:

Charles Banville, Les Opérations Dignité, FRUL, 128 p.;

Hugues Dionne, Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural, 1983, 351 p.;

Alain Gagnon, Les Opérations Dignité: naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec, 1981, 262 p.;

Vianney Gallant, Les Opérations Dignité de l'Est du Québec, 1977, 121 p.;

Denis Pinard, Les Opérations Dignité de l'Est du Québec: analyse et évaluation, 1975, 220 p.

7. Comité permanent d'aménagement du territoire de l'arrière-pays.
8. Il s'agit du Fonds de recherches forestières de l'Université Laval, le FRUL. En 1970, le FRUL avait préparé un programme de recyclage et de développement en vue de l'aménagement expérimental de trois paroisses marginales du Bas-St-Laurent: St-Guy, St-Médard et St-Mathieu.
9. Entrevue no. 32, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.

10. Caisse Populaire, Magasin Coop, Filles d'Isabelle, Société St-Jean-Baptiste.
11. Entrevue no. 40, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
12. Pour plus de détails concernant ce débat, voir le Groupe de recherche en histoire, "Introduction" dans La colonisation pour le bois, fascicule 2, 1982, 19 p.
13. Entrevue no. 5, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
14. Entrevue no. 8, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
15. Entrevue no. 43, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
16. Entrevue no. 5, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
17. Entrevue no. 15, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
18. Pour une description détaillée de l'organisation de la SERV durant cette période, consultez: Hugues Dionne (dir.), "La SERV: cristallisation du mouvement populaire" dans Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural, 1983, 156-205.

19. Entrevue no. 43, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
20. Conseil de comté, "Assermentation de notre agent de développement" dans Procès-verbaux, tome 1, 8 déc. 1976, 145.
21. Voir Gouvernement du Québec, "Les schémas d'aménagement: quatre expériences au Québec" dans Développement - Québec, no. 6, (juillet-août 1979): 8-12.
22. Voir CDC, Procès-verbaux, 1974-1978.
23. Entrevue no. 32, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
24. Entrevue no. 14, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
25. Entrevue no. 32, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
26. Entrevue no. 19, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
27. D'après les archives du CPE, les dossiers traités de 1976 à 1978 concernent: l'épuration des eaux, la décentralisation des bureaux gouvernementaux, le projet de piscine, les routes, l'édifice municipal, l'habitation, l'agro-alimentaire.

28. Entrevue no. 39, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
29. Entrevue no. 39, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
30. Laval Morin, Le rapport d'activités du SEA de la CSVN pour l'année 1980-81, déc. 1981, 2-3.
31. Pour plus de détails sur l'évolution du SEA, voir: Jean-François Bouchard, "Le Service de l'éducation aux adultes avant l'événement" dans Sayabec: le résultat d'une lutte et le début d'un combat, 1984, 77-101.
32. Il s'agit des programmes "créateur d'entreprises", "formation en industrie" et "animation communautaire". Voir à ce sujet: Laval Morin, Le rapport d'activités du SEA, CSVN 1981-82, Amqui, 1982.

## CHAPITRE 5

### L'AFFAIRE DE LA PAPETERIE (1979-1981)

Au tournant des années 1980, la réalisation d'un projet de construction d'une usine de pâtes et papiers dans la Vallée de la Matapédia nécessite une action de la société locale auprès de l'État. C'est aux organismes et aux acteurs qui prennent part aux activités de développement que revient la tâche d'organiser l'événement. Ce chapitre dégage les alliances et les rivalités qui animent les protagonistes locaux affairés au développement dans cette tentative d'infléchir les décisions gouvernementales en faveur de la Matapédia.

Cet objectif nécessite que nous prenions d'abord connaissance des activités de développement économique qui, de 1979 à 1981, se déroulent sur la scène locale à l'arrière-plan du dossier papeterie. La réforme institutionnelle des collectivités locales qui s'organise durant cette période fournit l'occasion rêvée au Conseil de comté de faire valoir ses prétentions pour le contrôle de la direction du changement dans la société locale. A tour de rôle et parfois même conjointement, son personnel politique et son personnel technique élaborent différentes stratégies liées à la mise en place de la MRC dans le but plus ou moins avoué de faire du Conseil de comté le chef-lieu des activités de développement. Ce projet, loin de faire l'unanimité, est l'objet de contestations qui débouchent sur une guerre de structures entre le Conseil de comté et la SERV.

La seconde section de ce chapitre retrace le déroulement de l'action menée par les élites du changement de la Matapédia dans le conflit qui oppose l'État et la société locale concernant le site d'implantation d'une papeterie dans le Bas-St-Laurent. D'abord, les élites du changement réunies sous la dépendance du Conseil de comté tentent d'avoir gain de cause auprès de l'État par une série d'actions modérées. Elles se regroupent ensuite sous le leadership de la SERV et entreprennent une escalade de moyens de pression beaucoup plus novateurs. Dans cette lutte contre l'État, le CC et la SERV actualisent une fois de plus leurs rivalités et, sous la pression des différents groupes sociaux qu'ils représentent, l'action menée a une double finalité: vis-



à-vis de l'État, il s'agit d'obtenir la papeterie alors qu'au plan de la société locale, il faut coûte que coûte prendre la direction des activités de développement.

### **5.1 L'ARRIÈRE-PLAN: LES ÉLUS EN QUÊTE DE LA DIRECTION DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT**

Depuis 1978, le comté municipal de Matapédia participe à une expérience-pilote d'aménagement. Il est un des comtés choisis par le gouvernement québécois pour expérimenter la réforme institutionnelle des collectivités locales que ce dernier est à mettre en place dans le cadre de la loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme.

Le Conseil de comté mise sur cet exercice de planification pour prendre la direction des activités de développement dans la Matapédia. Pendant que les élus préparent un projet politique de gestion des activités de développement, le personnel technique formule auprès de l'État les demandes de subvention nécessaires. Il s'agit ni plus ni moins de faire en sorte que la future MRC porte la responsabilité d'un organisme de développement pour l'ensemble du comté.

Pourtant, lors de la campagne d'information et de consultation du CC à propos de cette future MRC, la question du développement économique demeure lettre morte. Il n'en faut pas plus pour soulever la colère de la SERV qui elle aussi, forte de son expérience de mobilisation populaire pour le contrôle des

ressources, mijote de prendre la direction des activités de développement.

### **5.1.1 Une coalition d'élus des villes et des villages: la CACM**

D'abord peu intéressés par le caractère technique de la confection du schéma d'aménagement qui débute en septembre 1978, les élus locaux s'insèrent près d'un an plus tard dans ce processus de planification, en créant une "Commission d'aménagement pour le comté de Matapédia<sup>1</sup>."

La formation de cette structure consultative regroupe, selon les devis gouvernementaux, des élus des municipalités de villages et des représentants des villes. Ces derniers, des entrepreneurs commerciaux d'Amqui et de Causapscal, sont avantagés par un mode de répartition des voix établi au prorata de la population en fonction du secteur et du type de municipalités (voir tableau 19). De la sorte, ils possèdent près de la moitié des voix de cette commission. On remarque de plus que neuf maires y siègent parmi lesquels six d'entre eux figurent comme chefs de file des activités de développement dans la Vallée.

Un coup d'oeil sur les procès-verbaux de la Commission d'aménagement (septembre 1979 à septembre 1980) révèle que ces élus se préoccupent moins d'identifier les potentiels du territoire que d'établir des priorités de développement. Dès les premières rencontres, trois objectifs sont fixés: "mise en valeur des ressources; création d'emplois; arrêt de

**TABLEAU 19**

**REPRÉSENTATIVITÉ SECTORIELLE DES MEMBRES DE LA CACM  
ET LEURS CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES, 1979**

Secteur	Type de municipalités(1)	Nombre de voix représentatives(2)	Catégories socio-professionnelles des membres
Amqui	V	4	* Entrepreneur commercial
	P	1	Entrepreneur industriel
	P	1	* Agriculteur-entrepreneur
Sayabec	V	2	Professionnel libéral
	P	1	Agriculteur avec salaire d'appoint
	P	1	* Professionnel d'appareil
Causapscal	V	3	* Entrepreneur commercial
	P	1	* Professionnel d'appareil
	P	1	* Petit commerçant
3 secteurs	3 villes, 6 paroisses	15 voix	9 membres

(1) V = ville  
P = paroisse

(2) Les principes de base pour la représentativité sont les suivants:

- les villes ont une voix par tranche de 1000 habitants
- 2 représentants ayant 1 voix, étant donné le nombre égal de paroisses pour chaque centre

\* Indique que la personne fait également partie de l'élite du changement

Source: CACM, "Procédures d'assemblée de la Commission d'Aménagement" dans Procès-verbaux, 6 juin 1979, 6.

l'exode de la population"<sup>2</sup>. Afin de les réaliser, les commissaires se répartissent en deux groupes dont l'un devient responsable de "l'aménagement du territoire" et l'autre du "développement économique". De cette façon, ils espèrent recevoir de l'État les argents nécessaires pour mettre sur pied dès 1980 une "Commission de développement pour le comté municipal de Matapédia"<sup>3</sup>. "Il aurait fallu, nous dira l'un d'eux, que le gouvernement nous donne de l'argent pas juste pour faire des études, on en voulait aussi pour stimuler directement l'économie, les entreprises".<sup>4</sup>

En somme, la création de la CACM constitue une alliance entre la classe politique des villages et celle des petites villes, un pacte entre agriculteurs et entrepreneurs. Tout se passe comme si le Conseil de comté dominé par quelques agriculteurs prospères des villages les mieux nantis avait décidé de continuer d'assurer le leadership de la reproduction sociale et culturelle de la société locale et de confier les orientations du développement économique, soit une partie du pouvoir de changement, aux entrepreneurs d'Amqui et de Causapscal. Il faut dire aussi que plusieurs entrepreneurs agricoles demeurent dans des localités situées près de ces petites villes. Entre autres, les maires de St-Benoît-Joseph-Labre et de St-Jacques-le-Majeur, respectivement paroisse d'Amqui et de Causapscal, sont de "gros cultivateurs" très influents au Conseil de comté. Quant aux élus des villes, leur capacité politique d'intervention dans les affaires économiques se trouve renforcée à un moment où celle-ci est de plus en plus remise en cause par les experts du développe-

ment et quelques cadres de leur municipalité. Ce qui importe par-dessus tout pour ces deux factions, c'est que la classe politique établisse son hégémonie sur les activités de développement dans la Vallée de la Matapédia.

### **5.1.2 Le rêve des technocrates: gérer le développement**

Quelques permanents du Conseil de comté dont le secrétaire-trésorier, un agent d'information et un agent de recherche affectés au service "développement" entreprennent des démarches auprès de l'État pour concrétiser le projet des maires. Cette fois, c'est par des requêtes concernant l'expertise technique que l'État est sollicité.

Dès août 1979, les fonctionnaires du Conseil de comté font parvenir au Secrétariat d'État à l'aménagement et à la décentralisation un aperçu du projet des élus visant à créer une Commission de développement pour l'ensemble du comté municipal de Matapédia<sup>5</sup>. Par la suite, ils formulent tant à l'OPDQ qu'au MICT diverses demandes de subvention pour financer une équipe technique qui serait éventuellement rattachée à une structure consultative sur le développement composée d'élus responsables devant la future MRC. Ces démarches ne donnent aucun résultat tangible. Prétextant que le développement ne peut être réalisé que par des élus, l'OPDQ refuse de convenir aux demandes du Conseil de comté. Quant au MICT, il justifie son désistement par le fait que ses politiques sont destinées aux agglomérations qui

desservent un bassin de population supérieur à celui qui existe dans la Vallée de la Matapédia.

En septembre 1980, des fonctionnaires du Conseil de comté présentent un mémoire au ministre des Affaires municipales. Ce document intitulé La juste solution pour un développement régional rationnel comporte une demande d'un budget d'opération de 150,000\$ pour que le Conseil de comté de la Matapédia assure les services techniques d'un organisme de développement à l'échelle de la Vallée<sup>6</sup>. Sous prétexte d'engager les activités de développement dans une démarche rationnelle et concertée, les technocrates du Conseil de comté justifient les diverses propositions contenues dans ce mémoire à partir de la nécessité d'assurer et de coordonner l'aide technique nécessaire aux agents de développement déjà en place. D'après le secrétaire-trésorier du Conseil de comté,

Dans la Vallée, il y avait une dynamique intéressante avec les professionnels, mais il y avait aussi beaucoup de manques. Chacun travaillait dans son coin. Il fallait vraiment faire l'arrimage de tout ça et on pensait qu'une structure centrale qui chapeauterait les organismes de développement était la solution<sup>7</sup>

Devant les nombreuses hésitations du gouvernement québécois à l'égard des requêtes formulées, le Conseil de comté convoite l'aide du gouvernement fédéral. En novembre 1980, le Conseil de comté soumet sa candidature au programme fédéral d'Aide au

Développement Économique Local. En plus de fournir des fonds pour assurer l'aide technique à la création d'entreprise (100,000\$), ce programme, renouvelable pour 3 ans, accorde un capital de risque pour les petites entreprises (150,000\$). Une fois de plus, la réponse se fait attendre...

L'ensemble de ces démarches, il faut bien le dire, confirmerait l'ascendant du personnel du Conseil de comté en matière d'expertise pour le développement socio-économique. Mis à part le directeur au développement économique d'Amqui, les autres professionnels qui s'intéressent à ces questions montrent peu d'enthousiasme devant les propositions du Conseil de comté. L'agent de développement de Causapscal et les animateurs de la SERV adoptent durant cette période une attitude de méfiance vis-à-vis des fonctionnaires du Conseil de comté. Sans exprimer clairement leur désaccord, une première objection se manifeste indirectement dans un débat qui engage la SERV et le Conseil de comté à propos de la mise en place de la MRC de la Matapédia.

### **5.1.3 Une guerre de structures: le Conseil de comté contre la SERV**

A l'automne 1980, un processus d'information et de consultation s'amorce dans la Vallée en vue de la formation de la MRC de la Matapédia. Composé de fonctionnaires de l'État, un comité consultatif pour Matapédia, Matane et Rimouski est chargé de répandre l'information pertinente et de recueillir l'avis des citoyens, des organismes et des municipalités quant à

la délimitation du territoire et au mode de représentation de la future MRC.

Depuis 1978, les représentants du Conseil de comté expriment clairement leur volonté de travailler désormais dans une perspective globale d'aménagement et de développement. Cependant, lors de la tournée parallèle de consultation menée par les fonctionnaires du Conseil de comté, le rôle que cet organisme entend jouer sur la scène locale en matière de développement économique n'est aucunement discuté<sup>8</sup>. L'ensemble des propos tenus à la fois par les maires et le personnel technique du CC se centrent surtout sur la question des limites territoriales de la MRC<sup>9</sup> et rien ne paraît quant au mode de représentation des municipalités.

Quatre corporations municipales<sup>10</sup> sises à l'ouest de la Matapédia hésitent à prendre part à la MRC car les gens qui demeurent dans ces municipalités vaquent à leurs affaires courantes en dehors de la Vallée (Mont-Joli, Matane). Par la même occasion, le Conseil de comté envisage d'étendre son territoire de juridiction. D'une part, il entreprend des démarches pour que cinq municipalités<sup>11</sup>, situées à l'est de son territoire, se joignent à celles qu'il représente déjà. D'autre part, le Conseil de comté prévoit ajouter quelques territoires non-organisés à ses limites frontalières. C'est dans le but de conserver, voire d'augmenter, les revenus et le poids politique du CC que ses représentants s'acharnent à convaincre les personnes concernées de faire partie de la future MRC de la Matapédia.



L'attitude du CC provoque diverses critiques de la part de la SERV. Le directeur général et le personnel chargé des projets concernant le tourisme et le développement économique à la SERV reprochent à leurs acolytes du CC de ne pas informer suffisamment les Matapédiens sur les enjeux socio-politiques de la création d'une MRC. La SERV craint que le "conseil de comté renouvelé" outre passe le rôle dévolu à une MRC dans le cadre de la Loi 125 d'autant que les élus expriment ouvertement leurs prétentions à faire du développement économique. La SERV considère que l'aménagement du territoire et le développement économique sont deux domaines interréliés mais différents. Ainsi, affirme-t-elle:

la responsabilité des maires dans le développement régional est très grande mais elle ne consiste pas à faire du développement économique. La responsabilité dont ils auront à rendre compte est celle d'élaborer, de modifier si besoin est et de reviser constamment un schéma d'aménagement qui établit les règles précises que les développeurs industriels ou collectifs devront respecter dans leurs actions de développement.<sup>12</sup>

De plus, la SERV dénonce le mode de représentation qui prévaut à la Commission d'aménagement. Consciente du fait qu'il renforce le pouvoir des villes, la SERV appréhende que les budgets de développement se gèrent en fonction des priorités du monde urbain.

Par ailleurs, la SERV appuie ses diverses critiques de propositions concrètes qu'elle présente à l'État<sup>13</sup>. Contrairement au Conseil de comté, la SERV considère que la future MRC de la Matapédia bénéficierait d'un grand nombre d'avantages à faire l'aménagement d'un territoire plus petit. Elle se prononce donc en faveur du départ des quatre municipalités situées aux limites du secteur Sayabec et contre l'insertion de celles situées à l'est du secteur Causapscal. Également, elle suggère de réduire la superficie des territoires non-organisés aux limites de l'unité de gestion de la forêt publique. En fait, la SERV propose un découpage qui se rapproche de son territoire d'intervention. De plus, elle propose que la représentation dans la future MRC soit basée sur le principe "une municipalité: un vote"<sup>14</sup> de façon à renforcer les pouvoirs du monde rural.

Cette "guerre de staff qui chapeaute des chicanes de clochers entre gros et petits cultivateurs"<sup>15</sup> repose sur l'interrogation suivante: à qui l'État va-t-il confier le contrôle des activités de développement? Qui donc, de la SERV ou du Conseil de comté, sera maître d'oeuvre de l'organisation politique et technique du changement? Le directeur général de la SERV explique la situation en ces termes:

La loi 125 se trouvait à balayer d'un coup ce qu'on avait fait, les sociétés. La transition nous faisait peur à cause de cette approche "d'en dehors des MRC, point

de salut!" On a réagi... on a levé la main pour dire à l'État qu'il ne devait pas oublier que ça faisait dix ans qu'on s'occupait de développement régional.<sup>16</sup>

En décembre 1980, l'État clôt en partie ce débat. La loi 125 est sanctionnée. Outre l'aménagement, elle restreint les compétences de la MRC à trois objets: l'évaluation foncière, la perception du droit des mutations immobilières et l'exploitation du système de gestion des déchets. Les prétentions du Conseil de comté en vue d'institutionnaliser le pouvoir local de changement sont de la sorte fortement comprimées.

## **5.2 LA LUTTE POUR L'IMPLANTATION D'UNE PAPETERIE**

De l'automne 1979 au printemps 1981, la question du développement économique local tient principalement au projet de construction d'une usine de papier journal dans la Matapédia. Pour la réalisation de ce projet industriel, les différents groupes sociaux impliqués dans les activités de développement entreprennent une série d'actions afin de faire pression sur l'État en faveur de la Matapédia.

C'est aux producteurs de bois du Bas-St-Laurent aux prises avec des difficultés engendrées par une forte exportation régionale de leur bois à pâte que revient l'initiative de ce projet. Cependant, les producteurs de bois ne peuvent à eux seuls en

défrayer le coût; dès 1976, ils font appel à l'État. De plus en plus dépendants d'une injection majeure de capital de la part des gouvernements, le projet leur échappe des mains et subit d'importantes transformations. Regroupés dans une coalition régionale, les producteurs de bois demandent l'aide des gens qui habitent le territoire d'implantation de la future papeterie pour avancer le projet. Trois ans plus tard, le projet est toujours à la remorque de la décision de l'État, une décision qui tarde à être prise.

En 1979, le Conseil de comté se charge d'organiser une action pour faire pression auprès de l'État. La stratégie élaborée par un groupe de travail pour la papeterie formé d'élus et de quelques fonctionnaires du CC a pour but de mettre en valeur les atouts économiques de la Matapédia et, en particulier, les capacités d'initiative de son élite financière.

A l'automne 1980, le projet est porté dans l'arène politique. Dès lors, le Conseil de comté se retire et la SERV prend le leadership de l'action menée contre l'État par la société locale. Cette fois, la stratégie consiste à mobiliser la population locale et celle de l'extérieur en faveur du projet.

Toutefois, l'État étouffe le mouvement en cooptant les gens du Conseil de comté à l'aide de projets économiques destinés à remplacer celui de la papeterie qui devient alors le projet de la micro-région voisine, Matane.

### 5.2.1 Les antécédents (1976-1979):<sup>17</sup>

Dans la vague moderniste du syndicalisme agricole, les producteurs de bois s'acharnent depuis les années 1950 à mettre en valeur la petite forêt privée des milieux ruraux. Par l'exemple du modèle suédois, ils en préconisent d'abord l'aménagement intensif puis, au moment de la transformation, ils envisagent la création d'usines sous leur contrôle. Suite à une première initiative du genre - le dossier de Cabano<sup>18</sup> - le Syndicat des producteurs de bois du Bas-St-Laurent, aux prises avec plusieurs difficultés<sup>19</sup>, envisage de construire une implantation papetière à l'est de son territoire<sup>20</sup>, soit dans la Vallée de la Matapédia.

L'usine de pâtes et papiers projetée en 1976 représente un investissement de l'ordre de 65\$ millions que les producteurs de bois ne peuvent à eux seuls réaliser. La collaboration de l'État s'avère indispensable. Pour élargir leur potentiel économique et se donner une force de négociation, ils contractent une alliance avec des organismes qui assurent la représentativité régionale des producteurs de bois<sup>21</sup>. A partir de ce regroupement, le SPBB fonde en 1977 la Société d'implantation de la papeterie de la Matapédia Limitée (SIPM) à laquelle s'ajoutent la Fédération des producteurs de bois du Québec, la Fédération de l'Union des producteurs agricoles et quelques organismes représentant la population de la Vallée de la Matapédia (Corporations municipales des villages de Val-Brillant et de St-Pierre-du-Lac, Ville d'Amqui, CDC, CC).

L'État, par l'intermédiaire de la société publique Rexfor et du ministère des Terres et Forêts, se montre intéressé à un projet susceptible de s'inscrire dans sa politique d'intégration (sinon de substitution) du capital autochtone au capital étranger. Pour ce faire, il lui faut prendre la direction et le contrôle du projet du SPBB. Les promoteurs de l'usine de Val-Brillant prévoyaient que la part de Rexfor serait progressivement rachetée par la population et le Syndicat des Producteurs de bois. Or, l'État cherche plutôt dans un tel projet l'occasion de s'intégrer, par une entreprise-témoin, dans un secteur important de l'économie québécoise. Aussi, n'est-il pas question pour le gouvernement du Québec que les producteurs agro-forestiers contrôlent cette usine.

De fait, lorsque l'État officialise sa collaboration au projet, ce dernier est, en définitive, devenu un nouveau projet. L'adoption, en janvier 1978, de l'arrêté en conseil 84-78 fait de Rexfor le maître d'oeuvre du projet d'implantation d'une usine dont le coût se trouve quadruplé et dont la localisation est identifiée plus vaguement au Bas-St-Laurent/Gaspésie. Du même coup, la SIPM se voit reléguée à un rôle de consultant auprès de Rexfor. En cours de route, les deux instances étatiques concernées affichent cependant des intérêts circonstanciés différents: Rexfor entend bien concrétiser ce projet par l'addition d'une troisième machine à Rivière-du-Loup alors que le ministère des Terres et Forêts envisage la construction d'une nouvelle papeterie à Matane.

En 1978, un mandat de conduire des études pour s'assurer la viabilité du projet est officiellement confié à un comité formé de Rexfor et de la SIPM. Parallèlement, le ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, commande à une firme privée, au début de l'année 1979, une étude d'impact concernant sept sites potentiels: Métis, Matane, Val-Brillant, Amqui, Causapscal, Cap-Chat et Ste-Anne-des-Monts. Au terme de ses travaux, la firme Gaucher Pringle doit fournir une classification de ces sites suivant des critères de rentabilité à la fois économique et sociale.

Pour les acteurs intéressés de la Vallée, le geste du ministre dissimule la préférence du gouvernement québécois pour le site de Matane.

Pas besoin de faire une grosse étude pour savoir que c'est plus rentable d'implanter une usine dans un centre. En incluant Matane avec les villes de la Vallée, c'était certain que Matane serait préférable du point de vue économique. Nous autres, on viendrait après pour les aspects sociaux.<sup>22</sup>

L'annonce de l'étude soulève un tollé de protestations dans la société locale. La SIPM entend bien orchestrer les critiques.

En décembre 1979, elle sollicite une rencontre avec l'ensemble des maires du comté de Matapédia. Le mémoire rédigé à l'occasion débute par la mise au point suivante:

Les Matapédiens ne doivent pas oublier que les producteurs de bois tiennent à la réalisation du projet sous une forme ou sous une autre et peu importe le site définitif qui sera retenu en autant que les objectifs de départ auront été satisfaits. (...) l'étude d'impact socio-économique ne préjuge en rien du choix du site définitif projeté.<sup>23</sup>

Ainsi, conclut-elle:

Au lieu de s'opposer à cette étude, les représentants de la Matapédia devraient faire porter leurs efforts afin d'établir des dossiers très bien étoffés qui auraient pour but de vendre les avantages qu'aura cette industrie à s'implanter sur leur territoire plutôt qu'ailleurs... si le site choisi était hors de la Vallée.<sup>24</sup>

Par cette position, la SIPM tente de faire bonne figure dans ce qui risque de devenir un affrontement entre deux instances politiques. D'une part, elle se porte à la défense du ministre Bérubé et d'autre part, elle cherche à se garantir l'appui des maires de la société locale. Pour ces derniers, la situation est sans équivoque. Il n'est pas question pour les producteurs de bois de forcer l'État à faire accepter leur position. On veut à tout prix éviter de compromettre la crédibilité du syndicat dont la représentation géographique dépasse largement les frontières de la Vallée. Dans ce contexte, la tâche



de "tirer la couverture" vers la Vallée ne peut être que du ressort des élites locales.

## **5.2.2 1979-1980: un groupe de travail pour la papeterie**

### **5.2.2.1 L'emprise des élus**

Les élus de la Matapédia sont sensibles aux arguments présentés par les producteurs de bois. L'impact économique d'une papeterie de 200\$ millions a de quoi faire rêver plus d'un maire de la Matapédia pour qui le renforcement de la légitimité politique est souvent affaire de gros sous et de rubans coupés. Mais cette fois, inutile de compter sur les réseaux d'influence et de patronage, c'est en grande partie de la logique bureaucratique et de considérations techniques et rationnelles, que dépend le projet. Le défi est de taille: il s'agit de convaincre l'État de favoriser l'implantation d'une usine dans un milieu qu'il s'efforce de fermer depuis plusieurs années. Vaut mieux, comme le recommande la SIPM, se préparer pour rencontrer l'État sur son propre terrain, celui de la rationalité.

Parce que la tactique exige des compétences, c'est aux élus de la Commission d'aménagement susceptibles d'être familiers avec les questions d'expertise que revient la tâche d'établir une stratégie pour faire pression auprès du gouvernement du Québec. Les commissaires ne demandent pas mieux puisque déjà les entrepreneurs d'Amqui et de Causapsal en tête s'intéressent de près au projet.

Question d'efficacité, un appel à la petite technocratie locale est lancé: le directeur au développement économique d'Amqui et l'agent de développement de Causapsca se joignent au secrétaire-trésorier du Conseil de comté pour assister les élus de la Commission d'aménagement.

Quelques jours plus tard, ces professionnels déposent devant la Commission d'aménagement un plan d'action qui comporte deux points majeurs: 1) présentation par le Conseil de comté d'un dossier devant démontrer la supériorité des potentiels justifiant l'implantation du "projet papeterie" dans la Matapédia; 2) organisation d'une campagne de souscription au projet<sup>25</sup>. Sans tarder, les commissaires chargent les aménagistes du Conseil de comté d'analyser les possibilités d'accueil d'une papeterie pendant qu'avec les agents de développement, ils élaborent un plan en vue de lever des fonds.

En février 1980, les commissaires et leurs collaborateurs font part aux maires en conseil de leurs réflexions. Ce plan de travail fait de la papeterie ou de tout autre projet du genre un support au développement économique régional. Bien qu'il s'agisse, écrira-t-on, d'un "projet moteur pour la Vallée de la Matapédia"<sup>26</sup>, tant qu'à y être, on propose d'élargir la revendication à n'importe quel projet économique équivalent à une papeterie. A cette suggestion s'en ajoute une autre, soit la formation d'un groupe de travail composé de représentants des organismes de développement socio-économique de la Vallée. En fait, ce groupe sera chargé de recueillir et d'administrer les fonds ramassés dans le milieu

pour un projet industriel d'envergure et pourra éventuellement devenir une "société de développement pour la Matapédia"<sup>27</sup>.

Les maires en conseil se montrent hésitants. Cette proposition, conçue pour convaincre le gouvernement du Québec de favoriser la Matapédia, pourrait bien avoir une autre finalité. Via le Conseil de comté, une coalition d'élites traditionnelles et techniciennes du changement prend tout de même l'initiative de former "un groupe de travail pour la papeterie". Il se compose d'une part des maires d'Amqui et de Causapschal, d'un élu du Conseil de comté auxquels s'adjoignent les présidents des commissions de développement des villes ainsi que celui de la SERV. Le secrétaire-trésorier du Conseil de comté, le directeur général de la SERV, le directeur au développement économique d'Amqui ainsi que l'agent de développement de Causapschal les assistent.

Comme première action, ce groupe de travail fait circuler une pétition réclamant des autorités gouvernementales que s'implante une papeterie dans la Vallée. Les résultats font l'objet d'une conférence de presse dans laquelle le président du groupe de travail, un élu du Conseil de comté, déclare:

Nous tenons de plus à signifier que les citoyens signataires de la pétition nous accordent le mandat de réaliser le projet papeterie.(...) Nous sommes tenus responsables devant nos citoyens pour réaliser ce projet.<sup>28</sup>

Par le caractère de permanence et par l'encadrement qu'on veut donner à la force économique susceptible d'être créée à l'occasion du projet papeterie, les gens de la Commission d'aménagement cherchent à se donner l'outil nécessaire pour être reconnus par les différents groupes sociaux de la Matapédia comme dépositaires officiels du pouvoir local sur le changement. Entre l'idée d'une "société" et celle d'une "commission" de développement, il n'y a qu'un pas.

Le principe de la société de développement présente de nombreux avantages. Bien que la structure projetée ne puisse officiellement faire partie de l'appareil politique, elle est tout de même destinée à jouer le rôle d'un commissariat industriel de comté. Par ailleurs, le fait qu'elle intègre dans ses composantes des personnes non élues et qu'elle ne soit pas directement reliée à un organisme du milieu rural laisse entrevoir des possibilités de subventions gouvernementales. De même, il ne sera plus nécessaire que l'État accorde aux futures MRC un pouvoir de développement en plus de celui de l'aménagement pour que les élus mettent à profit leurs capacités de changement dans la société locale. Ces propos sont tenus tout à fait comme si la coalition pouvait concrètement implanter une papeterie dans la Vallée. Or, il n'en est rien. Elle agit en tant que promoteur et non comme investisseur. Ce qui est en jeu, c'est la légitimité locale pour les actions entreprises dans le cadre du projet. Et l'on a tôt fait de fonder cette légitimité sur l'expérience acquise en aménagement:

Profitant de la situation où les citoyens se sont sensibilisés à l'aménagement de leur cadre social, nous avons su faire de l'aménagement une véritable théorie du développement. En ce sens, nous faisons l'unanimité en affirmant que la présente série d'actions n'est que le début d'une longue escalade vers le processus d'auto-développement de notre région.<sup>29</sup>

Comment dire autrement? Les responsabilités étroites d'aménagement qu'on s'apprête à confier aux MRC laissent à l'État central les principales prérogatives en matière de développement économique, de création d'emplois, de gestion du changement. Grâce à la compétence scientifique (théorie) déjà acquise en pratiquant l'aménagement, les leaders locaux sont prêts à concurrencer l'État sur le terrain du développement. L'unanimité de leurs promesses appelle l'unanimité de la base sociale autour d'eux, autour de l'autonomie locale.

#### 5.2.2.2 Le regain technicien

Signée par près de 14 000 noms et accompagnée d'activités<sup>30</sup> visant à faire pression sur le gouvernement, la pétition ne semble pas avoir incommodé ce dernier. Devant le silence du ministre Bérubé, le groupe de travail propose à l'ensemble des maires d'entériner une seconde série d'actions: résolutions d'appuis des municipalités de la péninsule, publicité dans les médias locaux, offre de services techniques du Conseil de comté<sup>31</sup>.

Profitant de l'inquiétude de la classe politique, les leaders de l'élite du changement relancent l'idée de créer un fonds local d'investissement pour attirer le projet gouvernemental. Cette fois, les maires acceptent la suggestion sans maugréer. Celle-ci spécifie que la mise en place d'un organisme chargé de recueillir et de gérer les souscriptions doit passer par la création d'un "fonds industriel de comté" devant servir à l'aménagement d'un parc industriel pour la Vallée. Quel maire, une usine de papier journal en vue, s'objecterait à pareille initiative?

La classe politique accepte donc de travailler à la réalisation d'une "structure d'auto-développement pour l'ensemble du comté municipal"<sup>32</sup>. Après avoir fait les démarches nécessaires auprès du ministère des Affaires municipales, reste à définir les modalités d'organisation. D'un commun accord, la tâche est confiée aux gestionnaires publics qui supportent le groupe de travail.

En mai 1980, le directeur au développement économique de la Ville d'Amqui, le directeur général de la SERV et le secrétaire-trésorier du Conseil de comté élaborent les devis d'un "organisme intégré pour le développement de la Matapédia"<sup>33</sup>. Sont regroupés au sein de cette Société de gestion de la Vallée (Sogeval), le Conseil de comté, les comités de développement de chaque secteur, les organismes de gestion en commun et l'association des caisses populaires de la Matapédia. En plus de gérer le fonds industriel de comté, la responsabilité de Sogeval

serait d'assurer le leadership des projets visant à promouvoir l'économie de la Vallée.

En ce qui concerne le contrôle de cet organisme, la proposition suggère que le président de Sogeval soit un représentant du Conseil de comté dont le vote sera décisif et que les administrateurs de Sogeval soient les permanents des organismes qui composeront la future société de développement. Ainsi, la direction du pouvoir local de changement reviendrait aux professionnels engagés dans les activités de développement. De la sorte, l'élite technique n'aurait plus à souffrir des rivalités qui l'opposent continuellement aux élites traditionnelles.

Pour la classe politique, il est plus urgent de voir s'implanter une papeterie dans la Vallée que de partir en guerre contre les professionnels dont elle est de plus en plus tributaire. L'élite technique reçoit donc le feu vert pour entreprendre les premières démarches visant à mettre sur pied la Société de gestion de la Vallée.

Dans les faits, Sogeval ne dépasse pas le stade de projet. Tout au plus, l'annonce de sa création sert à faire pression sur le gouvernement québécois. C'est le prétexte d'une manifestation locale organisée par le groupe de travail et animée par les professionnels qui le composent.

L'empêchement majeur à la réalisation de Sogeval provient d'une collusion ministérielle. Dans les mois qui suivent, le ministre des Affaires muni-

cipales tarde à faire parvenir au Conseil de comté l'autorisation de créer un fonds industriel. Sans cet aval, l'enthousiasme des élus pour la société de gestion est plutôt réduit.

Entre temps, un événement vient renforcer la possibilité qu'une papeterie s'implante dans la Vallée. Au printemps 1980, à l'occasion du référendum sur la souveraineté québécoise, les relations fédérales-provinciales sont particulièrement orageuses. Le ministre de l'Expansion Économique Régionale et député du comté de Matane-Matapédia s'engage lors de sa campagne référendaire à défrayer la différence de coût d'implantation de la papeterie dans la Vallée advenant le cas où l'étude de la firme Gaucher Pringle concluerait qu'il est économiquement plus rentable de construire cette usine ailleurs dans le Bas-St-Laurent.

### **5.2.3 1980-1981: Le Ralliement Populaire**

#### **5.2.3.1 Les forces traditionnelles**

De fait, le rapport Gaucher Pringle retient le site de Matane. Pourtant, Bérubé annonce à l'automne 1980 qu'il privilégiera Causapscal à la condition que "le gouvernement fédéral s'engage à défrayer les coûts supplémentaires occasionnés par l'implantation d'une papeterie dans cette localité plutôt qu'à Matane"<sup>34</sup>. Or, des études, faites l'été précédent, démontrent qu'en vertu des normes d'environnement, le gouvernement fédéral devrait verser près de 60\$ millions pour réaliser sa promesse. De toute



évidence, la stratégie politique du ministre Bérubé consiste à faire porter par le ministre De Bané et le gouvernement canadien (fort appréciés dans la Matapédia), les conséquences de ce qui devenait de plus en plus inévitable, soit la construction de l'usine à Matane.

Littéralement pris au piège, De Bané lance des représailles verbales contre son homologue québécois. La chicane confirme le caractère de plus en plus politique du projet.

Sous prétexte d'informer les Matapédiens de l'évolution des démarches des deux paliers gouvernementaux, les parties en présence, le MEER, le MER et la SIPM, mettent sur pied un comité tripartite. Ce dernier constitue pour le ministre fédéral un moyen de gagner du temps en confrontant la revendication locale à une argumentation des plus techniques. Les représentants des deux paliers gouvernementaux qui siègent à ce comité sont des fonctionnaires compétents dans le domaine forestier de sorte que la plupart des rencontres portent sur les déterminants techniques du projet: approvisionnement, marché, environnement...

Pour le groupe de travail, il ne reste qu'une seule voie pour convaincre les gouvernements, la place publique. Mais les élus hésitent. Il ne faut pas couper les ponts. "Avec les ministres là-dedans, confie le maire de la paroisse de Causapsal, on pouvait pas se permettre de faire de l'agitation politique."<sup>35</sup> Le groupe de travail se voit ainsi contraint d'emprunter de nouvelles avenues s'il tient

à conserver son ascendant sur l'organisation de l'action. Il s'active à mettre sur pied un comité ad hoc indépendant du Conseil du comté dans le but de créer un rapport de force entre la société locale et l'État un peu à la manière de celui qui, depuis dix ans, fondent épisodiquement les luttes de l'arrière-pays. Ainsi, reprendrait-on la forme, le langage et le contenu essentiel du mouvement d'auto-détermination territorial de façon à poser de nouveau à l'État la question de l'utilisation de la forêt et de son contrôle, voire celle de la survie des communautés rurales. Aux dires du secrétaire-trésorier du Conseil de comté, "on voulait refaire une deuxième Opération Dignité"<sup>36</sup>.

Rien de surprenant alors à ce qu'un curé soit désigné comme chef de file d'un groupe chargé de faire pression auprès des gouvernements. Dans le milieu, le curé de St-Vianney est reconnu pour les nombreux projets qu'il a réalisés dans sa paroisse: coopérative d'habitation, centre de loisirs, festival forestier, etc... Ce n'est pas un miracle, chacun sait qu'il a "de très bons contacts à Ottawa"<sup>37</sup>. Il faudra nécessairement l'entourer pour qu'il n'agisse pas trop en prima-donna, comme certains curés des Opérations Dignité l'avaient fait.

Parmi le noyau de personnes qui l'assiste, le directeur du service à l'enseignement de la Commission scolaire de la Vallée de la Matapédia joue un rôle important. Le groupe de travail pour la papeterie espère en fait que la Commission scolaire se substitue au Conseil de comté comme organisme d'appui au groupe. Plusieurs maires ou conseillers siègent à

la Commission scolaire qui est, autant que le Conseil, liée aux potentats locaux.

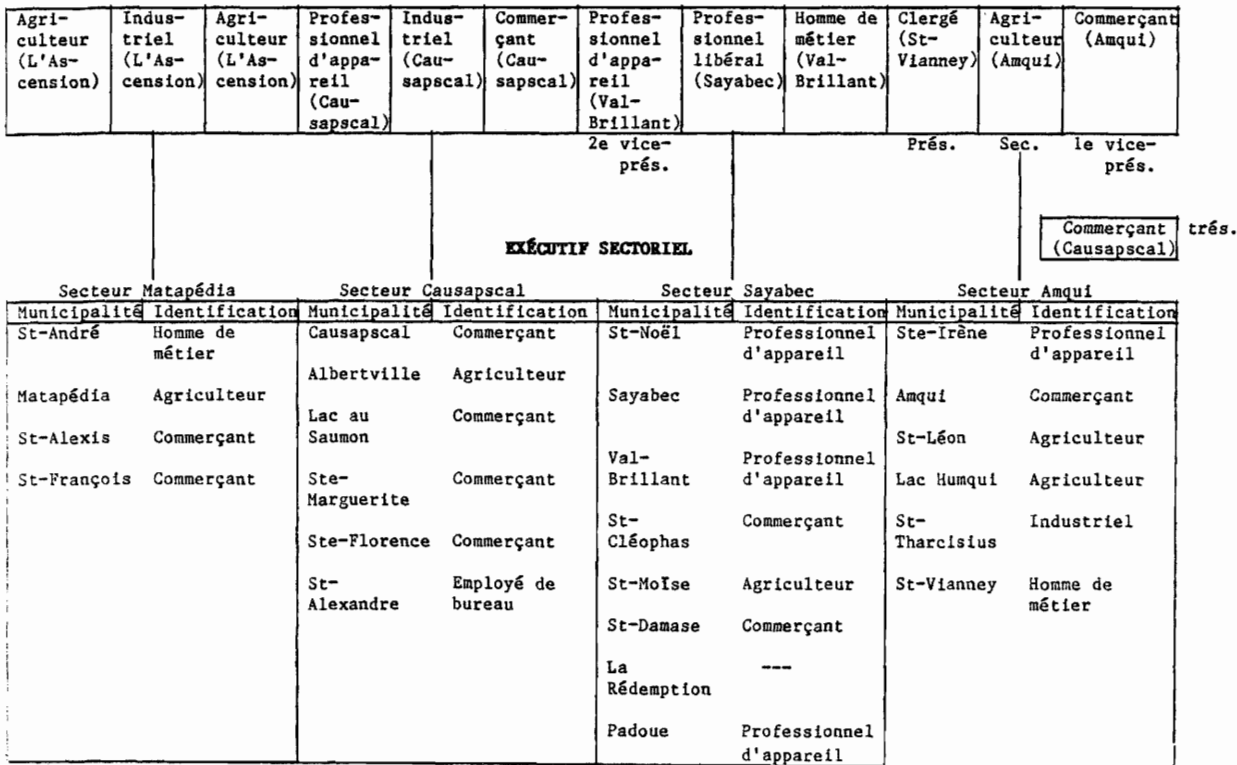
Se greffent autour d'eux, un groupe de gens cooptés par des sollicitations personnelles du curé ou par délégation d'organismes locaux (conseil municipal, gens d'affaires, AFEAS, âge d'or, Filles d'Isabelle, etc.). Une structure se forme suivant un mode de représentation géographique et une délégation de pouvoir hiérarchique (voir figure 2). Chaque secteur de la Vallée - Sayabec, Amqui, Causapscal, Matapédia<sup>38</sup> et leurs paroisses - se trouvent représentés au sein du comité. Deux paliers d'organisation encadrent la prise et l'exécution des décisions du regroupement. Douze personnes (trois par secteur géographique) se partagent avec le curé la direction du comité, il s'agit de l'exécutif central.

Parmi elles, se trouvent des responsables de secteur dont la tâche consiste à assurer un lien entre la direction du comité et les quatre exécutifs sectoriels qui rassemblent les représentants des villes et villages de chaque secteur. Ceux-ci doivent, dans leur localité, former un regroupement qui constitue la base populaire de l'ensemble du comité.

La composition socio-professionnelle du comité évoque la présence en son sein d'une forte représentativité des groupes sociaux traditionnels de la société locale. Le tableau 20 démontre qu'agriculteurs, commerçants, industriels, professionnels libéraux forment, avec les membres du clergé, 70,3% des

**FIGURE 2**  
**ORGANIGRAMME SOCIO-PROFESSIONNEL DU RALLIEMENT POPULAIRE, AUTOMNE 1980**

**EXÉCUTIF CENTRAL**



172

TABLEAU 20

FRÉQUENCE DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MEMBRES DU RALLIEMENT  
POPULAIRE EN FONCTION DE LEUR PARTICIPATION A L'ÉLITE DU CHANGEMENT,  
AUTOMNE 1980

CATÉGORIES SOCIO- PROFESSION- NELLES	Participe		Ne participe pas		TOTAL	
	Nombre	% vertical % horizontal	Nombre	% vertical % horizontal	Nombre	% vertical % horizontal
Employés de bureau	0	0,0 0,0	1	3,4 100,0	1	2,7 100,0
Hommes de métiers et travailleurs assimilés	0	0,0 0,0	3	10,4 100,0	3	8,1 100,0
Agriculteurs	2	25,0 25,0	6	20,7 75,0	8	21,6 100,0
Commerçants	3	37,5 23,1	9	31,1 76,9	12	32,5 100,0
Industriels	1	12,5 33,3	2	7,0 66,7	3	8,1 100,0
Clergé	0	0,0 0,0	1	3,4 100,0	1	2,7 100,0
Profession- nels libéraux	0	0,0 0,0	1	3,4 100,0	1	2,7 100,0
Profession- nels d'appareil	2	25,0 28,6	5	17,2 71,4	7	18,9 100,0
Autres	0	0,0 0,0	1	3,4 100,0	1	2,7 100,0
<b>Total</b>						
Nb	8	100,0	29	100,0	37	100,0
% vert.		21,6		78,4		100,0
% hor.						

personnes qui font partie des exécutifs (central et sectoriel) du comité. D'après l'examen du profil associatif de ces personnes, on constate de plus que 78,4% d'entre elles ne font pas partie de l'élite du changement. Elles se trouvent dans le comité à titre de représentants des associations traditionnelles du comté mais n'ont jamais été à la direction d'un des organismes de développement examinés ou encore à la base de l'organisation d'actions conjoncturelles dans ce domaine.

Le 30 septembre 1980, ce comité prend le nom du "Ralliement populaire pour l'implantation d'une papeterie dans la Vallée de la Matapédia". Le mot d'ordre est le suivant:

Aucune politique partisane ne doit exister dans ce comité, apolitique, d'action, de pression (...). On doit être autonome, libre de nos actions et prêt à agir avec n'importe lequel gouvernement en place.<sup>39</sup>

Toutefois, les composantes de ce comité rappellent étrangement celles du groupe de travail pour la papeterie, voire de l'appareil politique. Le premier vice-président et le secrétaire-trésorier, des entrepreneurs respectivement d'Amqui et de Causapscal, représentent les intérêts de la Commission d'aménagement alors que le second vice-président est solidaire de la petite technocratie en charge des activités de développement (directeur général de la SERV). Quant à ceux qui occupent les relais d'exécution du Ralliement populaire, le fort contingent de

représentants des groupes sociaux traditionnels laissent à penser qu'ils sont tout comme le curé, solidaires des élus du Conseil de comté. En quelque sorte, la formation du Ralliement populaire constitue ni plus ni moins qu'une stratégie organisée par la coalition rassemblée autour de la CACM. Cette dernière affirme ainsi sa capacité de mobilisation en vue du changement sans engager directement l'ensemble des politiciens traditionnels. Lorsque les ministres acquiesceront à la revendication locale, il sera toujours temps de rappeler aux Matapédiens l'appui que le Conseil de comté, au pire la Commission d'aménagement, avait fourni.

#### 5.2.3.2 Les nouveaux professionnels

Dès les premières rencontres consacrées à l'organisation interne du Ralliement populaire, l'emprise du Conseil de comté sur la nouvelle coalition s'effrite. En contrepartie, la SERV qui, dans la société locale, est tacitement reconnue comme un organisme de revendication auprès de l'État, prend de plus en plus de place dans le comité.

L'influence de la SERV dans le Ralliement populaire se fait sentir dès le moment où est prise la décision d'en situer les quartiers généraux dans les bureaux de cet organisme. En dépit de son insistance pour que le groupe de pression ait pied à terre à la Commission scolaire, l'élite du changement liée à l'appareil politique doit convenir que la SERV possède un potentiel d'expertise dans le domaine forestier qui risque d'être fort utile dans les revendications contre l'État. Inéluctablement, la

SERV assure un soutien à l'organisation matérielle du Ralliement populaire, ce qui place son directeur général (alors vice-président du comité) en position dominante au sein du Ralliement populaire.

Néanmoins, les actions entreprises par le Ralliement populaire à l'automne 1980 reflètent toujours une attitude proche de celle qui anime la classe politique: envois de bûches aux ministres concernés, télégrammes, publicité locale, tournée d'information locale, proposition d'entente entre les deux gouvernements. Il s'agit d'actions modérées où la négociation et la conciliation sont en tête de liste comme moyens d'infléchir les décisions gouvernementales.

Pendant ce temps, des tensions surviennent entre le curé et quelques membres de la direction du Ralliement dont le directeur général de la SERV. On ne saurait dire exactement quel est le véritable objet du litige si ce n'est que le conflit se solde par la démission du curé. Or, à la fondation du Ralliement populaire, les gens impliqués s'étaient entendus pour que "les personnes qui voudraient se servir de ce comité pour faire de l'action politique, se voient invitées à quitter le comité"<sup>40</sup>. Cette démission survient peu de temps après que les membres du Ralliement populaire se questionnent sur des "fuites"<sup>41</sup> concernant leur stratégie d'actions.

Cette bévue accélère la montée du leadership de la SERV au sein du Ralliement populaire. L'occasion est propice à une réorganisation du comité. En janvier 1981, le directeur général de la SERV prend



la présidence du Ralliement populaire alors que le directeur du service à l'enseignement de la Commission scolaire occupe la charge de vice-président. Par ailleurs, des agents de recherche, des agents d'information et quelques animateurs sociaux, dégagés de leur travail régulier à la SERV et au SEA, joignent les rangs du Ralliement populaire. Ils ont comme mandat de coordonner l'action du RP qui, visiblement, devient à partir de janvier 1981 une coalition d'administrateurs et de spécialistes des sciences sociales institutionnellement rattachés à la SERV et au SEA. De fait, 2/3 des personnes qui appartiennent à l'exécutif central du RP, à l'hiver 1981, sont des professionnels d'appareil (voir tableau 21). Simultanément, un va-et-vient se produit à l'intérieur du Ralliement populaire. Certaines élites traditionnelles quittent le groupe alors que d'autres s'y ajoutent sporadiquement avec la ferme intention de "modérer les esprits"<sup>42</sup>. D'après le tableau 21, on compte surtout parmi elles des agriculteurs et des commerçants. On remarque également qu'une vingtaine de personnes s'additionnent de manière ponctuelle au comité pour organiser des actions particulières.

Au premier abord, l'implication de la SERV dans une revendication pour un projet industriel de l'envergure d'une papeterie a de quoi surprendre. On est bien loin de la petite entreprise communautaire locale que la SERV présente comme modèle idéal de développement économique en milieu rural. Un agent de recherche employé à la SERV et "propagandiste" du Ralliement populaire, selon son propre mot, explique pourquoi la SERV ne pouvait rester à l'écart:

TABLEAU 21

**FRÉQUENCE DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MEMBRES DU RALLIEMENT  
POPULAIRE EN FONCTION DU PALIER D'ORGANISATION OCCUPÉ, HIVER 1981**

CATÉGORIES SOCIO- PROFESSION- NELLES	Palier d'organisation						TOTAL	
	Exécutif central		Exécutif sectoriel		Actions ponctuelles		Nombre	% vertical % horizontal
	Nb	% vert. % hor.	Nb	% vert. % hor.	Nb	% vert. % hor.		
Employés de bureau	1	5,6 25,0	2	9,5 50,0	1	4,5 25,0	4	6,6 100,0
Hommes de métiers et travailleurs assimilés	1	5,6 16,7	2	9,5 33,3	3	13,7 50,0	6	9,8 100,0
Agriculteurs	2	11,0 16,7	9	42,9 75,0	1	4,5 8,3	12	19,7 100,0
Commerçants	1	5,6 11,1	5	23,3 55,6	3	13,7 33,3	9	14,7 100,0
Industriels	1	5,6 25,0	0	0,0 0,0	3	13,7 75,0	4	6,6 100,0
Clergé	0	0,0 0,0	0	0,0 0,0	1	4,5 100,0	1	1,6 100,0
Professionnels libéraux	0	0,0 0,0	0	0,0 0,0	1	4,5 100,0	1	1,6 100,0
Professionnels d'appareil	12	66,6 60,0	3	14,3 15,0	5	22,7 25,0	20	32,8 100,0
Autres	0	0,0 0,0	0	0,0 0,0	4	18,2 100,0	4	6,6 100,0
<b>Total</b>								
Nb	18	100,0	21	100,0	22	100,0	61	100,0
% vert. % hor.		29,5		34,4		36,1		100,0

Ça faisait dix ans qu'on dénonçait ces "sacrements" de compagnies-là, et là, on se battait pour faire venir une compagnie de l'extérieur. On en voulait pas de papeterie. La papeterie ça aurait drainé la population des petites paroisses vers la ville qui l'aurait eue et nous autres on se battait contre ça! Mais il reste qu'une papeterie ça procurerait du travail et ça on pouvait pas passer par dessus ce fait là. C'était prioritaire sur tout. Il y avait rien qui pouvait passer avant ça. Les propriétaires de lots, eux autres, comme tout le monde d'ailleurs, ils la voulaient la papeterie. Aussi, quand c'est venu le temps de mobiliser les gens, la SEKV qui avait déjà fait de l'animation, qui avait tout un discours, des moyens, on avait pas le choix, fallait embarquer.<sup>43</sup>

Ce commentaire, à lui seul, est révélateur de l'enjeu local qui spécifie l'implication de la SERV dans le Ralliement populaire. D'abord, il confirme une fois de plus que la participation de cet organisme au mouvement local de pression contre l'État, se fait principalement par l'intermédiaire de professionnels pour qui l'animation n'a pour ainsi dire plus de secrets. Supposés porteurs d'un projet de société à dimension plus réduite, ces jeunes (pour la plupart diplômés des sciences sociales) considèrent que leur action, à l'exemple de plusieurs groupes sociaux, n'a d'autres buts que la création locale d'emplois. En ce sens, l'enjeu de ce conflit avec

l'État concerne moins l'implantation d'une papeterie comme telle que ce qu'elle représente localement: un moyen de confirmer ses capacités à contrôler les conditions du changement. Au moment où il s'agit de faire front commun contre l'État avec pour seul argument la survie d'une région, les gens de la SERV, à défaut de s'impliquer, risqueraient de se voir évincer de la course à la direction du pouvoir local de changement, laquelle bien sûr se poursuit parallèlement.

Au début de l'année 1981, le Ralliement populaire convient d'une stratégie globale visant à alerter l'opinion publique à partir d'actions provocatrices. D'après un des organisateurs, "la seule façon d'avoir la papeterie, c'était de faire parler de nous autres dans la presse nationale"<sup>44</sup>. Ainsi, le Ralliement populaire pose des gestes pour le moins novateurs: séquestration des représentants du comité tripartite, blocage de routes, arrêt du train, grève générale, journée syndicale, journée des femmes, etc.. L'ensemble des discours qui accompagnent les actions mettent en doute la rationalité de l'État à partir de critères essentiellement sociaux et de la promesse de De Bané.

Dans la société locale, le rapport de force créé entre les ministres et le Ralliement populaire surpasse tous les autres canaux institutionnels de pouvoir. Cette situation donne la frousse aux maires et à la coalition régionale des producteurs de bois qui, pour un temps, s'étaient retirés du dossier.

#### 5.2.4 La réaction de l'État

Devant l'ampleur des événements, les deux ministres se voient contraints de mettre au rancart leurs querelles politiques. Ils s'allient pour mettre de l'ordre dans ce dossier et défendre les intérêts de l'État.

Outre quelques réponses répressives qui ont tôt fait d'attiser la colère des Matapédiens, les ministres, chacun de leur côté, essaient d'abord d'arrêter le mouvement par une tentative de cooptation des leaders de la société locale. En cours d'entrevues, des maires, des dirigeants de la SERV, des représentants influents de la classe économique, même un curé nous ont confié avoir été personnellement sollicités par un ou l'autre des ministres pour qu'ils mettent un terme à ces manifestations. Par des engueulades polies ou des appels téléphoniques subitement coupés, les leaders confirment leur adhésion à la cause locale, au grand désagrément des politiciens métropolitains.

Forcés de trouver une solution rapidement, les ministres s'engagent dans une forme de cooptation qui adopte les buts généraux du mouvement en contournant les leaders. A défaut d'une papeterie dans la Vallée, les ministres envisagent de faire taire les Matapédiens en promettant d'autres projets industriels.

Au début de février 1981, les ministres lancent

conjointement l'invitation au Ralliement populaire de venir à Québec pour discuter du projet papeterie. Au risque de se voir dépouiller de leur seul atout, la mobilisation populaire, les leaders refusent de participer à cette rencontre. Quelques jours plus tard, les maires, pour ne pas être en reste, menacent de démissionner collectivement. Toutefois, cette position ne fait pas l'unanimité chez les élus. D'après les réflexions émises lors de la réunion du Conseil de comté où cette résolution a été prise, quelques-uns sont d'avis qu'il vaudrait mieux prendre en considération les projets de remplacement.

Voyant que les leaders de la société locale déclinent leur offre, les ministres s'adressent directement aux Matapédiens. Le 19 février, ils donnent une conférence de presse dans laquelle ils affirment que la papeterie ne peut être implantée dans la Vallée à cause des coûts environnementaux que nécessite la protection des saumons de la rivière Matapédia. En contrepartie, ils proposent une solution à trois volets: une papeterie à Matane, une usine de panneaux-meubles dans la région de Sayabec et un complexe de sciage à Causapscal. En tout, 848 emplois dont les 2/3 sont pour la Vallée<sup>45</sup>.

A la suite de cette annonce, l'exécutif du Ralliement populaire demande aux maires de démissionner. Les élus refusent, ils doivent d'abord examiner les propositions ministérielles de plus près. En compagnie de délégués de la SIPM, quelques maires assistés de l'équipe technique du Conseil de comté rencontrent à Rimouski les deux ministres et leurs fonctionnaires. L'offre globale des ministres a de

quoi satisfaire les intérêts des élus du Conseil de comté. Ces projets industriels leur permettent d'affirmer leur capacité d'attirer l'emploi local et du reste, c'était l'occasion de signifier à leurs collègues des villes le poids des municipalités rurales.

De retour dans la Matapédia, les élus se réclament de leur représentativité pour subrepticement reprendre le leadership de l'action sur le terrain. Ils organisent une consultation des citoyens dans chaque paroisse afin de voir si les Matapédiens acceptent ou non les propositions des ministres. Ces rencontres publiques ont à toutes fins pratiques le même scénario. Des élus, plus ou moins en faveur des projets de remplacement, présentent les faits à partir d'une analyse réalisée par les professionnels du Conseil de comté en collaboration avec les fonctionnaires des ministres concernés. Dans l'assemblée, les opinions sont partagées. Toutefois, plus de 70% des Matapédiens qui votent, le font en faveur des projets de rechange<sup>46</sup>.

Tout le monde la voulait la papeterie. Ce qui fait qu'on a voté pour l'usine de Sayabec et pour la scierie à Causapscal c'est que, comment dire..., quand on a soif et qu'au lieu d'un verre de lait on te présente un verre d'eau, tu peux toujours pas être content, mais il faut que tu boives pareil. C'est un peu ça qui s'est passé.<sup>47</sup>

Forts de la position des citoyens qu'ils représentent, les élus du Conseil de comté, sans tenir

compte des entrepreneurs d'Amqui et de Causapschal, signent un protocole d'entente avec les ministres pour qu'ils s'engagent à réaliser leurs promesses. Peu de temps après, le Ralliement populaire se saborde. On est en mars 1981.

L'affaire de la papeterie donne aux élites traditionnelles et aux élites techniciennes du Conseil de comté une longueur d'avance en tant que groupes sociaux actifs dans le développement économique. Elle écarte, momentanément du moins, de la direction du pouvoir local de changement les entrepreneurs d'Amqui et de Causapschal au profit des agriculteurs qui, ils viennent de le montrer, dominent toujours le Conseil de comté. Quant aux professionnels, l'annonce d'une subvention fédérale - programme de développement économique local "ADEL" - en avril suivant par le ministre De Bané confirme leur emprise sur l'organisation technique des activités de développement au détriment de leurs collègues de la SERV qui auront de plus en plus de la difficulté à financer ce genre d'activités.

A l'été 1981, des ministres fédéraux et des ministres provinciaux viennent chacun leur tour annoncer leur participation financière dans la future usine de panneaux-meubles à Sayabec dont la construction débute en septembre suivant. En ce qui concerne la scierie à Causapschal et la papeterie à Matane, elles sont toujours, à l'été 1986, au stade de projet.



## NOTES:

1. CACM, "Procédures d'assemblées délibérantes pour la CACM" dans Procès-verbaux, 6 juin 1979, 3.
2. CACM, "Plan de travail de la Commission pour 1979-1980" dans Procès-verbaux, 30 août 1979, 17.
3. Gervais Paquet, En avant pour l'aménagement et le développement, 12 sept. 1979, 4.
4. Entrevue no. 33, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
5. Jean-Pierre Morneau et Gervais Paquet, Programme d'organisation et de développement dans la Vallée de la Matapédia, août 1979.
6. Jean-François Bouchard et Jean-Pierre Morneau, La juste solution pour un développement régional rationnel, sept. 1980.
7. Entrevue no. 25, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
8. Simultanément, paraît dans l'Avant-Poste Gaspésien une série d'articles sur les modalités techniques d'organisation de la future MRC dans le cadre des chroniques intitulées: "La vie du comté: chronique de l'aménagement et du développement socio-économique du comté municipal de Matapédia".

9. Les deux articles suivants résumant bien les positions défendues:  
 Théodore Gagné (maire de la paroisse d'Amqui), "Un appel aux maires du secteur de Sayabec" dans l'Avant-Poste Gaspésien, (1 oct. 1980): 17.  
 Jean-François Bouchard (un agent de recherche du Conseil de comté), "La Municipalité Régionale de Comté: L'affaire de tous" dans l'Avant-Poste Gaspésien, (29 oct. 1980): 20.
10. Ste-Jeanne-d'Arc, St-Antoine de Padoue, La Rédemption et St-Damasse.
11. St-Alexis, St-François, Matapédia, L'Ascension et St-André.
12. SERV, La S.E.R. de la Vallée, la M.R.C. et la question du développement, 1980, 6-7.
13. SERV, "La S.E.R.V. propose un nouveau découpage" dans SERV et Vous, déc. 1980, 3.
14. Bertrand Bergeron, "La représentation dans la M.R.C. Matapédia. La S.E.R.V. de la Vallée propose une municipalité: un vote" dans l'Avant-Poste Gaspésien, (10 déc. 1980): 62.
15. Entrevue no. 35, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
16. Entrevue no. 16, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.

17. Cette section relate des événements qui se sont passés en dehors de la société locale mais il importe de les connaître pour bien comprendre la suite. Elle s'inspire de la thèse de maîtrise de Jean Bonneville qui retrace soigneusement les origines et l'évolution du projet papeterie de 1976 à 1980. Réf.: Jean Bonneville, La papeterie de la Matapédia: du projet à la lutte, Cahier du GRIDEQ no. 17, 1986, 239 p.
18. Voir Jean-François Lépine, Les promoteurs du projet de cartonnerie populaire de Cabano, thèse de maîtrise, Montréal, UQAM, 1970.
19. Celles-ci originent principalement de la nécessité d'expédier le bois à pâte résineux extrait de la petite forêt privée hors de la région. Ainsi, elles se rapportent à l'augmentation des coûts de transport, aux problèmes de vente, à la hausse des stocks de bois invendus.
20. Le territoire couvert par le SPBB s'étend depuis Rimouski jusqu'à Ste-Anne-des-Monts, en longeant le littoral et pénètre en profondeur jusqu'à la municipalité de Matapédia.
21. Coopérative agricole du Bas-St-Laurent, Caisses Populaires Desjardins, Caisse d'entraide économique de Rimouski, Caisse Populaire de Rimouski, Caisse d'établissement du Bas-St-Laurent.
22. Entrevue no. 32, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.

23. SIPM, Mémoire présenté au Conseil de comté de Matapédia, (déc. 1979): 4 et 7
24. Ibid., 7.
25. Corporation municipale du comté de Matapédia, Concernant un dossier socio-économique sur les potentialités supérieures d'accueil de la papeterie dans la Vallée de la Matapédia, déc. 1979, 4-7.
26. Corporation municipale du comté de Matapédia, Plan de travail pour une campagne de sensibilisation sur le développement économique de la Vallée de la Matapédia, (fév. 1980): 1.
27. Ibid., 4.
28. Corporation municipale du comté de Matapédia, Conférence de presse, mars 1980, 3.
29. Ibid., 7.
30. Il s'agit des activités suivantes: présentation d'une étude intitulée Possibilités d'accueil d'une papeterie dans la Vallée de la Matapédia, mise en place d'un programme de publicité et conférences de presse.
31. Corporation municipale du comté de Matapédia, Second souffle, mai 1980, 5.
32. Ibid., 7.

33. Jean-Guy Gagnon, Gervais Paquet et Réal Turcotte, "Sogeval" organisme intégré pour le développement de la Matapédia, 1980, 1.
34. Gouvernement du Québec, communiqué de presse, 5 sept. 1980, tiré du Dossier-Papeterie de la Corporation municipale du comté de Matapédia.
35. Entrevue no. 23, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
36. Entrevue no. 25, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
37. Entrevue no. 31, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
38. Il s'agit des cinq municipalités à l'est de la Vallée de la Matapédia dont la décision d'appartenir à la MRC de la Matapédia ou à la MRC d'Avignon n'est pas prise. Rappelons que, dans la même période, le CC de Matapédia tente de convaincre les municipalités concernées d'en faire partie. Leur participation au comité a été active seulement à l'automne 1980.
39. RP, Procès-verbal, 30 sept. 1980, 2.
40. RP, Procès-verbal, 30 sept. 1980, 2.
41. RP, Procès-verbal, 9 oct. 1980, 3.
42. Entrevue no. 29, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.

43. Entrevue no. 35, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
44. Entrevue no. 2, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
45. Gouvernement du Québec, "communiqué de presse" dans Dossier-Papeterie, Corporation municipale du comté de Matapédia, 19 février 1981.
46. Corporation municipale du comté de Matapédia, Procès-verbal, 11 mars 1980, 278.
47. Entrevue no. 18, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.

## LA RESTRUCTURATION DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT (1981-1983)

Au sein de la société locale, les suites de l'affaire de la papeterie entraînent des bouleversements considérables dans les structures locales de développement et affectent par la même occasion les rapports entre les groupes sociaux concernés. Ce chapitre examine l'ensemble des modifications survenues et précise en quoi consiste l'organisation des activités de développement dans la Matapédia au début des années 1980.

En premier lieu, sont décrites les transformations que subissent durant cette période les diffé-

rentes structures locales de développement. Devant les difficultés de fonctionnement qui les assaillent, les comités de développement des petites villes se restructurent en vue de regrouper, selon leur secteur respectif, l'ensemble des localités de la Matapédia. A la suite de problèmes de fonctionnement, la SERV se retire de l'organisation du développement économique. Le Conseil de comté, pour sa part, s'occupe de la gestion d'une subvention fédérale destinée à mettre en place une structure régionale de financement et d'aide technique pour les entreprises.

La seconde section de ce chapitre expose les transformations qui, au début des années 1980, se produisent dans la composition de l'élite du changement de la Matapédia. La restructuration des organismes locaux de développement hâte de manière évidente le déclin des professionnels parmi les leaders de ces activités. Ceux-ci tentent d'éviter ce rejet. Certains d'entre eux se portent à l'assaut des conseils municipaux. Vaines tentatives cependant puisque les groupes sociaux traditionnels renforcent leur pouvoir lors de la refonte de l'ensemble des structures locales de développement dans un seul organisme, ADER de la Matapédia Inc..

## **6.1 LE DÉCLIN DES PROFESSIONNELS**

La restructuration des activités de développement, à la fois dans les petites villes et dans les villages, témoigne du déclin des professionnels dans la course à la direction du changement.

Dans les petites villes de Causapscal et



d'Amqui, les organismes de développement transforment leur structure dans le but de prendre distance des conseils municipaux. Cette stratégie n'éloigne pas pour autant les difficultés financières qui contribuent à remettre en question le rôle des agents de développement et, du même coup, celui des administrateurs.

Dans les villages, les difficultés de fonctionnement de la SERV, en partie causées par les effets de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, provoquent une "crise de confiance" de ses membres envers la direction. Pour rétablir la situation, la SERV ferme les secteurs "tourisme" et "développement économique" pour concentrer ses activités à la mise en valeur de la forêt. En ce qui concerne le Conseil de comté, ses fonctionnaires et quelques élus cherchent encore à s'accaparer le contrôle des activités locales de développement. Ainsi, la planification de la future agence régionale de développement soulève un tollé de protestations parmi les membres de l'élite du changement, en particulier, chez le personnel technique des organismes de développement déjà en place.

En 1982, l'élite technicienne du changement qui, il y a encore quelque temps, se trouvait à quelques pas de la direction des activités locales de développement, est en perte de vitesse.

### **6.1.1 La sectorisation des comités de développement des villes**

Au début des années 1980, les comités de développement de Causapsca et d'Amqui subissent des transformations qui sont loin d'être étrangères au projet de papeterie. La sectorisation de la CDC et du CPE d'Amqui a pour but premier d'augmenter leur représentativité afin d'obtenir l'usine dans les limites de leur localité.

Par ailleurs, ces transformations sont intimement liées aux luttes de pouvoir qui animent ce genre de structures. En s'éloignant des conseils municipaux, les administrateurs de la CDC cherchent à renforcer leur position devenue précaire depuis l'affaire de la papeterie tandis que, devant le piètre résultat de leurs opposants à faire venir ce projet industriel d'envergure, ceux du CPE d'Amqui entendent bien assumer le contrôle de l'organisme.

Toutefois, la sectorisation des comités de développement ne permet pas de surmonter les difficultés financières et organisationnelles auxquelles ils sont soumis depuis l'irréversible décision des ministres. Conséquemment, la position des administrateurs, loin de se renforcer, chancelle.

#### **6.1.1.1 La Commission de développement du secteur Causapsca**

A l'automne 1980, la Commission de développement de Causapsca fait face à diverses critiques qui

remettent en cause sa viabilité.

Pour l'argent qui est mis là-dedans, il se faisait pas grand chose de concret. Ça aurait été bon si on avait déjà eu des industries et que la Commission aurait été en charge d'aider ces industriels à s'organiser. Pour en faire venir des industries, c'est une autre affaire!<sup>1</sup>

Ces attaques, principalement lancées par les entrepreneurs commerciaux, sont reprises par les élus qui, lors de rencontres avec les gens de la Commission, leur laissent entrevoir des difficultés prochaines de financement.

Il n'en faudra pas plus pour que les membres de la Commission envisagent la réorganisation de cette structure. Le contexte est propice car depuis peu l'État s'implique dans le financement de tels organismes. Cependant, ceux-ci doivent desservir un bassin de population assez important et être juridiquement autonomes des conseils de ville. Des démarches sont alors entreprises pour que le comité regroupe également les villages situés à proximité de Causapscal. Le quatre décembre 1980, est fondée la Commission de développement du secteur Causapscal qui, en plus d'être autonome du conseil de ville, rassemble sept municipalités de villages<sup>2</sup> avec Causapscal. Quelques jours plus tard, une demande de subvention de 15 000\$ pour le fonctionnement de la Commission est acheminée à l'OPDQ.

La nouvelle structure possède un conseil

d'administration de neuf sièges, soit trois de plus qu'auparavant. Ceux-ci appartiennent aux délégués des villages du secteur dont un d'entre eux est réservé au représentant de St-Jacques-le-Majeur, paroisse de Causapscal<sup>3</sup>. La sectorisation de la CD n'entraîne donc aucun changement dans la gestion du pouvoir. Celle-ci revient de fait aux représentants de Causapscal dont quatre appartiennent à l'élite économique de la ville alors que les deux autres remplissent des fonctions de direction (voir tableau 22). D'un côté comme de l'autre, la sectorisation constitue d'abord et avant tout une stratégie conjoncturelle en regard de la perspective d'une papeterie à Causapscal. L'organisme étend sa représentativité bien que sa direction demeure entre les mains des gens de la petite ville. Au pis aller, il est préférable que la papeterie s'implante dans une paroisse du secteur plutôt qu'ailleurs dans la Vallée. Pour les administrateurs cependant, la sectorisation s'avère en plus un moyen d'éviter d'être financièrement à la remorque des élus, soit des gens d'affaires de Causapscal. La demande de subvention pourrait leur permettre de renforcer leur position déclinante au sein de l'organisme.

Le démarrage du nouvel organisme se fait d'une manière plutôt lente; à l'hiver 1981, on s'en souvient, la société locale affronte l'État sur la place publique. Il faut attendre le printemps pour que la CDSC se mette en marche. Ce départ est plutôt difficile en raison, d'une part, de la décision des ministres de ne pas construire de papeterie dans la Vallée. D'autre part, l'OPDQ refuse d'accorder la subvention de fonctionnement demandée quelques mois

**TABLEAU 22**

**RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES  
DES MEMBRES DE LA DIRECTION DE LA CDSC,  
1981**

CATÉGORIES SOCIO- PROFESSIONNELLES	RÉPARTITION	
	Nombre	%
Agriculteur-entrepreneur*	1	11,1
Entrepreneurs commerciaux*	2	22,2
Petit commerçant*	1	11,1
Industriel	1	11,1
Artisans*	2	22,2
Professionnels d'appareil (administrateurs)	2	22,2
Total	9	99,9

\* Les catégories socio-professionnelles des trois représentants des villages.

plus tôt. En guise de compensation, les efforts de la Commission portent, à partir de ce moment, sur la recherche de subventions et d'investissement dans les petites entreprises locales déjà en place.

Cette orientation accentue le déclin des administrateurs au sein de l'organisme. Bien que la présidence demeure sous l'autorité de l'un d'entre eux, la remise en marche des activités de la Commission est principalement assurée par quatre de ses membres, mis à part l'agent de développement. Il s'agit de deux entrepreneurs commerciaux, d'un artisan et d'un administrateur.

Jusqu'en 1982, les affaires de la Commission vont bon train. Les entrepreneurs se montrent dynamiques. L'agent de développement réussit à faire bénéficier 12 petites entreprises de subventions gouvernementales<sup>4</sup>. En 1982, la présidence de la Commission devient la responsabilité d'un représentant des gens d'affaires, un artisan. Toutefois, les difficultés d'obtenir des subventions gouvernementales de fonctionnement menacent sérieusement le maintien des services de l'agent de développement. Cela d'autant qu'en novembre 1982, l'état des revenus et dépenses pour l'année indique un manque à gagner de près de 12 000 dollars<sup>5</sup>.

#### 6.1.1.2 La Société de développement d'Amqui

A l'hiver 1980, pendant que le groupe de travail pour la papeterie est à définir la stratégie du Conseil de comté, les élus d'Amqui mettent un terme au conflit qui existe entre certains d'entre

eux et l'agent de promotion économique du CPE. La Ville décide de ne pas renouveler son contrat. Pour d'aucuns, il s'agit d'une question d'argent: "il coûtait trop cher à la Ville; à ce moment là, on avait besoin de notre argent pour montrer au gouvernement qui on était"<sup>6</sup>. Pour d'autres, l'affaire relève bien plus d'un conflit de personnalité: "il ne s'entendait pas avec le maire, il s'est arrangé pour le mettre à la porte mais on peut pas dire que ça lui a servi. A l'élection d'après, il s'est fait battre."<sup>7</sup>. L'agent de promotion économique parti, c'est aux élus que revient le rôle d'amener la papeterie dans le secteur d'Amqui ou tout au moins dans la Matapédia. Avec la décision finale des ministres, leur légitimité est remise en doute. Il revient donc aux supporteurs de l'agent de promotion économique de prendre la relève.

Quelques mois après le soulèvement pour la papeterie, les administrateurs prennent en main le contrôle et la direction du comité. Afin de consolider leur pouvoir, on procède à l'incorporation du CPE. Ce dernier devient, en septembre 1981, la Société de développement d'Amqui, la Sodam dont cinq des membres de la direction sont des administrateurs (voir tableau 23). Par son incorporation, l'organisme acquiert une autonomie juridique envers les élus municipaux. De plus, la représentation de la Sodam peut maintenant s'étendre au secteur d'Amqui<sup>8</sup>. A la même période, des élections municipales ont lieu: le maire, un entrepreneur commercial est défait par un cadre à la direction d'un centre de travail adapté pour handicapés.

**TABLEAU 23****RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES  
DES MEMBRES DE LA DIRECTION DE LA SODAM,  
1981-1982**

CATÉGORIES SOCIO- PROFESSIONNELLES	RÉPARTITION	
	Nombre	%
Agriculteurs	2	18,2
Commerçants	3	27,2
Industriel	1	9,1
Professionnels d'appareil (administrateurs)	5	45,5
Total	11	100,0



Le leadership de la Sodam est alors assumé par le directeur du Service de l'éducation des adultes qui entend bien rationaliser l'action de ce comité.

Coûte que coûte, il fallait enlever à cet organisme là son image politique. Et surtout, il fallait qu'on s'asseoit et que, pour une fois, on définisse clairement les objectifs et les priorités que les gens d'Amqui voulaient poursuivre.<sup>9</sup>

Dans cette perspective, la Sodam engage un agent de développement récemment formé en relations industrielles. Comme principale tâche, on lui confie "l'élaboration d'une stratégie de développement"<sup>10</sup> qui a pour corollaire, l'organisation d'un mini-sommet économique pour le secteur Amqui en novembre 1981. Derrière des objectifs fort louables, le but du colloque est en fait de créer un consensus autour du pouvoir des administrateurs sous le couvert d'une "démarche de concertation avec les différents organismes de développement économique"<sup>11</sup>. En retour, la Sodam se donne le rôle de faire profiter les entrepreneurs locaux des retombées que suscitera la construction de l'usine de panneaux-meubles à Sayabec annoncée par les gouvernements comme projet de remplacement à la papeterie. Cette journée d'animation scelle une nouvelle alliance entre administrateurs et entrepreneurs.

Dans les faits, la restructuration du comité ne réussit pas à produire les effets escomptés. D'une part, l'autonomie envers les élus n'est que juridi-

que, la dépendance financière envers les conseils municipaux demeure. D'autre part, on se soucie très peu de la représentation sectorielle du comité. Ainsi, la Sodam regroupe et défend principalement les intérêts des gens d'Amqui et de sa paroisse St-Benoît-Joseph-Labre. Cette situation facilite l'éclatement de conflits<sup>12</sup> qui existent de longue date entre la Ville et sa paroisse et qui sont à l'origine de nombreuses frictions internes.

Petit à petit, l'intérêt des membres de la Sodam diminue au point où le quorum des réunions devient, à partir de 1982, difficile à obtenir. Des administrateurs démissionnent et le contrat de l'agent de développement tarde à être renouvelé.

#### 6.1.1.3 La Corporation de développement économique du secteur Sayabec

Au moment où l'État semble indécis en ce qui concerne la localisation de la papeterie, quelques personnes de Sayabec et de ses environs songent à faire la promotion de leur territoire. Après tout, le premier site retenu par les producteurs de bois en 1976 n'était-il pas Val-Brillant, un village de ce secteur? De plus, on est bien au courant des tergiversations des gens d'Amqui et de Causapsca qui, tour à tour, tentent de "tirer la couverture de leur bord... ça fait qu'on s'est dit pourquoi que nous autres aussi, on n'essaierait pas?"<sup>13</sup>

A l'automne 1980, un programme fédéral de création d'emplois sert de point de départ à un projet

d'organisation d'un comité de développement pour Sayabec et ses environs. Élaboré par les fonctionnaires du Conseil de comté, le projet est présenté aux instances administratives concernées par la Jeune Chambre de Sayabec. En janvier 1981, un comité de développement économique<sup>14</sup> pour le secteur Sayabec<sup>15</sup> voit le jour.

Le Comité n'a pas grand temps pour manifester ses prétentions puisqu'un mois plus tard les gouvernements annoncent que la papeterie sera construite à Matane. Néanmoins, il ne faut pas non plus sous-estimer l'action individuelle des leaders de l'organisme puisque, selon Jean-François Bouchard, "Sayabec sera le grand gagnant"<sup>16</sup> de l'affaire de la papeterie. En effet, un des projets de remplacement, l'usine de panneaux-meubles, doit être situé près de Sayabec.

Le conseil d'administration de la CDESS est formé d'élus (voir tableau 24) dont la plupart n'ont pas, dans les dix dernières années, manifesté d'intérêt particulier pour le développement économique. Sur ces huit personnes représentant chacune un village du secteur, seulement deux appartiennent véritablement à l'élite du changement. Il s'agit d'un jeune commerçant, qui a déjà été animateur dans son milieu, et d'un agriculteur fortement impliqué dans les affaires locales du secteur. C'est entre autres à ce petit commerçant professionnalisé que revient l'initiative de la mise sur pied de la CDESS qu'il domine nettement durant son existence.

De mars à septembre 1981, la CDESS voit sa

**TABLEAU 24**

**RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES  
DES MEMBRES DE LA DIRECTION DE LA CDESS,  
1981**

CATÉGORIES SOCIO- PROFESSIONNELLES	RÉPARTITION	
	Nombre	%
Agriculteurs	4	50,0
Petits commerçants	2	25,0
Artisan	1	12,5
Homme de métier	1	12,5
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>100,0</b>

pertinence confirmée par la perspective de la future usine. Toutefois, l'agent de développement draine peu d'énergies en dépit de compétences largement suffisantes et d'activités régulières dont le but consiste à sensibiliser le milieu.

Dès septembre 1981, la construction de l'usine de panneaux-meubles Panval débute à Sayabec. Malgré les efforts répétés pour que l'agent de la CDESS intègre les gens d'affaires à l'organisme, la corporation demeure sous l'emprise des élus locaux. Selon un informateur, comme "la corporation n'avait plus de rivalités avec les autres secteurs, elle trouvait difficilement des avenues pour définir ses orientations"<sup>17</sup>. Dans ce contexte, lorsque les problèmes de financement se manifestent, les élus sont incapables de défendre politiquement l'organisme. Résultat, le secteur Sayabec se voit contraint de se passer des services de son agent de développement pour l'année suivante et la survie de la corporation est compromise.

#### **6.1.2 De l'aménagement intégré des ressources à l'aménagement forestier (SERV)**

L'affaire de la papeterie terminée, le personnel d'animation de la SERV entend bien demeurer dans la course à la direction des activités de développement. Prévoyant que le Conseil de comté ne tarderait pas à s'afficher d'une manière ou d'une autre comme leader du développement économique, la SERV occupe le terrain en se donnant, en avril 1981, le mandat d'être "l'agent privilégié de développement économique en milieu rural"<sup>18</sup>.

Dans le contexte de l'aménagement intégré des ressources, la SERV vise ainsi la consolidation des secteurs "tourisme" et "développement économique". A l'aide de subventions gouvernementales, la Société définit et opérationnalise les objectifs propres à chacun de ces domaines d'activités. De nouvelles structures d'intervention se forment: du côté des affaires, on décide de réunir des représentants de la SERV dans une Commission de développement qui agirait à l'échelle de l'ensemble des villages de son territoire d'intervention; du côté tourisme, on songe à structurer un regroupement des différents acteurs touristiques et récréatifs de la Matapédia.

Ces projets, dont les visées politiques ont pour but d'affirmer les capacités de la SERV à agir comme maître-d'oeuvre du développement économique, ont des conséquences notoires au plan du fonctionnement interne de l'organisme. Ils sont en effet à la source d'importants débats entre le directeur général et les professionnels qui s'occupent de ces domaines d'activités. La question litigieuse se pose sur le genre de rapports (autonomie ou dépendance) qui devrait exister entre ces nouvelles structures et la SERV. Pour sa part, la direction cherche à conserver au profit de la SERV les réalisations en matière de tourisme et de développement économique. Quant aux professionnels, la représentation institutionnelle leur importe moins puisque de toute façon leur intervention dans le milieu dépend en majeure partie de subventions gouvernementales.

Ce débat ralentit considérablement l'action

concrète des animateurs de sorte que la mise en place et le rôdage des structures prévues est lent et difficile. Dans l'année qui suit, les membres de la Commission de développement de la SERV ne se réuniront qu'à deux reprises tandis qu'on s'en tiendra à de la consultation en ce qui a trait au tourisme.

Au printemps 1982, la SERV est aux prises avec le problème de la tordeuse des bourgeons de l'épinette qui fait d'énormes ravages dans la petite forêt privée matapédiennne. Elle voit ses volumes de coupe augmenter tandis qu'elle ne dispose pas des budgets nécessaires à la reconstitution des peuplements détruits. De plus, ses opérations en forêt servent à défrayer une partie des dépenses des autres secteurs d'opération. Au même moment, le Syndicat des producteurs de bois du Bas-St-Laurent (qui assure la mise en marché des bois récoltés) a déjà d'énormes surplus. Le sort de la SERV est ainsi compromis. On parle d'un déficit prévisible de 500 000\$ pour la saison d'opération 1982. En collaboration avec le Conseil de comté et le SPBB, la Société exerce des pressions afin d'obtenir des deux paliers gouvernementaux des moyens d'atténuer les effets de l'épidémie<sup>19</sup>. La tordeuse, en somme, parvient à rapprocher dans une même coalition les gros propriétaires agro-forestiers et les petits, ceux qui comptent sur un salaire d'appoint.

Les gouvernements traînent la patte et le 16 avril 1982, la SERV, faute de budgets, est réduite à fermer ses portes temporairement. Cette mesure a pour effet de provoquer une "crise de confiance" chez une part des actionnaires de la SERV. Une pétition

remet en cause l'existence des secteurs "développement et tourisme" censés "coûter trop chers" à la SERV:

On s'est rendu compte que les autres secteurs coûtent trop chers. C'est pas qu'ils sont pas compétents même si les résultats sont pas toujours éclatants, ils sont trop dispendieux à garder. Ils se financent à l'aide de subventions qui viennent pas tout le temps ça fait qu'on est obligé de combler les manques. C'est pas rentable pour nous autres, les propriétaires de lots.<sup>20</sup>

C'est donc à partir de considérations budgétaires que l'assemblée générale spéciale du 16 mai 1982 entend procéder à une "réorganisation (...) axée sur la consolidation et le développement des activités forestières à court, moyen et long terme"<sup>21</sup>.

Ce "plan de relance" adopté, les professionnels affectés au tourisme et au développement se trouvent mis à pied. Un propriétaire de boisé explicite les avantages marginaux de cette décision, fondée avant tout sur des considérations économiques:

Faut dire aussi que les personnes qui se sont faites clairer ont toutes des cours universitaires. Ce qu'ils font, ça donne pas grand chose. Sans vouloir les critiquer trop, des fois on dirait qui veulent en mener large.<sup>22</sup>



Cependant, l'assainissement financier comptait peut-être moins que la purge idéologique et politique interne car, de l'avis d'un informateur: "On était d'accord avec le fait qu'on coûtait cher. Pour le moment, il fallait fermer, O.K.. Mais pourquoi qu'il n'a pas été possible de discuter avec eux (la direction et les propriétaires de lots) après?"<sup>23</sup> De plus, un plan budgétaire préparé par les responsables du secteur tourisme dans le but d'éviter tout déficit pour leurs activités, devait être présenté aux producteurs de bois. Aux dires d'un autre informateur, seul le plan déficitaire de la direction aura reçu audience à l'assemblée générale spéciale du printemps 1982, les intéressés n'ayant pu se faire entendre<sup>24</sup>.

Cette rupture ne prive pas pour autant les propriétaires agricoles de toute expertise. Seulement, un tri s'opère entre les intellectuels qui prétendent, sous le couvert des sciences sociales et de la planification, définir à la place des élites bien implantées la situation générale de la région, d'une part, et les experts plus strictement tournés vers les techniques et les projets ponctuels - les ingénieurs par exemple - d'autre part. A prime abord, les habitants et les brasseurs d'affaires ont été à la fois séduits et désarçonnés par les discours des premiers. Seulement, la papeterie qu'on croyait en tirer n'est pas en place. Quant à retourner aux horizons de mise en valeur qu'on connaissait déjà, autant traiter avec une sorte de diplômés qui, tout en renchaussant de science la recherche de nouvelles solutions aux vieux problèmes, parlent quand même de réalités connues, terre-à-terre, de quincaillerie, de

technique au sens commun du terme, de profits et de rentabilité au sens plutôt pressant de ces mots.

La nouvelle orientation de la SERV vers un rôle plus étroit de gestionnaire de la forêt rurale peut être également interprétée à la lumière d'un changement dans la composition de son conseil d'administration. Malgré que ce dernier demeure sous le contrôle des agriculteurs, le CA de la Société s'est tout de même considérablement modifié depuis 1979. Deux tendances se dessinent en 1981-1982 (voir tableau 25). D'une part, les agro-entrepreneurs, dossier de la tordeuse en main, semblent en voie de regagner leur position privilégiée par rapport aux petits agriculteurs. Parmi les cinq agriculteurs présents, trois d'entre eux figurent au rang des gros propriétaires agricoles. D'autre part, la présence de trois propriétaires de boisés associés à un statut de professionnels révèle un processus de professionnalisation des membres de la direction de la SERV loin d'être étranger au désaveu des fermiers envers les animateurs. Dans cette veine, il faut noter qu'un des agriculteurs-entrepreneurs a atteint un niveau de scolarité universitaire. La stratégie est claire, il s'agit pour les propriétaires forestiers d'assurer leur représentation à partir de personnes ayant les mêmes intérêts objectifs mais qui peuvent en plus faire valoir leurs compétences le moment opportun.

### **6.1.3 L'organisation d'une agence de développement régional (le Conseil de comté)**

Depuis 1979, le Conseil de comté cherche à obtenir la reconnaissance de l'État québécois comme

**TABLEAU 25**

**RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES  
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA SERV,  
1981-1982**

CATÉGORIES SOCIO- PROFESSIONNELLES	RÉPARTITION	
	Nombre	%
Agriculteurs entrepreneurs	3	27,3
Agriculteurs avec salaire d'appoint	2	18,2
Professionnels d'appareil	3	27,3
Hommes de métier	2	18,2
Ne sait pas	1	9,0
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>100,0</b>

chef de file des activités de développement (voir chapitre 5, 1re partie). A la suite de vains efforts, l'organisme tente à l'automne 1980 une dernière offensive du côté fédéral: le Conseil de comté s'inscrit au programme d'aide au développement économique local administré conjointement par la CEIC et le MEER.

Au premier abord, rien ne laisse présager une réponse positive de la part des instances fédérales concernées. Et voilà que le 19 avril 1981, le ministre fédéral de l'expansion économique régionale Pierre De Bané, annonce que la Matapédia via son Conseil de comté va bénéficier de ce programme. L'octroi de la subvention a-t-il un quelconque rapport avec l'affaire de la papeterie? Bien qu'aucun document officiel n'établisse de lien direct entre l'avortement du dossier papeterie et la subvention fédérale, l'ensemble des événements qui entourent la mise en place permet difficilement de postuler autre chose. D'ailleurs, plusieurs personnes directement impliquées dans la lutte pour la papeterie ont ouvertement associé la fondation d'ADER à une conséquence directe du dossier, soit la récompense du Conseil de comté<sup>25</sup>.

De juin à décembre 1981, c'est la phase de mise en oeuvre de ce programme. Le Conseil de comté a reçu 50 000\$ pour la formulation des objectifs de développement et la mise en place d'une structure d'animation pour la Matapédia. Pour réaliser les plans de développement, le Conseil de comté engage une équipe de consultants professionnels. Huit secteurs de recherche sont retenus: forestier,

industriel, touristique, agricole, commerce et services, formation, habitation, récupération. L'élaboration de la structure de l'Agence est assumée par le secrétaire-trésorier et quelques fonctionnaires rattachés au service "aménagement et développement" du Conseil de comté.

Cette équipe technique n'est pas entièrement autonome. Elle doit répondre de ses actions devant les membres de la Commission d'aménagement du Conseil de comté qui tient lieu de conseil d'administration provisoire d'ADER. Compte tenu d'une similarité dans la composition de la Commission<sup>26</sup> depuis ses origines (1979), il est à remarquer que les personnes travaillant à l'organisation d'ADER sont presque les mêmes qui formaient le groupe de travail pour la papeterie. On connaît les projets de cette équipe (voir chapitre 5, 1re partie). Rien d'étonnant alors à ce que le conseil d'administration provisoire d'ADER propose aux élus du Conseil de comté en novembre 1981 que:

L'agence de développement économique régionale (ADER) sera une commission ou un organisme du Conseil de comté, qui sera représentative de l'ensemble de la collectivité matapédiennne. (...) Ader sera sous la direction d'un conseil d'administration composé de sept directeurs provenant de cinq principaux intervenants de la collectivité matapédiennne soit:

(1) = PME

(2) = Institutions financières

- (1) = Comité sectoriel de développement
- (1) = Organisme de gestion en commun
- (2) = MRC de la Matapédia.<sup>27</sup>

Cette façon d'organiser ADER est fonction des intérêts du Conseil de comté. En effet, elle permet de réduire considérablement le pouvoir des organismes qui oeuvrent au développement économique de la Vallée au profit de celui des maires et des professionnels du Conseil de comté. Seulement deux membres sur sept assurent la représentativité des cinq organismes de développement situés sur le territoire de la Matapédia. Le statut d'ADER en tant que commission du Conseil de comté confirme la prétention de ce dernier à la direction des activités de développement dans la société locale. Par ailleurs, le partage des responsabilités du conseil d'administration ne fait aucune place aux professionnels concernés tels les agents de développement si ce n'est que le Conseil de comté entend désigner un professionnel en plus du préfet pour le représenter. Cette situation pourrait permettre à ce professionnel de contrôler tous les aspects techniques liés au développement et, par le fait même, une part du pouvoir local.

Malgré quelques vifs désaccords, les maires du Conseil de comté adoptent cette façon de répartir les sièges à ADER. Toutefois, la partie n'est pas gagnée pour autant, les organismes de développement qui risquent ainsi d'être engloutis par le Conseil de comté, se préparent à riposter.

Au début de l'automne, quelques agents de développement de la Matapédia se rencontrent dans le but

"de développer le terrain sur les possibilités d'une collaboration mutuelle"<sup>28</sup>. En réunion, ils s'interrogent surtout sur les projets du Conseil de comté. Au surplus, ils craignent un dédoublement des tâches techniques liées au développement d'autant que leur situation devient de plus en plus incertaine. La SERV, un organisme qui cherche toujours à concurrencer le Conseil de comté, s'implique dans cette démarche. Sous le leadership de ses animateurs, s'amorcent des rencontres de consultation avec la CDSC et la Sodam. Un consensus s'établit entre les représentants de ces organismes pour qu'ait lieu un débat avec le Conseil de comté sur "la place des structures existantes dans le développement économique de la Vallée, l'impact d'une nouvelle structure et les possibilités d'une concertation de tous les intervenants"<sup>29</sup>.

Il n'est pas question de laisser le Conseil de comté s'appropriier de la gestion de l'avenir des gens de la Vallée. Pour certains, "les élus ne sont pas nécessairement aptes à gérer seuls le développement économique"<sup>30</sup> tandis que pour d'autres "il fallait éviter de perdre nos jobs"<sup>31</sup>. Le 12 décembre 1981, ces intervenants présentent au Conseil de comté une position claire quant à l'organisation et au fonctionnement d'ADER:

Premièrement, nous voulons que la structure ADER de la Matapédia Inc. attache une importance de premier ordre à la concertation, la coordination et par conséquent qu'elle pose des actes concrets dans ce sens. Deuxièmement, nous demandons

qu'ADER pour son profil de gestion et d'opération requiert les services des personnes en place dans les secteurs, ceci accompagné d'une compensation financière aux organismes qui louent ces services. Troisièmement, nous voulons que les organismes sectoriels aient un pouvoir de décision réel par le biais d'une meilleure représentation au sein du conseil d'administration d'ADER. Enfin, nous considérons essentiel que la structure ADER de la Matapédia Inc. jouisse d'une autonomie totale dans son statut par rapport à la MRC étant donné que cette dernière possède déjà une présence très forte dans le conseil d'administration d'ADER.<sup>32</sup>

Forcés de tenir compte de cette requête sous peine de perdre du capital politique, les élus reviennent leur position. En février 1982, ils abrogent les résolutions concernant la structure d'ADER par les propositions suivantes:

Que le mandat d'ADER soit celui de la concertation;

Qu'ADER soit une corporation autonome et représentative de l'ensemble de la collectivité Matapédienne;

Qu'ADER soit sous la direction d'un conseil d'administration composé de sept (7) directeurs provenant des trois (3) intervenants du milieu Matapédien:

(3) = Commission, Corporation ou Société



de développement sectorielle  
(2) = MRC de la Matapédia  
(2) = Organismes de gestion en com-  
mun.<sup>33</sup>

L'idéologie de la "concertation" à partir de laquelle s'articule la contestation des professionnels, des entrepreneurs et des administrateurs doit être considérée comme l'expression du désir de chacun des groupes sociaux impliqués de prendre part à ce nouvel espace de pouvoir qu'est le développement. Dans la phase de planification d'ADER, les groupes sociaux se préoccupent moins de voir quels seront les projets économiques à réaliser que d'organiser la structure de fonctionnement. Voilà qui confirme une fois de plus que les pratiques liées au développement ont moins une fonction de promotion économique qu'une fonction de gestion des groupes sociaux à l'intérieur d'un ensemble social particulier. Fonction qui témoigne de la capacité à diriger le changement. Toutefois, dans une structure de "bonne entente", la question de la direction demeure toute entière.

#### **6.1.4 A l'assaut des conseils municipaux**

Parallèlement à ce remue-ménage dans les structures locales de développement, les conseils municipaux subissent, suite au dossier papeterie, des modifications importantes notamment au plan de leur composition. Pour les organisateurs de l'action du Ralliement populaire, les élus sont responsables de la tournure des événements dans l'affaire de la papeterie. Après le sabordement de l'organisme de pression, ses chefs de file donnent le mot d'ordre d'in-

filtrer les conseils municipaux: "on s'est dit, si on peut pas avoir de pouvoir comme citoyens, on va aller le chercher là où il se trouve, le pouvoir, dans les conseils"<sup>34</sup>.

Les élections de l'automne 1981 font couler beaucoup d'encre dans la petite région. Plusieurs personnes associées au Ralliement populaire briguent les suffrages. Ces personnes appartiennent en majeure partie à la fraction technicienne de l'élite du changement. A titre d'exemple, le directeur général de la SERV se fait élire à la mairie de son village et devient ainsi membre du Conseil de comté tandis que le responsable au développement économique dans cet organisme devient conseiller de sa paroisse.

Ce phénomène est manifeste surtout dans les villages du secteur Causapscal. Dans cette municipalité, un jeune maire sensible aux questions de développement, se fait élire. A ses côtés, se retrouve comme échevin un ancien animateur de la SERV qui, quelques mois plus tard, occupe le poste de directeur général d'ADER. Par contre, aux élections de Sayabec, les personnes dont la légitimité est étroitement rattachée au Ralliement populaire voient périr leurs aspirations au pouvoir municipal.

Le règne de ces nouveaux élus est toutefois relativement court. La plupart d'entre eux ne remplissent qu'un mandat. Plusieurs sont déçus d'être confinés à des questions de gestion et d'administration municipales alors que leurs préoccupations se concentrent autour des problèmes de déve-

loppement.

Cet assaut des conseils municipaux est loin de constituer, comme on aurait pu le croire au premier abord, une tentative pour sauvegarder d'une manière informelle la force sociale qui a soutenu le Ralliement populaire. Ce phénomène caractérise davantage une élite technicienne du changement en décomposition. Tout se passe comme si la perte de légitimité dans les affaires locales de développement provoque un repli vers les canaux traditionnels du pouvoir local.

En dépit de leur retrait précipité des conseils municipaux, ces acteurs contribuent tout de même à élargir la représentativité des lieux traditionnels de pouvoir. A partir de ce moment, la composition des instances municipales de la Vallée se trouve modifiée. On verra dans les années suivantes plus d'administrateurs et de spécialistes occuper des sièges de conseiller ou de maire. Le nouveau maire d'Amqui est directeur d'un atelier de travail adapté.

## **6.2 LA VICTOIRE DES ÉLITES TRADITIONNELLES (1983)**

Suite à la dernière résolution du Conseil de comté concernant le fonctionnement d'ADER, cet organisme reçoit une première tranche de subvention et débute ses opérations en mars 1982. Les premières rencontres du conseil d'administration consistent à répartir les budgets d'opération entre les différentes structures locales représentées. Après entente,

on engage un directeur général chargé d'assurer la permanence de la structure. Enfin, les demandes du milieu sont traitées: 185 000\$ sont investis dans 12 entreprises pendant les neuf premiers mois d'opérations<sup>35</sup>.

Durant cette première année de fonctionnement, ADER demeure sous l'emprise du Conseil de comté. Ses bureaux sont installés à l'étage au-dessus de ceux du Conseil de comté. La composition du conseil d'administration est également révélatrice (voir tableau 26): le président est aussi le préfet du Conseil de comté et les membres - trois d'entre eux sont agriculteurs - proviennent principalement des groupes sociaux traditionnels qui dominent depuis longtemps cette instance politique. Cependant, le leadership des gens du secteur Causapschal ne cesse de croître pendant cette période. Le directeur général engagé provient de Causapschal et le président d'ADER est maire d'un village localisé dans ce secteur.

Pendant qu'ADER prend son envol, les structures locales de développement subissent de profondes modifications. D'une part, les comités de développement des petites villes sont en crise. Dû au manque de fonds, le départ de l'agent de développement de la CDESS est imminent. A long terme, cette situation implique la disparition de la Corporation du secteur Sayabec. Du côté d'Amqui, les prévisions financières s'annoncent bien mais la présence d'ADER mine la motivation des membres. Plusieurs d'entre eux, surtout des administrateurs, démissionnent. Seule la CDSC continue d'opérer à peu près normalement malgré une situation financière des plus précaires. D'autre

**TABLEAU 26**

**CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MEMBRES  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ADER SELON LES  
ORGANISMES REPRÉSENTÉS ET LES FONCTIONS OCCUPÉES,  
1982**

Organismes	Fonctions occupées	Catégories socio-professionnelles
Comité de développement	Président (CDSC) Vice-président (CDESS) Président (Sodam)	Artisan Agriculteur Profession libérale
MRC	Préfet Membre	Professeur* Agriculteur
SER	Directeur général** (SERV) Membre du CA (SER de la Mitis)	Cadre Agriculteur

\* Président d'ADER

\*\* Maire de Lac-au-Saumon et donc membre de la MRC

part, les structures de développement des villages se voient obligées petit à petit de se retirer de la course à la direction des activités de développement. La crise de confiance que subit la SERV l'amène à délaisser complètement ce type d'activités au profit de l'aménagement de la forêt. Le Conseil de comté, quant à lui, obtient en avril 1982 une charte de MRC. Désormais, la schéma d'aménagement et quelques dossiers d'administration municipale (voirie, déchets solides, transport adapté) constituent, en vertu de la loi 125, ses principales préoccupations. Pour comble, ADER elle-même éprouve des difficultés. Le MICT et l'OPDQ refusent de lui accorder des subventions.

Pour tenter de solutionner la désorganisation manifeste des structures locales de développement, un colloque est tenu en mars 1983. Sous la responsabilité d'ADER, les intervenants en matière de développement économique se réunissent. Le but officiel de la rencontre concerne l'organisation du développement économique dans la Matapédia. En réalité, il s'agit de trouver une réponse à l'interrogation suivante: qui veut prendre la direction et le contrôle des activités de développement? Ou plus exactement, à quels groupes sociaux de l'élite du changement revient ce leadership?

Le point chaud des discussions qui s'amorcent au colloque est centré sur le dédoublement des tâches du personnel technique d'ADER et celui des autres structures locales de développement. Pour résoudre ce problème, naît l'idée de "régionaliser" la structure d'ADER, soit de faire en sorte qu'un seul orga-

nisme s'occupe des activités de développement pour l'ensemble de la Matapédia. Le projet implique comme conséquences le départ des agents de développement et la disparition éventuelle des comités de développement de Causapscal, d'Amqui et de Sayabec.

Sur le premier aspect, les protagonistes s'entendent rapidement d'autant que les principaux intéressés ont très peu de moyen pour se défendre contre ces attaques. La disparition des comités locaux de développement soulève davantage de protestations. Cependant, ces organismes sont en mauvaise posture et devant l'évidence d'une fin prochaine, on finit par s'entendre en projetant de donner à ces comités locaux un statut de structure consultative rattachée à l'Agence.

A l'automne 1983, il ne reste plus aucun agent de développement en poste dans la Matapédia. La CDSC, la Sodam et la CDSS sont elles-mêmes en phase de démantèlement. On est à mettre sur pied la nouvelle structure d'ADER. La démarche s'avère difficile en raison du peu d'intérêt qu'elle suscite dans les secteurs de Sayabec et d'Amqui. Pour former les comités de développement économique d'ADER dans ces localités, plusieurs assemblées sont nécessaires de même que le recrutement de nouveaux venus dans les affaires locales de développement.

Un examen de la nouvelle structure d'ADER opérante à partir de novembre 1983 (voir tableau 27) donne un aperçu de la nouvelle configuration sociale du pouvoir dans les activités de développement suite à l'affaire de la papeterie. D'une part, les groupes

**TABLEAU 27**

**CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES MEMBRES DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ADER  
SELON LES ORGANISMES REPRÉSENTÉS,  
1983**

ORGANISMES	CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES
DG d'ADER	Professionnel d'appareil
CDESS	Artisan Agriculteur* Professionnel d'appareil
CDESA	Professionnel d'appareil Agriculteur Commerçant
CDESC	Artisan** Commerçant Professionnel d'appareil
MRC	Agriculteur
Total	11

\* Vice-président d'ADER

\*\* Président d'ADER



sociaux traditionnels occupent une place prépondérante au sein du conseil d'administration (sept personnes sur 11). Mis à part le directeur général, deux des quatre professionnels impliqués remplissent des fonctions de cadre dans des institutions financières locales. Quatre de ces personnes sont des élus municipaux et la majorité d'entre elles font leur apparition dans les activités locales de développement. Sans avoir pu le vérifier avec exactitude, il nous semble qu'elles soient familières avec l'organisation et la gestion des affaires. D'autre part, le leadership de la nouvelle structure semble appartenir aux représentants du secteur Causapsca, le secteur perdant dans le dossier papeterie. Certains diront:

ADER de la Matapédia est noyauté par les gens de Causapsca. Ça leur revient. Ils n'ont pas eu la papeterie et même pas non plus la scierie promise par le gouvernement. Pourtant, ils ont travaillé fort pour ça...<sup>36</sup>

Le directeur général d'ADER a déjà été conseiller à Causapsca alors que la présidente d'ADER occupe simultanément un poste d'échevin dans la même ville. Par ailleurs, l'agent de développement engagé dans les mois suivants, n'est nul autre que le commissaire industriel<sup>37</sup> de la CDSC.

Au début des années 1980, la composition de l'élite du changement a subi de profondes modifications. Parmi les représentants des groupes sociaux traditionnels, les acteurs qui ont marqué les dernière-

res années en matière de développement se sont pour plusieurs retirés de ces activités. Une minorité a délaissé complètement les affaires locales tandis que les autres occupent des fonctions de représentation dans les organes traditionnels du pouvoir (Commission scolaire, conseil municipal, UPA...). Du côté des professionnels d'appareil, le phénomène est encore plus marqué. Certains ont quitté la région (le directeur général et un agent de développement de la SERV, l'agent de développement de la CDESS et le directeur de la Ville d'Amqui). D'autres se sont retirés des affaires publiques (le secrétaire-trésorier du Conseil de comté est maintenant directeur général d'une compagnie d'assurances). Outre ceux qui ont tout simplement rejoint les rangs des instances traditionnelles du pouvoir, quelques-uns ont uni leurs efforts en privilégiant l'avancement de leur carrière. L'ex-président de la Sodam à la fois directeur du Service de l'éducation des adultes engage dans son unité des animateurs de la Sodam et de la SERV. De même, quelques spécialistes des sciences humaines et sociales rejoignent les rangs des employés de la Commission scolaire.

On assiste cependant durant cette période à la mise en place d'un nouvel organisme: la Corporation de développement touristique de la Matapédia (Tourmat). Cette structure se forme à la suite de la fermeture du secteur tourisme à la SERV. Pour ne pas perdre les subventions allouées par l'État et retarder ainsi les projets déjà amorcés, les agents de développement touristique de la SERV fondent en juin 1982 leur propre structure d'encadrement. Le conseil d'administration de l'année 1982-1983 est dominé par

des administrateurs locaux (trois représentants sur six, voir tableau 28) tandis qu'une équipe technique composée d'une directrice générale et d'agents d'information, de recherche et de développement assure le fonctionnement de l'organisme.

Ainsi, Tourmat pourrait bien devenir pour les professionnels d'appareil un instrument de reconquête de la direction des activités de développement dans la société locale. Dès l'automne de l'année suivante, Tourmat reçoit plus d'un million de dollars pour la construction d'un village "vacances-familles" à Val-Brillant. Cet événement est susceptible de perturber la vie locale. Déjà, les affaires municipales de Val-Brillant sont touchées. En disant "il faut s'organiser pour recueillir le plus de retombées économiques de ce projet"<sup>38</sup>, un professionnel du CSS se fait élire maire de la municipalité. Il remplace ainsi un petit commerçant assis sur son siège depuis quelques années.

En définitive, les agents de changement dans la Matapédia se sont renouvelés au début des années 1980 à la faveur de représentants des groupes sociaux traditionnels et de ceux de Causapscal, en particulier. Les activités de développement se concentrent désormais dans deux structures: ADER pour les entreprises et Tourmat pour le tourisme.

**TABLEAU 28****RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES  
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TOURMAT,  
1982-1983**

CATÉGORIES SOCIO- PROFESSIONNELLES	RÉPARTITION	
	Nombre	%
Agriculteur	1	16,6
Petit commerçant	1	16,6
Professionnel libéral	1	16,6
Professionnels d'appareil (administrateurs)	3	50,0
TOTAL	6	99,8

## NOTES:

1. Entrevue no. 52, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
2. Il s'agit de St-Jacques-le-Majeur, Ste-Marguerite, Albertville, Ste-Florence, Lac-au-Saumon, St-Edmond, St-Alexandre-des-Lacs.
3. A l'instar de nombreuses autres localités au Québec, des communautés se sont dotées de deux administrations municipales; l'une pour l'agglomération proprement dite (municipalité de ville ou de village), l'autre pour le secteur rural et agricole (municipalité de paroisse). Dans la Matapédia, en 1981, cette situation se répète à quatre reprises: St-Jacques-le-Majeur est la paroisse de la ville de Causapscal; St-Benoît-Joseph-Labre est la paroisse de la ville d'Amqui (fusionnées actuellement); St-Edmond est la paroisse du village de Lac-au-Saumon; Ste-Marie est la paroisse du village de Sayabec (fusionnées depuis 1983).
4. CDSC, "Rapport du président" dans Procès-verbal de la CDSC 1981-1982.
5. Plus précisément 11 230. Voir CDSC, "point 5: affaires nouvelles" dans Procès-verbal de la CDSC 1981-1982, 26 novembre 1982.
6. Entrevue no. 40, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.

7. Entrevue no. 38, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
8. En plus de la ville du même nom, le secteur d'Amqui se compose des municipalités suivantes: St-Benoît-Joseph-Labre, St-Léon-Le-Grand, Lac Humqui, Ste-Irène, St-Tharsicius et St-Vianney.
9. Entrevue no. 36, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
10. André Gilbert, Se développer ou se faire développer? Ébauche d'une stratégie de développement pour le secteur Amqui, document de travail présenté à la Sodam, juin 1981, 2.
11. Sodam, Rapport des ateliers du colloque, novembre 1981, non paginé.
12. Le principal objet de mésentente concerne l'idée de fusionner la ville et la paroisse. Voir Denis Côté, "La dislocation paroisse-ville à Amqui: une politique qui nous confine dans le sous-développement" (entrevue avec le président de la Sodam) dans Avant-Poste Gaspésien, mars 1982.
13. Entrevue no. 33, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.

14. En août 1981, le comité reçoit ses lettres patentes et devient la Corporation de développement économique du secteur Sayabec (CDESS).
15. Outre le village du même nom, le secteur Sayabec se compose des municipalités suivantes: Ste-Marie de Sayabec, Val-Brillant, St-Cléophas, Ste-Jeanne-d'Arc, St-Noël, St-Moïse, St-Pierre-du-Lac.
16. Voir la description des événements entourant l'affaire de la papeterie survenus dans le secteur Sayabec dans Jean-François Bouchard, Sayabec: le résultat d'une lutte et le début d'un combat, 1984, 39-77.
17. Entrevue no. 15, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
18. SERV, Une bataille... une leçon à tirer, bulletin de l'assemblée générale, 25 et 26 avril 1981, 85-87.
19. Voir SERV, "Dossier tordeuse" dans Au bout du rang l'avenir, bulletin de l'assemblée générale, 1982, 138-142.
20. Entrevue no. 5, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.

21. Conseil d'administration de la SERV, Document de travail sur les objectifs, le fonctionnement et l'organisation de la Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée, Lac-au-Saumon, 1982, 4.
22. Entrevue no. 23, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
23. Entrevue no. 2, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
24. Entrevue no. 54, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
25. A huit reprises des informateurs ont adopté cette position (Entrevue no. 2, 4, 7, 14, 28, 35, 46, 47). Une personne a catégoriquement prétendu qu'il n'existait aucun lien entre Ader et l'affaire de la papeterie (entrevue no. 25); Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
26. On y retrouve quatre personnes dans les affaires, deux agriculteurs et trois professionnels d'appareils.
27. Conseil d'administration provisoire d'Ader de la Matapédia Inc., Présentation de la réflexion du conseil d'administration provisoire aux maires du Conseil de comté de Matapédia, Amqui, 25 novembre 1981, 9-10.



28. Lettre d'invitation pour cette rencontre écrite par les agents de développement de la SERV, septembre 1981.
29. Lettre du 3 décembre 1981 réclamant une rencontre avec le Conseil de comté.
30. Entrevue no. 36, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues. Cet informateur a clairement établi ses positions dans une lettre qu'il a fait parvenir au préfet le 26 janvier 1982 "Mais que la MRC cherche par tous les moyens à assumer le mandat du développement économique pour la Vallée, là je ne suis plus d'accord.", 2.
31. Entrevue no. 2, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
32. Sodam, Position de la Sodam face au programme ADEL, 12 décembre 1981.
33. Corporation municipale du comté de Matapédia, Procès-verbal, 11 février 1982.
34. Entrevue no. 2, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
35. André Parent, "Vers le début février: colloque sur le développement économique dans la Vallée" dans Avant-Poste Gaspésien, 22 décembre 1982, 13.

36. Entrevue no. 35, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.
37. Actuellement, il est le DG d'ADER.
38. Entrevue no. 18, Annexe 3: Fichier d'identification des entrevues.

## CHAPITRE 7

# DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES CRITIQUES

Maintenant que nous avons complété la description empirique des activités de développement survenues dans la Matapédia entre 1974 et 1983, une discussion des résultats s'impose. Celle-ci sera effectuée suivant deux niveaux d'analyse différents: d'abord, celui de la société locale et ensuite, celui de la société globale.

En appliquant le cadre théorique élaboré antérieurement afin d'examiner la dynamique des sociétés locales, nous observons d'une part, que le cas matapédien constitue un exemple concret du "mode de déve-

loppement volontariste". D'autre part, nous constatons que l'élite du changement de la Matapédia subit, au début des années 1980, un phénomène de réorganisation de ses composantes.

Nous complétons l'analyse des activités de développement dans la Matapédia par un coup d'oeil rapide sur le type de rapports qu'entretient l'État vis-à-vis des collectivités locales depuis une vingtaine d'années. En dégageant le jeu des forces sociales impliquées, nous considérons les trois périodes d'évolution des structures locales de développement comme étant représentatives à la fois de l'installation de l'appareil d'État dans les sociétés locales et de la nécessité de leur restituer une part du pouvoir de gestion de l'avenir accaparé par l'État durant les années 1960.

Enfin, ce chapitre se termine par quelques notes critiques à partir desquelles nous proposons d'autres avenues de recherche.

## **7.1 LE CHANGEMENT DANS LA MATAPÉDIA**

Dans cette section, nous tentons de réconcilier la réalité empirique aux aspects théoriques énoncés dans le premier chapitre. Il s'agit d'examiner la trame des événements racontés sous l'angle des éléments théoriques mis en évidence dans la conception du changement que nous avons privilégiée au début de ce travail.

Dans un premier temps, nous revoyons, à la

lumière de la conception tourainienne du changement, le processus de modernisation de la Vallée de la Matapédia qui débute dans les années cinquante. L'agencement des conditions de changement dans la société matapédienne renvoie à un mode de développement qui repose en grande partie sur la capacité d'organisation collective des Matapédiens.

Partant du postulat que le développement constitue un enjeu spécifique de pouvoir local, nous nous intéressons dans un deuxième temps aux acteurs qui s'impliquent dans de telles activités. Au début des années 1980, l'élite locale du changement se trouve dominée par les groupes sociaux traditionnels suite à leur renforcement au sein des structures locales de développement. Ces derniers semblent par ailleurs la proie d'un processus de "professionnalisation" qui se produit dans le cadre de l'appropriation de la direction des structures locales de développement par les élus.

### **7.1.1 Un mode de développement volontariste**

La critique de la notion de développement nous a amené au chapitre premier à choisir une théorie du changement social qui présente ce dernier comme étant le "passage d'une société à une autre". Appliquons maintenant le modèle de changement élaboré par Touraine à l'histoire de la Vallée de la Matapédia.

Pendant près d'un siècle, la Vallée de la Matapédia est assise sur une agriculture d'auto-subsistance complétée d'activités forestières régies par le marché. Tant que ces activités économiques demeurent

complémentaires, la structure sociale de la Vallée de la Matapédia est empreinte d'une certaine stabilité. Clergé, notables et petits cultivateurs contribuent à la reproduction du pouvoir économique des compagnies étrangères et de leurs intermédiaires, les petits entrepreneurs locaux. C'est la "société de départ" selon l'expression de Touraine.

De 1950 à 1970, les conditions de passage d'une société à une autre apparaissent. On assiste au déclin de la production agro-forestière provoqué par une double stimulation extérieure: la modernisation de l'activité forestière par le grand capital et l'intervention de l'État dans l'agriculture. L'ancienne forme d'organisation sociale s'affaiblit, la société de départ entre en crise: la complémentarité activité forestière/activité agricole se désarticule, les curés voient leurs assises menacées. Simultanément, des agriculteurs et des entrepreneurs cherchent à adapter leurs domaines d'activités au progrès et favorisent l'émergence d'éléments constitutifs de la "société d'arrivée" (participation des élites locales au COEB).

A partir des années 1970, une autre stimulation extérieure vient renforcer la désagrégation du bloc agro-forestier. Il s'agit de l'intervention de l'État dans l'aménagement du territoire (BAEQ). Les politiques étatiques de relocalisation mises de l'avant à la fin des années 1960 déclenchent un mouvement de contestation au sein de la société locale. Dans les villages, naissent les Opérations Dignité et, dans les petites villes, les Chambres de commerce envisagent d'organiser la promotion indus-

truelle de leur localité. Il s'en suit, à partir de 1974, la mise en place de nouvelles formes de participation socio-économique (la SERV, les comités de développement de Causapscal et d'Amqui, etc.). De la sorte, la capacité d'investissement de la société locale s'améliore. On engage du personnel technique apte à faire fructifier le potentiel économique de la petite région et divers projets de développement sont mis en marche.

Des différents modes de développement définis par Touraine, celui qui caractérise le cas de la Matapédia est sans aucun doute le "mode de développement volontariste" (voir figure 3). Rappelons que la combinaison des conditions de changement de ce modèle se traduit par la séquence: "stimulation - crise - participation - investissement". Comme nous venons de le voir, c'est effectivement sous l'action de pressions extérieures à la société agro-forestière matapédienne que celle-ci se désarticule à la faveur d'un mouvement de protestation d'où sortent de nouvelles formes de participation sociale capables d'impulser le développement économique.

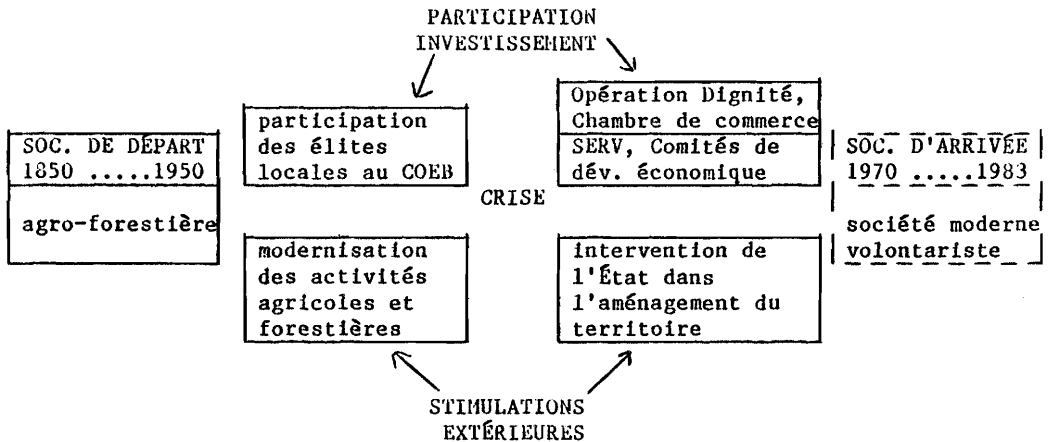
### **7.1.2 Vers la professionnalisation du pouvoir local**

A la base de l'émergence d'une société participative dans le processus de modernisation de la Matapédia, on retrouve de nombreux acteurs locaux. Quéré parle "d'élites du changement" pour désigner les personnes qui travaillent en vue d'en faire interagir les conditions. De plus, le premier chapitre postule que le changement en tant que processus dirigé

FIGURE 3

SCHÉMA DU MODE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MATAPÉDIA

A- Vision dynamique:



B- Vision statique:

	Élément économique	Élément social
Société de départ	Modernisation des activités agricoles et forestières, intervention de l'État dans l'aménagement du territoire	Désarticulation de la société agro-forestière
Société d'arrivée	Subventions, ouvertures d'entreprises, création d'emplois, etc.	SERV, ADER, comités de développement économique



constitue un enjeu spécifique du pouvoir local que se disputent les groupes sociaux en présence. Faisons donc ressortir les rapports entre groupes sociaux de l'élite du changement de la Matapédia dans leur tentative de conquête du contrôle de ce type de pouvoir local.

La description des activités de développement qui ont eu cours dans la Vallée de la Matapédia entre 1974 et 1983, nous montre que trois phases caractérisent les rapports entre les élites traditionnelles et les élites techniciennes du changement compte tenu des alliances et des divisions entre groupes sociaux impliqués.

#### 7.1.2.1 lière phase: de la collaboration à la montée des élites techniciennes (1974-1978)

Devant les politiques de relocalisation mises de l'avant par l'État au début des années 1970, les agriculteurs et les entrepreneurs de la Matapédia délaissent l'élite urbaine de la région et commencent à organiser l'avenir de la société locale. Dans les villages, naissent les Opérations Dignité alors que, dans les petites villes de la région, les Chambres de commerce locales mettent sur pied les premières tentatives de promotion industrielle. De 1974 à 1978, ces pratiques s'institutionnalisent par la mise en place de structures locales de développement plus ou moins liées avec l'État. La SERV, la CD de Causapscal, le CPE d'Amqui, le SEA et le Conseil de comté deviennent les lieux privilégiés de la question du développement économique de la Matapédia.

Au milieu des années soixante-dix, les réseaux d'alliance se modifient au sein des agents de changement de la Matapédia. Les hommes d'affaires des petites villes, les maires, les cultivateurs modernistes et les petits commerçants des villages doivent traiter avec une machine-à-décision (l'État) qui fonctionne à moitié à la pression politique, à moitié à l'expertise technique. Les gens de parole qui, traditionnellement, avaient fourni le discours légitime pour enrober les intérêts locaux - curés, médecins, praticiens du droit à leur compte - ne suffisent plus. Avec la mise en place de la SEKV, de la CD de Causapscal et du CPE d'Amqui, le ton, le style, le vocabulaire de revendication publique sont donnés par une variété différente d'intellectuels professionnels: ceux des sciences sociales et de l'engineering, les planificateurs, les gestionnaires de métiers, les animateurs - bref, les professionnels d'appareil. Ceux-ci cherchent justement à se faire reconnaître, à s'intégrer dans une société où ils demeurent encore, à des degrés variables, des phénomènes étrangers. Les administrateurs pourraient ainsi fournir à la base de pouvoir qu'ils possèdent déjà dans le milieu des stratégies et des discours plus modernes et plus efficaces débouchant sur les grands centres décisionnels. Les experts en sciences sociales quant à eux cherchent à attirer l'adhésion populaire qui consoliderait leurs compétences. Pour l'ensemble des professionnels d'appareil, il s'agit de tenter de maîtriser le changement pour trouver le moyen d'être crédibles sur le front contre des forces socio-politiques trop souvent exogènes.

7.1.2.2 2ième phase: De la tentative d'une prise de contrôle par les élites techniciennes à la victoire des groupes traditionnels (1979-1981)

L'affaire de la papeterie sera à juste titre le moyen pour ces professionnels d'appareil de s'affirmer comme leader des activités de développement (2ième phase). On leur confie l'élaboration des stratégies pour faire pression sur le gouvernement afin d'obtenir la papeterie dans la Matapédia. Au plan de la société locale, il s'agit pour eux de renforcer leur légitimité socio-politique. L'ensemble des cadres et des spécialistes en sciences sociales ne forme cependant pas une force homogène. Malgré un projet commun de se voir reconnus comme leader des activités de développement, ils doivent tenir compte dans la planification des stratégies locales des intérêts de l'organisme qui les engage.

A l'arrière-scène de l'affaire de la papeterie, se déroule dans le cadre de la mise en place de la MRC, une guerre de structure entre le Conseil de comté et la SERV. Cette rivalité transparaît dans la manière dont la société locale s'organise pour défendre le projet papeterie auprès de l'État. Une première offensive est dirigée par le Conseil de comté et repose sur la participation de ceux qui, traditionnellement, assurent le maintien et la reproduction de la société locale. Une seconde offensive s'organise autour de la SERV. Cette fois, les forces dynamiques de la société locale sont mises à contribution dans le cadre des mobilisations populaires

organisées par les animateurs locaux.

Les stratégies s'avèrent inefficaces dans un cas comme dans l'autre. L'affaire étant devenue éminemment politique, les élus, à la suite d'offres alléchantes faites par les ministres concernés, reprennent le dossier en main. Les professionnels d'appareil voient leur ascension remise en cause et, au sein de la société locale, le Conseil de comté sort gagnant de ce dossier.

#### 7.1.2.3. 3ième phase: Le renforcement des élites traditionnelles (1982-1983)

Les années suivantes donnent lieu à un renforcement des élites traditionnelles dans le contrôle des activités de développement. Il s'agit de la troisième phase. Ce phénomène se produit à la faveur d'une réorganisation des structures locales de développement. La SERV s'étant brûlée dans le dossier papeterie, il restait au Conseil de comté à réduire le poids des organismes de développement des petites villes. Ces derniers éprouvent d'ailleurs plusieurs difficultés. Le Conseil de comté tente alors, par l'intermédiaire d'une subvention fédérale rattachée à la planification d'une structure locale de développement à l'échelle du comté, de s'octroyer le contrôle de cet espace de pouvoir local. Devant ce projet, les protestations fusent de toutes parts et en particulier, celles des professionnels actifs dans les autres organismes locaux de développement menacés de disparaître, font boule de neige. La coalition qui en résulte réussit à mettre en veilleuse les projets du Conseil de comté. A la tête de ce regroupement,

on retrouve surtout des représentants des groupes sociaux traditionnels qui ont tôt fait d'évincer les professionnels d'appareil dont l'action remonte à près d'une décennie.

Suite à l'affaire de la papeterie, on peut affirmer selon les propos de Louis Quéré que l'élite du changement de la Matapédia se trouve au carrefour d'un processus de "décomposition-recomposition"<sup>1</sup>. Le départ des agents de développement suivi d'un retour des entrepreneurs et des gros cultivateurs à la direction des structures locales de développement rendent compte de la décomposition que subit cette élite à partir de 1982. Par ailleurs, quelques tendances semblent ressortir quant à la configuration socio-politique que prendra cette élite dans la décennie 1980. D'après nos observations, deux phénomènes caractérisent la recomposition de l'élite du changement dans la Matapédia.

On constate en premier lieu que la reconstitution des forces vives du milieu se fait au profit de la classe politique locale. Dans les années 1970, la distinction entre le notable, celui qui assure le maintien de l'ordre social et culturel, et l'agent de changement, celui qui cherche à modifier la réalité socio-économique, est évidente. Le système de référence du premier est encore fortement axé sur une vision déterministe de son enracinement au milieu alors que celui du second repose plutôt sur une conception volontariste de son rapport avec le territoire. Bien qu'ils se retrouvent indifféremment dans les mêmes organismes, le notable et l'agent de changement assurent la direction des structures

locales qui cadrent avec leur vision respective. Très peu d'élus agissent comme président d'un organisme de développement. Le phénomène se produit seulement pour quelques mandats dans les comités de développement de Causapscal et d'Amqui. A partir de 1982, la distinction devient cependant de plus en plus ténue. Ce sont des élus qui assument la direction des activités de développement pour l'ensemble de la société locale. Tout se passe comme si le pouvoir politique en s'octroyant le contrôle du développement récupère à son profit un enjeu du pouvoir local qu'il n'avait pas encore su maîtriser.

Cette appropriation du pouvoir local de changement par la classe politique est facilitée par un processus de "professionnalisation" des élites traditionnelles. Il s'agit du second phénomène à caractériser la recomposition des groupes sociaux à l'avant-garde des activités de développement. On sait que la gestion du développement repose sur l'application de la rationalité technicienne propre au système d'action des professionnels d'appareil. C'est pourquoi les industriels, commerçants et agriculteurs dynamiques ont dû, dans les années 1970, recourir aux services d'acteurs dont la légitimité repose sur la détention d'un savoir-faire fondé sur des connaissances formelles et analytiques. Dans les villes, on est allé chercher des petits administrateurs souvent directeurs d'institutions scolaire ou financière alors que, dans les villages, on a plutôt fait appel à des spécialistes de l'animation, professeurs ou diplômés des sciences sociales. A partir des années 1980 cependant, l'expérience matapédiennne dénote des transformations dans la stratégie des élites tradi-

tionnelles. Afin de se garantir des compétences nécessaires pour affronter ou répondre aux exigences de l'État, les élites traditionnelles recrutent parmi elles des personnes qui, tout en ayant les mêmes intérêts objectifs, possèdent un certain bagage de connaissances. Ainsi, on a de plus en plus recours aux services d'agriculteurs ou d'entrepreneurs qui possèdent un diplôme de techniques agricoles ou administratives. De la même façon, certains administrateurs ou professionnels qui deviennent propriétaires d'une entreprise locale ou d'une ferme s'insèrent sans trop de difficultés parmi les rangs de l'élite locale du changement.

Ce processus de "professionnalisation" des agents de changement ne caractérise pas uniquement la représentation socio-professionnelle dans les structures locales de développement. Les organes traditionnels du pouvoir local semblent également être à la remorque de cette tendance. Le tableau 29 montre en effet qu'entre 1974 et 1983 il y a eu une augmentation d'environ 14% de professionnels d'appareils parmi les maires et les conseillers. La professionnalisation des élus municipaux n'est certes pas achevée, mais cet indice est tout de même révélateur du phénomène en cours.

Si les activités de développement sont des lieux privilégiés de conflits et de négociations liés aux transformations sociales, alors il convient en définitive de s'interroger sur le type de changement qui caractérise les rapports entre les groupes sociaux de la Matapédia. Autrement dit, quelle est l'ampleur réelle des transformations sociales en

TABLEAU 29

**ÉVOLUTION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES  
DES ÉLUS LOCAUX ENTRE 1974 ET 1983**

Catégories socio-professionnelles	Maires			Conseillers <sup>1</sup>		
	1974	1983	différence	1974	1983	différence
Agriculteurs	40,9	36,6	- 4,3	52,1	33,3	-18,8
Employés de bureau et hommes de métier	9,1	13,6	+ 4,5	8,3	18,7	+10,4
Commerçants	22,7	18,1	- 4,6	12,5	10,4	- 2,1
Industriels	13,6	9,1	- 4,5	8,3	4,2	- 4,1
Professions libérales	4,5	0,0	- 4,5	4,2	---	- 4,2
Professionnels d'appareils	---	13,6	+13,6	6,3	20,9	+14,6
Autres	---	4,5	+ 4,5	---	2,1	+ 2,1
Ne sait pas	9,1	4,5	- 4,6	8,3	10,4	+ 2,1
Total	100,0 (22)	100,0 (22)		100,0 (48)	100,0 (48)	

1. Cette comparaison a été établie à partir de l'ensemble des conseillers d'une ville (Amqui) et de sept paroisses (St-Léon-Le-Grand, Ste-Irène, St-Jacques-Le-Majeur, Albertville, St-Pierre-du-Lac et Sayabec) qui nous sont apparues représentatives de l'ensemble des municipalités de la Vallée.



cours? Puisqu'au début des années 1980 comme à celui des années 1970, les groupes sociaux traditionnels sont à l'avant-garde des activités de développement - bien qu'entre temps ils aient sensiblement adapté leur système d'action en fonction d'un accroissement de compétences -, le processus de professionnalisation des élites traditionnelles qui s'effectue à la faveur de la classe politique locale n'est-il rien d'autre que le résultat d'une reconduction du statu quo prenant des allures modernisatrices?

La réponse à cette question n'est pas simple. L'articulation des liens entre les élites traditionnelles et les élites professionnelles est sans contredit un phénomène complexe et sujet à imprévu. Il suffit pour s'en convaincre de songer aux différentes phases identifiées et à l'événement papeterie. De plus, le processus de modernisation de la société locale (passage vers une société moderne volontariste) est loin d'être achevé et nous ne savons pas comment l'élite technicienne va réagir. Un fait est certain, la position des groupes sociaux les uns par rapport aux autres sera tributaire des projets à réaliser, des subventions obtenues et de l'équipement à gérer. Or, ces facteurs de développement sont en général amorcés de l'extérieur...

## 7.2 DU LOCAL A L'ÉTAT

L'objectif à la base de ce travail consistait à faire l'analyse de la dynamique sociale en jeu parmi les forces du changement dans la Matapédia. Notre préoccupation fondamentale concernait le "local". Toutefois, on ne saurait terminer cette étude en laissant croire au lecteur que seules des forces internes expliquent le jeu des acteurs sociaux en présence. Pour compléter notre démarche, il convient donc d'examiner brièvement les liens existant entre la "société globale" et la "société locale". Il s'agit de déceler ce qui, dans la société québécoise, a influencé le déroulement quotidien de la vie sociale dans la Matapédia.

Étant donné que cette recherche examine les activités de développement en terme d'enjeux spécifiques du pouvoir local, il s'avère opportun de centrer notre propos sur la dynamique qu'entretient l'État vis-à-vis des collectivités locales depuis qu'il joue un rôle d'agent de changement dans la société québécoise. Dans cet ordre d'idées, un rappel historique s'impose<sup>2</sup>. Au début du siècle, l'économie de la société québécoise se modernise sous la pression des capitaux étrangers alors que les modes de vie demeurent sous l'emprise des notables et des élites cléricales. On a donc affaire dans les années cinquante à une société dont la culture repose sur les traditions alors que sa base économique est en pleine effervescence de l'après-guerre. Une élite intellectuelle montante propage alors un discours qui fournit un projet de "rattrapage" des structures de la société

québécoise dans lequel l'État est appelé à jouer un rôle de premier plan. Cautionné par l'alliance de la petite bourgeoisie d'affaires au Québec avec le mouvement syndical, ce projet se concrétise au début des années 1960 dans ce qu'on appellera la Révolution Tranquille. L'édification de l'appareil d'État et l'intervention de ce dernier dans l'économie québécoise favorisent l'ascension d'un nouveau groupe social majoritairement formé de canadiens-français instruits<sup>3</sup>.

En conséquence, l'État en pleine croissance se donne dans les années 1960 une mission "interventionniste" dans tous les domaines de la vie sociale et économique et, en particulier, dans les rapports qu'il entretient avec les collectivités locales. Dans ce contexte, sont mises sur pied des structures de planification et d'organisation ayant pour but d'intégrer les populations locales à l'appareil d'État. On songe entre autres à la mise sur pied du BAEQ en 1963 et à la création de l'OPDQ quelque six ans plus tard. Par différents mécanismes institutionnels (création de structures régionales et locales, financement, etc.), l'État entreprend la rationalisation du pouvoir et s'arroge ainsi le destin des collectivités locales. L'interventionnisme étatique de cette période rend compte d'une démarche centralisatrice qui, on le sait, débouche en 1970 sur un projet de restructuration de l'espace au profit des pôles urbains.

Dans la décennie suivante, l'État délaisse petit à petit son rôle interventionniste et prône plutôt une approche "décentralisatrice" en faveur des

collectivités locales. A cet égard, le type de projets que l'État met de l'avant dans cette décennie, manifeste incontestablement son changement d'orientation. Plutôt que de créer des structures/relais entre l'État et les collectivités locales, il entreprend la réforme des structures municipales en place afin de les rendre aptes à gérer une part des questions relatives à l'aménagement de l'espace local. On peut suivre l'évolution de la position étatique à l'égard des collectivités locales dans les années 1970 par les nombreuses propositions de législation<sup>4</sup> qui déboucheront en 1979 sur la Loi 125 concernant l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

A partir des années 1980, cette tendance de l'État à remettre entre les mains du "local" une part des pouvoirs qui concernent la gestion du territoire se renforce et s'amplifie. Cette situation est imputable en grande partie au contexte de crise économique qui préside la réorganisation du système de gestion étatique (coupures budgétaires, privatisation, déréglementation). En fait, la crise de "l'État-Providence" modifie le rapport de force entre l'État et les collectivités locales en laissant une plus grande autonomie à ces dernières.

Revenons au cas qui nous intéresse. Les trois périodes que nous avons dégagées de notre analyse sont loin d'être étrangères aux orientations de l'État dans la décennie étudiée. La période qui couvre la mise en place des différentes structures locales de développement entre 1974 et 1978 est représentative de l'installation de l'appareil d'État

dans les sociétés locales. La venue de la SERV et l'obtention de subventions gouvernementales dans les comités de développement des petites villes sont révélatrices de cette infiltration de l'État. Par ailleurs, les années 1979 à 1983 rappellent plutôt la nécessité pour l'État de restituer aux sociétés locales le pouvoir de gestion de leur avenir qu'il s'était accaparé dans la décennie précédente. Les difficultés financières connues par la SERV et les comités sectoriels de développement durant cette période sont manifestes de la nouvelle orientation que l'État se donne progressivement dans les années soixante-dix. De plus, la victoire des élites traditionnelles sur les élites techniciennes a sans aucun doute été fortement favorisée par les desseins de l'État. Songeons à la mise en place de la MRC et, en parallèle, au déroulement de l'affaire de la papeterie.

Au-delà de la spécificité "locale" des activités de développement, il ne fait aucun doute que l'État occupe une position privilégiée, voire déterminante, vis-à-vis des collectivités locales. Cela dit, il nous semble opportun à l'avenir de questionner l'ampleur réelle de la marge de manoeuvre que l'État entend donner véritablement aux sociétés locales entre autres dans le cadre de la mise en place et du fonctionnement des MRC. Autrement dit, assiste-t-on au début des années 1980 à un mouvement de décentralisation ou tout simplement à une nouvelle articulation des rapports entre l'État et les sociétés locales?

Pour être en mesure de se faire une idée quant

à cette question, allons voir du côté de l'évolution des forces sociales sous-jacentes au rôle de l'État vis-à-vis des collectivités locales. A ce titre, on retrouve dans la littérature récente qui se rapporte au pouvoir local deux modèles d'explication de la dynamique socio-politique entre l'État et les collectivités locales. L'un d'eux a été élaboré par Désy et Klein pour rendre compte de la stratégie étatique qui est à la base de la mise en place des MRC<sup>5</sup>. L'autre, celui d'Alain-G. Gagnon, prend plutôt comme point de départ l'étude des rapports entre l'État et les groupes populaires qui s'activent au développement régional dans l'Est du Québec<sup>6</sup>.

Le modèle de Désy et Klein repose sur une conception de l'État qui fonctionne par l'intermédiaire de deux structures, l'une centrale (échelle nationale), l'autre territoriale (échelle locale).

Dans leur fonctionnement historique, ces structures peuvent entretenir des relations harmonieuses ou contradictoires. Elles sont harmonieuses lorsque les classes ou fractions de classe dominant la structure centrale, et celles dominant la structure territoriale, partagent le même projet social, économique et politique. Elles sont contradictoires lorsque le projet de la classe qui détient le pouvoir à l'échelle nationale, et qui l'exerce à travers l'État central, diffère de celui des classes et fractions dominant à l'échelle locale. Dans le cas où les

relations entre ces deux structures sont harmonieuses, les classes et fractions dominant à l'échelle locale jouent le rôle de relais de celles qui dominent à l'échelle nationale. Dans le cas contraire, elles deviennent un obstacle que l'État central se doit de franchir. L'État central franchit cet obstacle en éliminant les anciennes structures et en créant de nouvelles, adaptées à ses visées.<sup>7</sup>

Pour Désy et Klein, l'analyse de la société québécoise montre que l'évolution de l'État central et celle de l'État territorial ont été contradictoires depuis les années soixante. Selon ces auteurs, la modernisation du Québec qui a favorisé l'accession au pouvoir d'une bureaucratie professionnelle s'est principalement réalisée dans l'État central. Conséquemment, l'État territorial, constitué surtout des municipalités, lieux d'expression des groupes traditionnels de la société québécoise, a très peu été touché par cette modernisation. Jusqu'à la fin des années 1970, ce sont donc toujours les élites traditionnelles qui contrôlent les bases territoriales de l'État. L'avènement des MRC permet cependant à l'État central de s'introduire dans l'État territorial par l'intermédiaire d'une conception technique de la gestion des rapports sociaux basée sur l'aménagement. De même, la MRC crée un niveau supra-local de pouvoir qui est différent de celui traditionnellement exercé au plan des municipalités. Désy et Klein en concluent que la venue des MRC constitue le moyen pour l'État central de généraliser une gestion

sociale "techniciste" véhiculée par le gouvernement du Québec depuis la Révolution Tranquille. En définitive, l'implantation des MRC signifie une victoire des groupes professionnels sur les groupes traditionnels dans la gestion des rapports sociaux locaux.

Alain Gagnon, pour sa part, analyse l'évolution des forces politiques au Québec en matière de développement régional à partir des rapports de pouvoir qu'il observe entre les forces notabiliaires (groupes traditionnels), les bureaucrates (l'État) et les forces vives (groupes populaires) qui composent le tissu régional. De la Révolution Tranquille à nos jours, cet auteur dégage trois grandes tendances. D'abord, les années 1960 constituent une période de "technocratisation du pouvoir", première tendance observée par Gagnon. Il s'agit de la prise de pouvoir par les technocrates corrélativement à l'édification de l'appareil d'État pendant les années soixante. En contrepartie de la mise en place des administrations régionales, la capacité d'intervention des élites traditionnelles s'affaiblit. La résistance de ces dernières se fait sentir dès le début de la décennie suivante. Celle-ci s'avère être une période de "restitution croissante du pouvoir aux forces notabiliaires", deuxième tendance dégagee par Gagnon. Selon cet auteur, le début des années 1970 se révèle être une période de contestation de l'État. On assiste à la naissance et la montée des groupes populaires de développement (sociétés d'exploitation des ressources, coopératives de développement, etc.) qui sont alors supportés par les forces notabiliaires de la société locale. Cette alliance brise les bases politiques de l'État de sorte que ce dernier cherche



par la suite à reconquérir l'appui des groupes sociaux traditionnels. Ainsi, l'État essaie petit à petit de créer des liens avec les collectivités locales en favorisant les forces notabilliaires au détriment des forces bureaucratiques qui le composent. Au début des années 1980, l'affrontement entre ces deux forces socio-politiques se poursuit. De part et d'autre cependant, les groupes populaires de développement sont pris à partie. A la fois, les bureaucrates et les élites traditionnelles sont en "quête du support des organismes de développement communautaire" afin d'être en position dominante dans le rapport de force qui définit les relations entre l'État et les collectivités locales. C'est la troisième tendance relevée par Gagnon.

De ces deux modèles d'explication des rapports entre l'État et les collectivités locales, se dégagent des éléments essentiels pour comprendre la dynamique socio-politique en jeu. D'abord, ils mettent en évidence un découpage socio-historique spécifique au contexte québécois: années 1960 = modernisation; années 1970 = début de la crise et réorganisation. Ensuite, ils font ressortir l'opposition fondamentale entre les forces sociales de la modernité (les professionnels) et les forces sociales de la tradition (les notables) qui structure la dynamique socio-politique du Québec depuis les années 1960. Il est à noter cependant que ces modèles proposent des conclusions fort différentes. Celui de Désy et Klein rappelle la victoire des technocrates alors que, pour Gagnon, il y a plutôt restitution de pouvoir aux forces traditionnelles.

Dans le cadre de cette recherche, on ne saurait pencher en faveur d'une constatation plutôt que d'une autre étant donné que les travaux sur la question sont à l'état embryonnaire. Toutefois, notre analyse de la dynamique socio-politique qui régit les activités de développement dans la Matapédia, suggère que la victoire des groupes traditionnels n'évacue en rien celle des forces technocratiques tout au moins au plan des rapports entre l'État et les collectivités locales. Même si ce sont les groupes sociaux traditionnels qui sont à l'avant-garde des activités de développement au début des années 1980 comme à celui des années 1970, il reste qu'entre temps, le système d'action des groupes sociaux traditionnels - en général - et de la classe politique - en particulier -, s'est modifié. Les lieux où se jouent les enjeux du pouvoir paraissent de plus en plus assujettis à la logique des appareils techno-administratifs de l'État. L'époque à laquelle quelques hommes d'affaires se réunissent au gré des problèmes ou des aléas de la conjoncture, est révolue. Ils doivent faire partie en permanence des réseaux administratifs car c'est le montant de la subvention décrochée à Québec qui conditionne les réalisations économiques possibles et en dernière instance, le choix des électeurs. La "culture" du pouvoir elle-même s'est transformée: les notables veulent "monter de bons dossiers", parlent de se donner des "objectifs clairs et précis à promouvoir" et envisagent de "gérer sainement leur territoire". Cette forme de langage, qu'elle soit véhiculée par les professionnels instruits ou les élites traditionnelles, est révélatrice de l'insertion de l'appareil d'État au coeur de la gestion des collectivités locales. Au terme donc

d'une décennie d'efforts investis dans le développement économique, les groupes sociaux traditionnels de la Matapédia semblent bel et bien être sortis "gagnants" des affrontements avec les nouveaux professionnels promoteurs de la logique technocratique. Pour autant que cette fraction de l'élite du changement ait été porteuse d'une rationalité techno-économique, nous sommes portés à croire que vis-à-vis de l'État, les groupes sociaux traditionnels ont gagné la guerre tout en perdant la bataille.

### **7.3 NOTES CRITIQUES POUR UNE SOCIOLOGIE RURALE**

Au cours de cette recherche, nous avons fait de la dynamique des rapports sociaux notre principale préoccupation. Cette démarche s'est avérée difficile étant donné la faiblesse des outils à la fois théoriques et méthodologiques propres à une sociologie rurale québécoise. En fin de piste, nous sommes consciente que plusieurs biais se sont introduits dans notre recherche. Il convient donc pour terminer ce chapitre d'enrichir nos propos en mettant ces derniers à jour.

Au plan théorique, une des grandes faiblesses de notre analyse consiste à avoir dépossédé la notion d'élite du changement de Quéré d'une de ses dimensions intrinsèques. Pour rendre compte de la dynamique des rapports sociaux, on s'est contenté d'une explication en simples termes d'intérêts économiques ou d'aspirations au pouvoir sans trop tenir compte du système d'action des gens qui appartiennent à cette élite. Selon Quéré, la capacité de cette dernière à

faire interagir les conditions du changement est directement liée à la volonté que ses membres ont de favoriser la rationalisation de l'organisation sociale attendu qu'ils ont quelques attachements à leur environnement social. Nous avons évacué de notre analyse la dimension de la "territorialité" du développement, l'aspect culturel qui définit le système d'action des acteurs sociaux en présence. Il est à noter toutefois que cette dimension commence à peine à faire l'objet d'investigations parmi les chercheurs québécois intéressés au développement régional<sup>8</sup>.

Dans l'ensemble, l'application du modèle de Quéré n'a pu être suivi avec autant de rigueur qu'une telle démarche l'exige. Cet auteur fait porter son analyse sur le cas breton auquel se rattache une évolution historique fort différente de celle qu'a pu connaître la Matapédia. Ainsi, le principe de "passage d'une société à une autre" et ce qu'il implique a moins bien été identifié dans notre analyse. De même, le processus de "décomposition/recomposition" de l'élite du changement s'est avéré complexe d'application en raison du peu d'informations fournies à son endroit. Par ailleurs, nous aurions eu avantage à développer la grille des catégories socio-professionnelles utilisée puisqu'elle est au coeur de nos propos.

Au plan méthodologique, notre principal défaut se rapporte à la grande quantité d'informations recueillies par rapport à celle qui a effectivement été traitée. Compte tenu du nombre de documents récupérés, des entrevues réalisées et des fiches

d'acteurs complétées, il aurait été possible d'effectuer un traitement systématique de l'ensemble de ces données. Toutefois, nous nous sommes limités à extraire un minimum d'informations pour mener à terme notre projet. Il n'en demeure pas moins que nous considérons essentiel d'avoir procédé à la cueillette de ces informations si ce n'est que pour devenir familiers avec l'histoire plus ou moins officielle des structures locales de développement de la Matapédia.

Au terme de ce travail, nous croyons que les carences de notre recherche relèvent en partie du court temps investi dans l'étape du terrain et des coûts occasionnés par notre quête de données. Nonobstant ces conditions objectives, notre démarche s'est avérée fructueuse. Dans le cadre du renouvellement de la sociologie rurale au Québec, il nous semblerait pertinent de reconduire un cheminement similaire dans le but de mieux comprendre les ambiguïtés du pouvoir local et ainsi répondre aux diverses interrogations laissées ouvertes. On aurait avantage cette fois à faire l'étude de la dynamique sociale qui régit autant la dimension synchronique (commissions scolaires, conseils municipaux, etc.) que diachronique (comités de développement, SERV, etc.) du pouvoir dans les sociétés locales. On pourrait de la sorte préciser la nature des rapports qui existent entre la classe dirigeante et l'élite du changement. De même, il serait intéressant d'effectuer cette analyse à partir de plusieurs sociétés locales. La comparaison de l'évolution des forces sociales dans différentes MRC pourrait nous permettre de mieux comprendre le phénomène de la professionna-

lisation du pouvoir local qu'il s'effectue ou non en faveur de la classe politique. Cette démarche pourrait mener à approfondir les explications relatives aux forces sociales en jeu dans les rapports entre l'État et les collectivités locales au Québec.

**NOTES:**

1. Louis Quéré, État technicien, changement social et pouvoir local, 1980, p. 43.
2. Voir: Jean Hamelin et Jean Provencher, Brève histoire du Québec, 1983, 156 p.; Guy Rocher, Le Québec en mutation, 1973, 345 p..
3. Voir Jean-Jacques Simard, La longue marche des technocrates, 1979, 198 p.
4. 1971: Proposition de réforme des structures municipales  
1972: Dépôt de l'avant-projet de Loi sur l'urbanisme et de l'aménagement du territoire  
1976: Dépôt du projet de Loi sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire municipal (Loi 12)  
1977: Projet du Livre blanc sur la décentralisation  
1978: Dépôt du Livre blanc sur le dynamisme local et le développement régional.

Réf: Jean Désy et Juan-Luis Klein, "La loi 125: cadre d'une nouvelle articulation de l'État à la société locale" dans Aménagement et pouvoir local, Cahiers 31 de l'Acfas, 1985, 106-107.

5. Ibid., 101-127.
6. Alain-G. Gagnon, Développement régional, État et groupes populaires, 1985, 286 p.
7. Jean Désy et Juan-Luis Klein, op.cit., 102-103.
8. Voir Hugues Dionne, Christiane Gagnon et Juan-Luis Klein (dir.), Du local à l'État: les territorialités du développement, 1986, 141 p.





## CONCLUSION

D'Opération Dignité à la mise en place d'une agence de développement, des gens de la Matapédia se sont donnés des moyens pour rester chez eux et vivre de leurs ressources. Dans une décennie seulement, se sont succédés près d'une douzaine d'organismes locaux qui ont vu défiler à leur direction plus d'une centaine de personnes. On a pu compter jusqu'à cinq agents de développement en fonction. Que dire enfin de la mobilisation populaire organisée contre l'État dans l'affaire de la papeterie? De toute évidence, il existe dans la Vallée une volonté manifeste d'assurer la survie des collectivités concernées.

Au delà des finalités économiques intrinsèques au développement - stabilisation de la population et des emplois -, cette thèse s'est plutôt intéressée à la fonction socio-politique des activités qui en résultent. La description monographique de l'évolution des structures de promotion du développement économique de la Matapédia entre 1974 et 1983 nous démontre que celles-ci constituent des lieux spécifiques de pouvoir local dont la direction est convoitée par différents groupes sociaux.

C'est à partir d'une perspective tourainienne du changement social et de la notion d'élite du changement mis en évidence dans le premier chapitre que nous avons décrit l'évolution des structures locales

de développement en tenant compte de surcroît d'une approche institutionnelle du pouvoir local. Ce cadre théorique nous a permis de situer les événements à l'étude dans le processus de modernisation de la Matapédia. Le second chapitre nous montre en effet comment le système de production agro-forestier se désarticule dans le contexte de la modernisation des activités agricoles et forestières qui caractérise les années 1950-1960. En contrepartie, se constituent dans la Matapédia les bases de ce qui, une décennie plus tard, deviendra une élite locale du changement. Ainsi, nous avons pu constater que la modernisation de la Matapédia s'identifie selon la conception tourainienne du changement au mode de développement volontariste.

Après avoir présenté, dans le troisième chapitre, les structures et les groupes sociaux qui ont comme objectif le développement économique de la Matapédia, nous avons procédé dans les chapitres suivants à la description de la dynamique sociopolitique qui caractérise leur évolution. Cette "petite histoire" s'échelonne sur dix ans et se divise en trois périodes dont chacune a été l'objet d'un chapitre. La première s'étend de 1974 à 1978 et retrace l'organisation des structures locales de développement. Cette période se distingue par des rapports de collaboration entre les groupes sociaux traditionnels et les nouvelles élites professionnelles. La période suivante, soit celle de 1979 à 1981, évoque, via le dossier papeterie, la montée des groupes sociaux instruits et leur tentative de prendre le contrôle des activités de développement. Les années 1982 à 1983 figurent à titre de troisième période qui

laisse filtrer un renforcement des élites traditionnelles à la direction des structures locales de développement. Ce renforcement semble par ailleurs se produire en corollaire d'un processus de professionnalisation des élites traditionnelles et de la classe politique.

Nous avons finalement questionné, au septième chapitre, nos résultats en regard des rapports que l'État entretient vis-à-vis des sociétés locales depuis quelques décennies. Il nous est apparu que, au-delà de la spécificité locale des pratiques liées au développement, l'État occupe une place déterminante dans l'agencement des rapports sociaux qui particularisent ce domaine. Il nous semble tout de même pertinent de poursuivre ce genre d'analyse en raison de son apport potentiel à la solidification d'une sociologie rurale québécoise.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES GÉNÉRAUX

- BARITEAU, Claude. "Pouvoir local et crise économique" dans Anthropologie et sociétés, vol. 9, no. 2 (1985).
- BARITEAU, Claude, Pierre DURAND et Lise PILON-LÊ. Pour une analyse marxiste du pouvoir local. Outil de travail, Québec: (s.n.), juin 1980. 29 p.
- BELL, Daniel. Vers la société post-industrielle. Paris, Laffont, 1976. 446 p.
- BIRNBAUM, Pierre. "Le pouvoir local: de la décision au système" dans Revue française de Sociologie, XIV (1973): 336-357.
- BLACKBURN, Marc et al. Comment rédiger un rapport de recherche. Montréal, Leméac, 1974. 72 p.
- BONNEAU, Micheline. "Le développement coopératif au Québec: logique de régulation en pleine effervescence" dans Revue du CIRIEC, vol. 14, no. 2 (1982): 109-129.

- CASTELLS, Manuel. "Controverse sur le pouvoir local" dans Revue française de Sociologie, XV (1974): 237-262.
- CRETE, Jean et Louise QUESNEL-OUELLET. "Les élus locaux et l'aménagement du territoire" dans L'aménagement du territoire au Québec. Cahier VII de l'aménagement du territoire. Montréal, Nouvelle Optique, 1982. Pages 116-147.
- DIVAY, Gérard et Jacques LÉVEILLÉE. "Aménagement du territoire et restructuration des unités politico-administratives locales" dans L'aménagement du territoire au Québec. Cahier VII de l'aménagement du territoire. Montréal, Nouvelle Optique, 1982. Pages 63-90.
- DIVAY, Gérard et Jacques LÉVEILLÉE. La réforme municipale et l'État québécois 1960-1979. Montréal, INRS-Urbanisation, 1981. 106 p.
- DIVAY, Gérard (dir.). La décentralisation en pratique: quelques expériences montréalaises, 1970-1977. Montréal, INRS-Urbanisation, 1979. 363 p.
- DOUGIER, Henry (dir.). "Avec nos sabots... La campagne rêvée et convoitée" dans Autrement, no. 14 (juin 1978).
- DULONG, Renaud. Les régions, l'état et la société locale, Paris, PUF, 1978. 245 p.

FORTIN, Gérald et Lucie PARENT. Les MRC et leur capacité d'extension, Montréal, INRS-Urbanisation, 1983. 86 p.

FORTIN, Gérald et Lucie PARENT. La décentralisation et le pouvoir des municipalités. Montréal, Union des municipalités du Québec, 1982. 67 p.

FORTIN, Gérald. "Les transformations du pouvoir (1966-1980)" dans La transformation du pouvoir au Québec. Colloque de l'ACSALF. Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1980. Pages 3-11.

FORTIN, Gérald. La fin d'un règne. Montréal, Hurtubise HMH, 1971. 397 p.

GAGNON, Gabriel. "Sociologie, mouvements sociaux, conduites de rupture: le cas québécois" dans Sociologie et Sociétés, vol. 10, no. 2 (oct. 1978): 103-121.

GAGNON, Gabriel et Luc MARTIN. Québec 1960-1980 la crise du développement, (matériaux pour une sociologie de la planification et de la participation). Montréal, Hurtubise HMH, 1973. 500 p.

GERMAIN, Annick et Pierre HAMEL. "Les ambiguïtés du pouvoir local" dans Revue internationale d'action communautaire, 13/53 (1985).

- GERMAIN, Annick et Pierre HAMEL. Aménagement et pouvoir local. Les Cahiers de l'Acfas no 31. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1985. 188 p.
- GODBOUT, Jacques et Jean-Pierre COLLIN. Les organismes populaires en milieu urbain: contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle? Montréal, INRS-Urbanisation, 1977. 311 p.
- GREMION, Pierre. Le pouvoir périphérique: bureaucraties et notables dans le système politique français. Paris, Seuil, 1976. 478 p.
- GURVITCH, Georges. La vocation actuelle de la sociologie. Paris, PUF, 1963. 507 p.
- HABERMAS, Jurgen. La technique et la science comme idéologie. Paris, Denoël-Gonthier, 1973. 211 p.
- HAMEL, Pierre et Jean-François LÉONARD. "Aménagement du territoire et participation populaire au Québec depuis 1960" dans L'aménagement du territoire au Québec. Cahier VII de l'aménagement du territoire. Montréal, Nouvelle Optique, 1982. Pages 90-116.
- HAMEL, Pierre et Jean-François LÉONARD. Les organisations populaires, l'État et la démocratie. Montréal, Nouvelle Optique, 1981. 208 p.

- HAMELIN, Jean et Jean PROVENCHER. Brève histoire du Québec. Montréal, Boréal Express, 1983. 156 p.
- HARVIEU, Bertrand, Pierre MACLOUF et Philippe MERLANT (dir.). "Le local dans tous ses États" dans Autrement, no. 47 (fév. 1983).
- HOUEE, Paul. Quel avenir pour les ruraux?. Coll. Développement et Civilisations, Paris, Ed. Économie et Humanisme et Les Éditions Ouvrières, 1974. 246 p.
- HOUEE, Paul. Les étapes du développement rural. 2 vol., Paris, Éditions Économie et Humanisme. 1972.
- HUGHES, E.C.. Rencontre de 2 mondes: la crise d'industrialisation du Canada Français. Montréal, Boréal Express, 1972. 390 p.
- JALBERT, Lizette. "Régionalisme et crise de l'État" dans Sociologie et sociétés, vol. 12, no. 2 (oct. 1980): 65-73.
- JEAN, Bruno. "Les régions périphériques: du développement régional à la régionalisation du développement" dans Protée, vol. 8, no. 2 (1980): 21-30.
- JEAN, Bruno. "Le développement rural en question" dans Recueil de textes/Sociologie Rurale. Rimouski, UQAR, 1979. 12 p.



- JOLLIVET, Marcel. "Le "monde rural"" dans Encyclopédie de la sociologie. Paris, Larousse, 1975. Pages 140-164.
- JOYAL, André. "Pour une approche humaniste du développement régional: le rôle des collectivités locales", communication au colloque Redéploiement industriel et aménagement de l'espace. Montréal, Université de Montréal, septembre 1985. 15 p.
- KLEIN, Juan-Luis (dir.). Aménagement et développement vers des nouvelles pratiques. Les Cahiers de l'Acfas no 38, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1986. 199 p.
- LACOUR, Claude. "Science régionale et analyse du local" dans Revue d'Économie Régionale et Urbaine, no. 4 (1983): 573-595.
- LAFONTAINE, Danielle. "Pour une théorie non-positiviste de l'espace" dans Région, régionalisme et développement régional. Cahier du GRIDEQ no. 14. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1984. Pages 11-29.
- LAVALLÉE, Michel. Pouvoir local et classes sociales à Plessisville. Thèse de maîtrise en anthropologie. Québec, Université Laval, 1981. 141 p.
- LEDROUT, Raymond (dir.). Le pouvoir local. Paris, Anthropos, 1979. 332 p.

- LEFEBVRE, Henri (dir.). "Pouvoir local" dans Espaces et Sociétés (mars-juin 1977).
- LESSARD, Diane. L'agriculture et le capitalisme au Québec, Montréal, Éditions l'Étincelle, 1976. 176 p.
- LÉVEILLÉE, Jacques (dir.). L'aménagement du territoire au Québec, (Du rêve au compromis). Cahier VII de l'aménagement du territoire. Montréal, Nouvelle Optique, 1982. 163 p.
- MEISTER, Albert. La participation pour le développement. Paris, Éditions Ouvrières, 1978. 176 p.
- MELUCCI, Alberto. "Société en changement et nouveaux mouvements sociaux" dans Sociologie et Sociétés, vol. 10, no. 2 (1978): 38-53.
- MENDRAS, Henri et Michel FORSÉ. Le changement social. Paris, Armand Colin, 1983. 284 p.
- MEISTER, Albert. Participation, animation et développement. Paris, Anthropos, 1969. 382 p.
- MEYNAUD, Jean et Jacques LÉVEILLÉE. La régionalisation municipale au Québec, Montréal, Nouvelle Frontière, 1973. 237 p.
- PARENT, Lucie. Vers une typologie des MRC. Thèse de maîtrise en sociologie. Montréal, Université de Montréal, 1983. 115 p.

- PARENT, Lucie. Quel pouvoir voulons-nous? Colloque municipal sur la décentralisation, Montréal, INRS-Urbanisation, 1982. 67 p.
- PETIT, Françoise-Eugénie. "Aménagement rural et maîtrise de l'espace au XXe siècle par les collectivités paysannes des régions défavorisées en France et au Québec" dans Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 35, no. 2 (1981): 253-261.
- POLESE, Mario. Les politiques de développement local: éléments de définition. Montréal, INRS-Urbanisation, 1982. 39 p.
- QUÉRÉ, Louis. "Région et "pays" en Bretagne. 1960-1970" dans Hérodote, no. 23 (1981): 70-99.
- QUÉRÉ, Louis. Élites dirigeantes et mouvement national en Bretagne. Documents généraux du GRIDEQ no. 6. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1980. 45 p.
- QUÉRÉ, Louis. État technicien, changement social et pouvoir local. (Élites du changement et mouvement des pays en Bretagne dans les années 1960-1970). Paris, CNRS-EHESS, 1980. 86 p.
- QUÉRÉ, Louis. Jeux interdits à la frontière. (Essai sur les mouvements régionaux). Paris, Éditions Anthropos, 1978. 382 p.
- RAMBAUD, Placide. Société rurale et urbanisation. Paris, Seuil, 1969. 318 p.

- RIOUX, Marcel. Essai de sociologie critique. Montréal, Hurtubise HMH, 1978. 182 p.
- ROCHER, Guy. Le Québec en mutation. Montréal, Hurtubise HMH, 1973. 345 p.
- ROCHER, Guy. Introduction à la sociologie générale. 3 vol. Montréal, Hurtubise HMH, 1969.
- SÉGUIN, Normand. La conquête du sol au 19ième siècle. Sillery, Boréal Express, 1977. 295 p.
- SFEZ, Lucien (dir.). L'objet local. coll. 10-18, Paris, Union Générale D'Éditions, 1977, 445 p.
- SIMARD, Jean-Jacques. "Québec & Frères inc.: la cybernétisation du pouvoir" dans La transformation du pouvoir au Québec. Colloque de l'ACSALF, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1980. Pages 353-378.
- SIMARD, Jean-Jacques. La longue marche des technocrates. Québec, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979. 198 p.
- THIBAUT, André. "Le local: Un thème de travail" dans L'Espace Géographique, no. 2 (1983): 108-114.
- TOURAINÉ, Alain. "Théorie et pratique d'une sociologie de l'action" dans Sociologie et Sociétés, vol. 10, no. 2 (1978): 149-167.

- TOURAINÉ, Alain. La voix et le regard. Paris, Seuil, 1976. 310 p.
- TOURAINÉ, Alain. Les sociétés dépendantes. (Essais sur l'Amérique latine). Gremloux, J. Duculot, 1976. 266 p.
- TOURAINÉ, Alain. Pour la sociologie. Paris, Seuil, 1974. 243 p.
- TREMBLAY, Pierre-André. La politique par le biais: une histoire du comité des citoyens de Saint-Sauveur. Thèse de maîtrise en anthropologie, Québec, Université Laval, 1980. 190 p.
- VAUGEUIS, Denis (ed.) et al.. Les défis de l'aménagement. Québec, Assemblée nationale du Québec, 1983. 159 p.
- "Changement social et rapports de classes" dans Sociologie et Sociétés, vol. 10, no. 2 (oct. 1976): 188 p.
- "La question régionale" dans Interventions Économiques (pour une alternative sociale), no. 8 (printemps 1982): 159 p.
- "Le pouvoir local et régional" dans Critère, no. 24 (hiver 1979): 199 p.
- "La région" dans Critère, no. 23 (automne 1978): 288 p.

## ÉTUDES RÉGIONALES

- AUBIN, Benoît. "La petite histoire du moulin dans la Vallée" dans L'actualité (mai 1981): 70-75.
- AUCLAIR, Gabriel. Val-Brillant, un siècle d'agriculture. Rimouski, Collège de Rimouski, 1976. 183 p.
- AUCLAIR, Gabriel. "Val-Brillant, la colonisation d'un territoire par l'exploitation forestière" dans Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent, vol. 3, no. 2 (nov. 1976): 21-23.
- BANVILLE, Charles. "L'origine et l'impact des Opérations Dignité" dans Les Opérations Dignité: Naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec. Ottawa, Université Carleton, 1981. Pages 109-119.
- BANVILLE, Charles. Les Opérations Dignité. Québec, FRUL. 128 p.
- BÉLANGER, Jules et al. Histoire de la Gaspésie. Montréal, Les Éditions Boréal Express, 1981. 797 p.
- BEAUCAGE et al. Les structures productives d'une région périphérique, l'Est du Québec (1896-1980). Documents généraux du GRIDEQ no. 11, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1984. 714 p.

- BÉLANGER, Germain. Origine et évolution des unités de gestion en commun dans le Bas-St-Laurent et la Gaspésie. Québec, Université Laval, 1979. 95 p.
- BELZILE, Hugues. "La mise en marché du bois en forêt privée" dans Revue forestière française, XXXI (no. spécial 1979): 92-98.
- BONNEVILLE, Jean. La papeterie de la Matapédia: du projet à la lutte. Cahiers du CRIDEQ no. 17, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1986. 245 p.
- BOUCHARD, Jean-François. Sayabec: le résultat d'une lutte et le début d'un combat. Québec, ministère de l'Éducation, 1984. 171 p.
- BUIES, Arthur. La Vallée de la Matapédia, ouvrage historique et descriptif. Québec, Léger Brousseau, 1895. 54 p.
- BUREAU D'AMÉNAGEMENT DE L'EST DU QUÉBEC. Les grands objectifs du Plan. Cahier 1, Mont-Joli, BAEQ, 1966. 115 p.
- BUREAU RÉGIONAL DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES. Hiérarchie des centres de services. Rimouski, MAM, 1972. 15 p.
- CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE QUÉBEC. Développement régional et mouvement populaire. L'exemple de l'Est du Québec. Québec, janv. 1979. 144 p.

- CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE QUÉBEC. Du sous-développement aux expériences populaires de développement. Québec, mai 1976. 156 p.
- COTÉ, Alain. Coopérative agricole du Bas-St-Laurent: un agent de développement. Cahier du GRIDEQ no. 12, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1983. 125 p.
- COTÉ, Alain. "La réidentification des coopératives agricoles: le cas du Bas-Saint-Laurent 1960-1980" dans Interventions Économiques, no. 8 (printemps 1982): 105-121.
- COTÉ, Fernand. "Les regroupements de propriétaires forestiers (GF, SER)" dans Revue française de foresterie, XXXI (no. spécial 1979): 73-77.
- COTÉ, Jean-Guy. Bas-St-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine: Aspects socio-démographiques passé (1951), récent (1966-1971) et futur (1971-1986). Le cas de trois villes, Matane, Rimouski et Rivière-du-Loup. Thèse de maîtrise en démographie, Université de Montréal, 1977.
- COTÉ, Pauline. L'idéologie du BAEQ et les relocalisés de l'Est du Québec. Cahiers du GRIDEQ no. 7, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1978. 193 p.
- COTÉ, Serge. "La pénétration du capitalisme dans l'Est du Québec" dans Région, régionalisme et développement régional. Cahier du GRIDEQ no. 14, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1984. Pages 29-55.



- COTÉ, Serge. "Enjeux régionaux et luttes pour le pouvoir" dans La transformation du pouvoir au Québec. Colloque de l'ACSALF, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1980. Pages 137-145.
- COTÉ, Serge, Benoît LÉVESQUE et Juan-Luis KLEIN. Industrie manufacturière et développement inégal des régions du Québec, (résultats préliminaires et problématique d'une recherche). Cahier du GRIDEQ no. 9, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1982. 127 p.
- COTÉ, Serge et Benoît LÉVESQUE. "L'envers de la médaille" dans Interventions Économiques, no. 5 (printemps 1982): 55-79.
- DANSEREAU, Francine et Jacques GODBOUT. Les corporations municipales du territoire-pilote, (La situation actuelle et éventuelle). Annexe 13, Mont-Joli, BAEQ, 1965. 423 p.
- DESLAURIERS, Jean-Pierre et Hermance POULIOT. Les groupes populaires à Sherbrooke: pratique, financement et structure. Recherche sociale no. 1, Sherbrooke, Dép. de service social - Université de Sherbrooke, 1982. 91 p.
- DESY, Marielle et al.. La conjoncture au Québec au début des années '80: les enjeux pour le mouvement ouvrier et populaire. Rimouski, La librairie socialiste de l'Est, 1980. 200 p.

- DE TILLY, Ghislaine et Normand ALEXANDRE. Évaluation socio-économique de JAL. Québec, OPDQ, 1979. 65 p.
- DION, Yves. "L'économie de l'Est du Québec: bilan et perspectives" dans Possibles, vol. 2, no. 2/3 (hiver-printemps 1978): 33-51.
- DIONNE, Hugues. "Le mouvement populaire en milieu rural: un certain parcours" dans Région, régionalisme et développement régional. Cahier du GRIDEQ no. 14, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1984. Pages 137-171.
- DIONNE, Hugues (dir.). Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural. Cahier du GRIDEQ no. 11, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1983. 351 p.
- DIONNE, Hugues et Juan-Luis KLEIN. "L'aménagement intégré des ressources: une alternative à la marginalité rurale" dans Interventions Économiques, no. 8 (printemps 1982): 85-91.
- DIONNE, Hugues, Christiane GAGNON et Juan-Luis KLEIN (dir.). Du local à l'État: les territorialités du développement. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1986. 141 p.
- DRAPEAU, Julien. Histoire du régime municipal au Québec. Québec, ministère des Affaires municipales, 1967. 53 p.

- DRAPEAU, Maurice et Jean-Guy GAGNON. Défaire la défaite!, (Histoire des luttes des paroisses du Bas-du-Fleuve). Rimouski, SAIREQ, 1982. 120 p.
- DUBÉ, Gérald et Estelle G. GAGNON. Relevé des dossiers d'employeurs des Centres d'emploi du Canada District Bas-St-Laurent/Gaspésie. Rimouski, Direction des services économiques, District Bas-St-Laurent/Gaspésie, 1981. 104 p.
- DUMAS, Jean et al.. Études sur le tourisme rural. Bordeaux, Institut d'études politiques de Bordeaux, Centre d'étude et de recherche sur la vie locale, 1979. 141 p.
- DUPOIS, Jean-Pierre et al. Les pratiques émancipatoires en milieu populaire. Documents préliminaires no. 2, Montréal, IQRC, 1982. 176 p.
- DUGAS, Clermont. Les régions périphériques: défi au développement du Québec. Québec, PUQ, 1983. 253 p.
- DUGAS, Clermont. Un pays de distance et de dispersion. Montréal, Boréal Express, 1981. 252 p.
- DUGAS, Clermont. L'Est du Québec à l'heure du développement régional. Rimouski, UQAR, 1978. 335 p.

- DUGAS, Clermont. "Le développement régional de l'Est du Québec de 1963 à 1972" dans Cahiers de géographie de Québec, vol. 17, no. 41 (sept. 1973): 283-315.
- DUGAS, Clermont. "Développement communautaire et marginalisation dans l'Est du Québec" dans Revue canadienne des sciences régionales, vol. 4, no. 2 (1971): 225-242.
- GAGNON, Alain G. Développement régional, état et groupes populaires. Le cas de l'Est du Québec. Hull, Éditions Asticou, 1985. 286 p.
- GAGNON, Alain G. (dir.). Les Opérations Dignité: Naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec. Ottawa, Université Carleton, 1981. 262 p.
- GAGNON, Alain G. "Les Opérations Dignité: un essai d'interprétation" dans Les Opérations Dignité: Naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec. Ottawa, Université Carleton, 1981. Pages 155-191.
- GAGNON, Alain G. Le modèle centre-périphérie appliqué à l'Est du Québec. Cahier du GRIDEQ no. 6, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1979. 153 p.
- GALLANT, Vianney. Les Opérations Dignité de l'Est du Québec, Thèse de maîtrise, Montréal, UQAM, 1977. 121 p.

GOLD, G.L. Saint-Pascal: Changing leadership and social organization in a Quebec Town. Toronto, Holt, Rinehart & Winston of Canada, 1975. 215 p.

GRÉGOIRE, Jean-Claude. L'Est du Québec, d'hier à aujourd'hui. Québec, OPDQ, 1980. 223 p.

GROUPE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE EN DÉVELOPPEMENT DE L'EST DU QUÉBEC. L'impact des lois 90 (zonage agricole) et 125 (aménagement-urbanisme) dans l'Est du Québec, (Actes du colloque tenu à l'Université du Québec à Rimouski, les 27 et 28 mars 1981). Document du GRIDEQ no. 10, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1981. 133 p.

GROUPE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE EN DÉVELOPPEMENT DE L'EST DU QUÉBEC. La problématique du développement en milieu rural, (Actes du colloque tenu à l'Université du Québec à Rimouski, les 24 et 25 octobre 1975). Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1975. 279 p.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE. La colonisation par le bois: des gens de la Vallée de la Matapédia racontent leur histoire. 7 fascicules, Rimouski, 1982.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE. "Historique du peuplement du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie" dans Revue d'histoire du Bas St-Laurent, vol. 6, no. 1, 5 p.

- JEAN, Bruno (dir.). La ruralité en question. Réalité sociale et théorie sociologique dans Actes et instruments de la recherche en développement régional no. 1, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1985. 81 p.
- JEAN, Bruno et Danielle LAFONTAINE (dir.). Région, régionalisme et développement régional, (Le cas de l'Est du Québec). Cahier du GRIDEQ no. 14, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1984. 358 p.
- JEAN, Bruno. "La déprise agricole: notes sur le développement inégal d'une agriculture régionale" dans Région, régionalisme et développement régional, Cahier du GRIDEQ no. 14, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1984. Pages 55-77.
- JEAN, Bruno. L'agriculture périphérique dans l'Est du Québec. Thèse de doctorat en sociologie, Paris, EHESS, juin 1982. 496 p.
- JEAN, Bruno. "Développement endogène en région périphérique: l'exemple de l'Est du Québec" dans Archives des Sciences Sociales de la coopération et du développement, vol. 49, (sept. 1979): 49-63.
- JEAN, Bruno. Évolution récente de la population de l'Est du Québec, Rimouski, MEER, 1973. 139 p.
- JUTRAS, Johanne. "Le Conseil régional de développement de l'Est du Québec" dans Interventions Économiques, no. 8 (printemps 1982): 79-85.

- JUTRAS, Johanne. Le Conseil régional de développement de l'Est du Québec. Cahier du GRIDEQ no. 8, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1981. 146 p.
- KRONSTRÖM, Marie. "Les schémas d'aménagement: quatre expériences au Québec" dans Développement-Québec, no. 6 (juillet-août 1979): 3-12.
- LAFONTAINE, Danielle (dir.). La recherche en développement régional à l'Université du Québec, (Répertoire 1980-83). Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1984. 475 p.
- LANGLOIS, Charles. Étude d'impact social et évaluation de la situation financière des municipalités de la région d'Amqui et de Causapscal. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, 1981. 29 p.
- LARRIVÉE, Jean. Les politiques forestières de l'État québécois 1968-1981 et l'aménagement intégré des ressources par les organismes de développement communautaire. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1982. 31 p.
- LARRIVÉE, Jean. L'aménagement et le développement régional: Pourquoi? Par qui? Comment? Document du GRIDEQ no. 7, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1980. 45 p.
- LA LIBRAIRIE SOCIALISTE DE L'EST (éd.). Pour une histoire des groupes populaires dans le Bas-Saint-Laurent. Rimouski, Librairie Socialiste de l'Est, 1981. 69 p.

- LAVOIE, Claudette. Amqui, ville de services.  
Rimouski, Collège de Rimouski, 1975. 62 p.
- LAVOIE, Jean-Claude et Denise ST-LAURENT. Répertoire  
des usines de transformation du bois région du  
Bas-St-Laurent-Gaspésie. Rimouski, ministère  
de l'Énergie et des Ressources, 1983. 104 p.
- LÉVESQUE, Benoît (dir.). Animation sociale, entrepri-  
ses communautaires et coopératives. Montréal,  
Éditions coopératives Albert Saint-Martin,  
1979. 380 p.
- LÉVESQUE, Benoît. "La sociologie et le milieu rural"  
dans La problématique du développement en  
milieu rural. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1975.  
Pages 40-56.
- LEVASSEUR, Joseph-Marie. "En vue d'une étude de la  
Matapédia" dans Revue d'histoire du Bas-Saint-  
Laurent, vol. 1, no. 1 (1973): 12-13.
- MARRET, Jean-Luc. Les interventions gouvernementales  
en matière de réorganisation spatiale dans  
l'Est du Québec 1951-1978: éléments d'analyse.  
Rimouski, UQAR, 1978. 110 p.
- MASSICOTTE, Guy. "Le tour de la région" dans Recher-  
ches sociographiques, XXVI, 1-2 (1985):  
155-175.



MICHAUD, Joseph D. Notes historiques sur la Vallée de la Matapédia. Val-Brillant, La Voix du Lac, 1922. 241 p.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. "Matapédia" dans Inventaire des ressources naturelles et industrielles (Rapport Risi). Québec, ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, 1937. 120 p.

MORENCY, Marc-A. Animation sociale: l'expérience du BAEQ. Québec, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 1966. 74 p.

OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC. Orientations régionales de développement de l'Est du Québec. Québec, OPDQ, 1979.

OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC. La problématique intersectorielle de l'Est du Québec. Coll. Les Schémas régionaux, Québec, OPDQ, 1977. 242 p.

OUELLET, Ferdinand. La consolidation des usines laitières dans le territoire-pilote. Annexe technique no. 8, Mont-Joli, BAEQ, 1965. 181 p.

PERREAULT, Denise. "La sainte colère des Matapédiens" dans Châtelaine (mai 1981): 25-32.

- PINARD, Denis. Les Opérations Dignité de l'Est du Québec: analyse et évaluation. Thèse de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1975. 220 p.
- PINEAU, Marcel et Jean BONNEVILLE. Essai d'analyse d'un problème de gestion de la forêt publique, la scierie populaire d'Esprit-Saint. Mémoire de bacc. en foresterie, Québec, Université Laval, 1978. 92 p.
- PLANTE, Jean-Paul. Inventaire de la main-d'oeuvre du territoire-pilote. Annexe technique no. 12, Mont-Joli, BAEQ, 1966. 127 p.
- RIOUX, Marcel (dir.). "Bas-du-Fleuve-Gaspésie" dans Possibles, vol. 2, no. 2/3 (hiver-printemps 1978).
- ROBERT, Lionel. "Les Opérations Dignité, à l'origine d'un mouvement populaire dans l'Est du Québec" dans Les Opérations Dignité: Naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec. Ottawa, Université Carleton, 1981. Pages 91-109.
- ROBERT, Lionel. "Les obstacles à l'émergence d'un pouvoir régional démocratique" dans La transformation du pouvoir au Québec. Colloque de l'ACSALF, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1980. Pages 119-137.
- ROBERT, Lionel. "L'espace et l'État, Politiques et mouvements urbains et régionaux au Québec" dans Critère, no. 23 (automne 1978): 231-258.

- ROY, Louise. L'ouverture de la Vallée de la Matapédia 1850-1900: le rôle du clergé et des compagnies forestières. Thèse de maîtrise au dép. des sciences humaines, Rimouski, UQAR, 1982.
- ROY, Réginald. Planification et objectifs généraux de développement socio-économiques de la zone d'Amqui. 7 documents, Amqui, Corporation municipale St-Benoît-Joseph-Labre, 1978.
- SAINTONGE, Jean. Les interrelations entre les industries des pâtes et papiers et du sciage et le développement économique de l'Est du Québec de 1950 à 1980. Cahier du GRIDEQ no. 10, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1982. 167 p.
- SAINTONGE, Jean. "L'industrie forestière et le développement de l'Est du Québec" dans Interventions Économiques, no. 8 (printemps 1982): 91-105.
- SAINT-AMAND, Monique. Les moulins du Lac-au-Saumon. Rimouski, Cegep de Rimouski, 1974. 73 p.
- SAINT-PIERRE et ASSOCIÉS, Gaston. Recherche des centres agro-forestiers dans l'Est du Québec. Québec, G. St-Pierre et Associés, 1973. 73 p.
- SIMARD, Jean-Jacques. "Les Opérations Dignité: luttes d'espace et nostalgie" dans Les Opérations Dignités: Naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec. Ottawa, Université Carleton, 1981. Pages 119-155.

SANSFAÇON, Jean-Robert. "Les paroisses de l'arrière-pays: rester pour vivre" dans Le Temps Fou, no 4 (déc., janv., fév. 1978-79): 28-38.

#### DOCUMENTS D'ANALYSE

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE LA MATAPÉDIA INC. La structure de développement économique régionale, proposition du conseil d'administration d'ADER à l'assemblée générale annuelle. Amqui, ADER de la Matapédia Inc., mai 1983. 5 p.

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE LA MATAPÉDIA INC. Colloque sur l'Organisation du Développement Économique Régional, document de base. Amqui, ADER de la Matapédia Inc., mars 1983. 7 p.

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE LA MATAPÉDIA INC. Documents d'archives (correspondances, plans de travail, etc.). Amqui, ADER de la Matapédia, 1981-1982.

AUCLAIR, Gabriel. "La papeterie Val-Brillant dans Gaucher Pringle" dans Le Pierre-Brillant (oct. 1980): A à G.

- AUCLAIR, Gabriel, Diane CARON et Velitchko VELIKOV. Plan de développement touristique Vallée de la Matapédia, (Sommaire). Rapport final présenté au département des lettres et sciences humaines de l'Université du Québec à Rimouski, Rimouski, UQAR, oct. 1982. 5 p.
- BELZILE, Louis. Document synthèse sur les événements entourant l'implantation d'une papeterie dans la Vallée de la Matapédia. Amqui, Télévision Communautaire de la Vallée, 1980. 9 p.
- BÉRUBÉ, Sylvio, Yvon DESROSIERS et Robert ST-GELAIS. Prise de position sur le dossier "papeterie" Vallée de la Matapédia. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, avril 1979. 9 p.
- BÉRUBÉ, Yves. Discours lors de l'annonce de l'implantation d'une papeterie dans la région Bas-St-Laurent/Gaspésie. Rimouski, CFER-TV, 5 sept. 1980. 13 p.
- BÉRUBÉ, Yves. "Papeterie à Causapsal" dans Dossier - Papeterie. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, 23 sept. 1980. 12 p.
- BOUCHARD, Jean-François et Jean-Pierre MORNEAU. La juste solution pour un développement régional rationnel. Mémoire présenté au Ministre d'État à l'Aménagement et à la Décentralisation, Monsieur Jacques Léonard, Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, sept. 1980. 23 p.

BOUCHARD, Jean-François et Jean-Pierre MORNEAU. Pour un développement régional concerté. Mémoire présenté au Secrétariat d'État à l'Aménagement et la Décentralisation, Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, sept. 1980. 25 p.

BRIEN, Gilles, Velitchko VELIKOV et TOURMAT. Un défi pour les Matapédiens, (Bâtir un plan de développement touristique concerté). Demande de subvention à la fondation de l'UQAR, Val-Brillant, Tourmat, sept. 1982. 11 p.

CARON, Diane. "Tourmat et son premier été d'opération" dans Le Pierre-Brillant, vol. 3, no. 4 (17 sept. 1982): 4-5.

DE BANE, Pierre. Conférence. Rimouski, CFER-TV, 17 oct. 1980. 37 p.

COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE D'AMQUI. Assemblée générale annuelle, recommandations. Orientations et Programme de travail 1977-78. Amqui, CPEA-Conseil d'administration, oct. 1977. 7 p.

COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE D'AMQUI. Évaluation sommaire au 13 novembre 1979 - Programme de travail 1978-1980. Amqui, CPEA, nov. 1979. 9 p.

- COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE D'AMQUI. Assemblée générale annuelle rétrospective 1976-77. Amqui, conseil d'administration-CPEA, oct. 1977. 12 p.
- COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE D'AMQUI. Procès-verbaux. Amqui, CPEA, 12 avril 1979-18 juin 1981.
- COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE D'AMQUI. Documents divers, (règlements et lettres patentes, correspondances, membership, budgets, etc.). Amqui, CPEA, 1976-1981.
- COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE D'AMQUI. Évaluation sommaire au 15 janvier 1981. Programme de travail 1981. Amqui, CPEA, janv. 1981. 13 p.
- COMITÉ DIRECTEUR DU PROJET PAPETERIE. "Documents d'archives" (correspondances, etc.), dans Dossier-Papeterie. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, 1978-1979.
- COMITÉ DIRECTEUR DU PROJET PAPETERIE. "Procès-verbaux" dans Dossier-Papeterie. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, fév., déc. 1978; mars, oct. 1979.
- COMITÉ TRIPARTITE. "Procès-verbaux" dans Dossier-Papeterie. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, 8 oct., 5 nov., 28 nov., 3 déc. 1980.

COMITÉ TRIPARTITE. "Synthèse des réunions" dans Dossier-Papeterie. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, 8 oct., 5 nov., 28 nov., 3 déc. 1980; 19 janv. 1981.

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Procès-verbaux. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, 06-06-79 au 07-09-83, 170 p.

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Plan de travail pour une campagne de sensibilisation sur le développement économique de la Vallée de la Matapédia. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, janv. 1980. 4 p.

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Schéma d'aménagement du territoire, version préliminaire. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, CACM, mars 1981. 254 p.

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT DE CAUSAPSCAL. Procès-verbaux. 8 vol., Causapschal, CDC, 1974-1982.

COMMISSION DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION DU CANADA. Programme d'aide au développement économique local, (guide à l'intention des localités intéressées). Ottawa, CEIC, 1980. 6 p.



CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVISOIRE D'A.D.E.R. DE LA MATAPÉDIA INC. A.D.E.R. de la Matapédia Inc. Réflexion présentée aux maires du Conseil de comté de Matapédia, Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, 25 nov. 1981. 10 p.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA MATAPÉDIA. Le tourisme. Mémoire présenté à la MRC de la Matapédia dans le cadre de l'élaboration du schéma d'aménagement du territoire de la dite municipalité régionale de Comté, Val-Brillant, Tourmat, avril 1983. 12 p.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA MATAPÉDIA. Rapport d'activités 82. Document présenté à l'assemblée générale des membres, Val-Brillant, Tourmat-conseil d'administration, déc. 1982. 16 p.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA MATAPÉDIA. Demande de subvention pour un Village-Vacances-Familles. Val-Brillant, Tourmat, 1983.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA MATAPÉDIA. "Le démarrage" dans Plan de développement touristique Vallée de la Matapédia. Cahier 3, Val-Brillant, Tourmat, déc. 1982. 41 p.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA MATA-PÉDIA. Documents divers, (correspondances, charte et règlements, compte-rendus de rencontres avec d'autres organismes, demandes de subventions, etc.). Val-Brillant, Tourmat, 1982-1983.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA MATA-PÉDIA. Procès-verbaux. Val-Brillant, Tourmat, 18 mai 1982 - 21 juin 1983.

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Demande de contribution de planification au programme A.D.E.L. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, nov. 1980. Non paginé.

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Schéma d'aménagement du Comté de Matapédia, devis d'opération. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, août 1978. Non paginé.

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Plan de travail pour une campagne de sensibilisation sur le développement économique de la Vallée de la Matapédia. Présenté par la Commission d'aménagement du comté de Matapédia, Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, fév. 1980. 4 p.

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Second souffle. Plan d'action présenté aux maires en conseil pour approbation, Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, mai 1980. 11 p.

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA.  
Concernant un dossier socio-économique sur les  
potentialités supérieures d'accueil de la  
papeterie dans la Vallée de la Matapédia.  
Projet de plan de travail présenté à la  
Commission d'aménagement, Amqui, Corporation  
municipale du comté de Matapédia, déc. 1979.  
7 p.

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Les  
outils nécessaires à une municipalité de comté  
pour effectuer un aménagement valable de son  
territoire. Mémoire présenté à Monsieur  
Jacques Léonard, Ministre d'État à l'Aménage-  
ment, Amqui, Corporation municipale du comté de  
Matapédia, mai 1977. 14 p.

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Résumé  
du programme A.D.E.L. Amqui, Corporation muni-  
cipale du comté de Matapédia, sept. 1980. Non  
paginé.

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Possi-  
bilités d'accueil d'une papeterie dans la  
Vallée de la Matapédia. Amqui, Corporation  
municipale du comté de Matapédia, mars 1980.  
62 p.

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA.  
Problématique préliminaire. Amqui, Corporation  
municipale du comté de Matapédia, mai 1978.

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Analyse comparative des projets de développement pour l'Est du Québec. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, mars 1981. 39 p.

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Rapport-synthèse pour consultation. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, mars 1981. Non paginé.

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Étude comparative du projet de remplacement pour la Vallée de la Matapédia en rapport à l'implantation de la papeterie à Matane. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, fév. 1981. 27 p.

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Dossier-Papeterie. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, 1979-1981.

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Procès-verbaux. 2 tomes, Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, 24-04-74 - 08-09-82.

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Aperçu général sur le programme "ADEL". Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, 1980. 2 p.

- CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Résumé du programme quinquennal de développement de l'industrie des pâtes et papiers du Québec. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, juil. 1979. 6 p.
- CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Aide au développement économique local. Document de travail à l'usage des consultants, Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, sept. 1981. 8 p.
- CORPORATION MUNICIPALE DU COMTÉ DE MATAPÉDIA. Problématique synthèse du développement dans la Vallée de la Matapédia. Document de travail ADEL, Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, août 1981. 9 p.
- CARON, Diane. "Tourmat c'est démarré!" dans Le Pierre-Brillant, vol. 3, no. 1 (18 juin 1982): 4-5.
- CARON, Diane. Le tourisme une avenue possible au développement de la Vallée de la Matapédia. Val-Brillant, Tourmat, mai 1982. 7 p.
- CARRE, Ginette et al. Tournée d'information-consultation. Rapport final, Lac-au-Saumon, SERV, déc. 1981. 26 p.
- COUURIER, Gilles. Portrait de l'ensemble des équipements collectifs dans le comté de Matapédia. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, janv. 1979.

- DELISLE, André. "La papeterie de la Matapédia sortira-t-elle de l'impasse" dans Forêt-Conservation (janv. 1981): 15-19.
- GAGNON, Jean-Guy, Gervais PAQUET, et Réal TURCOTTE. "Sogeval" organisme intégré pour le développement de la Matapédia. Corporation municipale du comté de Matapédia, juin 1980. 11 p.
- GAUCHER PRINGLE CONSULTANTS LTÉE. Études de localisation et d'impact socio-économique d'une usine de papier journal au Bas St-Laurent/Gaspésie. Montréal, Gaucher Pringle, 1980. 284 p.
- GILBERT, André. Des idées à réaliser. Rapport synthèse sur le contenu du mini-sommet économique d'Amqui, Amqui, Sodam, avril 1982. 11 p.
- GILBERT, André. Rapport des activités de la Sodam pour l'année d'opération 1981, document présenté en assemblée générale, Amqui, Sodam, mars 1982. 19 p.
- GILBERT, André. Se développer ou se faire développer? (Ébauche d'une stratégie de développement pour le secteur d'Amqui). Document de travail, Amqui, CPEA, juin 1981. 21 p.
- GUAY, Jacques. "Le temps est venu de recommencer à se battre" dans Zone libre, vol. 1, no. 7 (déc. 1978 - janv. 1979): 5-9.

MARQUIS, Léopold. "Discours prononcé devant l'Assemblée nationale du Québec en réponse au discours inaugural du Premier Ministre du Québec" dans Journal des débats, vol. 23, no. 13 (2 déc. 1980).

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS, Étude de location optimum et d'impacts socio-économiques de l'implantation et de l'opération d'une papeterie dans la zone située à l'Est de l'ex-plant conjoint Rimouski-Rivière-du-Loup. Termes de référence, Rimouski, ministère des Terres et Forêts, bureau régional du Bas St-Laurent, fév. 1979. 3 p.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES. "Communiqués de presse" dans Dossier- Papeterie. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, 1980-1981.

MORIN, Laval. Le rapport d'activités du service de l'éducation aux adultes de la Commission Scolaire Vallée de la Matapédia 1981-1982, Amqui, CSVN, déc. 1982. 140 p.

MORIN, Laval. Une cohérence à se donner. Amqui, 1983.

MORIN, Laval. Le rapport d'activités du service de l'éducation aux adultes de la Commission Scolaire Vallée de la Matapédia pour l'année 1980-1981. Amqui, CSVN, déc. 1981. 52 p.

- MORIN, Laval. Rapport annuel du directeur du service de l'éducation aux adultes 1979-1980. Amqui, CSVN, nov. 1981. 49 p.
- MORIN, Laval. Rapport du président de la Sodam pour l'année d'opération 1981. Rapport présenté à l'assemblée générale annuelle, Amqui, Sodam, mars 1982. 12 p.
- MORIN, Laval. Commission touristique de la Vallée, projet. Amqui, CPE d'Amqui, mars 1980. 7 p.
- MORNEAU, Jean-Pierre. Théorie et pratique d'aménagement. Allocution devant la Jeune Chambre à Rivière-du-Loup, Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, sept. 1979. 12 p.
- MORNEAU, Jean-Pierre et Gervais PAQUET. Programme d'organisation et de développement dans la Vallée de la Matapédia. Document présenté au Secrétariat d'État à l'Aménagement et à la Décentralisation, Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, août 1979. 10 p.
- MORNEAU, Jean-Pierre. Projet de création d'emplois Secteur Sayabec. Amqui, Corporation Municipale du Comté de Matapédia, sept. 1980. Non paginé.
- MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU COMTÉ DE LA MATAPÉDIA. Schéma d'aménagement du territoire. Proposition préliminaire, Amqui, MRC de la Matapédia, juin 1983. 124 p.



PAQUET, Gervais. En avant pour l'aménagement et le développement. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, 12 sept. 1979. 4 p.

PAQUET, Gervais. Projet de résolution relatif à l'agence de développement économique régional "A.D.E.R.". Soumis au Conseil des Maires de la Matapédia par le Comité Administratif, Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, fév. 1982. 5 p.

PINEAU, Marcel. "Un projet d'usine de pâtes et papiers dans la Vallée de la Matapédia" dans Forêt-Conservation (janv. 1978): 12-14.

RALLIEMENT POPULAIRE POUR LA PAPETERIE VALLÉE DE LA MATAPÉDIA. Procès-verbaux. Lac-au-Saumon, SERV. 30 sept., 2 oct., 5 oct., 7 oct., 9 oct., 11 nov. 1980.

RALLIEMENT POPULAIRE POUR LA PAPETERIE VALLÉE DE LA MATAPÉDIA. "Document d'archives", (correspondances, télégrammes, appuis, budget, communiqués et conférences de presse, etc.), dans Dossier-Ralliement Populaire, Lac-au-Saumon, SERV, sept. 1980 - mars 1981.

RIOUX, Adrien. Étude des structures juridique administrative financière de la Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée Inc. Québec, Service des Associations coopératives, ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières, mars 1979. 28 p.

SERVICE DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES. L'inventaire des attentes et des besoins des intervenants en tourisme. Amqui, CSVM, fév. 1981. 22 p.

S.N.C.. Étude environnementale sur l'implantation d'une usine de papier journal à Causapscal-Matapédia. Préliminaire, Montréal, Le Groupe S.N.C./Division Environnement, déc. 1981.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'AMQUI. Procès-verbaux. Amqui, Sodam, 21 août 1981 - 19 mai 1982.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'AMQUI. La rationalisation de nos outils de développement. Document présenté aux municipalités d'Amqui, Amqui, Sodam-conseil d'administration, déc. 1981. Non paginé.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'AMQUI. Documents divers, (correspondances, règlements et lettres patentes, membership, budgets, etc.). Amqui, Sodam, 1981-1982.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'AMQUI. Dossier "Plan d'action '82". Rapport du comité chargé de définir le rôle de la SODAM et ses priorités pour 1982-1983, juin 1982. 6 p.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'AMQUI. Dossier "Plan d'action". Rapport du comité chargé d'élaborer le plan d'action, Amqui, Sodam, mai 1982. 2 p.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'AMQUI. Éléments à prendre en considération lors de l'examen du budget présenté par la Sodam pour l'année 1982. Amqui, Sodam, déc. 1981. 3 p.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'AMQUI. Se développer ou se faire développer. Rapport des ateliers du colloque, Amqui, Sodam, nov. 1981. 22 p.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'AMQUI. Mini-sommet économique d'Amqui. Contenu des ateliers, Amqui, Sodam, nov. 1981. Non paginé.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE INC. Revue de presse sur les événements du dossier papeterie Matapédia. Lac-au-Saumon, SERV, avril 1981.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE INC. Dossier-Ralliement Populaire. Lac-au-Saumon, SERV, sept. 1980 à mars 1981.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. SERV et Vous. Bulletin d'information, 12  
nos, Lac-au-Saumon, SERV, mars 1978 - mars  
1982.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. 1979 Nouveau départ pour la Société de la  
Vallée. Bulletin de l'assemblée générale,  
Amqui, SERV, 2, 3 juin 1979. 111 p.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. Ensemble. Bulletin de l'assemblée géné-  
rale, Amqui, SERV, 2, 3 avril 1977. 106 p.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. Une bataille ... une leçon à tirer.  
Bulletin de l'assemblée générale, St-Léon-le-  
Grand, SERV, 25, 26 avril 1981. 160 p.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. On aménage ... et toi? Bulletin de l'as-  
semblée générale annuelle, Causapscal, SERV,  
26, 27 avril 1980. 111 p.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. Procès-verbal de la 3e assemblée générale.  
Amqui, SERV, 1977, 57 p.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. Au bout du rang l'avenir... Bulletin de  
l'assemblée générale, Val-Brillant, SERV, 3, 4  
avril 1982.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. Procès-verbal de la 7e assemblée générale.  
Lac-au-Saumon, SERV, 1981. 31 p.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. Procès-verbal de la 2e assemblée générale.  
Amqui, SERV, 3 avril 1976. 24 p.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. Procès-verbal de la 6e assemblée générale.  
Lac-au-Saumon, SERV, 1980. 36 p.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. Le Ralliement Populaire pour la papeterie  
Vallée de la Matapédia. Journal-souvenir,  
Lac-au-Saumon, SERV, avril 1981. 23 p.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. La S.E.R. de la Vallée, la M.R.C. et la  
question du développement. Lac-au-Saumon,  
SERV, 1980. 7 p.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. Budget 82-83-Tourisme. Lac-au-Saumon,  
SERV-secteur tourisme, doc. non daté.  
Non paginé.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. Budget 82-83-Tourisme. Lac-au-Saumon,  
SERV-conseil d'administration, doc. photocopié:  
non daté. Non paginé.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. La Société de la Vallée et le  
développement régional. Lac-au-Saumon, Les  
administrateurs de la SERV, mars 1981. 5 p.  
voir aussi l'AG. 1981, p. 85 (mot du prés.).

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. Sondage auprès des propriétaires de boisés  
privés, (questionnaire et analyse des  
résultats). Lac-au-Saumon, SERV, 1980.  
Non paginé.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. Procès-verbaux de la 5e assemblée générale  
et de l'assemblée générale extraordinaire du 23  
août 1979. Lac-au-Saumon, SERV, mars 1980.  
39 p.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. Procès-verbaux de la 6e assemblée générale  
et des assemblées extraordinaires de 1978.  
Lac-au-Saumon, SERV, 1979. 70 p.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. Les objectifs, le fonctionnement et l'or-  
ganisation de la Société d'exploitation des  
ressources de la Vallée. Document de travail  
présenté aux actionnaires, Lac-au-Saumon,  
conseil d'administration SERV, avril 1982.  
8 p.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. Procès-verbaux. Lac-au-Saumon, SERV, 14  
janv. 1981 et 10 nov. 1981.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. "Les stratégies de développement" dans  
Plan de développement touristique Vallée de la  
Matapédia, Cahier 2, Lac-au-Saumon, SERV-  
secteur tourisme, janv. 1982. 44 p.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. "Analyse du potentiel" dans Plan de déve-  
loppement touristique Vallée de la Matapédia.  
Cahier 1, Lac-au-Saumon, SERV-secteur tourisme,  
janv. 1982. 66 p.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE  
INC. Pour une politique d'intervention touris-  
tique, (Éléments de discussion relatifs au  
projet de "plan de développement touristique").  
Lac-au-Saumon, SERV, oct. 1981. 15 p.

SOCIÉTÉ D'IMPLANTATION DE LA PAPETERIE DE LA MATAPÉ-  
DIA LTÉE. Procès-verbaux du Conseil d'adminis-  
tration. Rimouski, SPBBSL, fév. 1978; janv.,  
mars, avril, mai, nov. 1979; sept., oct., nov.  
1980; janv. 1981.

SOCIÉTÉ D'IMPLANTATION DE LA PAPETERIE DE LA MATAPÉ-  
DIA LTÉE. Mémoire présenté au Conseil de Comté  
de Matapédia. Rimouski, SPBBSL, déc. 1979,  
8 p.

SOCIÉTÉ D'IMPLANTATION DE LA PAPETERIE DE LA MATAPÉDIA LTÉE. "Documents d'archives", (correspondances, télégrammes, budgets, communiqués de presse, etc.), dans Dossier-S.I.P.M.L. Rimouski, SPBBSL, 1977-1981.

SOCIÉTÉ D'IMPLANTATION DE LA PAPETERIE DE LA MATAPÉDIA LTÉE. Document présenté au ministre des Terres et Forêts, Yves Bérubé à la rencontre au C.E.G.E.P. de Matane. Rimouski, SPBBSL, mai 1979. 21 p.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU BAS-ST-LAURENT. Dossier-S.I.P.M.L. Rimouski, SPBBSL, 1977-1981.

TURCOTTE, Réal. Programme de travail 1977-1978-Évaluation sommaire au 21 février 1978. Amqui, CPEA, fév. 1978. 13 p.

"Le contexte régional et son milieu particulier" dans Municipalité, 11e année, no 8 (1979): 27-38.

L'Avant-Poste Gaspésien, Amqui (janv. 1970 - déc. 1983).

"Remarques concernant l'annonce des ministres du 19-02-81" dans Dossier- Papeterie. Amqui, Corporation municipale du comté de Matapédia, mars 1981. Non paginé.



## LISTE DES TABLEAUX

	<b>Page</b>
TABLEAU 1	Description des secteurs de la MRC de la Matapédia ..... 26
TABLEAU 2	Personnes occupées et répartition de l'emploi selon le secteur et les sous-secteurs d'activité économique, MRC de la Matapédia, 1981 ..... 27
TABLEAU 3	Répartition des groupes manufactu- riers selon la taille des établis- sements, MRC de la Matapédia, 1981 29
TABLEAU 4	Évolution du nombre de scieries et d'employés dans le comté de Matapédia, 1951-1961 ..... 52
TABLEAU 5	Évolution en pourcentage de l'emploi par secteur d'activité économique dans la Vallée de la Matapédia, 1951-1961 ..... 55
TABLEAU 6	Évolution du nombre de fermes en fonction de la valeur des produits agricoles vendus dans la Vallée de la Matapédia, 1961-1971 ..... 64

	<b>Page</b>
TABLEAU 7	Évolution en pourcentage de l'emploi par secteur et sous-secteur d'activité économique, Vallée de la Matapédia, 1961-1971 ..... 65
TABLEAU 8	Évolution en nombre des populations rurales et urbaines dans la Vallée de la Matapédia, 1961-1971 ..... 66
TABLEAU 9	Répartition des catégories socio-professionnelles dans un échantillon de l'élite du changement de la Vallée de la Matapédia, 1974-1983 91
TABLEAU 10	Comparaison de la proportion de salariés et de non-salariés de l'élite du changement avec celle des groupes de professions et des employeurs en rapport aux personnes occupées de la Vallée de la Matapédia ..... 95
TABLEAU 11	Répartition des catégories socio-professionnelles des membres de la direction de la Chambre de commerce de Causapsca, 1970-1971 108
TABLEAU 12	Répartition des catégories socio-professionnelles des membres du CPI de Causapsca, 1970-1973 ..... 110

	<b>Page</b>
TABLEAU 13 Répartition des catégories socio-professionnelles des membres de la direction de la Chambre de commerce d'Amqui, 1970-1971 .....	112
TABLEAU 14 Répartition des catégories socio-professionnelles des membres du conseil d'administration de la SERV, 1975-1976 .....	117
TABLEAU 15 Répartition des catégories socio-professionnelles des membres du conseil d'administration de la SERV, 1978-1979 .....	123
TABLEAU 16 Répartition des catégories socio-professionnelles des membres de l'Assemblée des maires de la Matapédia en conseil, 1978-1979 ..	126
TABLEAU 17 Répartition des catégories socio-professionnelles des membres de l'exécutif de la CDC de Causapsal, 1974-1978 .....	129
TABLEAU 18 Répartition des catégories socio-professionnelles des membres de l'exécutif du CPE d'Amqui 1976-1978 .....	133

	Page
TABLEAU 19	Représentativité sectorielle des membres de la CACM et leurs catégories socio-professionnelles, 1979 147
TABLEAU 20	Répartition des catégories socio-professionnelles des membres du Ralliement Populaire en fonction de leur participation à l'élite du changement, automne 1980 ..... 173
TABLEAU 21	Répartition des catégories socio-professionnelles des membres du Ralliement Populaire en fonction du palier d'organisation occupé, hiver 1981 ..... 178
TABLEAU 22	Répartition des catégories socio-professionnelles des membres de la direction de la CDSC, 1981 .... 197
TABLEAU 23	Répartition des catégories socio-professionnelles des membres de la direction de la Sodam, 1981-1982 200
TABLEAU 24	Répartition des catégories socio-professionnelles des membres de la direction de la CDESS, 1981 ... 204
TABLEAU 25	Répartition des catégories socio-professionnelles des membres du conseil d'administration de la SERV, 1981-1982 ..... 211

	<b>Page</b>
TABLEAU 26	Catégories socio-professionnelles des membres du conseil d'adminis- tration d'ADER selon les organis- mes représentés et les fonctions occupées, 1982 ..... 221
TABLEAU 27	Catégories socio-professionnelles des membres du conseil d'adminis- tration d'ADER selon les organis- mes représentés, 1983 ..... 224
TABLEAU 28	Répartition des catégories socio- professionnelles des membres du conseil d'administration de Tourmat, 1982-1983 ..... 228
TABLEAU 29	Évolution des catégories socio- professionnelles des élus locaux entre 1974 et 1983 ..... 248

## LISTE DES FIGURES

	<b>Page</b>
FIGURE 1	Les conditions du changement chez Touraine ..... 12
FIGURE 2	Organigramme socio-professionnel du Ralliement Populaire, automne 1980 ..... 172
FIGURE 3	Schéma du mode de développement de la Matapédia (A- Vision dynamique; B- Vision statique) ..... 240

## LISTE DES CARTES

CARTE 1	La Vallée de la Matapédia dans la péninsule gaspésienne ..... 24
---------	---

## LISTE DES SIGLES

ADEL	Aide au développement économique local (programme fédéral)
ADER	Agence de développement économique régionale (de la Matapédia)
AFEAS	Association féminine d'éducation et d'action sociale
BAEQ	Bureau d'aménagement de l'Est du Québec
CA	Conseil d'administration
CACM	Commission d'aménagement du Comté de Matapédia
CC	Conseil de comté
CDC	Commission de développement de Causapsal
CDESS	Corporation de développement économique du secteur Sayabec
CDESA	Comité de développement économique du secteur Amqui
CDESC	Comité de développement économique du secteur Causapsal

CDESS	Comité de développement économique du secteur Sayabec
CDSC	Commission de développement du secteur Causapsca
CEIC	Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada
CIP	Compagnie internationale de papier
CLSC	Centre local de services communautaires
CPE	Comité de promotion économique (d'Amqui)
CPI	Comité de promotion industrielle (Causapsca et Amqui)
CSVM	Commission scolaire de la Vallée de la Matapédia
CSS	Centre de services sociaux
FRUL	Fonds de recherches forestières de l'Université Laval
GRIDEQ	Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec
COEB	Conseil d'orientation économique du Bas St-Laurent



CPATAP	Comité permanent d'aménagement du territoire de l'arrière-pays
CRD	Conseil régional de développement
DG	Directeur général
OD	Opération Dignité
OGC	Organisme de gestion en commun
OPDQ	Office de planification et de développement du Québec
MEER	Ministère de l'Expansion Économique Régionale
MER	Ministère de l'Énergie et des Ressources
MICT	Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme
MRC	Municipalité régionale de comté
RP	Ralliement Populaire
SEA	Service de l'éducation des adultes
SER	Société d'exploitation des ressources
SERV	Société d'exploitation des ressources de la Vallée Inc.

SERM Société d'exploitation des ressources de la  
Mitis Inc.

SODAM Société de développement d'Amqui

SPBBS Syndicat des producteurs de bois du Bas  
St-Laurent

SIPM Société d'implantation de la papeterie de la  
Matapédia Limitée

TVCV Télévision communautaire de la Vallée

UCC Union catholique des cultivateurs

UPA Union des producteurs agricoles

## LISTE DES ANNEXES

	<b>Page</b>
ANNEXE 1	Schéma d'observation ..... 324
ANNEXE 2	Schémas d'entrevue ..... 326
	A- Entrevue non-dirigée ..... 327
	B- Entrevue semi-dirigée ..... 330
	C- Résultats et modalités de compilation des données d'entrevues ..... 334
ANNEXE 3	Fichier d'identification des entrevues ..... 338
ANNEXE 4	Questionnaire ..... 350
	A- Fiche de participation aux affaires locales dans la Vallée de la Matapédia ..... 351
	B- Échantillonnage et stratégie d'enquête ..... 363

**ANNEXE 1**

**SCHÉMA D'OBSERVATION**

## SCHEMA D'OBSERVATION

LIEUX D'OBSERVATION	INDICATEURS
Milieu physique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- géographie</li> <li>- habitat</li> <li>- structure économique des villages</li> <li>- présence des compagnies forestières, de l'Église, de l'État, etc.</li> </ul>
Réunions d'organismes de développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- formation de groupuscules avant, pendant ou après les réunions (qui se tient avec qui?)</li> <li>- leadership</li> <li>- conflits, tensions entre individus ou groupes</li> <li>- impressions générales</li> </ul>
<p>Lors d'entrevues,</p> <p>à domicile:</p>   <p>au travail:</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- style de vie du répondant</li> <li>- accueil et disposition à l'entrevue</li> <li>- impression générale</li>   <li>- rapports avec les collègues</li> <li>- accueil et disposition à l'entrevue</li> <li>- impressions générales</li> </ul>

### Note technique:

Pour ramasser ces données, le "journal de bord" a constitué un outil technique très utile. A chaque déplacement sur le terrain, nous y écrivions tout ce qui semblait susceptible de concerner les points ci-haut mentionnés. De plus, un temps était réservé pour compléter un relevé d'activités. A chaque jour d'enquête, les aspects suivants retenaient notre attention: - revue des activités de la journée - réflexion concernant la progression du terrain et la confection de la thèse - questions que l'on se pose, faits à vérifier, etc. - projet de travail à venir.

**ANNEXE 2**  
**SCHÉMAS D'ENTREVUE**

A. ENTREVUE NON-DIRIGÉE

DIMENSIONS	INDICATEURS ET PROPOS GÉNÉRAUX
<p>Présentation</p>	<p><u>But de l'entrevue:</u></p> <p>Dans le cadre d'un programme d'études de maîtrise en sociologie à l'Université Laval, je recueille les commentaires des personnes qui, dans la Vallée, ont joué un rôle important dans le dossier papeterie. En fait, j'aimerais que vous me racontiez comment s'est déroulé cet événement, pourquoi des gens comme vous s'y sont impliqués, etc...?</p> <p><u>Permission d'enregistrer:</u></p> <p>Pour éviter de prendre des notes et pour me permettre de bien suivre la conversation, j'aimerais enregistrer notre entretien.</p> <p><u>Confidentialité:</u></p> <p>Soyez assurés de la confidentialité de ce que vous direz car il n'y a que moi qui aura accès à l'écoute de cette cassette.</p> <p>Avez-vous des questions avant de commencer?</p>
<p>Situation de l'événement selon le vécu et le discours du sujet</p>	<p><u>Prise de contacts avec le dossier (temps, circonstances, lieux:</u></p> <p>Quand avez-vous entendu parler pour la première fois du dossier "papeterie dans la Matapédia"? Comment? Où?... </p> <p>Quand avez-vous commencé à y participer? Comment? Où?</p>

<p>Déroulement de l'action</p>	<p><u>Événements auxquels le sujet a participé:</u></p> <p>Racontez-moi les événements entourant le dossier "papeterie" auxquels vous avez participé.</p> <p>Pour chacun d'eux, s'intéresser à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fonction occupée</li> <li>- les partenaires (individus, organismes)</li> <li>- les opposants (individus, organismes)</li> <li>- le rôle de l'État</li> </ul>
<p>Motivations</p>	<p><u>Pourquoi s'impliquer?:</u></p> <p>Qu'est-ce qui fait qu'on s'embarque comme vous l'avez fait dans un dossier du genre?</p>
<p>Évaluation du dossier "papeterie dans la Vallée de la Matapédia"</p>	<p><u>Perception des résultats:</u></p> <p>En regard de ce qui s'est fait depuis 10 ans en terme de développement dans la Vallée, d'après vous, qu'est-ce que le fait d'avoir lutté pour l'obtention de cette usine a apporté aux Matapédiens?</p> <p>S'intéresser aux aspects suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- économique</li> <li>- social</li> <li>- politique</li> <li>- individuel</li> </ul>



<p>Mots de la fin</p>	<p><u>Suggestions et remerciements:</u></p> <p>Avez-vous des suggestions à me faire concernant la poursuite de ce travail (personnes à rencontrer, documents, etc.)?</p> <p>Propos d'appréciation de l'entrevue, rappeler la confidentialité, donner des perspectives supplémentaires concernant le travail (résultats, adresse, etc.).</p>
-----------------------	---

Note technique:

Ce schéma d'entrevue nous permettait de reconstituer la trame des événements concernant le dossier "papeterie dans la Vallée de la Matapédia". Dans la mesure où le destin personnel des sujets recoupait l'objet étudié, nous cherchions à leur faire raconter dans le détail les actions auxquelles ils avaient pris part. Ces entrevues fournissaient ainsi des faits, des analyses, exprimaient des idées en même temps qu'elles laissaient quelques matériaux sur la signification de l'expérience pour les acteurs.

Il est également à noter qu'avant d'effectuer ces entrevues, nous avons pris soin de faire le relevé des événements rapportés par les journaux concernant le dossier papeterie. Cela nous permettait de bien suivre les propos de nos interlocuteurs et, le cas échéant, de poser les questions appropriées à partir de ce qu'ils nous racontaient.

B. ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE

DIMENSIONS	INDICATEURS ET PROPOS GÉNÉRAUX
<p>Présentation</p>	<p><u>But de l'entrevue:</u></p> <p>Dans le cadre d'un programme d'études de maîtrise en sociologie à l'Université Laval, je recueille les commentaires des personnes qui, dans la Vallée, ont joué un rôle important dans les dix dernières années concernant ce qui s'est passé au point de vue développement économique dans la Vallée. Entre autres, je voudrais jaser du dossier papeterie, de votre participation dans les organismes de développement de la Vallée. J'aimerais également savoir comment vous en êtes venus à vous intéresser à ce genre d'activités. (Bien préciser les trois points à traiter).</p> <p><u>Permission d'enregistrer:</u></p> <p>Pour éviter de prendre des notes et pour me permettre de bien suivre la conversation, j'aimerais enregistrer notre entretien.</p> <p><u>Confidentialité:</u></p> <p>Soyez assurés de la confidentialité de ce que vous direz car il n'y a que moi qui aura accès à l'écoute de cette cassette.</p> <p>Avez-vous des questions avant de débiter?</p>

Le dossier "papeterie dans la Vallée de la Matapédia"

<p>Situation de l'événement selon le vécu et le discours du sujet</p>	<p><u>Prise de contacts avec le dossier (temps, circonstances, lieux):</u></p> <p>Quand avez-vous entendu parler pour la première fois du dossier "papeterie dans la Matapédia"? Comment? Où?...</p> <p>Quand avez-vous commencé à y participer? Comment? Où?</p>
<p>Déroulement de l'action</p>	<p><u>Événements auxquels le sujet a participé:</u></p> <p>Racontez-moi les événements entourant le dossier "papeterie" auxquels vous avez participé.</p> <p>S'intéresser surtout à:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la fonction occupée</li><li>- les leaders locaux impliqués</li><li>- les organismes locaux</li></ul>
<p>Évaluation du dossier "papeterie dans la Vallée de la Matapédia"</p>	<p><u>Perception des résultats:</u></p> <p>En regard de ce qui s'est fait depuis 10 ans en terme de développement dans la Vallée, d'après vous, qu'est-ce que ça donné le dossier "papeterie"?</p> <p>Voir les aspects:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- économique</li><li>- social</li><li>- politique, etc.</li></ul>

Les activités de développement économique  
local dans la Vallée de la Matapédia

---

Bureau d'Aménagement de l'Est du  
Québec: années '60 (antécédents,  
comités de zone ou comité de liaison,  
comités d'aménagement après-BAEQ)

Opération Dignité 1: 1970-1974

La Société d'exploitation des  
ressources de la Vallée: 1974 ...

Les organismes sectoriels de déve-  
loppement (1979 ...)

Autres (dossier "développement" à  
l'intérieur d'organismes locaux  
traditionnels)

Participations, événements et  
évaluation:

Pour chaque organisme, se rensei-  
gner sur: l'adhésion, les fonc-  
tions occupées, le fonctionnement.

Faire raconter les principaux événe-  
ments et les principales questions  
débattues par le sujet. Insister  
sur les acteurs individuels et col-  
lectifs en présence.

Dans le cas où la participation du  
répondant a été nulle dans un orga-  
nisme, s'informer de ce qu'il sait  
de cet organisme: actions entrepri-  
ses, leadership, évaluation, etc.

D'après vous, qu'est-ce que ça a  
donné comme résultat toutes ces ac-  
tions pour favoriser le développe-  
ment économique de la Matapédia?

D'après vous, y a-t-il des gagnants  
et des perdants parmi les personnes  
ou organismes impliqués?

D'après vous, quelles sont les pers-  
pectives d'avenir pour les groupes  
et les personnes impliqués?

---

L'itinéraire socio-professionnel

---

Antécédents et étapes de vie du  
répondant

Origine et appartenance sociales:

Êtes-vous toujours demeuré dans la  
Vallée de la Matapédia? Si non,  
dans quelles circonstances êtes-vous  
venu vivre dans la Vallée de la  
Matapédia?

	<p>Depuis que vous êtes dans la Vallée de la Matapédia, avez-vous toujours habité la même localité? Si non, dans quelles circonstances avez-vous déménagé?</p> <p>Que faisaient vos parents pour gagner leur vie?</p> <p>Quel emploi occupez-vous présentement? Avez-vous exercé d'autres activités économiques? Racontez...</p>
<p>Not de la fin</p>	<p><u>Remerciements:</u></p> <p>Propos d'appréciation de l'entrevue, rappeler la confidentialité, donner des perspectives supplémentaires concernant le travail (résultats, adresse, projets, etc.).</p>

Note technique:

Ces entrevues avaient pour but de reconstituer l'histoire locale des activités de développement dans la Matapédia. Elles cherchaient à faire raconter par les répondants le détail des événements et à identifier les différentes coalitions d'acteurs impliqués.

Bien que chaque ensemble de questions devaient être passé en revue pendant l'entretien, l'ordre des parties a été laissé à la discrétion de la personne interrogée. Encore une fois, il s'agissait de laisser le sujet se situer lui-même dans la trame des événements recensés. Il est à noter qu'au moment où se sont déroulées ces entrevues, nous avions une bonne connaissance des événements officiels rapportés par les journaux.

### C. RÉSULTATS ET MODALITÉS DE COMPILATION DES DONNÉES D'ENTREVUES:

Nous avons effectué 59 entrevues dont 13 d'entre elles n'ont pas été enregistrées. Nous avons rencontré quelques répondants à plusieurs reprises. Ainsi, une ou plusieurs entrevues informelles ont été réalisées auprès de 12 répondants. Il s'agissait d'informateurs privilégiés que nous rencontrions plus ou moins régulièrement et avec lesquels nous pouvions poursuivre et enrichir les discussions antérieures.

Dix entretiens ont porté principalement sur le dossier "papeterie dans la Matapé-dia" et ont été réalisés suivant le schéma pour entrevue non-dirigée. Le schéma d'entrevue semi-dirigée a servi de canevas pour la majorité des entretiens, soit 44. Enfin, cinq entrevues ont été effectuées sans tenir compte des schémas élaborés. Elles relevaient davantage de questions ponctuelles et précises concernant le fonctionnement des organismes au sein desquels les répondants étaient en fonction.

Le dépouillement des entrevues s'est effectué de deux façons. Pour chaque entretien, nous avons d'abord réalisé une "fiche d'acteurs" (voir la page suivante) qui nous permettait de classer un certain nombre de renseignements propres à établir les profils socio-professionnel et participatif du répondant. Par ailleurs, nous avons recueilli les paroles des répondants sur fiche selon que leurs propos identifiaient ou racontaient un événement, servaient à décrire ou à représenter les coalitions locales formées dans différentes occasions ou encore faisaient état des différents discours tenus sur la question du développement économique local.

**FICHE D'ACTEURS**

Entrevue no.: \_\_\_\_\_

Sexe: \_\_\_\_\_ Age: \_\_\_\_\_

Occupation: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Origine: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Résidence: \_\_\_\_\_

Depuis quand êtes-vous dans la Vallée: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Loisirs: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Participations au B.A.E.Q.: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Participations aux Opérations Dignité I: \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

Participations à la SERV: \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

Participations aux organismes sectoriels de développement: \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

Fonctions et participations au RP: \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---



Participations à d'autres groupes sociaux, luttes (lequel, depuis quand, fonction, etc.): \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

Participation politique (vote, connaissance du maire, des députés, rapport au conseil municipal, etc.): \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

Autres: \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

---

---

---

**ANNEXE 3**

**FICHER D'IDENTIFICATION DES ENTREVUES**

no. de l'entrevue	<u>Occupation</u> (établissement)	<u>Principales implications</u> (développement, Ralliement populaire)	<u>Durée</u> A= de 60 min. B= entre 60 et 90 min. C= entre 90 et 120 min. D= 2 heures et plus E= entrevues informelles
1	Ingénieur forestier (SERV)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. organisation du réseau téléphonique du RP</li> <li>. mise sur pied du centre d'expertise forestier</li> </ul>	B
2	Agent de réadaptation sociale (CSVM)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. comité de stratégie du RP</li> <li>. agent de développement (SERV)</li> <li>. comité MIUF</li> <li>. aide aux sans-emploi</li> </ul>	D, E
3	Animateur communautaire (SEA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. comité de stratégie du RP</li> <li>. comité MIUF</li> <li>. comité local d'éducation aux adultes</li> </ul>	D, E
4	Secrétaire de direction (SERV)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. secrétaire du RP</li> <li>. bras droit du directeur de la SERV</li> <li>. TV-communautaire</li> </ul>	B, E
5	Producteur agro-forestier (ferme, lots boisés)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. CA de la SERV</li> <li>. vice-président de la SAIREQ</li> <li>. OD I</li> <li>. recruteur de lots à la SERV (temps partiel)</li> <li>. conseil municipal</li> <li>. commission scolaire</li> </ul>	B, E

no. de l'entrevue	<u>Occupation</u>	<u>Implications</u>	<u>Durée</u>
6	Directeur général (ADER)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. animateur au RP</li> <li>. conseiller</li> <li>. permanent du programme de rétrocession des lots</li> <li>. coordonnateur SERV</li> <li>. ancien professeur militant syndical et pour le MVT national des Québécois</li> </ul>	C, E
7	Ménagère (épouse d'un camionneur de bois indépendant)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. agent de liaison au RP</li> <li>. commission scolaire</li> <li>. groupe de femmes du CLSC</li> </ul>	B
8	Curé (Amqui, Ste-Irène, St-Tharcisius)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. représentant des agents de pastorale dans le RP</li> <li>. comité de citoyens</li> <li>. rétrocession des lots</li> <li>. actionnaire de la SERV</li> <li>. gérant d'un fonds industriel pour une papeterie à Amqui</li> </ul>	B
9	Enseignant (polyvalente d'Amqui)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. organisation du RP</li> <li>. président SERV</li> <li>. militant syndical, nationaliste et péquiste</li> </ul>	B
10	Directeur général (groupement agro-forestier de la Restigouche)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. représentant du secteur Matapédia au RP</li> <li>. fondateur du 1er groupement forestier</li> <li>. OD, BAEQ</li> <li>. commission scolaire</li> <li>. conseil municipal</li> </ul>	B

no. de l'entrevue	<u>Occupation</u>	<u>Implications</u>	<u>Durée</u>
11	Ménagère (femme d'un travailleur forestier retraité)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. représentante Val-Brillant au RP</li> <li>. comité logement</li> <li>. AFEAS</li> <li>. organisatrice politique de De Bané</li> </ul>	A
12	Ménagère (femme d'un contremaître de la CIP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. écrits d'articles sur le dossier papeterie</li> </ul>	C
13	Directrice d'école (polyvalente d'Amqui)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. porte-parole de l'aile féminine du RP</li> <li>. actionnaire SERV</li> <li>. MVT de pastorale</li> <li>. chorale</li> <li>. secrétaire de l'association des directeurs d'école</li> </ul>	B
14	Agent d'information (Avant-Poste Gaspésien)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. aucune implication directe mais s'occupe d'écrire des articles qui se rapportent à notre objet d'étude</li> </ul>	C, E
15	Producteur agro-forestier (ferme et lots boisés)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. représentant de paroisse au RP (St-Moïse)</li> <li>. SPB, OD</li> <li>. Société de la Mitis (administrateur)</li> <li>. ADER</li> <li>. conseil municipal</li> <li>. loisirs</li> </ul>	B

no. de l'en-trevue	<u>Occupation</u>	<u>Implications</u>	<u>Durée</u>
16	Directeur général (SERV)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. président du RP</li> <li>. agent d'information du FRUL</li> <li>. ancien professeur, militant péquiste</li> <li>. SAIREQ</li> <li>. CA du SPBB</li> <li>. maire de Lac-au-Saumon</li> <li>. A quitté pour devenir fonctionnaire fédéral</li> </ul>	D, E
17	Enseignant (polyvalente d'Amqui) et agent d'information à temps partiel (CFVM)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. représentant Sayabec au RP</li> <li>. clubs sociaux</li> <li>. militant syndical et nationaliste</li> </ul>	B
18	agent à l'aide social (Bureau d'Amqui)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. représentant de paroisse au RP</li> <li>. rédacteur au journal local</li> <li>. président du festival</li> <li>. maire depuis l'automne</li> </ul>	C
19	Directrice de l'école primaire de Causapsca	<ul style="list-style-type: none"> <li>. aile féminine du RP</li> <li>. conseil municipal de Causapsca</li> <li>. actionnaire SERV</li> <li>. CDC</li> <li>. filles d'Isabelle</li> </ul>	C
20	Entrepreneur	<ul style="list-style-type: none"> <li>. représentant du secteur Matapédia</li> <li>. administrateur au groupement Restigouche</li> <li>. SPB</li> <li>. inspecteur municipal</li> <li>. commission scolaire</li> </ul>	B

no. de l'en-trevue	<u>Occupation</u>	<u>Implications</u>	<u>Durée</u>
21	Inspecteur au CN	<ul style="list-style-type: none"> <li>. représentant au RP (chômeur)</li> <li>. clubs sociaux</li> <li>. intérêt pour les affaires municipales</li> <li>. organisation politique péquiste mais n'y est plus</li> </ul>	B
22	Agent d'information (IVCV)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. journaliste et suivi des événements du RP</li> <li>. ligue d'improvisation</li> </ul>	B
23	Producteur agro-forestier (ferme et lots)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. maire</li> <li>. OD, BAEQ</li> <li>. administration SERV</li> <li>. SPBB</li> <li>. commission scolaire</li> <li>. SIPM</li> </ul>	C
24	Ménagère (femme d'un cultivateur prospère)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. représentante paroisse au RP (Lac Humqui)</li> <li>. actionnaire SERV</li> <li>. mari ancien secrétaire-trésorier</li> <li>. SPB (mari)</li> <li>. Fermières</li> <li>. représentante de produits naturels</li> </ul>	B
25	Directeur général des Assurances Mutuelles Incendies Causapsal	<ul style="list-style-type: none"> <li>. administration SERV</li> <li>. gérant MRC</li> <li>. ADER</li> <li>. sec.-trésorier Causapsal</li> <li>. comité tripartite</li> </ul>	D

no. de l'entrevue	Occupation	Implications	Durée
26	Médecin (pratique privée)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. maire Sayabec (ancien)</li> <li>. SPB</li> </ul>	A
27	Directeur au service de l'enseignement (GSVM)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. vice-président du RP</li> <li>. conseil municipal de Causapscal et siège à la MRC</li> <li>. CDC</li> <li>. ADER</li> </ul>	B
28	Ingénieur civil (Laiterie Choix)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. agent de liaison pour secteur Sayabec RP</li> <li>. actionnaire SERV</li> <li>. fermes Valenciél</li> <li>. promoteur Val-d'Irène</li> <li>. Tourmat</li> <li>. CPE, Sodam</li> </ul>	C
29	Secrétaire-trésorière (municipalité St-Benoît-Joseph-Labre)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. agent de liaison pour Amqui au RP</li> <li>. présidente régionale de l'AFEAS</li> <li>. SERV, SPBB par son mari</li> </ul>	B
30	Bachelière en géographie (chômage) son mari travaille à Panval (ingénieur forestier)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. présidente TVCV</li> <li>. agente d'information SERV</li> <li>. bénévole (handicapé)</li> </ul>	B
31	Ménagère (épouse d'un producteur agro-forestier)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. représentante St-Vianney au RP</li> <li>. comité des Loisirs</li> <li>. SERV et SPBB par son mari</li> <li>. organisatrice politique de De Bané</li> </ul>	B



no. de l'en-trevue	<u>Occupation</u>	<u>Implications</u>	<u>Durée</u>
32	Agent de développement (ADER)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. agent pour Commission de développement Causapscal</li> <li>. Chambre de commerce</li> <li>. actionnaire SERV</li> <li>. sa femme a un commerce dans les galeries St-Jacques</li> <li>. SIPM</li> <li>. ancien directeur d'école</li> </ul>	D, E
33	Garagiste	<ul style="list-style-type: none"> <li>. maire, préfet</li> <li>. organisation politique péquiste</li> <li>. OD, rétrocession des lots</li> <li>. SERV, SPBB</li> <li>. comité promotion économique de Sayabec</li> <li>. ADER</li> </ul>	C
34	Camionneur pour une compagnie de transport gaspésienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>. représentant du secteur Matapédia</li> <li>. président du festival de St-Alexis</li> <li>. comité de Loisirs</li> <li>. ambulanciers</li> <li>. relations humaines</li> <li>. propriétaire de lots</li> </ul>	C
35	Agent de développement, Bachelier en histoire (chômage)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. stratégie du RP</li> <li>. agent de développement touristique SERV</li> <li>. agent de développement touristique (Tourmat)</li> <li>. journal de Val-Brillant</li> </ul>	D, E

no. de l'en-trevue	<u>Occupation</u>	<u>Implications</u>	<u>Durée</u>
36	Directeur du service de l'éducation aux adultes	<ul style="list-style-type: none"> <li>. président Sodam</li> <li>. président ADER</li> <li>. clubs sociaux</li> </ul>	C
37	Entrepreneur	<ul style="list-style-type: none"> <li>. représentant St-Moïse au RP</li> <li>. conseiller</li> <li>. comité de promotion économique</li> <li>. clubs sociaux</li> </ul>	B
38	Enseignant (chômage)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. président des gens d'affaires au RP</li> <li>. CPE Amqui, Sodam</li> <li>. propriétaires de 2 commerces</li> <li>. caporal dans les cadets</li> </ul>	C
39	Directeur du centre de main-d'oeuvre de La Pocatière	<ul style="list-style-type: none"> <li>. agent de développement (CPE d'Amqui)</li> </ul>	
40	Retraité (journalier, part dans le centre d'achat)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. maire d'Amqui</li> <li>. CPE d'Amqui</li> <li>. SPBB</li> <li>. organisation politique de De Bané</li> <li>. OD, BAEQ</li> <li>. CA du Cegep de Matane</li> </ul>	C
41	Agent de relations au SEA	<ul style="list-style-type: none"> <li>. agent de développement Sodam</li> </ul>	C, E
42	Agent au SEA de l'UQAR, région Matane	<ul style="list-style-type: none"> <li>. agent de développement comité de promotion économique de Sayabec</li> <li>. CA Tourmat</li> </ul>	C

no. de l'en-trevue	<u>Occupation</u>	<u>Implications</u>	<u>Durée</u>
43	Producteur forestier	<ul style="list-style-type: none"> <li>. UCC - UPA</li> <li>. administrateur du SPBB</li> <li>. président SIPM</li> <li>. BAEQ, OD</li> <li>. divers projets (cartonnerie, fermes forestières, etc.)</li> </ul>	D
44	Directeur pédagogique, Cegep de Matane	<ul style="list-style-type: none"> <li>. président OD</li> <li>. SERM, SPB</li> <li>. maire</li> </ul>	C
45	Retraité (conseiller au SEA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. maire</li> </ul>	B
46	Ménagère (mari entrepreneur)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. conseil municipal</li> <li>. CDSC</li> <li>. présidente ADER</li> </ul>	B
47	Agent d'information recherche et développement (MRC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. conseiller</li> <li>. recherche et développement</li> </ul>	D, E
48	Chômeur (conseiller au SEA maîtrise en anthropologie)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. OD, SERV</li> <li>. commission de développement SERV</li> <li>. Radio-Québec</li> </ul>	D
49	Directeur des ventes dans un magasin	<ul style="list-style-type: none"> <li>. a fait beaucoup de coopération</li> <li>. secrétaire-trésorier</li> </ul>	D
50	Ménagère (mari entrepreneur en construction)	<ul style="list-style-type: none"> <li>. représentante paroisse au RP</li> <li>. secrétaire-trésorière</li> <li>. loisirs</li> <li>. pastorale</li> <li>. responsable bibliothèque et organisatrice de projet</li> </ul>	B

no. de l'en-trevue	<u>Occupation</u>	<u>Implications</u>	<u>Durée</u>
51	Greffier (Ville d'Amqui)	. clubs sociaux	B
52	Restaurateur	. trésorier du RP . président de la CDSC . clubs sociaux . président gens d'affaires des galeries St-Jacques	C
53	Directeur du développement de la Ville d'Amqui	. a été engagé cet automne	B
54	Directrice de Tourmat	. agente de développement touristique SERV . diplômée d'un 3e cycle en développement rural en France	C, E
55	Enseignant (polyvalente d'Amqui)	. représentant de paroisse au RP . actionnaire SERV . SPBB . garde paroissiale . délégué syndical . conseiller	B
56	Machiniste	. représentant de paroisse au RP . conseil municipal . CDC . organisation politique	B
57	Chef de département en alimentation	. représentant de paroisse au RP . fabrique	A

no. de l'en-trevue	<u>Occupation</u>	<u>Implications</u>	<u>Durée</u>
58	Commerçant	<ul style="list-style-type: none"> <li>. représentant de paroisse au RP</li> <li>. actionnaire SERV</li> </ul>	A
59	Commerçante	<ul style="list-style-type: none"> <li>. groupes féminins</li> <li>. président Chambre de commerce</li> <li>. gens d'affaires des galeries St-Jacques</li> </ul>	B

**ANNEXE 4**  
**QUESTIONNAIRE**

**A. FICHE DE PARTICIPATIONS AUX AFFAIRES LOCALES  
DANS LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA**

Le 24 novembre 1983

Madame, Monsieur,  
Vallée de la Matapédia,

Bonjour,

Dans le cadre d'un programme d'études orienté sur la problématique du développement régional, nous sommes à effectuer un travail de recherche dans la Vallée de la Matapédia.

Au cours de l'automne, nous avons rencontré plusieurs personnes qui ont été associées aux efforts déployés dans ce domaine, particulièrement en ce qui a concerné le dossier "papeterie". Cela nous a permis de constater que nombre de structures locales sont actives dans le milieu. Nous avons recueilli des données concernant de tels organismes. Toutefois, nous avons peu de renseignements en ce qui a trait aux acteurs qui oeuvrent dans ces groupes.

Sachant que, par votre implication, vous êtes un pilier de la vie sociale de la collectivité matapédienne, nous sollicitons votre aide en vous demandant de bien vouloir remplir "la fiche de participations aux affaires locales" qui suit. Il ne vous en coûtera que quelques instants pour nous faire savoir quel est le profil des gens qui s'affairent au développement de la Vallée de la Matapédia.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre démarche de recherche en nous accordant votre précieuse collaboration. Veuillez être assurés en retour de la "confidentialité" de votre fiche et, pour ce faire, n'indiquez pas votre nom puisque les caractéristiques amenées seront traitées suivant celles de l'ensemble des répondants.

Bien à vous,



Linda Rouleau  
Responsable de la recherche,  
étudiante graduée en sociologie



**"FICHE DE PARTICIPATIONS AUX AFFAIRES LOCALES  
DANS LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA"**

**CONFIDENTIEL**

**UNIVERSITÉ LAVAL**

**A. COORDONNÉES DU RÉPONDANT:**

1. Quel est votre âge? \_\_\_\_\_

2. Quel est votre sexe?      M       F

3. Combien avez-vous d'années de scolarité?

nombre: \_\_\_\_\_ diplôme, s'il y a lieu: \_\_\_\_\_

---

4. Quelle est votre dernière occupation? \_\_\_\_\_

---

a) Indiquez le nom de l'établissement: \_\_\_\_\_

---

b) Indiquez le domaine d'activités de l'employeur: \_\_\_\_\_

---

c) Êtes-vous cet employeur?      OUI       NON

5. Dans quelle tranche de revenus vous situez-vous?

0.\$ - 10 000.\$

25 001.\$ - 30 000.\$

10 001.\$ - 15 000.\$

30 001.\$ - 40 000.\$

15 001.\$ - 20 000.\$

40 001.\$ et plus

20 001.\$ - 25 000.\$

6. Êtes-vous originaire de la Vallée de la Matapédia?

NON

OUI

SI NON

a) Depuis quand résidez-vous dans la Vallée?  
année: \_\_\_\_\_

b) Quelle est votre région d'origine?  
municipalité: \_\_\_\_\_

c) Pourquoi êtes-vous venus résider dans la  
Vallée? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**B. IMPLICATIONS FINANCIÈRES:**

7. En dehors de votre occupation principale, participez-vous financièrement à une ou plusieurs entreprises à but lucratif?

OUI

NON

SI OUI

nommez-la (les): _____ _____ _____ _____
---

8. Possédez-vous une propriété résidentielle?

OUI

NON

9. Êtes-vous propriétaire de boisé(s) privé(s)?

OUI

NON

SI OUI

a) Combien de lot(s) boisé(s) avez-vous? nombre: _____
b) Combien de ces lots sont sous aménagement par une société d'exploitation des ressources? nombre: _____

**C. IMPLICATIONS POLITIQUES:**

10. Avez-vous une carte de membre d'un parti politique?

OUI

NON

SI OUI

a) Depuis quand êtes-vous membre?  
année: \_\_\_\_\_

b) Quel est ce parti? \_\_\_\_\_

11. Contribuez-vous aux campagnes de financement des partis politiques dans votre région?

OUI

NON

12. Avez-vous été dans l'organisation politique d'un ou de plusieurs candidats aux élections, qu'elles soient municipales, provinciales ou fédérales?

OUI

NON

SI OUI

Nommez-le(les) candidat(s) concerné(s)?  
nom(s): \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**D. IMPLICATIONS LIÉES AU DÉVELOPPEMENT:**

13. Indiquez à chaque "organisme" auquel vous avez participé la ou les fonction(s) que vous avez occupée(s) ainsi que les "années" d'implication correspondantes.

ORGANISME	FONCTION(S) OCCUPÉE(S)	ANNÉE(S) D'IMPLICATION
a) Union des Producteurs Agricoles du Bas- St-Laurent (UPA succède à l'UCC)	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
b) Syndicat des Producteurs de Bois du Bas-St-Laurent (SPBBSL)	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
c) Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ, 1963-1966)	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____

ORGANISME	FONCTION(S) OCCUPÉE(S)	ANNÉE(S) D'IMPLICATION
d) Opérations Dignité I (OD I: 1970-1980)	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____
e) Comité de citoyens de votre localité	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____
f) Conseil municipal	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____
g) Société d'exploitation des ressources de la Vallée Inc. (SERV, fondée en 1974)	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____

ORGANISME	FONCTION(S) OCCUPÉE(S)	ANNÉE(S) D'IMPLICATION
h) Commission de Développement de CausapscaI (CDC, 1974) et/ou Commission de Développement du Secteur CausapscaI (CDSC, 1981)	_____	de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____
i) Comité de promotion économique d'Amqui (CPEA, 1975) et/ou Société de développement d'Amqui (SODAM, 1981)	_____	de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____
j) Comité de promotion économique de Sayabec (CPES, 1980) et/ou Commission de Développement du Secteur Sayabec (CDSS, 1981)	_____	de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____
k) Agence de Développement économique régionale de la Matapédia (ADER, 1981)	_____	de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____ de _____ à _____



ORGANISME	FONCTION(S) OCCUPÉE(S)	ANNÉE(S) D'IMPLICATION
1) Corporation de développement touristique de la Matapédia (Tourmat, 1982)	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____
	_____	de _____ à _____

**E. IMPLICATIONS SOCIALES:**

17. Parmi la liste des groupes sociaux qui suit, transcrivez, dans l'espace approprié, le nom de ceux auxquels vous avez participé en indiquant la ou les "fonction(s)" occupée(s) et les "année(s)" d'implication correspondantes. Si vous manquez d'espace, continuez à l'endos de cette feuille.

TYPE DE GROUPEMENTS	EXEMPLES
GROUPEMENT ÉCONOMIQUE	Association des camionneurs artisans - Association de marchands ou de gens d'affaires - Chambre de commerce - Jeune Chambre - Syndicat - Regroupement de sans-emploi -
GROUPEMENT SOCIAL	Cercle de Fermières - Chevaliers de Colomb - Club Lions - Club Optimiste - Club Richelieu - Club de l'Age d'Or - Croix-Rouge - Filles d'Isabelle - Société St-Jean-Baptiste - Société Nationale de l'Est du Québec -
GROUPEMENT CULTUREL ET DE LOISIRS	Association de pêcheurs et de chasseurs - Comité de développement culturel - Comité d'école - Comité local d'éducation des adultes - Commission scolaire - Conseil d'administration d'établissements publics - Direction de mouvements de jeunes - Équipe de journal local - Groupe de bénévoles - Z.E.C. Casault - Relations humaines -
GROUPEMENT RELIGIEUX	Comité de liturgie - Conseil de la pastorale - Conseil de la Fabrique - Dames de Ste-Anne - Garde paroissiale - Renouement conjugal -
AUTRES	à précisez...

ORGANISME

FONCTION(S)  
OCCUPÉE(S)

ANNÉE(S)  
D'IMPLICATION

de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Échantillonnage

Pour déterminer les personnes qui, entre 1974 et 1983, ont été actives dans les activités de développement de la Matapédia, nous avons eu recours à un échantillonnage non-aléatoire par jugement. C'est-à-dire que nous avons répertorié toutes les personnes qui ont pris part à la direction des organismes de développement en plus de celles qui ont manifesté une présence significative à l'endroit de cette question. D'une part, c'est à partir des documents fournis par chaque organisme de développement visité que nous avons procédé à la confection de notre liste. Pour chacun d'eux, voici la description des acteurs retenus:

A) SERV:

- les membres du conseil d'administration de 1974 à 1983
- les employés des secteurs tourisme et développement ainsi que quelques-uns des secteurs forêt et administration qui ont participé à l'orientation de l'organisme
- les personnes faisant partie de la Commission de développement de la SERV

B) L'appareil politico-administratif local:

- maires et conseillers qui sont particulièrement reconnus pour être actifs dans les activités de développement économique
- personnel du Conseil de comté: secrétaire-trésorier, gérant, personnel du service recherche et développement et chefs de services qui se sont préoccupés de l'orientation de l'organisme en matière de développement économique local

C) Les comités de développement et ADER:

- tous les membres des conseils d'administration
- les agents de développement économique

D) Tourmat:

- conseil d'administration 1982
- les agents de développement touristique

E) SEA:

- responsables de l'animation communautaire et des programmes relatifs à l'emploi et à l'industrie

D'autre part, la couverture du journal local pour cette période et les commentaires judicieux des personnes rencontrées sur le terrain nous ont permis d'ajouter à cette liste quelques personnes dont l'activité informelle dans les affaires locales concernant le développement, semblait non négligeable.

Sans avoir la prétention d'être statistiquement précis, nous devons toutefois souligner que notre échantillon de personnes reconnues comme faisant partie de l'élite du changement rejoint globalement la population concernée, soit l'ensemble de l'élite du changement de la Matapédia. Soulignons tout de même que se sont probablement glissées des personnes beaucoup plus représentatives de la classe dirigeante et de la classe dominante dans cet échantillon. Cependant, ce biais inévitable dans le cadre de ce travail nous semble largement compensé par le nombre de personnes faisant partie de l'échantillon.

### Stratégie d'enquête

Ce questionnaire a été réalisé au retour de notre séjour dans la Matapédia (novembre 1983).

Une fois la liste des répondants confectionnée et numérotée, nous avons retracé à l'aide de l'annuaire téléphonique l'adresse de ces personnes. Nous avons ensuite distribué par la poste 146 questionnaires. Une enveloppe-réponse timbrée et

pré-adressée<sup>1</sup> faisait également partie de l'envoi postal. Après plus d'un mois, nous avons effectué un ou des appels téléphoniques auprès des personnes qui avaient omis de nous répondre. Sur les 146 questionnaires expédiés, 124 ont été retournés en bonne et due forme. Parmi les 22 questionnaires non répondus, cinq d'entre eux nous sont parvenus par la poste faute d'avoir indiqué la bonne adresse.

Ce questionnaire a donc eu un taux de réponses de 84,9%. Ce très fort taux de réponses s'explique de deux façons: 1) notre insistance auprès des répondants, 2) ceux-ci par leur intérêt aux questions de développement sont eux-mêmes sensibilisés à de telles démarches.

A ces 124 questionnaires, nous avons ajouté les informations obtenues auprès de 17 personnes<sup>2</sup> lors d'entrevues. Des renseignements sur 141 personnes considérées comme faisant partie de l'élite du changement ont donc été obtenus ce qui implique un taux global de réponses de 86,5% (141/163 (146 + 17)).

- 
- 1 L'adresse de retour comportait le numéro du répondant. De cette façon, nous envisagions à la fois de traiter ces données d'une manière globale (ensemble des répondants) et ponctuelle (par répondant).
  - 2 Des 59 entrevues que nous avons réalisées, 17 répondants possèdent les caractéristiques de l'élite du changement. Notre liste de personnes à interroger a été construite sur la base de l'ensemble des responsables du Ralliement populaire pour l'implantation d'une papeterie dans la Matapédia. Or, dans cette liste, plusieurs personnes représentent d'abord et avant tout les groupes dominants de la société locale (AFEAS, comité d'école, etc.). Leur implication dans les activités de développement est plutôt ponctuelle et ne relève pas d'une conscience claire quant à l'organisation d'activités dont le but est de créer de l'emploi.

## Les plus récentes publications du GRIDEQ

### CAHIERS DU GRIDEQ

- Cahier no 15 Consommation des mass médias, régions et classes sociales. Par Bruno Jean, Danielle Lafontaine et Benoît Lévesque. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1985, 375 p. Prix: 12,00\$
- Cahier no 16 Les chantiers forestiers de la Rimouski (1930-1940). Techniques traditionnelles et culture matérielle. Par Louise Proulx. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1985, 105 p. Prix: 8,00\$.
- Cahier no 17 La papeterie de la Vallée de la Matapédia: du projet à la lutte. Par Jean Bonneville. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1986, 245 p. Prix:10,00\$
- Cahier no 18 Organisations populaires et transformation sociale. Le R.O.C.C.R. et six de ses organismes-membres. Par Marie Blanchard. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1986, 359 p. Prix: 10,00\$
- Cahier no 19 La régionalisation de Radio-Québec: l'histoire d'un prétexte. Par Laura Chouinard et Michel Pomerleau. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1987, 205 p. Prix: 10,00\$

**ACTES ET INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE EN  
DÉVELOPPEMENT REGIONAL**

- No 1                    La ruralité en question. Par Bruno  
Jean et al. Rimouski, UQAR - GRIDEQ,  
1985, 75 p.                    Prix: 4,00\$
- No 2                    Psychanalyse et changement social:  
réflexions épistémologiques sur la  
question du développement. Sous la  
direction de Danielle Lafontaine.  
Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1986.  
Prix: 15,00\$
- No 3                    Vers de nouveaux territoires inter-  
médiaires? Par Hugues Dionne et al.  
Co-édition GRIR et GRIDEQ, 1986.  
Prix: 8,00\$
- No 4                    Agriculture collective et développe-  
ment régional. Le JAL et les Maraî-  
chers de la Mitis. Par Martin Har-  
risson. 1987, 279 p.  
Prix: 10,00\$
- No 5                    Pouvoir local et développement dans  
la Vallée de la Matapédia, 1974-1983.  
Par Linda Rouleau. 1988, 368 p.  
Prix:

## HORS SÉRIE

Du local à l'État: les territorialités du développement. Co-édition GRIR et GRIDEQ, 1986, 141 p. Par Hugues Dionne et al. Prix: 12,00\$

Actes du colloque. Le financement du développement régional. GRIDEQ, Rimouski, 1988, 274 p. Prix: 10,00\$

Pour commander ou obtenir la liste complète des publications, écrivez à :

Secrétariat du GRIDEQ  
Université du Québec à Rimouski  
300 avenue des Ursulines  
Rimouski, (Québec)  
G5L 3A1

Téléphone: (418) 724-1440  
(418) 724-1441